This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

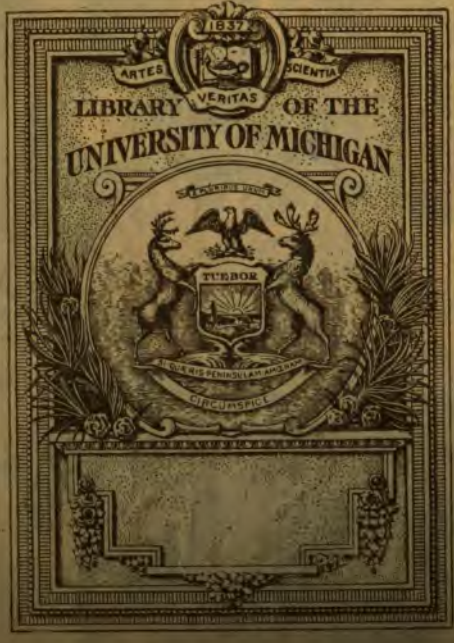
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

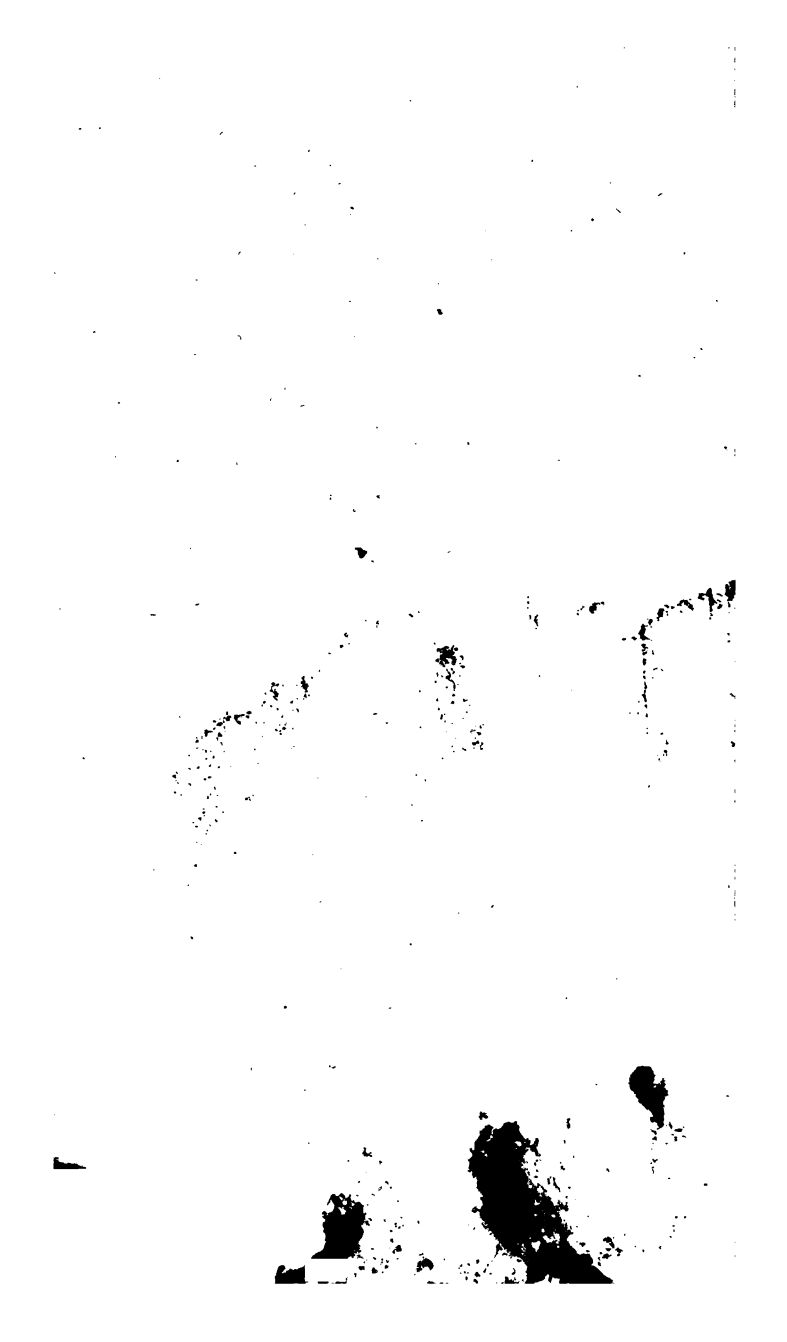

§40.9
G69

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE

DE LA

LITTERATURE FRANÇOISE.

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Hiſtoire, des Sciences & des Arts;

Et où l'on rapporte les Jugemens des critiques ſur les principaux ouvrages en chaque genre écrits dans la même Langue.

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital.

TOME CINQUIE'ME.

Seconde Edition revûe & corrigée.

A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez { PIERRE-JEAN MARIETTE, aux Colonnes d'Hercules. HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN, à Saint Thomas d'Aquin.

M. DCC. XLVII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

AVERTISSEMENT.

EN donnant les deux premiers volumes de l'ouvrage dont je publie aujourd'hui le cinquiéme & le ſixiéme, j'ai invité ceux qui cultivent les lettres à me faire part de leurs lumieres, & je ne me plaindrai pas que cette invitation ait été inutile. On a goûté mon plan, on n'en a pas deſapprouvé l'exécution, & l'on s'eſt empreſſé à m'offrir pour la ſuite des ſecours ſans leſquels je marcherois avec beaucoup plus de peine dans la vaſte carriere où je me ſuis laiſſé engager.

Ces ſecours ſont de deux ſortes: ſecours de livres, & ſecours de conſeils pour la ſuite de mon travail, & d'obſervations & de remarques pour ce qui en a

397134

déja été rendu public. Entreprenant de parler de tous les livres François, il faudroit, s'il étoit poſſible, les voir tous, les examiner tous; & cet examen, quelque attention que l'on y apporte, ne ſuffit pas même toujours: il faut ſouvent chercher dans pluſieurs livres écrits en d'autres Langues les jugemens que les Sçavans ont portés ſur ceux dont on a à parler, & les anecdoctes qui regardent ces livres & leurs auteurs. Quelle reconnoiſſance ne dois-je donc pas à ceux qui m'ont mis à portée de faire ces recherches!

Que M. l'Abbé Sallier, Garde de la Bibliothéque du Roi, me permette de la lui témoigner ici cette reconnoiſſance. Malgré ſes travaux ſi multipliés, je l'ai toujours trouvé diſpoſé à me communiquer avec empreſſement tout ce que renferme le précieux tréſor qui eſt confié à

ſes ſoins, & qu'il enrichit tous les jours. Peu ſatisfait de m'accorder ſi libéralement tous les livres dont je crois avoir beſoin, il m'indique ſouvent ceux que je ne connois point, & il en fait lui-même la recherche pour me les faire connoître.

J'ai trouvé le même accès dans les autres Bibliothéques de Paris, & le même zéle dans ceux qui les gouvernent. Ces ſçavans Bibliothécaires ſont aſſez connus, & ils n'ont pas beſoin de mes éloges.

M. de Bombarde & M. le Marquis de Calviere, qui ont formé l'un & l'autre un très-beau recueil de nos Poëtes François, & pluſieurs membres illuſtres de l'Académie des belles Lettres, m'ont auſſi ouvert leurs riches cabinets. Je ne dirai donc point ce que l'Abbé de Marolles diſoit autrefois à ſon ami l'Abbé de Caſtellan, que les livres étoient per-

dus pour le public dès qu'ils étoient renfermés dans ces vaſtes Bibliothéques ; ils ne ſont perdus que pour ceux qui ne veulent point les voir, & pour moi je puis aſſurer que je n'ai point rencontré d'avare ſur cet article.

Combien même de Sçavans, ou d'amateurs de la littérature, qui vivent dans la Province, ont prévenu ſur cela mes beſoins, en m'offrant d'eux-mêmes la communication de tout ce qu'ils poſſedent, en m'indiquant ce qu'ils ont de plus rare, & en ſe montrant diſpoſés ou à me l'envoyer, ce que pluſieurs même ont fait, ou à m'en donner des notices plus que ſuffiſantes.

La meilleure maniere de leur en témoigner ma juſte reconnoiſſance, ce ſeroit de faire de leurs avis & de leurs inſtructions un uſage qui pût répondre à leur zéle, à leurs lumieres, & à l'attente du public. Mais ſi je n'oſe

me flatter d'en avoir fait un uſage ſi excellent, je puis aſſurer du moins que je l'ai tenté, & j'eſpere que l'on me ſaura quelque gré de mes efforts.

C'eſt à ces mêmes Sçavans que je dois une partie des additions & corrections que j'ai données dans la ſeconde édition des deux premiers volumes de mon ouvrage, & que j'ai fait imprimer ſéparement pour ceux qui n'auroient que la premiere édition. C'eſt aux mêmes que je ſuis redevable d'un grand nombre des obſervations & des remarques qui ont ſervi à perfectionner mon troiſiéme & mon quatriéme volume, ou du moins à en diminuer les omiſſions & les défauts. On m'a conſeillé d'en faire part ici, & je me ſuis rendu volontiers à ce conſeil. J'y ferai même entrer quelques corrections & additions qui ne

ſont point partie de celles que j'ai données ſur les deux premiers volumes. Je ne puis mieux prouver, ce ſemble, mon exactitude & ma docilité.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Pour les deux premiers volumes.

LEs écrits françois sur la grammaire, l'éloquence, les étymologies de notre langue, nos proverbes; les traductions des anciens Orateurs, & les ouvrages d'éloquence de nos Orateurs modernes sacrés & profanes, dont j'ai omis de parler, sont en trop grand nombre pour que j'entreprenne ici de m'étendre sur chacun d'eux. Ce détail fera peut-être quelque jour la matiere d'un nouveau volume en forme de supplément. Je pourrai y faire connoître en particulier les ouvrages suivans.

1. *Les Remarques sur la langue françoise*, par le sieur Cotolendi, insérées dans l'ouvrage qu'il donna en 1700. à Paris, *in* - 12. sous le titre de *Saint-Evremoniana, ou Dialogues des nouveaux Dieux, &c.*

2. *L'Etymologie ou explication des*

proverbes françois, diviſés en trois vres, par chapitres, en forme de Dia gues, par Fleury de Belinghen, à Haye 1656. *in*-8°. Je n'ai cité c l'Eſſai que l'Auteur avoit publié 1653.

3. *Les Proverbes en rimes, ou les mes en Proverbes, tirés en ſubſtan tant de la lecture des bons livres, que la façon ordinaire de parler, & acc modés en diſtiques ou manieres de S tences, &c.* par le ſieur le Duc, à ris, 1665. *in*-12. deux volumes. L'A teur dédie ſon livre *à ſes amis*, mai a dû les ennuyer par la prolixité de complimens, & par le pompeux g mathias qui regne dans ſa dédicace. Préface eſt dans le même goût; & t ce que l'on y apprend, c'eſt que le ſi le Duc aimoit les proverbes, qu'il recueilloit de tous les livres où il trouvoit, qu'il en amuſoit ſes amis, que ceux-ci lui ayant conſeillé d'en re part au public, il les mit en rimes, rangea par ordre alphabétique, & livra à l'impreſſion. On en trouve grand nombre qui ne méritent que f improprement le titre de proverb ce ſont plûtôt des ſentences ou penſ morales, qui ont du moins le mé d'être fort courtes.

4. *Les Remarques sur la langue françoise*, de René Bary, dans sa Rhétorique, où ces remarques sont sous le titre d'*Usages des mots & des phrases*, pages 253. & suivantes de l'édition de 1663. à Paris, *in*-12.

5. Le Discours sur les difficultés de la langue françoise, qui est à la fin de *la Politesse de la langue françoise*, de Noël François; troisiéme édition, à Paris, 1664. *in*-12. Ce traité de la politesse de la langue françoise n'est au reste qu'un extrait des remarques de Vaugelas, & de la censure de ces remarques par la Mothe le Vayer.

6. Lettre d'Antoine de Laval à M. Hinselin, où il fait l'apologie de sa maniere d'ortographier: elle est dans la préface de sa paraphrase sur les Pseaumes, à Paris 1605. *in*-4°.

7. *Le Prédicateur*, à Paris, 1638. *in*-8°.

8. Un endroit du troisiéme tome des œuvres mêlées de M. de Bussy-Rabutin, édition d'Amsterdam *in*-8°. L'Auteur y agite cette question, s'il est nécessaire que les gens de qualité étudient, & à quel genre d'études ils doivent s'appliquer; & à cette occasion il traite de la grammaire & de l'éloquence, aussi-

bien que de la Logique, de la Phyſique, &c.

9. *La cenſure des vices & des manieres du monde, troiſiéme édition*, à Paris, 1715. *in*-12. Le quatriéme chapitre de cet ouvrage eſt un petit traité *du Prédicateur apoſtolique*, où l'on trouve des regles excellentes pour la prédication & pour l'éloquence de la chaire, ſoutenues d'exemples tirés des Saints Peres, & écrites d'un ſtyle mâle, élégant & très-pur. Cette troiſiéme édition eſt augmentée des *Entretiens de Palémon & d'Ariſtarque, ſur la critique du mauvais langage, & ſur la Rhétorique de ſaint Auguſtin.* Il y a deux parties dans ces entretiens : la premiere regarde la langue : & ce que l'Auteur en dit, eſt curieux & bien traité. Il établit ſurtout la juſteſſe de l'expreſſion avec beaucoup de ſolidité, & ſa critique paroît toujours bien fondée.

10. Le panégyrique de Théodoſe, écrit en latin par Pacatus, traduit en françois par Florent Chreſtien, *in*-8°. à Paris, 1608.

11. Traduction du même panégyrique, par M. Andry, à Paris, 1687. *in*-12.

12. Diſcours ſur la clarté & le ſubli-

me, par M. de Marivaux, dans le Mercure de Mars 1719. Il eſt vrai que ce diſcours n'eſt pas analogue au titre : car en parlant de la clarté, l'Auteur le fait d'une maniere ſi obſcure, qu'il eſt quelquefois impénétrable.

13. Dans le chapitre des Rhétoriques des anciens, j'ai parlé de la Lettre de M. Huet à M. le Duc de Montauſier, pour défendre ſon ſentiment ſur le paſſage de la Genéſe, contre celui de Longin & de M. Deſpreaux; de la réponſe de celui-ci, & de l'avertiſſement de M. Renaudot : mais j'ai oublié de parler de la réponſe violente qui fut faite à cet avertiſſement, & que l'on trouve, ſans nom d'Auteur, dans la Bibliothéque choiſie de le Clerc, tome 26. J'ai oublié auſſi les remarques de le Clerc ſur la dixiéme réflexion de M. Deſpreaux ſur Longin. On a ces remarques dans le tome 26. de la même Bibliothéque choiſie. Ces deux piéces ont auſſi été réimprimées dans le quatriéme tome des œuvres de M. Deſpreaux, à Amſterdam, 1717. *in*-12. En ajoutant ces deux écrits à ceux dont j'ai fait mention, on aura, je crois, toutes les piéces du Procès.

Je n'étendrai pas davantage cette

liſte d'écrits : on m'a envoyé les titres d'une vingtaine d'autres ; mais n'en connoiſſant rien de plus pour le préſent, je n'en dirai rien ici. J'eſpere d'ailleurs que la moiſſon deviendra plus ample dans la ſuite, & il ſera toujours aſſez tems de revenir ſur mes pas.

Avant de quitter les deux premiers volumes, je dois avertir que les Plaidoyers de M. le Noble, dont j'ai parlé, ne ſont point d'Euſtache le Noble, ſi connu par ſes écrits ſatyriques, mais de M. le Noble Subſtitut du Procureur Général du Parlement de Roüen, qui avoit épouſé une fille de M. le Diacre des Eſſarts, Conſeiller au même Parlement.

Voici encore deux remarques que je dois à M. Lautour du Chatel, & que je donne ſur ſon autorité, l'une que le ſieur *Poulain*, Auteur des *Rapports de la langue latine à la françoiſe*, étoit un Prêtre Lorrain, qui ſe retira depuis à Genéve, où il embraſſa la Religion proteſtante ; l'autre, que Gaſpard de Tende, à qui l'on doit les *regles de la traduction*, où il a pris le nom de l'Eſtang, étoit petit-fils d'Annibal, fils naturel & légitime de Claude de Savoye, Comte de Tende.

Corrections & Additions pour le troiſiéme volume.

J'Ai cité dans l'Avertiſſement du troiſiéme volume, *page v.* la Diſſertation de M. l'Abbé Sallier ſur les poëſies manuſcrites de *Charles Duc d'Orleans.* Mais il y a eu pluſieurs Princes de ce nom, & l'on m'a demandé qui étoit celui dont les poëſies ſont l'objet de la diſſertation citée. C'eſt le petit-fils de Charles V. Roi de France, pere de Loüis XII. & oncle de Francois I.

Faute d'avoir conſulté l'édition *in-4°.* du Commentaire du Pere Calmet ſur les Pſeaumes, & pour m'être arrêté ſeulement à la date de l'édition *in-folio*, j'ai fait entendre que le *Diſcours de M. l'Abbé Fleury ſur la poëſie des Hébreux*, avoit paru d'abord dans les Mémoires de littérature & d'hiſtoire recueillis par le Pere des Moletz (tome onziéme premiere partie, & non tome dixiéme, ce qui eſt une faute d'impreſſion.) c'eſt le contraire. Le Commentaire du Pere Calmet ſur les Pſeaumes, a paru dès 1713. & ce diſ-

cours s'y trouve ; & le volume des Mémoires de littérature n'eſt que de l'année 1731. Ce diſcours de M. Fleuri eſt d'ailleurs fort différent dans le Pere Calmet, & dans le Pere des Moletz. Il finit par les mêmes mots dans les deux éditions, mais le reſte ne s'accorde pas. Il ſuffit d'en avertir ; on peut aiſément en faire la comparaiſon.

Dans le même chapitre, où je fais uſage du diſcours de M. Fleuri, j'aurois pû ajouter aux écrits apologétiques de la poëſie, le quinziéme des *Entretiens de feu Monſieur de Balzac*, imprimés à Paris en 1657. *in*-12. Cet entretien eſt adreſſé *à M. Chapelain*, & intitulé : *Défenſe contre les accuſateurs de la poëſie.* Balzac dans cet écrit, qui n'a que quatre pages, ne répond qu'à ceux qui auroient voulu bannir la poëſie à cauſe des abus que l'on en fait. On abuſe des choſes les plus innocentes, & l'on ne doit ordinairement faire le procès qu'à ce qui eſt mauvais en ſoi. Voilà ſa theſe ; les preuves qui la confirment ſont en petit nombre, & connues de tout le monde.

Page 66. Je dis que le Bibliothécaire du Verdier auroit pû ſe tromper en mettant en 1544. la premiere édition

de la traduction en vers de l'Art poëtique d'Horace par Jacques Peletier, du Mans. Je n'ai pû découvrir cette édition de 1544. mais il eſt certain que celle de 1545. que je cite & que j'ai lûe, en ſuppoſe une précédente. Sur l'avis qui m'en a été donné, j'ai voulu revoir cette édition, & le titre m'a convaincu qu'elle n'étoit pas la premiere. Ce titre eſt : *l'Art poëtique d'Horace traduit en vers par Jacques Peletier du Mans, reconnu par l'Auteur depuis la premiere impreſſion.* MOINS ET MEILLEUR. *Imprimé à Paris par Michel de Vaſcoſan, au mois d'Août ; avec privilege de la Cour*, 1545. *in*-12. Au *folio verſo* : il eſt dit : *La Cour a permis à Jacques Peletier pouvoir faire imprimer.... l'Art poëtique.... par lui-même revû & corrigé.*

Je profiterai de cette obſervation pour ajoûter quelque choſe touchant cette traduction. Dans l'avis au lecteur Peletier parle en peu de mots de ſon nouveau ſyſtême d'ortographe, d'écrire comme on prononce, & il donne quelques raiſons pour autoriſer ce ſyſtême auquel il étoit affectionné. L'Epître dédicatoire qui ſuit cet avis en proſe, eſt adreſſée *à très-vertueux & noble homme*

Crétof le Pérot, Ecuyer, Sénéchal du Maine. C'eſt une apologie de notre langue & une preſſante exhortation à l'étudier, & à compoſer en cette langue. Il reprend ceux qui la négligent pour ne ſe livrer qu'au Grec & au Latin. Il convient cependant qu'on eſt redevable aux Auteurs qui ont écrit en ces deux langues des anciennes découvertes dans les ſciences & des progrès de celle-ci. On trouve enſuite ce dizain que Peletier adreſſe à ſon livre.

Petit livret qui n'eſt mien qu'à demi,
Te dois-je mettre en vûe ? Pourquoi non ?
De quoi crains-tu l'envieux ennemi,
Lequel ne peut rabaiſſer ton renom ?
C'eſt le vrai point ſi les hommes de nom
Ne ſont de toi & de moi malcontens :
Au fort, je n'ai du tout perdu mon tems,
Car je ſuis sûr que ceux qui te liront,
Poſé qu'en toi ne prengnent paſſetems,
A tout le moins profit y ſentiront.

Page 86. Je me ſuis ſurement trompé en mettant la mort de Jerôme Vida en 1500. Elle n'eſt arrivée que le 27. de Septembre 1566.

Page 102. J'ai parlé de l'*Abregé de l'Art poëtique françois*, par Ronſard. Je ne connoiſſois alors que l'édition par-

ticuliere de 1585. & celle qui fait partie du recueil des ouvrages de l'Auteur. On m'en a fait connoître une autre imprimée en 1565. *in*-8°. à Roüen, chez Jean & Pierre Gaultier, par conſéquent vingt ans avant celle de 1585. Cette édition de 1565. n'a que 15. pages.

Pages 108. *&* 109. Il faut ajouter que celui qui a eu la principale part au *Recueil des piéces fugitives de littérature, &c.* imprimé en 1704. eſt feu M. l'Abbé Tricaut de Belmont, connu par d'autres ouvrages.

Page 115. Il faut corriger le titre des remarques du Pere Vavaſſeur ſur les réfléxions du Pere Rapin, dont je parle en cet endroit. Si le Pere Vavaſſeur avoit mis dans le titre de ſon écrit le nom du Pere Rapin, il n'auroit pu feindre, comme on le dit, qu'il ignoroit celui contre qui il écrivoit; auſſi ne donna-t-il ſa critique que ſous le titre de *Remarques ſur les nouvelles réflexions touchant la poëtique.* Ces remarques parurent, non en 1671. mais en 1675.

Pages 136. *&* 137. Il faut ajouter que les *Réflexions* du Pere du Cerceau, Jeſuite, *ſur la poëſie françoiſe*, ont été

réimprimées pour la quatriéme fois en 1742. à Paris, *in*-12, avec deux autres écrits du même, qui avoient auſſi, comme le premier, paru déja dans quelques volumes du Mercure. J'avois cru que les *Réflexions* méritoient peu la ſeconde & la troiſiéme édition dont elles avoient été honorées. Celui qui a procuré la quatriéme a penſé fort différemment : il fait un grand éloge, de cet écrit, & cet éloge, dit M. l'Abbé des Fontaines, ſied bien à un éditeur. Mais eſt-il fondé ſur le vrai ? Je m'en rapporte à la critique même que M. l'Abbé des Fontaines a faite de ces réflexions dans ſes obſervations ſur les écrits modernes, tome 28. lettre 408. En comparant l'écrit du Jeſuite avec cette critique, je ne crois pas qu'un lecteur judicieux trouve que celle-ci ſoit outrée. Si elle avoit paru avant la mienne, je n'aurois pu mieux faire que de l'adopter.

Pages 246. & ſuivantes, chapitre 7. des écrits ſur la Poëſie paſtorale, l'Eglogue & l'Idyle. J'ai oublié de parler de quelques écrits ſur l'Eglogue : il faut réparer ici cette omiſſion.

Je commence par l'*Avis à Ménage ſur ſon Eglogue intitulée Chriſtine.* Cet

écrit eſt de Gilles Boileau, de l'Académie Françoiſe, frere de M. Boileau Deſpreaux. Il parut pour la premiere fois en 1656. *in*-4°. à Paris. Je ne connois que cette premiere édition, & la quatriéme. Celle-ci eſt dûe à M. de la Monnoye, qui inféra cet écrit dans le tome premier du *Recueil de piéces choiſies tant en proſe qu'en vers*, imprimé en 1714. à Paris ſous le titre de la Haye. *L'avis à Menage*, dit M. de la Monnoye, dans la préface de ſon recueil, eſt une critique railleuſe & piquante, où regne une agréable érudition, jointe à une grande pureté de langage. On y releve d'une maniere un peu cauſtique la liberté que ſe donnoit M. Ménage d'adopter trop fréquemment dans ſes poëſies les penſées & les expreſſions d'autrui. » Voilà en effet tout ce que l'on trouve dans la plus grande partie de ce petit ouvrage. Les réflexions ſur la nature, & les caracteres de l'Eglogue y ſont en petit nombre, & elles ne préſentent rien de plus que ce qu'on lit dans tous les écrits qui ont été compoſés ſur ce genre de poëſie. C'eſt ce qui me l'avoit fait négliger dans le compte que j'ai rendu de nos ouvrages françois ſur la poëſie paſ-

torale. J'avois lû celui-ci autrefois: & la seule idée qui m'en étoit démeurée, c'est qu'il falloit plus le considérer comme une critique de Ménage, que comme un ouvrage didactique sur l'Eglogue. Je l'ai relu de nouveau, & j'en ai encore la même idée. Si j'en parle ici, ce n'est que pour déferer aux avis de quelques amis qui ont desapprouvé mon silence sur cette piéce.

La lettre de François Ogier à M. Lenqueſtz sur la premiere Eglogue de M. de Segrais, & la réponse de celui-ci adressée à M. Huet, contiennent plus de réflexions sur l'Eglogue en général, que l'*Avis à Ménage*. Mais comme ces deux Lettres regardent encore davantage la premiere Eglogue de M. de Segrais, je me reserve à en parler plus au long lorsque je toucherai l'article de cet illustre Poëte. La Lettre de M. Ogier est du 6. Septembre 1655. & la réponse de M. de Segrais est apparemment de la même année. On trouve l'une & l'autre dans l'édition des Eglogues de M. de Segrais, publiée à Paris en 1733. *in*-8°. & dans le *Segraisiana*.

Dans la même édition des Eglogues de M. de Segrais, on voit huit *réfle-*

xions *sur l'Eglogue*, qui m'ont paru dignes d'être lûes. L'Auteur y poſe entr'autres ces principes : Que l'on doit conſidérer trois choſes dans l'Eglogue, ſa matiere ou le ſujet, la forme, & les interlocuteurs : Que la matiere & la forme en conſtituent la nature, & que les interlocuteurs ne ſont, pour ainſi dire, que les inſtrumens dont le Poëte ſe ſert pour exécuter ſon ſujet : Que le but que le Poëte doit ſe propoſer c'eſt de plaire ; & que pour plaire il faut ſouſtraire aux yeux du lecteur tout ce que la campagne peut avoir de groſſier & de déréglé, toutes obſcénités, toutes ruſticités, tout emportement, fureur, violence, &c. Que tout ce qui peut faire le ſujet des entretiens des Bergers, peut ſervir de matiere à la poëſie paſtorale ; qu'ainſi M. de Fontenelle n'a pas dû dire, que la poëſie paſtorale ne doit rouler que ſur l'amour, & que c'eſt une erreur, du Pere Rapin, de penſer que la poëſie paſtorale ne doit parler que de ce qui regarde la campagne, c'eſt-à-dire, de choſes peu conſidérables, comme ſont les affaires des Bergers. Notre Auteur croit que ſi l'on réduit ceux-ci à ne chanter que des bagatelles ; à ne parler que d'amour, de fleurs,

de moutons, & d'autres choſes ſemblables, c'eſt que nos préjugés ſont toujours la regle de nos déciſions, & que nous jugeons du tems paſſé par le tems préſent. Il fait voir la différence que l'on doit admettre entre ces tems ; ce qui le porte à diſtinguer deux ſortes de Bergers, les uns polis, ſpirituels, tels que les Princes que l'on traveſtit, tels qu'étoient les Bergers des premiers tems ; les autres, gens du commun, gens ordinaires, dont le langage doit être par conſéquent différent de celui des premiers. Mais on verra mieux ſur cela la penſée de l'Auteur en liſant ſes réflexions mêmes.

Je ne ferai preſque qu'indiquer non plus le *Diſcours ſur l'Eglogue* par M. Richer, imprimé dans un recueil de ſes poëſies, à la ſuite de ſa traduction des Epîtres choiſies d'Ovide, à Paris, 1723. *in*-12. Ce diſcours eſt fort ſuccinct, & je le trouverois même aſſez mal intitulé. M. Richer y dit à peine quelques mots de l'origine de l'Eglogue & de ſes caracteres. Il rapporte des exemples de quelques défauts qu'il a cru appercevoir dans les Eglogues de Théocrite, de Virgile, de Racan, de Segrais, & de quelques autres ; après quoi

il

il discourt sur les anciens & les modernes: Et voilà ce qui occupe plus de la moitié de ce petit écrit, où le but de M. Richer, comme il le dit lui-même, est de prouver qu'on ne doit point avoir pour les anciens un respect si aveugle, qu'il nous ferme les yeux sur leurs négligences, ni aussi un mépris qui nous fasse éviter leurs tours & leurs pensées comme un écueil. Il fait sur cela de bonnes réflexions.

Page 255. Dans l'idée que j'ai donnée du Discours de M. de Fontenelle sur la poësie pastorale; j'ai dit que ce celébre Ecrivain blâmoit Théocrite d'avoir donné trop de délicatesse à ses Bergers; j'aurois dû ajouter, qu'il le blâme encore plus de leur avoir donné trop de grossiéreté.

Page 273. *chapitre* VIII. *des écrits sur l'Elégie.* Il faut ajouter aux écrits dont il est fait mention dans ce chapitre, *le Caractere élégiaque*, par Jules Pilet de la Mesnardiere, imprimé à Paris, chez la veuve de Jean Camuset, *in*-4°. 1640. Ce livre n'est point à mépriser.

Sur la Satyre, qui fait la matiere du chapitre x. j'ai oublié deux écrits. Le premier est le *Discours sur les Satyres*,

par M. de la Valterie, imprimé en 1680. à la fin du ſecond volume de ſa traduction des Satyres de Perſe & de Juvénal. Ce diſcours n'a que cinq pages. Scaliger définit ainſi la Satyre : Un Poëme libre, dont l'air a quelque choſe de celui des Compagnons de Bacchus : un Poëme où il n'y a point d'ordre qui eſt un renverſement de toutes choſes, & qui eſt parfait lorſqu'il y a beaucoup des traits piquants & une continuelle médiſance. M. de la Valterie combat cette définition & cette idée de la Satyre, principalement par l'analyſe des Satyres de Juvénal, qui montrent qu'il y a un art véritable de compoſer des Satyres, & que les anciens ont ſuivi de certaines regles qu'il eſt difficile d'imiter, mais aiſé de remarquer dans leurs ouvrages. Du reſte ce diſcours ne dit rien de nouveau.

Je préférerois la *Lettre* de l'Abbé Cotin *à M. Tuffier, Maître des Comptes à Paris, ſur la Satyre, & principalement ſur le Madrigal.* Elle fait partie du tome ſecond des Oeuvres de l'Auteur, depuis la page 451. juſqu'à la page 471. Cotin commence par réprouver la liberté que ſe donnent les Poë-

tes de nommer les vicieux dans la Satyre, & il ſoutient qu'on n'y doit attaquer que le vice & le ridicule, ſans écrire ni déſigner le nom de ceux qui en ſont atteints. Il avoit un intérêt particulier à établir cette maxime & à la faire valoir, mais il n'a pas été ſervi à ſon goût. Il confond preſque l'Epigramme avec le Madrigal, qu'il croit être un petit Poëme ſuſceptible de ſaillies & d'un bon mot. Il y a quelques recherches aſſez bonnes dans cette Lettre. Bien des gens penſent qu'à regarder de près l'Abbé Cottin, il n'étoit pas un Ecrivain auſſi mépriſable que M. Deſpreaux a voulu le faire croire.

La Réponſe à la Lettre d'une perſonne de condition, &c. dont je parle à la fin du même chapitre, pag. 308. n'eſt point de M. le Maiſtre de Sacy, mais de M. Arnauld, Docteur de Sorbonne: cela eſt prouvé par les Lettres de ce Docteur.

Entre les écrits ſur l'Epigramme, qui ſont l'objet du chapitre onziéme, j'en ai oublié un de l'Abbé de Marolles, que je ne connoiſſois point encore. C'eſt le *Traité de l'Epigramme*, imprimé à la tête de ſa traduction de Mar-

Marot, imprimée en 1698. avec la traduction de la Dissertation de M. Nicole qui fait partie de ce recueil. M. de Barante entreprit cet ouvrage par le conseil de M. du Bois, de l'Hôtel de Guise, dont il étoit connu & ami. L'Auteur le présenta à Madame la Présidente de Crevecœur, fille de M. le Chancelier Boucherat, pour obtenir le privilége, & il y mit son nom tel qu'il est rapporté. La Dame qui honoroit M. de Barante de sa protection, se chargea d'obtenir le privilége, à condition que dans le recueil d'Epigrammes qui suivoit la Dissertation traduite, il ne s'en trouveroit point qui pussent offenser les bonnes mœurs. Peu de tems après, M. de Barante fut obligé de revenir en Auvergne, & pendant ce tems, le privilége fut expédié, & l'ouvrage fut imprimé à son insçû. Voilà au vrai l'histoire de ce recueil.

En parlant des écrits sur la poësie burlesque, *dans le chapitre* XIII. j'ai fait remarquer contre une note de la derniere édition de la *Bibliothéque choisie* de M. Colomiez, que c'étoit M. de Balzac, & non le Pere Pétau, qui avoit engagé le Pere Vavasseur à écrire sur ce sujet. La preuve que j'en ai

donné sans replique : mais je pouvois en tirer une autre aussi forte du trente-huitiéme Entretien de Balzac, sur-tout de la Lettre françoise & de la note latine qui accompagnent cet Entretien. Dans la Lettre françoise Balzac dit au Pere Vavasseur : « Cette matiere du burlesque méritoit de tomber entre vos mains ; pour sa derniere perfection, elle n'auroit besoin que de deux ou trois journées de votre critique, &c. » Cette lettre est du 20. Février 1653. & le Pere Petau étoit mort l'onziéme de Décembre 1652. Dans la note latine il est dit encore plus expressément que ce fut à la priere de Balzac que le Pere Vavasseur écrivit sur le burlesque. A l'égard de l'Entretien trente-huitiéme de Balzac, il roule sur la même matiere, & le burlesque y est assez maltraité.

Page 400 *au chapitre* XVI. *des écrits sur la versification*, j'ai parlé de *l'Ecole des Muses* par François Colletet : mais outre l'édition de 1656. que je cite, & une autre qui est indiquée dans le Catalogue à la fin du quatriéme volume, j'en ai vu depuis une troisiéme faite en 1664. dont le titre est : *Le Parnasse françois, ou l'Ecole des Muses, dans*

laquelle ſont enſeignées toutes les regles qui concernent la poëſie françoiſe : à Paris, *in*-12. C'eſt par erreur que dans le Catalogue on a mis le nom de Guillaume Colletet, au lieu de celui de François, ainſi qu'on le lit page 400. du troiſiéme volume. L'édition de 1664. ne déſigne aucun Auteur.

Additions & corrections pour le tome quatriéme.

LE tome quatriéme demande auſſi quelques corrections & additions : voici du moins les plus conſidérables.

Dès le premier chapitre, j'ai oublié une traduction de Muſée, en proſe, imprimée en 1681. à Paris, *in*-12. & intitulée : *Les Amours de Leandre & d'Hero.* Le nom du Traducteur ne m'eſt point connu. On dit dans l'avertiſſement « que l'on a jugé que cette » traduction françoiſe du Poëme qu'on » attribue à Muſée ou Homere, ſeroit lûe » avec d'autant plus de plaiſir, qu'elle eſt fidéle. » Mais l'on ajoute enſuite « que ſi l'on n'a pas traduit mot » pour mot, l'on a tâché de rendre par-

» faitement bien le ſens, d'éclaircir & » de porter les penſées de l'Auteur auſ- » ſi loin qu'elles pouvoient aller, & » d'accommoder aſſez au tems cette » hiſtoire écrite il y a plus de deux mil- » le ans. » Ce correctif étoit néceſſaire : car il eſt certain que cette traduction eſt fort libre, & qu'elle ſent moins l'antiquité que la galanterie moderne. Il eſt ſur-tout un peu ſingulier de voir inſérer des vers de Boileau dans un ouvrage que l'on donne pour la traduction d'un Poëme écrit il y a plus de deux mille ans.

Dans le même chapitre, pages 17. & 29. j'ai averti que Jean Albert Fabricius n'avoit point cité la traduction d'Homere par Jamyn, ni l'édition de 1681. de la traduction du même Poëte par M. de la Valterie. Il eſt vrai que Fabricius a oublié Jamyn dans la premiere édition de ſa Bibliothéque Grecque, qui eſt celle que je poſſede; mais il a réparé cette omiſſion dans ſa ſeconde édition. Pour la traduction de M. de la Valterie, imprimée en 1681. elle eſt citée dans les deux éditions de Fabricius. Dans la même page 29. une lettre miſe pour une autre, ligne 21. fait demander avec raiſon quelle faute

j'ai prétendu reprocher à M. Bernard & à Jean Albert Fabricius. J'ai dit que ces deux habiles critiques ont nommé le Traducteur d'Homere dont il s'agit *M. de la Vallerie*, & l'Imprimeur a mis *M. de la Valterie*, ce qui n'auroit point été une faute, puiſque c'eſt ainſi que ſe nommoit ce Traducteur.

Page 24. J'ai eu raiſon de conjecturer que l'édition de 1627. de la traduction de l'Iliade, par du Souhait, n'étoit pas la premiere édition de cette mauvaiſe verſion. Il y en avoit eu une en effet en 1614. *in* 8°. Fabricius, page 300. de ſa Bibliothéque Grecque, en cite une troiſiéme en 1640. Je ne la connois point.

Sans ſortir du même chapitre, voici quelques corrections & additions ſur les traductions de la *Batrachomiomachie* d'Homere. Il y a, par exemple, contradiction entre ce qui eſt dit page 43. & la maniere dont on s'eſt exprimé page 45. au ſujet de la traduction de Guillaume Royhier. Là on dit que cette traduction eſt en vers, ici on la donne comme étant en proſe, & imprimée en 1650. & en 1654. Cette traduction fut imprimée en 1554. à Lyon, chez Jean Temporal *in*-4°. ſelon la *Bi-*

bliothéque des Auteurs de Bourgogne. Mais l'on ne dit point dans cette Bibliothéque ſi elle eſt en vers ou en proſe. La Croix du Maine & du Verdier diſent qu'elle eſt en vers. L'édition de 1550. citée par Fabricius, eſt revoquée en doute dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, où l'on dit que Guillaume Royhier étoit Docteur en Droit Civil & Canon, Conſeiller du Roi, Avocat au Parlement de Bourgogne dès 1555. Qu'il fut pluſieurs fois fait Maire de Dijon, & qu'il mourut vers 1603. dans un âge avancé, puiſqu'il étoit né à Dijon en 1529.

La traduction en vers du même ouvrage d'Homere, par M. Boivin, imprimée en 1717. eſt *in*-8°. & non *in*-4°. Elle avoit déja paru en 1715. (& non depuis 1717.) dans la premiere partie du *Nouveau choix de piéces de poëſie*, imprimé en 2. volumes *in*-12. On prétend que ce recueil, dont j'aurai occaſion de parler ailleurs, eſt dû aux ſoins de M. Bruzen de la Martiniere. Mais un homme d'eſprit qui m'a dit avoir connu l'Editeur de ce recueil, prétend que M. de la Martiniere n'y a eu aucune part. La traduction de M. Boivin a été réimprimée une troiſiéme

fois en 1738. à Anvers chez Michel Bonnefoy (ou plûtôt à Roüen) dans un autre recueil qui a pour titre; *Fables choiſies de M. de la Fontaine, traduites en vers latins, & autres piéces de poëſie latines & françoiſes.* L'Editeur de ce recueil, & l'Auteur de la préface, eſt M. l'Abbé Saas, alors chargé du ſoin de la Bibliothéque de l'Egliſe de Roüen, aujourd'hui Curé de Saint Jacques près de la même Ville, & Aſſocié de l'Académie des Sciences & Belles Lettres de Roüen.

Quoique je me ſois efforcé de parler en écrivain impartial dans le compte que j'ai rendu des écrits que la diſpute ſur Homere a enfantés au commencement de ce ſiécle, quelques perſonnes dont je reſpecte le mérite, ont cru que je n'avois pas pris aſſez fortement la défenſe de Madame Dacier, & que j'avois marqué trop d'inclination pour les réflexions de M. de la Motte ſur la critique. On a cru même voir que je loüois plus volontiers les écrits des partiſans des modernes que ceux des partiſans des anciens. Ce jugement m'a un peu ſurpris; mais comme je ne le crois pas fondé, l'on me diſpenſera de m'expliquer davantage ſur ce point.

J'adopte volontiers dans toute son étendue le jugement qu'un anonyme a porté de cette dispute, ou au moins des deux principaux contendans, dans ces quatre vers qui furent trouvés le 10. Janvier 1717. écrits avec du charbon en gros caracteres sur la porte du cabinet de l'Académie Françoise.

La Motte & la Dacier avec un zele égal
Se battent pour Homere, & n'y gagneront rien :
L'une l'entend trop bien pour en dire du mal,
L'autre l'entend trop mal pour en dire du bien.

Ces quatre vers sont, comme on le voit, une parodie de ceux de Pierre Corneille.

Qu'on parle bien ou mal du fameux Cardinal, &c.

A l'égard des écrits qui ont été si multipliés dans cette dispute, quelque recherche que j'en aye faite alors, deux me sont échappés, le *Parallele burlesque, ou Dissertation, ou Discours qu'on nommera comme on voudra, sur Homere & Rabelais :* & le *Parallele du bouclier d'Achille dans l'Iliade d'Homere & dans l'Iliade de M. de la Motte, par lequel chacun jugera de ces deux Auteurs selon qu'il sera plus ou moins prévenu*

ou pour les anciens, ou pour les modernes. Ces deux écrits, plus comiques que sérieux, sur-tout le premier, qui est aussi beaucoup plus étendu, sont de M. Riviere du Frény, & ont été réimprimés en 1731. dans le tome cinquiéme de ses Oeuvres. Ils avoient déja paru dans le Mercure auquel M. du Frény a travaillé plusieurs années.

Page 145. en parlant de la traduction d'Hésiode par Richard le Blanc, au lieu de ces mots, *il crut faire sa cour au Duc leur pere* en la lui dédiant, il faut lire, *il crut faire sa cour au Duc de Guise*, &c. Ce n'étoit point de l'éducation des enfans de ce Duc dont le Blanc étoit chargé, & M. de Morainville dont il élevoit les fils, n'étoit qu'Officier de ce Duc.

Page 184. *& suiv.* J'ai abrégé ce que le Pere Brumoy dit de la Phedre de M. Racine, dans son Théâtre des Grecs, & souvent je me suis contenté de copier les paroles mêmes de ce sçavant Jesuite. Mais M. Racine le fils, si connu par ses deux Poëmes sur la Grace & sur la Religion, m'a fait remarquer que le Pere Brumoy s'étoit trompé en prétendant que Phedre, dans M. Racine, étoit forcée de céder à sa passion. En

effet, lorſqu'on lit cette Tragédie avec attention, il eſt facile de s'appercevoir que jamais M. Racine ne dit que Phedre fut *forcée* de céder à ſa paſſion, mais ſeulement d'en faire l'aveu, ce qui eſt bien différent. Phedre le dit à Hippolyte :

Cet aveu ſi honteux le crois-tu volontaire?

C'eſt ſa paſſion qui l'emporte, les Dieux ne la néceſſitent point. Elle dit elle-même :

Ces Dieux qui ſe ſont fait une gloire cruelle
De ſeduire le cœur d'une foible mortelle.

Seduire n'eſt pas *néceſſiter*. Phedre ne dit jamais qu'elle ſoit forcée au crime ; & quand elle chaſſe Oenone, c'eſt Oenone qu'elle regarde comme la cauſe de ſon malheur. Il paroît d'ailleurs que le Pere Brumoy ne s'eſt pas exprimé avec aſſez d'exactitude ſur le ſyſtême de la fatalité. Quand les Payens raiſonnoient en Philoſophes ſur cette queſtion, ils donnoient tout, ou preſque tout à la liberté. Mais dans la paſſion ils avoient un autre langage : c'étoient les *Dieux* qui les entraînoient. Ils le

disoient pour s'excuser. M. Racine a imité ce langage. Il fait dire à Phedre que la colere de Venus a allumé en elle une passion ; mais jamais il ne lui fait dire que les Dieux la contraignoient de céder à cette passion, puisqu'au contraire elle se reconnoît toujours si coupable & si déchirée de remords. Jamais M. Racine n'a eu intention de peindre dans cette piéce une force nécessitante.

Pages 207. *&* 208. Il faut ajouter que les fragmens qui nous restent de la traduction du Plutus d'Aristophane par Ronsard, ont été imprimés dès 1617. à Paris chez Nicolas Buon *in*-12. dans le *Recueil des Sonnets, Odes, Hymnes, Elégies & autres piéces retranchées des éditions précédentes des Oeuvres de P. de Ronsard Gentilhomme Vandomois.*

Page 232. Ajoutez que le Roman où Mademoiselle de Scudéri fait Anacréon & Sapho contemporains, est le Grand Cyrus. Bayle cite ce Roman dans l'article curieux qu'il donne de Sapho dans son Dictionaire. Dans le même article, dont j'aurois pû faire plus d'usage, le critique prétend que *quoique les âges d'Anacréon & de Sapho ne s'accordent pas assez pour un commer-*

te de galanterie, cependant l'on ne doit pas mettre entre eux l'intervalle de cent ou ſix vingt ans que Mademoiſelle le Fevre y a mis. Renvoyons pour les preuves à l'article même de Bayle.

Page 243. Je n'ai pas bien compté le nombre des Odes que l'Abbé Regnier des Marais a traduites ou imitées d'Anacréon: il en faut mettre dix-huit au lieu de quatorze, au moins dans la nouvelle édition des poëſies de cet Abbé, donnée en 1730. à Paris *in*-12. L'imitation d'une Ode de Sapho ſuit ces dix-huit Odes. Dans le même article, *page* 238. il faut ajouter que l'Auteur des *Nouvelles poëſies amoureuſes, &c.* eſt le ſieur du Four, Medécin, dont j'ai eu pluſieurs fois lieu de parler dans les cinquiéme & ſixiéme volumes de cette Bibliothéque. Le recueil de du Four avoit été imprimé dès 1660. *in*-12. à Paris ſous ce titre: *Les Odes amoureuſes, charmantes & Bacchiques des Poëtes Grecs, Anacréon, Sapho & Théocrite, & autres galanteries de divers Auteurs en proſe & en vers.* Comme je n'ai point vû cette édition, je n'ai pû la comparer avec celle dont j'ai parlé.

Dans le chapitre VIII. des traduc-

tions des Poëtes Bucoliques Grecs, on peut ajouter une Idille imitée de Bion en vers françois par Urbain Chevreau, dans ſes œuvres mêlées, à la Haye 1717. *in*-12.

Page 312. J'ai dit que la garde des livres du cabinet du Louvre, avoit été réünie à l'Académie des Inſcriptions & Belles lettres : je me ſuis trompé, elle a été réünie à la Bibliothéque du Roi.

Pages 313. *&* 314. Méléagre qui vivoit ſous Seleucus VI. dernier Roi de Syrie, liſez dernier Roi de Syrie de ce nom : car il y a eu depuis pluſieurs Rois de Syrie, dont Antiochus XIII. eſt le vingt-ſeptiéme & dernier.

Page 325. Il faut mettre la mort de Pierre de Fermat en 1665. & non en 1655. Dans le même chapitre, *p.* 327. il faut ajouter que Pierre de Marcaſſus a traduit en proſe les deux premiers livres des Dionyſiaques de Nonnus. Cette traduction a été donnée depuis celle de Boitet, à Paris en 1631. *in*-4°, ſous ce titre *les Dionyſiaques ou le parfait Heros.*

Entre les traductions de Plaute dont je fais mention dans l'avant dernier chapitre du tome IV. j'ai oublié celle de la Comédie intitulée *Moſtellaria*, que l'on

doit au Préſident Nicole. Elle eſt en vers, & on la trouve à la ſuite des œuvres de Nicole de l'édition de 1657. *in-12.* Je ne ſais pourquoi elle n'a point été miſe dans l'édition des mêmes œuvres en deux volumes. Cette traduction porte en tête la date de 1656. Elle n'eſt point fidéle, mais les vers n'en ſont pas mauvais : elle eſt dédiée à Madame de Bonnelle ; & l'Epître dédicatoire eſt ſignée, Nicole.

Page 398. Je dis qu'Antoine Verard, fameux Imprimeur de Paris, ne paroît pas avoir paſſé le regne de Loüis XII. Je me ſuis trompé. Loüis XII. mourut en 1514. & il eſt certain que Verard donna depuis *la Bible hiſtoriée par Guyars des Moulins à Paris* 1517. 2. *vol. in-folio.* Je remarquerai à cette occaſion que Verard a exercé l'Imprimerie ſous quatre Rois, Loüis XI. Charles VIII. Loüis XII. & François I. On voit deux livres imprimés par lui dès 1480. Ce que la Caille dit de ce célébre Imprimeur n'eſt point exact.

TABLE
DES NOMS DES AUTEURS, dont il eſt parlé dans les cinquiéme & ſixiéme Tomes de cet Ouvrage.

A.

ADAM, (*Jean*) *tome 6. page* 345. 346.
Æneas Sylvius, *t. 6. p. 3.*
Alciat, (*André*) *t. 5 p. 3.*
Amboiſe, (*Michel d'*) *t. 5. p. 424. & ſuiv. t. 6. p. 28. 94. 160. & ſuiv.*
Aneau (*Barthelemi*) *t. 6. p. 22. 29. 30.*
Archimbaud, (*François*) *t. 6. p. 184. t. 6. p. 315.*
Argone (*Dom Noël*) *t. 5. p. 2. 259. 335.*
Arnauld d'Andilly, (*Robert*) *t. 5. p. 169.*
Aroüet de Voltaire, (*François-Marie,*) *t. 5. p. 279.*
Aſcenſius, (*Joſſe Badius*) *t. 5. p. 286. & ſuiv.*
Aſſoucy, (*Charles Coypeau d'*) *t. 6. p. 98. & ſuiv. 323.*
Aſtruc, (*Jean*) *t. 6. p. 326. & 339.*
Aubert, (*Guillaume*) *t. 5. p. 77.*
Aubert (*Pierre*) *t. 5. p. 257.*
Avenelles, (*Albin des*) *t. 6. p. 3. & ſuiv.*
Aulteitz, (*Guillaume des*) *t. 5. p. 12.*

B.

BACHET, (*Guillaume*) *t. 5. p. 433. & ſuiv.*
Baïf, (*Lazare de*) *t. 6. p. 28. 124.*
Baillet, (*Adrien*) *t. 5. p. 3. 33. 76. 104. 139. 278. t. 6. p. 179. 248. 250. 303. 315.*

Bannier, (*Antoine*) *t. 6. p. 20. & suiv. 45. & suiv. 49. & suiv.*
Barciet, (*N.*) *t. 5. p. 150.*
Baron, (*Michel Boyron, dit*) *t. 5. p. 327.*
Barre, (*Loüis-François-Joſeph de la*) *t. 6. p. 293. & suiv.*
Barre de Beaumarchais, (*Antoine de la*) *t. 6. p. 47. 48. 53. 54.*
Barrin, (*Jean*) *t. 5. p. 440. & suiv. 448. 450. & suiv.*
Barthius, (*Gaſpard*) *t. 5. p. 33.*
Bas du Coudray, (*N. le*) *t. 5. p. 110. & suiv.*
Baudoüin, (*Benoit*) *t. 6. p. 201.*
Bayle, (*Pierre*) *t. 5. p. 294. t. 6. p. 1. 69.*
Belet, (*N.*) *t. 6. p. 302.*
Bellay, (*Joachim du*) *t. 5. p. 72. & suiv. 76. 212. 314. 421. t. 6. p. 264.*
Bellefleur, (*N. de*) *t. 5. p. 430. & suiv. 448.*
Bellegarde, (*Jean-Baptiſte Morvan de*) *t. 5. p. 176. 356. 438. t. 6. p. 45. 48.*
Bellenger, (*François*) *t. 5. p. 180.*
Benevent, (*Jerôme de*) *t. 6. p. 317.*
Benſerade, (*Iſaac de*) *t. 6. p. 57. & suiv. 60.*
Bentley, (*Richard*) *t. 5. p 378. 381.*
Bergier, (*Nicolas*) *t. 6. p. 260. 261.*
Bernard, (*Jacques*) *t. 5. p. 360. 374.*
Bertaut, (*Jean*) *t. 5. p. 86. & suiv.*
Bez, (*Ferrand de*) *t. 5. p. 72.*
Bienvenu, (*N.*) *t. 5. p. 337. 338.*
Bimard, Baron de la Baſtie, (*Joſeph de*) *t. 5. p. 277. 278.*
Binard, (*Jean*) *t. 6. p. 68. 69.*
Blainville, (*N. de*) *t. 6. p. 8. 13.*
Blanc, (*Richard le*) *t. 5. p. 53. & suiv. 209. t. 6. p. 94.*
Blondel, (*François*) *t. 5. p. 297.*

Bochart, (*Samuel*) *t. 5. p. 264. & ſuiv.*
Boileau, (*Gilles*) *t. 5. p. 113. & ſuiv.*
Boileau Deſpreaux, (*Nicolas*) *t. 5. p. 22. 243. t. 6. p. 99. 136. 137. 159. 186.*
Boillot (*Henri*) *t. 6. p. 95.*
Boiſpreaux, (*N. du Jardin de*) *t. 6. p. 234. & ſuiv.*
Boiſſy, (*Loüis de*) *t. 5. p. 184.*
Boivin, (*Jean*) *t. 5. p. 402.*
Bouhier, (*Jean*) *t. 5. p. 34. & ſuiv. 114. 115. 232. 443. t. 6. p. 75. 76. 135. 136. 240. & ſuiv.*
Bourgeois, (*N.*) *t. 5. p. 201.*
Bourlé, (*Jacques*) *t. 5. p. 8.*
Brébeuf, (*Guillaume de*) *t. 5. p. 148. t. 6. p. 190. & ſuiv.*
Breugiere de Barante, (*Claude Ignace*) *t. 5. préf. t. 6. p. 214. 216. & ſuiv.*
Brie, (*N. de*) *t. 5. p. 319. & ſuiv.*
Briſſet, (*Rolland*) *t. 6. p. 200.*
Broſſe, (*N. de la*) *t. 5. p. 428.*
Brumoy, (*Pierre*) *t. 5. p. 393. t. 6. p. 96. 197.*
Brume, (*Jean de la*) *t. 6. p. 128.*
Bruys, (*François*) *t. 5. p. 406.*
Bruzen de la Martiniere, (*Auguſtin*) *t. 5. p. 329. & ſuiv.*
Buffier, (*Claude*) *t. 6. p. 194.*
Burette, (*Pierre Jean*) *t. 5. p. 392.*

C.

CAlvy de la Fontaine, (*François*) *t. 6. p. 94.*
Canterus, (*Guillaume*) *t. 6. p. 85.*
Caſtellan, (*l'Abbé de*) *t. 6. p. 280. & ſuiv.*
Catrou, (*François*) *t. 5. p. 77. & ſuiv. 260. & ſuiv.*
Ceillier, (*Dom Remy*) *t. 6. p. 353.*

Cerceau, (*Jean Antoine du*) *t. 5. p.* 305. *&* 292.
Chaillou, (*Michel*) *t. 6. p.* 314. 315.
Challine, (*Denys*) *t. 6. p.* 168. 169.
Chalvet, (*Mathieu*) *t. 6. p.* 207.
Chapelle, (*Jean de la*) *t. 5. p.* 28. *& ſuiv. t. 6. p.* 110. *& ſuiv.*
Charpentier, (*François*) *t. 6. p.* 214. 227.
Chaſſain, (*Loüis*) *t. 6. p.* 348. 349.
Chaſtellet, (*Jean du*) *t. 5. p.* 7.
Chaulieu, (*Guillaume Amfrye de*) *t. 5. p.* 30. *t. 6. p.* 59.
Cheſne, (*André du*) *t. 6. p.* 33. 145. 162. *& ſ.*
Chevalier d'Agneau, ou d'Agneaux, (*Robert & Antoine le*) *t. 5. p.* 77. *& ſuiv.* 212. 222. 313. *& ſuiv.*
Chevreau, (*Urbain*) *t. 5. p.* 333. 402.
Clerc, (*Jean le*) *t. 5. p.* 228. 232. 233.
Coëffeteau, (*Guillaume*) *t. 5. p.* 8.
Colin, (*Jacques*) *t. 5. p.* 398. *t. 6. p.* 26. 27.
Colin, (*D. Ambroiſe*) *t. 5. p.* 422. *t. 6. p.* 353.
Colletet, (*Guillaume*) *t. 5. p.* 8. 9. 10. 32. 44. 314. 428. *t. 6.* 278.
Colleret, (*François*) *t. 6. p.* 148. 174. 175.
Cordier, (*Mathurin*) *t. 5. p.* 8. 9.
Corneille, (*Pierre*) *t. 6. p.* 252. 253. 346. 347.
Corneille, (*Thomas*) *t. 5. p.* 333. 439. 453. *t. 6. p.* 42. 43.
Coſtar, (*Pierre*) *t. 5. p.* 33. *t. 6. p.* 264. 285. *& ſuiv.*
Coſte, (*Pierre*) *t. 5. p.* 359. *& ſuiv.* 402.
Cotel, (*Antoine de*) *t. 6. p.* 94.
Cottereau, (*Claude*) *t. 6. p.* 144.
Court, (*Loüis de*) *t. 6. p.* 206.
Courtin, (*Jacques de*) *t. 6. p.* 337. 338.
Couſtures, (*Jacques Parrain, Baron de*) *t. 5. p.* 19. *& ſuiv.*

Couture, (*Jean-Baptiſte*) *t.* 5. *p.* 402. *t.* 6. *p.* 63.
Crinitus, (*Pierre*) *t.* 5. *p.* 289. *t.* 6. *p.* 324.
Croix du Maine, (*François Grude de la*) *t.* 5. *p.* 43. 44. 55. 57. 71. 156. 303. 417. *t.* 6. *p.* 28. 137. 199. 330.

D

Dacier, (*André*) *t.* 5. *p.* 302. 365. *& ſuiv. t.* 6. *p.* 107.
Deimier, (*Pierre de*) *t.* 5. *p.* 426. 427.
Desfontaines, (*Pierre-François Guyot*) *t.* 5. *p.* 24. 193. *& ſuiv.* 216. 266. 290. *t.* 6. *p.* 298. 300.
Deffrans, (*Chriſtophe*) *t.* 6. *p.* 32. 33.
Denyſe, (*Louis-Tranquille*) *t.* 6. *p.* 126. 131. *& ſuiv.*
Deſgroüais, (*Jean*) *t.* 5. *p.* 203. *& ſuiv.*
Deſmarets, (*Roland*) *t.* 5. *p.* 13.
Deſmarets de Saint Sorlin, (*Jean*) *t.* 5. *p.* 90. *& ſuiv.* 248. *& ſuiv.*
Deſportes, (*Philippe*) *t.* 5. *p.* 314. 428.
Deſvignoles, (*Alphonſe des*) *t.* 5. *p.* 196. 290.
Digne, (*Nicolas le*) *t.* 6. *p.* 199. 200.
Divry, (*Jean,*) *t.* 5. *p.* 51.
Douëſpe de Saint Ouën, (*Loüis de la*) *t.* 5. *p.* 134.
Drouet de Maupertuy, (*Jean-Baptiſte*) *t.* 6. *p.* 351.
Durand, (*Guillaume*) *t.* 6. *p.* 139. *& ſuiv.*

E

Esquieu, (*N.*) *t.* 6. *p.* 207.

F

Fabre, (*Jean Claude*) *t.* 5. *p.* 18. 187. *& ſuiv.* 212. 265. 285. *t.* 6. *p.* 132. 133.
Fabricius, (*Jean Albert*) *t.* 5. *p.* 3. 19. *t.* 6. *p.* 132. 224.
Falconia Proba, *t.* 6. *p.* 354.

Fare, (*Marquis de la*) *Charles Auguſte. t. 5. p. 305. t. 6. p. 107.*
Fauchet, (*Claude*) *t. 5. p. 7.*
Fevre de la Boderie, (*Guy*) *t. 6. p. 342. & ſuiv. 350. 351. & ſuiv. 325. & ſuiv.*
Fevre, (*Tanneguy le*) *t. 6. p. 129. 130.*
Fontaine, (*Charles*) *t. 5. p. 43. 44. 417. & ſuiv. t. 6. p. 11. 12. 251. 310. 311.*
Fontaine, (*Jean de la*) *t. 6. p. 45.*
Fontanini, (*Juſte*) *t. 6. p. 354. 355.*
Foſſe, (*Antoine de la*) *t. 5. p. 293. 305.*
Foulon, (*Abel*) *t. 6. p. 137. 138.*
Four, (*N. du*) *t. 5. p. 31. 32. t. 6. p. 96. 101. 132. 283. 305.*
Fourmont, (*Etienne*) *t. 5. p. 402.*
Fraguier, (*Claude*) *t. 5. p. 240. 241.*
Franc (*Jean Jacques le*) *t. 5. p. 135. t. 6. p. 76. 77.*
Fraſlen, (*Claude*) *t. 6. p. 353.*
Fréron, (*N.*) *t. 5. p. 25.*
Freſneuſe, (*N. de*) *t. 5. p. 107. & ſuiv. 284. 285.*
Furetiere, (*Antoine*) *t. 5. p. 145. 146. 315.*

G

Gaffarel, (*Jacques*) *t. 5. p. 275.*
Galaup de Chaſteüil, (*François*) *t. 6. p. 248. 252.*
Garnier, (*Robert*) *t. 6. p. 209.*
Gaſſendi, (*Pierre*) *t. 5. p. 14. 15.*
Gédoyn, (*Nicolas*) *t. 5. p. 297. & ſ. 409. 410.*
Géfrier; (*N.*) *t. 6. p. 147. & ſuiv.*
Gendre, (*N. le*) *t. 5. p. 30. 31.*
Gervais de Tyllebery, *t. 5. p. 292.*
Gibert, (*N.*) *t. 5. p. 203.*
Giſanius, (*Obertus*) *t. 5. p. 16.*
Gillet de Moyvre. (*Jean-Baptiſte*) *t. 6. p. 123. & ſuiv. 124. 125.*

Girac, (*Paul Thomas, sieur de*) *t. 5. p.* 402.
Gobillon, (*Nicolas*) *t. 6. p.* 351.
Godart de Beauchamps, (*Pierre François*) *t. 6. p.* 187.
Godeau, (*Antoine*) *t. 6. p.* 356. 357.
Gournay, (*Marie le Jars de*) *t. 5. p.* 81. 82. 84. *& suiv.* 314.
Granet, (*François*) *t. 5. p.* 333.
Greſſet, (*Jean-Baptiſte Loüis*) *t. 5. p.* 132. 133.
Grimareſt, (*Jean Leonor le Gallois de*) *t. 5. p.* 24.
Griffel, (*Hercule*) *t. 6. p.* 167. 265.
Groſnet, (*Pierre*) *t. 5. p.* 5. 6. 8. 415. *t. 6. p.* 197.
Guéret, (*Gabriel*) *t. 5. p.* 143. 326. *t. 6 p.* 179. 190. 266.
Guyot, (*Thomas*) *t. 5. p.* 173. 174.

H

HABERT, (*François*) *t. 5. p.* 6. 7. 72. 305. *& ſuiv.* 312. 447. *t. 6. p.* 22. 30. 31.
Hamel, (*Guillaume du*) *t. 5. p.* 148. *t. 6. p.* 184. *& ſuiv.* 191.
Hardouin, (*Jean*) *t. 5. p.* 273. 274.
Harlay, (*Achille de*) *t. 6. p.* 178.
Hedelin, (*Claude*) *t. 5. p.* 428.
Heliſenne de Crenne, *t. 5. p.* 156.
Héritier de Villandon, (*Marie Jeanne l'*) *t. 5. p.* 444. *& ſuiv.*
Heſnault, (*Jean de*) *t. 5. p.* 22. 23. *t. 6. p.* 77. 205.
Hoſſchius, (*Sidronius*) *t. 5. p.* 418.
Hüet, (*Pierre Daniel*) *t. 5. p.* 266. *& ſuiv.* 410. 411. *t. 6. p.* 229. 231.

J

JARDIN, (*Thomas*) *t. 6. p.* 361.
Jardin de Boiſpreaux, (*N. du*) *t. 6. p.* 234. *& ſuiv.*

Joannis, (*N.*) *t.* 5. *p.* 288. 289.
Joly, (*Philippe-Loüis*) *t.* 5. *p.* 151.
Jourdan, (*Charles-Etienne*) *t.* 5. *p.* 19. 49. 193.
Julien, (*le Frere*) *t.* 6. *p.* 219. 220. 327. 328.

K

KERVILLARS, (*Jean-Marie de*) *t.* 6. *p.* 66. 68. *& suiv.* 72. 73. 74. 95. 96.

L

L'ABBE, (*Philippe*) *t.* 5. *p.* 463. *& suiv.*
Laboureur, (*Loüis le*) *t.* 5. *p.* 305. *t.* 6. *p.* 83. 254.
Laffemas, (*N. de*) *t.* 6. *p.* 176.
La Landelle de saint Remy, (*Jean-Baptiste de*) *t.* 5. *p.* 189. *& suiv.* 206. 264.
Lavaur, (*Guillaume de*) *t.* 6. *p.* 238. *& suiv.*
Launay, (*N. de*) *t.* 6. *p.* 292.
Lezeau, (*N.*) *t.* 6. *p.* 66.
Linage, (*Pierre*) *t.* 6. *p.* 202. *& suiv.*
Lingendes, (*Jean de*) *t.* 5. *p.* 428. *t.* 6. *p.* 35.
Loménie de Brienne, (*Henri Loüis de*) *t.* 5. *p.* 126. 177. 333. *t.* 6. *p.* 351. 327.
Longuerue, (*Loüis du Four de*) *t.* 6. *p.* 37.
Loſme de Montcheſnay, (*Jacques*) *t.* 6. *p.* 8. 13.
Loutaud, (*N. de*) *t.* 6. *p.* 96. 102.
Loyer, (*Pierre le*) *t.* 6. *p.* 6.
Loyſel, (*Antoine*) *t.* 5. *p.* 8. 9.

M

MAFFEI, (*Scipion*) *t.* 5. *p.* 26. 33.
Maiſtre de Sacy, (*Loüis le*) *t.* 6. 127. *& suiv.* 343. *& suiv.* 358. *& suiv.*
Mairault, (*Adrien-Maurice*) *t.* 6. *p.* 294. *& suiv.*
Maiſtre, *François le*) *t.* 5. *p.* 172.
Malingre, (*Claude*) *t.* 5. *p.* 157. 158. 210.
Mallemans, (*Jean*) *t.* 5. *p.* 181. *& suiv.*
Mangeant, (*Luc-Urbain*) *t.* 6. *p.* 360.

Marcaſſus, *Pierre de*) *t.* 5. *p.* 87. *& ſuiv.* 315. *& ſuiv.* 453.
Marivaux, (*Pierre Carlet de Chambelain de*) *t.* 5. *p.* 141 142.
Marolles, (*Michel de*) *t.* 5. *p.* 12. *& ſuiv.* Juſqu'à 19. 23. 26. *& ſuiv.* 30. 37. 41. 54. 59. 60. 71. 72. 73. 75. 81. 84. 88. 89. 98. 116. *& ſuiv.* 146. 162. *& ſuiv.* 169. 170. 212. 222. 224. *& ſuiv.* 226. 229. 236. 250. *& ſuiv.* 262. *& ſuiv.* 303. *& ſuiv.* 325. 339. 341. *& ſuiv.* 436. 446. 448. 453. 454. *t.* 6. *p.* 55. 56. 60. 61. 65. *& ſuiv.* 80. 81. 83. *& ſuiv.* 109. *& ſuiv.* 121. *& ſuiv.* 134. 145. *& ſuiv.* 162. *& ſuiv.* 180. *& ſuiv.* 200. 203. *& ſuiv.* 207. 220. 240. 246. *& ſuiv.* 250. 251. 253. *& ſuiv.* 265. *& ſuiv.* 291. 306. 308. *& ſuiv.* 312. 322. 328. *& ſuiv.*
Marot, (*Clement*) *t.* 5. *p.* 52. *& ſuiv.* 421. *t.* 6. *p.* 22. 24. 30. 264.
Marſais, (*N. Cheſneau du*) *t.* 5. *p.* 399. 400.
Martignac, (*Etienne Algay de*) *t.* 5. *p.* 176. 346. *& ſuiv.* 344. *& ſuiv. t.* 6. *p.* 192. *& ſuiv.* 151.
Martin de Pinchêne, (*Etienne*) *t.* 5. *p.* 110. *& ſuiv.*
Martiniére. *Voyez* Bruzen.
Maſſac, *Charles & Raymond de*) *t.* 6. *p.* 34. *& ſ.*
Maſſac, *François de*) *t.* 6. *p.* 32. 33.
Maſſon, (*Jean*) *t.* 5. *p.* 368. *& ſuiv. t.* 6. *p.* 66.
Maſures, (*Loüis des*) *t.* 5. *p.* 64. *& ſuiv. t.* 6. *p.* 29.
Matthieu, (*Pierre*) *t.* 6. *p.* 200.
Maucroix, (*François de*) *t.* 5. *p.* 398. 399.
Mauroy, (*Nicolas*) *t.* 6. *p.* 340. 341.
May, (*Pierre du*) *t.* 5. *p.* 150.
Meſnardiere, *Hippolyte Jules Pilet de la*) *t.* 5. *préf. t.* 6. *p.* 80. 306.

Meun, (*Jean de*) *t. 6. p.* 306.
Meuſnier de Querlon, (*N.*) *t. 6. p.* 303. 304.
Meziriac, (*Gaſpard Bachet, ſieur de*) *t.* 5. *p.* 314. 333. *& ſuiv.*
Michel dit de Tours, (*Guillaume*) *t. 5. p.* 54. *& ſuiv.*
Moiſant de Brieux, (*Jacques*) *t.* 5. *p.* 247. 248.
Moletz, (*Pierre* Nicolas *des*) *t.* 5. *p.* 258. *t. 6. p.* 76. 207.
Moliere, (*Jean-Baptiſte Poquelin de*) *t.* 5. *p.* 18. 24. 25.
Mondot, *Jacques*) *t.* 5. *p.* 308. *& ſuiv.*
Monnoye, (*Bernard de la*) *t.* 5. *p.* 3. 23. 32. 33. 37. 77. 101. 156. *t. 6. p.* 195.
Moreau de Brazey ou de Brezey, (*Jacques*) *t.* 5. *p.* 142. 143. 144. 335.
Moreau de Mautour, (*Philibert Bernard*) *t.* 5. *p.* 302. *& ſuiv.*
Morel, (*Jean*) *t.* 5. *p.* 73. 74.
Morin, (*Henri*) *t. 6. p.* 288. 289.
Motin, (*Pierre*) *t. 6. p.* 317. 318.
Motte du Tertre, (*N. de la*) *t.* 5. *p.* 158. *& ſuiv.*
Mouchault, (*Pierre de*) *t.* 5. *p.* 209. 210. 211. 222. 236.

N.

Nasse, (*N.*) *t. 6. p.* 61.
Naudé, (*Gabriel*) *t.* 5. *p.* 293.
Nicole, (*Jean*) *t.* 5. *p.* 31. 93. 94. 335. 436. 450. *t. 6. p.* 122. 146. 170. 206. 283. 321.
Nicole (*Pierre*) *t.* 5. *p.* 169.
Noble, (*Euſtache le*) *t.* 5. *p.* 329. *t. 6. p.* 256. *& ſuiv.*
Nodot, (*François*) *t. 6. p.* 210. *& ſuiv.* 216. *& ſuiv.* 221. *& ſuiv.* 225. *& ſuiv.* 248.
Nouvelon, (*Nicolas l'Héritier de*) *t. 6. p.* 301.

O

OGIER, (*François*) *t. 5. p.* 428. *& suiv.* 430. 437.
Olivet, (*Joseph d'*) *t. 6. p.* 46. 56. *& suiv.*
Orville, ou d'Orvilliers, (*le Teiller d'*) *t. 5. p.* 143. 144.
Oudin, (*François*) *t. 5. p.* 213. *& suiv. t. 6. p.* 313. 314.

P

PABILLON, (*Philibert*) *t. 5. p.* 151.
Parpillon, (N.) *t. 5. p.* 8.
Peletier, (*Jacques*) *t. 5. pref. & p.* 63. 303. 304. 312. *t. 6. p.* 264.
Pellegrin, (*Pierre*) *t. 5. p.* 319. 322. *& suiv.*
Belliel, (*N. du*) *t. 5. p.* 161.
Pepin, (*François*) sieur de la Rüelle, *t. 6. p.* 317.
Perrault, (*Charles*) *t. 5. p.* 366. 367.
Periers, (*Bonaventure des*) *t. 5. p.* 314.
Perrin, (*Pierre*) *t. 5. p.* 94. *& suiv.*
Perron, (*Jacques Davy du*) *t. 5. p.* 81. *& suiv.* 97. 313. 427. *t. 6 p.* 343.
Peruse, (*Jean de la*) *t. 6. p.* 200.
Petit, (*Paul*) *t. 5. p.* 150.
Petit, (*Pierre*) *t. 6. p.* 198. 199. *& suiv.*
Petit Jehan, (*Claude*) *t. 5. p.* 149.
Philippe (*Etienne-André*) *t. 5. p.* 192.
Fibrac, (*Guy du Faur de*) *t. 5. p.* 9.
Porte (*Luc de la*) *t. 5. p.* 311. 312.
Prepetit de Grammont, (*Nicolas Alexandre de*) *t. 5. p.* 319. 326. *t. 6. p.* 9. 75. 170. 243. 286.
Prevoſt (*Jean*) *t. 5. p.* 430. 432. *t. 6. p.* 200.
Prevoſt, (*N.*) *t. 6. p.* 130. 131.
Puget, (*Loüis de*) *t. 5. p.* 319. 325.

Q

QUILLET, (*Claude*) *t. 6. p.* 154. 155.

R

RABUTIN, Comte de Buſſy. (*Roger de*) *t.* 5. *p.* 31. 305. *t.* 6. *p.* 107.
Racine, (*Loüis*) *t.* 5. *préf. & p.* 9. *& ſuiv. t.* 6. *p.* 9.
Raderus (*Matthieu*) *t.* 5. *préf. t.* 6. *p.* 26. 278.
Rapin, (*René*) *t.* 5 *p.* 237. *t.* 6. *p.* 64. 107. 186. 250. 263.
Rapin, (*Nicolas*) *t.* 5. *p.* 314. *t.* 6. *p.* 264.
Ravion de Varennes, (*N.*) *t.* 6. *Voyez* Chaillou.
Regnault (*Robert*) *t.* 6. *p.* 39.
Regnier, (*Mathurin*) *t.* 5. *p.* 448.
Regnier, (*Nicolas*) *t.* 6. *p.* 362.
Regnier des Marais, (*François Séraphin*) *t.* 5. *p.* 105. 305.
Renoüard, (*Nicolas*) *t.* 5. *p.* 175. 430. *t.* 442. 6. *p.* 13. 40. *& ſuiv.* 48.
Ribaud de Rochefort, (*N.*) *t.* 5. *p.* 191. 192. 289. *& ſuiv. t.* 6. *p.* 70. 71.
Richer, (*Henri*) *t.* 5. *p.* 31. 129. 130. 291. 439. 440. *& ſuiv.* 453. *t.* 6. *p.* 109.
Richer, (*N.*) *t.* 6. *p.* 96. 97.
Roche, (*Jean-Baptiſte-Loüis de la*) *t.* 5. *p.* 130. *& ſuiv.*
Roches, (*Catherine & Madeleine des*) *t.* 6. *p.* 319. 320.
Rocque, (*S. G. de la*) *t.* 5. *p.* 402. *t.* 6. *p.* 45.
Rollin, (*Charles*) *t.* 5. *p.* 41. 43. 230. *t.* 6. *p.* 150. 196. 246. 336. 352.
Ronſard, (*Pierre de*) *t.* 5. *préf. t.* 6. *p.* 264. 306.
Roſel Beaumon, (*Jacques de*) *t.* 5. *p.* 378. 379. 402.
Roy, (*Pierre Charles*) *t.* 6. *p.* 309.
Roy, (*Guillaume le*) *t.* 6. *p.* 44. *& ſuiv.*
Ryer, (*Pierre du*) *t.* 6. *p.* 43. *& ſuiv.*

S

SAINT AMBROIS, *Voyez* Colin.
Saint Evremont, (*Charles de Saint Denys, ſieur de*) *t.* 5. *p.* 105. 244. *& ſuiv.* 279. 281. *t.* 6. *p.* 187. 227. *& ſuiv.* 231. 243.
Saint Gelais, (*Octavien de*) *t.* 5. *p.* 48. *& ſuiv.* 414. *& ſuiv. t.* 6. *p.* 10.
Saint Jorry, (*Loüis Ruſtaing de*) *t.* 6. *p.* 14.
Sainte Marthe, (*Scévole de*) *t.* 6. *p.* 26. 200.
Saint Rival, (*N. de*) *t.* 6. *p.* 202.
Saint Romat, (*N. de*) *t.* 5. *p.* 420. 421.
Sallebray, (*N. t.* 6. *p.* 201.
Sallengre, (*Albert Henri de*) *t.* 5. *p.* 402. 436.
Sanadon, (*Noël Etienne*) *t.* 5. *p.* 34. 38. *& ſuiv.* 350. 360. 382. *& ſuiv.* 393. *t.* 6. *p.* 108.
Sarraſin, (*Jean-François*) *t.* 5. *p.* 92. 176.
Sarrau, (*N.*) *t.* 5. *p.* 281. 282.
Scaliger, (*Joſeph*) *t.* 5. *p.* 3. 217. 225. 234. 236. *t.* 6. *p.* 164. 195.
Scarron, *Paul*) *t.* 5. *p.* 136. *& ſuiv.*
Schefer, (*Jean*) *t.* 6. *p.* 117.
Scuderi, (*George*) *t.* 5. *p.* 92.
Segrais, (*Jean Renaud de*) *t.* 5. *préf. & p.* 101. *& ſuiv.* 258. *& ſuiv.* 264. *& ſuiv.* 266. *& ſuiv.*
Serionne, (*J. Acarias de*) *t.* 5. *p.* 40. 43. 44. *& ſuiv.* 226. *& ſuiv. juſqu'à* 234.
Sevin, (*François*) *t.* 5. *p.* 232. *t.* 6. *p.* 243.
Seyſſel, (*Michel Parpillon de*) *t.* 5. *p.* 9.
Sidronius Hoſchius. *Voyez* Hoſchius.
Silhoüete, (*N. de*) *t.* 5. *p.* 198.
Silvecane, (*Conſtant de*) *t.* 5. *p.* 22. *t.* 6. *p.* 154. *& ſuiv.* 171.
Souchay, (*Jean-Baptiſte*) *t.* 5. *p.* 412. 413. *t.* 6. *p.* 72. 73. 194. 106. 120. 312.
Sueur, (*Nicolas le*) *t.* 6. *p.* 144. *& ſuiv.*

T

TARTERON, (*Jerôme*) *t. 5. p. 356. & suiv. t. 6. p. 151. & suiv. 171. & suiv.*
Tende, (*Gaſpard de*) *t. 5. p. 167. 168. 325. 326.*
Théophile Viaud, *t. 5. p. 321.*
Thomas, (*Gilles*) *t. 5. p. 8.*
Trédéhan, (*Pierre*) *t. 5. p. 76.*
Tilladet, (*Jean Marie de la Marque*) *t. 5. p. 273.*
Tors, (*Hubert le*) *t. 5. p. 109.*
Tot de Ferare, (*Charles du*) *t. 6. p. 193. 194.*
Tournay, (*N. de*) *t. 5. p. 161.*
Tournemine, *René Joſeph de*) *t. 5. p. 12. 288. & suiv.*
Toutain, *Charles*) *t. 6. p. 197. 198.*
Touvant, (*Charles de Piard, ſieur d'Infrainville & de*) *t. 5. p. 454.*
Trippault, (*Emmanuël,*) *t. 6. p. 81. 82.*
Triſtan l'Hermite, (*François*) *t. 6. p. 90.*
Tyſſot de Patot, (*Simon*) *t. 5. p. 444.*

V

VAILLANT, (N.) *t. 5. p. 183. 191.*
Valbonnays, (*Jean Pierre Moret du Bourg Chenu, Marquis de*) *t. 5. p. 356.*
Valterie, (N. *de la*) *t. 6. p. 150. 219.*
Vavaſſeur, (*François*) *t. 6. p. 107.*
Vauquelin de la Freſnaye, (*Jean*) *t. 5. p. 78. 79. t. 6. p. 43. 44.*
Vegius, (*Maffeus*) *t. 5. p. 195.*
Venette, (*Nicolas*) *t. 6. p. 224.*
Venius, (*Othon*) *t. 5. p. 334.*
Verdier, (*Antoine du*) ſieur de Vauprivas, *t.*

5. p. 6. 8. 43. 44. 55. 57. 71. 156. 303. 412.
t. 6. p. 28. 94. 138. 199. 320. 361.
Vigne, *André de la*) t. 5. p. 416. 417.
Vigneul Marville, *Voyez* d'Argonne.
Villaines, (*Nicolas Bourdin, Marquis de*) t. 5. p. 449.
Vitry, (*Philippe de*) t. 6. p. 39.
Warburton, (*N.*) t. 5. p. 198. *& ſuiv.* t. 6. p. 15. *& ſuiv.*

Fin de la table des noms d'Auteurs.

TABLE DES CHAPITRES.

Avertiſſement. tome. 5. page iij
Corrections & additions pour les deux premiers volumes. t. 5. p. ix.
Corrections & additions pour le troiſiéme volume. t. 5. p. xv.
Corrections & additions pour le tome quatriéme. t. 5. p. xxxij.
Table des noms des Auteurs dont il eſt parlé dans le cinquiéme & le ſixiéme volume de cet Ouvrage. t. 5. p. lxiij.

SUITE DE LA CINQUIEME PARTIE.

Ou suite des Traductions Françoises des anciens Poëtes Latins.

CHAPITRE III. *DEs Traductions de Caton & de Lucrece.* t. 5. p. 1.
CHAPITRE IV. *Des Traductions de Catulle, & du* Pervigilium Veneris. t. 5. p. 26.
CHAPITRE V. *Des Traductions des Mimes de Laberius, & de Publius Syrus.* t. 5. p. 40.
CHAPITRE VI. *Des Traductions de Virgile en vers françois.* t. 5. p. 47
CHAPITRE VII. *Des Traductions de Virgile en vers burlesques.* t. 5. p. 135
CHAPITRE VIII. *Des Traductions de Virgile en prose.* t. 5. p. 152
CHAPITRE IX. *Des Traductions du treiziéme livre ajouté à l'Enéide ; des Opuscules attribués à Virgile, de l'Etna de Cornelius Severus, & de son Fragment sur la mort de Ciceron, & de l'Elégie de Pedo Albinovanus sur la mort de Mécénas.* t. 5. p. 208.
CHAPITRE X. *Des Ecrits pour & contre Virgile.* t. 5. p. 237
CHAPITRE XI. *Des Traductions d'Horace en vers françois.* t. 5. p. 296
CHAPITRE XII. *Des Traductions d'Horace en prose.* t. 5. p. 337
CHAPITRE XIII. *Des Traductions d'Ovide en prose & en vers.* t. 5. p. 409.

SUITE DE LA CINQUIEME PARTIE.

SUite du Chapitre XIII. *Des Traductions d'Ovide en prose & en vers.* t. 6. p. 1
CHAPITRE XIV. *Des Traductions de Tibulle, de Properce, de Phedre, & de Columelle.* t. 6. p. 104.
CHAPITRE XV. *Des Traductions de Perse & de Juvenal.* t. 6. p. 135
CHAPITRE XVI. *Des Traductions de Lucain, & de Sénéque le Tragique.* t. 6. p. 176
CHAPITRE XVII. *Des Traductions de Petrone.* t. 6. p. 208
CHAPITRE XVIII. *Des Traductions de Silius Italicus, de Valerius Flaccus & de Stace.* t. 6. p. 244
CAAPITRE XIX. *Des Traductions de Martial.* t. 6. p. 262
CHAPITRE XX. *Des Traductions de Néméſien & Calpurnius, d'Auſone, de Claudien, de Feſtus Avienus & des Catalectes des anciens Poëtes.* t. 6. p. 294
CHAPITRE XXI. *Des Traductions des anciens Poëtes Eccleſiaſtiques.* t. 6. p. 333
——— *De Syneſius.* p. 337
——— *Des Hymnographes.* p. 338
——— *De Prudence.* p. 350
——— *De Saint Paulin.* p. 352
——— *De Falconia Proba.* p. 354
——— *De Saint Proſper.* p. 355
——— *De Boëce.* p. 361

Fin de la Table des Chapitres.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE,

SUITE DE LA CINQUIE'ME PARTIE.

Ou ſuite des Traductions Françoiſes des anciens Poëtes Latins.

CHAPITRE TROISIEME.

Des Traductions de Caton, & de Lucrece.

J'UNIS enſemble deux Poëtes qui ne ſe reſſemblent gueres. Ce ſont, il eſt vrai, deux Poëtes Philoſophes, mais dans un genre fort différent. L'Auteur des Diſtiques que nous avons ſous le nom de

Caton, n'a écrit que pour former les mœurs & les diriger au bien. C'eſt un Poëte moral, dont les avis, à l'exception de quelques-uns, ſont autant de leçons de ſageſſe. Lucrece, au contraire, ne ſemble avoir écrit que pour donner des préceptes de volupté. On ne connoît point l'auteur des Diſtiques; c'eſt en vain que le Chartreux Dom d'Argonne, dans ſes *Mélanges* ſi connus, où il s'eſt caché ſous le nom de Vigneul-Marville, s'étonne qu'on les enleve à Caton l'ancien, dit le Cenſeur, qui mourut l'an 605. ou 606. de la fondation de Rome, vers le commencement de la troiſiéme guerre Punique; ces Diſtiques ſont plus modernes. Peut-être ne les a-t-on décorés du nom de Caton, que pour ſuivre l'exemple des Anciens, à qui il étoit aſſez ordinaire de donner le nom de quelque perſonne conſidérable, à certains écrits qu'ils vouloient publier, lorſqu'il y avoit beaucoup de reſſemblance entre le caractére de cette perſonne, & celui de ces écrits.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Je ne voudrois pas cependant rapprocher ces Diſtiques au ſeptiéme ou au huitiéme ſiécle de l'Egliſe, ni en faire honneur à un Chrétien. La lettre du Médecin Vindicien, à l'Empereur Va-

lentinien, s'oppoſe au premier ſentiment : Vindicien écrivoit dans le quatriéme ſiécle, & dans ſa lettre il loue ces Diſtiques. A l'égard du ſecond ſentiment, M. Baillet a eu tort de dire que les Critiques les plus judicieux, le ſoutiennent. On en connoît qui penſent bien différemment ; tels, entr'autres, Alciat, Scaliger, Jean Albert Fabricius, M. de la Monnoye, &c.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Jugem. des Sav. t. 3. Jean Alb. Fabric. Bibliot. lat. t. 1. p. 682. & ſuiv.

Qui pourroit en effet reconnoître, par exemple, la doctrine du Chriſtianiſme, dans le Diſtique troiſiéme du ſecond livre, où l'Auteur ne craint pas de dire que c'eſt une ſottiſe d'appréhender la mort, & en conſéquence de cette appréhenſion, de ſe priver des plaiſirs de la vie ? On pourroit citer encore quelques autres Diſtiques, dont la doctrine n'eſt pas plus conforme à celle de la morale Evangélique. Malgré ces taches, on ne peût nier que la moralité de cet Ouvrage ne ſoit communément fort ſaine, & toujours proportionnée à la capacité des enfans, pour qui il ſemble que ces vers ayent été faits. Mais leur Auteur n'étoit pas Poëte : c'étoit un homme de bon ſens qui connoiſſoit le vrai, & qui s'exprimoit le mieux qu'il lui étoit poſſible.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

L'utilité que l'on pouvoit retirer de ces Diſtiques, en a occaſionné quelques traductions en notre Langue. J'en ai vû deux qui ſont du commencement du ſeiziéme ſiécle. La premiere fut imprimée à Paris, en 1530. en caractéres gothiques; elle eſt moins préciſe que le texte. Dans l'original, chaque Diſtique eſt en deux vers hexametres; dans la traduction, il y a quatre vers pour chacun. Le Traducteur s'en excuſe en ces termes, qui vous donneront une idée de ſon ſtile :

Tu t'esbahis de la doctrine
De Cathon : lequel pour le mieux
A fait ſon livre cher & digne
Par vers accouplés deux à deux.
Mais d'icellui le tranſlateur
Sans perdre tems, & pour ſe esbatre,
Comme ſimple & humble Orateur,
De deux vers en a couché quatre.

Vous voyez qu'il attribuoit ces Diſtiques à Caton; il ſuivoit l'opinion qui étoit commune alors, que ce Cenſeur Romain avoit compoſé ce petit ouvrage pour l'inſtruction de ſon fils.

Cathon en la cité de Romme
A ſon fils compoſa ung livre,
Par lequel je croy que tout homme
Peut eſtre de maints maux delivre.

Il avoit néanmoins de quoi se détromper dans l'ouvrage même qu'il traduisoit, puisqu'au commencement du second livre, l'Auteur des Distiques parle de *Lucain* ; & le Traducteur a traduit ainsi lui-même dans son édition gothique : TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Se cognoistre veulx les batailles
Des Rommains, Luquin te fault lire.

C'est à tort que dans une édition postérieure, on a mis *Lucian* pour *Luquin* ; cette faute n'est point du Traducteur.

On a plusieurs éditions de cette version. Dans celle qui a été faite à Paris, *pour la veuve de Jean Bonfons*, *in*-16. sans date, on apprend que le Traducteur est *Pierre Grosnet*, Poëte François, né à Toucy dans l'Auxerrois. Non seulement il se nomme dans son Epître dédicatoire, *à Henri de Valois*, *Dauphin de France*, *& Charles Duc d'Angoulesme* ; il s'avouë aussi pour être l'Auteur, au moins d'une partie, des piéces morales qui sont à la suite de sa traduction, lesquelles Piéces il termine par ces vers :

Cette escriture ay par ma cure
Mis en son estre, & par mesure
Selon nature, qui lui est dextre,
Reduite par diverses testes,
Pour satisfaire à rectitude :

Lisés-la jours ouvriers & festes,
Et de *Grosset* prenez l'étude.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Dans une autre édition qui est en caractéres gothiques, ce dernier vers est ainsi :

Et de l'Auteur prenez l'estude.

Et le nom de Grosnet ne s'y trouve nulle part.

Il y a eu encore une autre édition des Distiques de Caton, de la traduction de Grosnet, faite en 1533. où le Traducteur prend dans un endroit les qualités de *Prêtre & humble Chapelain*; & dans un autre, celles de *Maître ès Arts*, & *Licentié en chacun Droit*.

Du Verdier, au mot Caton, cite une traduction des Distiques en prose, avec des moralités, imprimée à Paris, sans date; je ne sçais ce que c'est. La seconde traduction de cet ouvrage, qui est tombée entre mes mains, est celle de François Habert, d'Issoudun en Berry. Cet Auteur, l'un de plus féconds qui ayent écrit dans le seiziéme siécle, vous est déja connu. J'ai vû plusieurs éditions de sa traduction des Distiques en vers françois. La plus ancienne ne porte point de date; mais elle est sûrement de 1530.

le texte latin n'y eſt pas joint. Le caractére de cette édition, reſſemble à celui de ces vieilles *Civilités Françoiſes*, que l'on mettoit autrefois entre les mains des enfans quad ils commençoient à ſçavoir lire; c'eſt un gothique qui approche de l'écriture de ce tems-là. Le Sonnet qui eſt au commencement, montre dans les lettres initiales de chaque vers, le nom de baptême, & le nom propre du Traducteur. Ce Sonnet eſt une priere à Dieu, pour attirer les bénédictions du Ciel ſur ceux qui liront l'ouvrage. Cette verſion eſt plus paraphraſée que celle de Groſnet. Chaque Diſtique eſt rendu par un Quatrain, & ſuivi d'une explication ou d'un commentaire que l'Auteur nomme Epigramme; chacune eſt de huit vers. Colletet dans ſon diſcours de la Poëſie morale, parle de cette traduction, & la trouve, *ſinon élégante, du moins fort fidélle*. Elle a été réimprimée à Lyon en 1552. & à Caën en 1579. Long-tems auparavant Jehan du Chaſtelet, Poëte François, qui vivoit l'an 1260. avoit mis *les dits Moraux de Caton en aſſez bons vers*, ſelon Fauchet, qui en raporte ce qui ſuit:

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Seignor, vous qui mettés vos cures
En fables & en adventures, &c.

Ce dit Jehan du Chaſtelet
Qui nous commence ceſt Romans
De Caton & de ſes commens.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Cette traduction eſt demeurée manuſcrite, & l'on fait bien de ne la point tirer de ſon obſcurité. Les autres Traducteurs des Diſtiques dont il eſt parlé dans le Traité de Colletet ſur la Poëſie morale, & dans du Verdier, ſont, Jacques Bourlé, Docteur de Sorbonne, Michel Parpillon de Seyſſel, Docteur en Médecine, Mathurin Cordier, mort Calviniſte en 1565. Gilles Thomas, Profeſſeur en l'Univerſité de Paris, Guillaume Coëffeteau, & M. Loyſel, Avocat au Parlement de Paris. Bourlé a rendu vers pour vers; la traduction de Parpillon eſt plûtôt une paraphraſe; Coëffeteau a joint à la ſienne des notes & des commentaires, qu'il donne pour fort *utiles à la jeuneſſe ſtudieuſe*. La verſion de Gilles Thomas, eſt la ruſticité même. Colletet dit de celle de Groſnet, qu'*elle eſt auſſi vieille que les lettres gothiques de ſon impreſſion de l'an* 1541. il ne connoiſſoit pas ſans doute, l'édition de 1530. ni celle de 1533.

La traduction de Mathurin Cordier, adreſſée à Robert Etienne, eſt celle qui a eu le plus de cours: il ſeroit difficile de

compter le nombre des éditions qui en ont été faites ; cependant elle n'eſt pas moins oubliée que les autres. C'eſt le ſort de toutes ces anciennes verſions, dont la recherche, n'eſt preſque plus réſervée qu'aux Bibliothecaires, & à certains curieux qui les eſtiment plus, à cauſe de leur antiquité & de leur rareté, que pour aucune perfection réelle. On n'a pas même ſauvé de cet oubli celle que M. Loyſel ſe donna la peine de faire en vers françois, pour l'inſtruction de ſes enfans, en faveur deſquels, ſelon Colletet, il joignit à cette traduction le texte latin, & pluſieurs Sentences morales qu'il avoit recüeillies des Anciens. Les Quatrains de Pibrac, formés en partie ſur les Diſtiques du prétendu Caton, ſont les ſeuls qu'on liſe encore quelquefois.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Lucrece, dans ſon Poëme de la nature des choſes, diviſé en ſix livres, a fait choix d'une matiere digne d'un grand Poëte : « il ne pouvoit même en choiſir une plus intereſſante, puiſqu'il » entreprend non ſeulement de développer les ſecrets de la nature ; mais d'apprendre aux hommes le grand ſecret » de ſe rendre heureux, en les guériſſant » de toutes craintes & de toutes paſſions, » pour leur procurer une tranquillité

Rac. diſc. ſur les Poëmes didact. dans les Mem. de l'Acad. des B. L. t. 12. p. 132. & dans le t. 4. de ſes œuvres p. 28. 29.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

» d'eſprit inaltérable. On ne lui diſpute
» pas la gloire d'écrire purement, &
» d'expliquer avec clarté des choſes
» obſcures; éloge qu'il ſe donne lui-mê-
» me. Mais quoiqu'il ſe vante de parcou-
» rir les ſentiers du Parnaſſe, on ne l'y
» voit preſque jamais. Son prologue eſt
» admirable; l'exorde de ſon ſecond
» livre eſt plein d'élévation, & c'eſt par
» un tranſport d'enthouſiaſme, qu'à la
» fin du troiſiéme livre, il introduit la
» nature qui parle aux hommes pour
» leur reprocher la foibleſſe qu'ils ont
» de craindre la mort. Le génie poëtique
» avec lequel il étoit né, éclate en ces
» trois endroits, (de même que dans ſa
» Deſcription de la peſte;) mais il eſt
» étouffé dans tout le reſte, où loin
» d'y trouver un Poëte qui imite, qui
» peigne & qui remuë, on entend tou-
» jours un Philoſophe qui argumente &
» parle du même ton. Cette uniformité
» ſi contraire à l'enthouſiaſme, rend fati-
» guante la lecture d'un long ouvrage,
» qui n'a d'autre variété que celle des
» ſujets liés enſemble par des tranſitions
» froides & communes..... Quand il
» prépare ſon Lecteur à l'explication du
» ſommeil, il lui promet peu de vers,
» mais charmans, & il ſe compare à un

» Cygne. Cependant dans cet endroit » même, il eſt auſſi obſcur dans ſon rai- » ſonnement, que ſec & froid dans ſa » verſification, à laquelle il n'a point ſçû » donner cette harmonie, que peu de » tems après lui Virgile fit ſentir aux » oreilles délicates. » Je ne vous en cite point d'exemple; vous pouvez en voir pluſieurs dans les Diſcours de M. Racine, ſur les Poëmes Didactiques.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Quant aux ſentimens de Lucrece, je me réſerve à vous en parler lorſque je vous introduirai dans les écoles des Philoſophes : il ſuffit de vous avertir ici qu'il n'a fait que développer la Philoſophie d'Epicure ſon maître. Quoiqu'il paroiſſe avoir recours à la Divinité quand il parle de ſon chef, & qu'il ſe ſerve quelquefois de termes qui ſemblent ne pouvoir convenir qu'à un Ecrivain qui ſeroit convaincu de la puiſſance & de la ſainteté des Dieux, & même de leur attention pour les hommes; cependant la Philoſophie qu'il explique, tend ouvertement à nier la Providence, & à donner de la Divinité l'idée d'un Etre oiſif, qui ne s'embarraſſe pas de veiller ſur les hommes, & qui les laiſſe errer au gré de leurs deſirs. Je vous conſeille de lire ſur cela les courtes, mais judicieuſes

Réflexions du Pere de Tournemine, imprimées dans les Mémoires de Trevoux, du mois de Novembre 1735. Lucrece dédia son Poëme à Caïus Memmius, qui avoit eu les mêmes maîtres que lui, & qui étoit, sans doute, dans les mêmes sentimens. Selon la Chronique d'Eusebe, son ouvrage fut corrigé par Ciceron après la mort de l'Auteur. Cependant, quoique l'Orateur Romain ait eu souvent lieu de faire mention du Poëte, il n'en parle qu'une seule fois, & cet endroit, d'ailleurs assez obscur, est lû différemment.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Le danger presque inséparable de la lecture de ce Poëme, pour quiconque n'est pas solidement éclairé par les lumieres d'une philosophie plus saine, n'a pas empêché qu'on ne l'ait traduit plusieurs fois en langue vulgaire. Dans le seiziéme siécle, Guillaume des Aultelz, Charolois, en fit une traduction en vers françois, & l'on assure qu'il avoit assez bien étudié le Poëte Latin, pour le rendre exactement en notre langue: mais sa version n'a point été imprimée: la barbarie de son langage, la dureté de sa versification, & l'extrême bizarerie de son ortographe, ne la feroient point lire aujourd'hui. L'Abbé de Marolles, cet infati-

gable Traducteur, qui se croyoit envoyé du Ciel pour enrichir la France de tous les monumens Poëtiques de l'ancienne Rome, osa le premier nous donner le Poëme de Lucrece. Sa version parut en 1650. M. du Maurier lui conseilla de la dédier à la Reine Christine de Suéde ; c'étoit l'Héroïne la plus encensée alors par les gens de Lettres : l'Abbé de Marolles que la seule pensée d'être connu des Grands flattoit beaucoup, comme il le dit en cent endroits de ses ouvrages, suivit le conseil de son ami. Il espéroit que la Reine qui étoit très-*libérale de ses complimens* envers ceux qui cultivoient la littérature, ne lui refuseroit pas le même tribut. Il fut trompé ; & il s'en plaint dans ses Mémoires. Mais il se consola par l'espece d'accüeil que le Public fit à sa traduction, faute d'en avoir une meilleure, & par les jugemens avantageux que quelques uns de ses amis, qu'il a soin de nommer, eurent la complaisance d'en porter.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Mem. de Marol p. 186.

Cette traduction est néanmoins fort médiocre, malgré l'éloge que Roland Desmarets en fait dans une de ses lettres. *Si* Lucrece a de la noblesse, de la force & du génie, c'est presque toujours en vain que l'on cherche ces qualités dans la ver-

Rol. Maref. Epist. 25. ad ac. tom.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

sion françoise. L'Auteur n'y avoit employé que quatre mois, & il a la simplicité de s'en féliciter; que pouvoit-on espérer d'un travail fait avec tant de précipitation? Aussi le Poëte & son Traducteur marchent-ils rarement de concert, & l'on est souvent obligé de recourir au texte, pour deviner ce que l'Interprète a voulu dire. Il explique moins son original qu'il ne l'obscurcit. Quel stile, d'ailleurs que celui de cette version! J'en connois peu qui soit aussi plat, aussi rampant, aussi entortillé. Quelques amis plus sinceres que ceux qui le flattoient, lui firent connoître ces défauts : rendons-lui justice; il eut la modestie d'en convenir, & la docilité d'en corriger au moins la partie la plus essentielle, qui est celle qui regarde le défaut de fidélité, dans la seconde édition qu'il donna de son ouvrage en 1659. *in*-8°.

Je ne sçai pourquoi il ne la met qu'en 1663. dans cette fastueuse liste de ses productions litteraires, qu'il publia à la suite de sa traduction de Virgile en vers françois. Il avoüe qu'il profita particuliérement des avis que lui donna Gassendi. Ce fameux Philosophe, qui connoissoit mieux que tout autre la doctrine du Poëme de Lucrece, lui avoit marqué de sa

propre main, peu de jours avant sa mort, tous les endroits de sa version qu'il étoit nécessaire de retoucher, & lui avoit fourni de plus un grand nombre de notes utiles pour éclaircir son Auteur. C'est un fait que l'habile Ecrivain de la vie de Gassendi a oublié. L'Abbé de Marolles fit à cet illustre Philosophe honneur des lumiéres qu'il en avoit reçûës; il lui en témoigna sa reconnoissance dans sa Préface: & dans le Privilége du Roi, il fit nommer Gassendi, comme le principal Auteur des notes qu'il donnoit. Il étoit lui-même si satisfait de cette nouvelle édition, que dans le même Privilége il fit faire défenses de réimprimer la premiere: précaution assez inutile pour un ouvrage qui avoit été peu lû, & qui méritoit encore moins de l'être. Pour la seconde édition, il n'alla point chercher un Mecene dans un pays étranger; il le choisit au milieu de Paris; ce fut Mr. de Lamoignon, premier Président du Parlement, qui l'honoroit quelquefois des témoignages de son estime.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Pref. de l'Abbé de Marolles dans la 2. édit. de son Lucr.

Ce qui distingue particuliérement cette seconde édition de la premiere, c'est qu'outre qu'elle rend souvent avec fidélité, quoique d'un stile mauvais, le sens

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

du Poëte Latin, on y trouve *des considérations philoſophiques* ſur chaque livre de Lucrece, les petites notes latines de Giffanius, & la vie d'Epicure, avec les trois lettres de ce Philoſophe à ſes amis, contenant toute ſa doctrine, traduites du dixiéme livre de Diogene Laërce ſur la verſion latine de Gaſſendi. Ces piéces ſont ſuivies d'un *Diſcours apologétique*, dans lequel l'Abbé de Marolles entreprend de juſtifier ſa traduction & la lecture du Poëme de Lucrece. Mais rien de plus mal raiſonné que ce Diſcours. Pour montrer que l'on pouvoit lire utilement le Poëme du Diſciple d'Epicure, étoit-il néceſſaire de parler de la lecture des Poëtes en général, des avantages que l'on pouvoit en retirer, & des divers genres de Poëſie? Le point de la queſtion étoit de ſçavoir ſi l'on devoit permettre indifféremment, de lire un Poëte, qui, au moins dans l'expoſé qu'il fait de la doctrine de ſon Maître, combat l'immortalité de l'ame, nie la Providence, ôte toute Religion du cœur de l'homme, & établit le ſouverain bien dans la volupté. Voilà ce que l'Auteur devoit examiner, & cet objet eſt celui auquel il s'arrête le moins. Preſque toutes ſes preuves ſe réduiſent à entrer dans

quelque détail des opinions fauſſes & des maximes dangereuſes que l'on ne rencontre que trop dans les autres Poëtes & dans les Philoſophes Païens. Juſtifie-t-on un mal par un autre mal? On lit ces Poëtes, on étudie ces Philoſophes, donc on peut lire auſſi Lucrece. C'eſt là où ſe réduit tout le raiſonnement de l'Abbé de Marolles. Mais outre qu'il s'agiſſoit moins de prouver, ce que perſonne ne nioit, qu'on liſoit ces anciens Auteurs, que de faire voir qu'on pouvoit les lire indifféremment; il eſt certain que la plûpart des vérités conteſtées par Epicure, ne le ſont point par les autres Ecrivains que notre Auteur apporte en exemple, & qu'elles ſont même établies dans leurs écrits. Qu'il y ait beaucoup d'ouvrages anciens & modernes, où les dogmes que le Philoſophe s'efforce de renverſer, ſoient démontrés ſolidement, cela ne fait rien encore à la queſtion. On ne conclura pas que l'on doit s'empoiſonner, parce que l'on peut prendre du contrepoiſon. Je ne nie pas qu'il n'y ait des perſonnes ſenſées à qui la lecture de Lucrece ne ſera pas nuiſible, qu'il y en a même qui peuvent le lire utilement; mais l'Abbé de Marolles ne le prouve point; ſon Diſcours ne montre que le peu de

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

juſteſſe de ſon eſprit : c'eſt tout ce que je voulois vous faire remarquer.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Jean Albert Fabricius dit dans le tom. II. de ſa Bibliotheque grecque qu'il parut en 1677. une traduction de Lucrece en vers françois, & qu'il ignore le nom du Traducteur. C'eſt encore l'ouvrage de l'Abbé de Marolles ; & quoique rare, il n'en eſt pas plus digne d'être recherché. C'eſt une Paraphraſe languiſſante & profaïque, dont la verſification eſt dure, plate & entortillée : le texte de Lucrece contient ſept mille trois cens quatre-vingt-neuf vers ; la verſion en a douze mille trois cens huit : c'eſt l'Abbé de Marolles qui a fait lui-même cette ſuputation ; il n'avoit pas le talent d'être plus concis. Ce fut en 1675. qu'il s'amuſa à faire cette traduction ſur celle qu'il avoit déja donnée en proſe, & il ne lui fallut que depuis le 28. Novembre, juſqu'au 4. de Mars 1676. pour la commencer & l'achever. Il nous apprend dans ſa Préface, que Moliere ayant vû ſa traduction en proſe, avoit été tenté de mettre d'après elle en vers françois de diverſe meſure les endroits du Poëte qui lui plaiſoient d'avantage, c'eſt-à-dire les deſcriptions, & tout ce qui n'étoit point de doctrine. L'Abbé étoit perſuadé que

Pag. 63. & 64.

notre Comique n'avoit ni assez de loisir & de patience, ni même assez de capacité, pour travailler sur les raisonnemens *philosophiques* de Lucrece. Vous verrez bientôt le contraire.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Après sa Préface, l'Abbé de Marolles a fait réimprimer le Discours qu'on lisoit déja au devant de la seconde édition de sa version en prose ; une longue analyse des six livres de Lucrece, & la vie du Poëte, telle qu'elle étoit dans la premiere édition de la traduction en prose. Les argumens de chaque livre sont pareillement en vers. A la fin de l'ouvrage est une Table des matiéres, suivie d'un petit discours en prose à *Memmius* ; c'est-à-dire, à M. l'Abbé de Catellan, lequel approuvoit toujours, selon l'Abbé de Marolles, les ouvrages que celui-ci composoit, & que le Public s'obstinoit de mépriser.

Malgré les défauts qui se trouvent encore, & même en grand nombre, dans la seconde édition de la traduction en prose de Marolles, quelques-uns la préferent pour l'exactitude & la fidélité, à celle que Jacques Parrain, Baron des Coutures, nous a donnée en 1685. & qui a été réimprimée en 1708. sans compter l'édition faite en Hollande. Le stile en

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

eſt pur; mais on s'attendoit à un ouvrage travaillé avec plus de ſoin de la part d'un Ecrivain qui avoit médité à loiſir la doctrine du Philoſophe, dont le Poëte expoſe & dévelope les ſentimens. J'eſtime mieux ſes notes; quoique ſçavantes, elles ſont à la portée de tout Lecteur qui n'eſt pas dépourvû d'intelligence. M. des Coutures en a peu donné ſur le quatriéme livre, & il a eu raiſon. La matiere qui y eſt traitée, principalement ſur la fin, eſt trop dangereuſe, & offenſe trop les bonnes mœurs : comme il le dit fort bien après Quintilien, *il y a de certaines choſes qu'il eſt plus ſéant de ſupprimer que d'éclaircir*. S'il eût voulu donner plus de jour aux penſées du Poëte, il n'eût pû parler qu'un langage fort ſcandaleux. Il diſpute quelque fois, & avec aſſez d'avantage, contre Gaſſendi, le Héros moderne de la ſecte dont Lucrece a expliqué les principes. Mais il auroit dû ſupprimer la derniere de ſes notes ſur le quatriéme livre. Il y fait trop d'injure aux femmes vertueuſes, en penſant que leur ſexe ne peut goûter le conſeil de Lucrece, de fuir une paſſion dangereuſe, & d'en craindre les ſuites. Croyoit-il ſincerement leur faire ſa cour, en leur demandant pardon pour ſon Auteur, d'avoir

avancé une maxime si judicieuse, & en les priant de considérer que Lucrece ne parle en cet endroit, que des passions qui doivent faire honte à un honnête homme, c'est-à-dire, tout au plus à un honnête Payen? Car on entend de reste ce que ce langage signifie : & tout ce que M. des Coutures ajoûte pour s'expliquer, loin de le justifier, le condamne.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

La vie de Lucrece est faite avec goût, sa préface contient une bonne analyse du Poëme qu'il traduit, & une idée de sa morale; & il n'a pas de peine à montrer que sur certains articles elle paroît plus pure que celle de quelques autres Philosophes, même de Platon & de Seneque. Mais je doute que lui-même ait trouvé dans la méditation de son Auteur, les avantages qu'il y cherchoit, *une ame intrépide, l'art de conserver l'assiete de son esprit parmi l'orage des passions, celui d'assujettir l'impétuosité du tempérament, le secret heureux de mépriser les cruautés & les bizarreries de la fortune*, dont il dit, qu'*il avoit senti les atteintes dans un âge qui marquoit l'injustice de cette aveugle, & dont il pressentoit la suite de ses fureurs*: c'est folie de vouloir transporter à la Philosophie humaine des droits qui n'appartiennent qu'à la Reli-

gion. M. des Coutures ne l'a que trop éprouvé lui-même dans la ſuite de ſa vie.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Je ne ſçai ſi c'eſt l'eſtime que l'on fit de ſa traduction qui empêcha M. de Silvecane de nous faire part de celle qu'il avoit faite, dit-on, en vers françois. Lucrece bien rendu en vers, eût pû acquerir des graces que la proſe n'eſt pas toujours capable de préſenter. On en a un exemple dans le commencement du premier livre, qui a été verſifié avec tant de nobleſſe, par le ſieur d'Heſnault, ſi connu par ſon Sonnet de l'avorton, & par quelques autres Poëſies. C'étoit un des hommes de ſon tems, qui tournoit le mieux un vers. M. Deſpreaux en convenoit; & quand on lui demandoit pourquoi donc il en avoit parlé avec mépris dans le troiſiéme chant de ſon Lutrin, & dans ſa neuviéme Satire, il répondoit qu'au lieu d'Heſnault (qu'il écrit mal Hainaut) il avoit mis d'abord Bourſault, & enſuite Perrault. Mais que s'étant reconcilié depuis avec eux, il leur avoit ſubſtitué Heſnault, qui étant mort dès 1682. étoit hors d'état de former aucune plainte. C'étoit une fort mauvaiſe raiſon: le mérite doit conſerver après la mort les droits qu'il avoit lorſqu'il brilloit. Une preuve du talent de M. d'Heſnault,

M. de la M. . . Pref. du Recüeil de Pi'ces choiſies, tant en proſe qu'en ve.s.

Broſſette, notes ſur la neuv. Sat. de Dſpr.

pour la verſification, c'eſt que Madame Deshoulieres apprit de lui les fineſſes de cet art; & qu'à en juger par l'Ecoliere, on doit concevoir une grande opinion du Maître.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

Le ſeul morceau qui nous reſte de ſa verſion de Lucrece, ſuppoſé qu'il en ait fait davantage, en eſt une preuve encore plus ſenſible. M. de la Monnoye a eu raiſon d'en orner ſon *Recüeil de Piéces choiſies tant en proſe qu'en vers*, imprimé en 1714. mais il s'eſt trompé en le donnant comme une piéce qui n'avoit encore été vûë que manuſcrite. On la trouvoit déja dans le tome ſecond d'un *Recüeil de Piéces curieuſes & nouvelles*, publié à la Haye dès 1694. elle a été réimprimée pour la troiſiéme fois, à la Haye, dans le quatriéme tome du Journal littéraire. Je compte preſque pour rien la traduction de deux morceaux ſur le Mont-Etna, tirés; l'un du premier livre de Lucrece, l'autre du ſixiéme, que l'Abbé de Marolles a mis en vers françois. Ils ne valent pas mieux ſéparés que réünis à ſa traduction complette de ce Poëte dont j'ai parlé. Si vous avez quelque attrait pour les lire, vous les trouverez dans la premiere partie de ſa traduction en vers de toutes les œuvres de Virgile, & à la ſuite de ſes

considérations sur la critique de l'Enéïde du Comte de Jussac, où il y a de plus la traduction, aussi en vers, des soixante-onze premiers vers de Lucrece. Ces trois morceaux ne vous ennuyeront pas au moins par leur longueur.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE

On aimeroit mieux posséder la traduction de Lucrece que Moliere avoit faite dans sa jeunesse. Mais si le récit de M. de Grimarest est véritable, l'ouvrage est perdu pour toujours, l'Auteur l'ayant lui-même jetté au feu dans un mouvement de colere contre un Domestique qui en avoit déchiré un cahier, sans sçavoir ce que c'étoit. On assure qu'il avoit lû sa traduction à M. Rohault, célebre Physicien, & que celui-ci en avoit été très satisfait. Pour donner plus de goût à cette version, Moliere avoit, dit-on, rendu en prose toutes les matieres philosophiques; & il avoit mis en vers les belles descriptions du Poëte Latin. Ce récit ne s'accorde pas, comme vous le voyez, avec celui de l'Abbé de Marolles, que je vous ai rapporté plus haut.

[1] Grimar. vie de Mol. 311. 312.

On dit dans les notes sur la deuxiéme Satire de M. Despreaux, que ce dernier étant en 1664. chez M. du Brouffin, avec M. le Duc de Vitry, & Moliére, celui-ci

celui-ci y devoit lire sa traduction de Lucrece; mais qu'après avoir entendu la lecture de la Satire que M. Despreaux lui adressoit, il ne voulut plus lire ce qu'il avoit promis, craignant que cette version ne fût pas assez belle pour soutenir les loüanges qu'il venoit de recevoir.

TRADUCTIONS DE CATON ET DE LUCRECE.

M. Fréron ci-devant Jésuite, fait toujours espérer une nouvelle traduction du Poëme de Lucrece, à laquelle on assure qu'il a mis la derniere main depuis longtems. On peut juger du soin avec lequel elle est faite, & du stile de l'Auteur, par la description de la peste, tirée du sixiéme livre, que l'Abbé des Fontaines a insérée dans ses Remarques sur le troisiéme livre des Georgiques de Virgile. La nouvelle traduction doit être enrichie de notes choisies, soit pour éclaircir le Poëte, soit pour en réfuter les opinions dans plusieurs points essentiels.

CHAPITRE IV.

Des Traductions de Catulle, & de Pervigilium Veneris.

TRADUCTIONS DE CATULLE.

Maff. de gli Scritt. Veron.

Lettre de M. Duguet sur l'étude des Human.

CATULLE, né à Verone, d'une famille distinguée, comme M. le Marquis Scipion Maffei le prouve, ne ressemble à Lucrece son contemporain, ni pour le génie, ni pour le stile, ni dans les matieres qu'il a traitées. Quoique Lucrece passe ordinairement pour un impie, l'on peut apprendre dans son Poëme beaucoup de choses curieuses, & je vous crois d'ailleurs trop éclairé pour vous laisser surprendre par ses faux raisonnemens en matiere de Religion. Pour Catulle il est trop tendre, & la passion qui l'enflame est trop contagieuse. Elle peut allumer, sur tout dans le cœur des jeunes gens, un feu qui ne pourroit peut-être jamais s'éteindre. Je ne sçai donc si l'on peut permettre à qui que ce soit de lire ses vers, quoiqu'une élégante simplicité & des graces naturelles, en fassent le caractére.

Je ne puis pardonner à l'Abbé de Ma-

telles d'avoir penſé autrement, & moins encore de s'être imaginé qu'il pouvoit innocemment s'occuper à traduire un Ecrivain qui a deshonoré la délicateſſe de ſon génie, par une impudence vraiment cynique. Catulle eſt cependant celui qui pourroit lui en vouloir le plus de mal, s'il pouvoit être encore ſenſible à la maniere dont ce Traducteur l'a défiguré. Sa plume peſante & mal taillée n'étoit point faite pour nous rendre un Poëte, qui par l'élégance de la ſienne, s'étoit acquis l'amitié & l'eſtime des beaux eſprits qui étoient pour lors en grand nombre à Rome. Si l'Abbé de Marolles ſe fût mieux connu, il n'eût pas eu tant de docilité pour l'ami qui le ſollicita d'entreprendre de devenir l'interprête de ce Poëte; il ne l'eût pas trompé en s'imaginant qu'il étoit capable de le mettre à portée par ſa traduction, d'en connoître le vrai génie; & s'il eût été plus inſtruit de ſes devoirs, quand il auroit eu les talens qui lui manquoient, il n'en eût pas fait un ſi mauvais uſage.

TRADUCTIONS DE CATULLE.

Mem. de Marolles p. 195.

Il ſeroit à ſouhaiter cependant que ſa traduction en proſe de Catulle, enfantée & publiée en 1653. fût la ſeule que l'on eût de ce Poëte en notre Langue; elle feroit peu de mal, parce qu'il ſeroit rare

TRADUCTIONS DE CATULLE.

de trouver quelqu'un aujourd'hui qui eût assez de patience pour la lire. Le Prince Edoüard de Baviere, Comte Palatin, avoit ou peu de goût, ou beaucoup trop de politesse, quand il remercia si obligeamment l'Abbé de Marolles de lui avoir dédié son ouvrage. Les remarques qui l'accompagnent ne pouvoient le dédommager de l'ennui que cette traduction devoit lui causer. Ou embroüillées, ou triviales, elles chargent le livre sans lui donner plus d'agrément, ou le rendre plus utile. On aimera beaucoup mieux celles qui sont dans le Mercure de Trevoux, des mois de Septembre & Octobre 1708. Elles éclairciſſent fort bien quelques épigrammes du Poëte ; on peut regretter de n'en pas avoir davantage de la même main.

L'agrément que la traduction de Marolles n'offre point, feu M. de la Chapelle a cru pouvoir le donner en mettant les Poëſies de Catulle en vers François, & en les enchaſſant dans une eſpece d'hiſtoire galante de ce Poëte, groſſie de quelques anecdotes amoureuſes, vraies ou ſuppoſées, de la Cour d'Auguſte, & des amis de Catulle. Cet ouvrage, qui eſt plus un roman qu'une hiſtoire, eſt un fruit de la jeuneſſe de l'Auteur ; mais

que celui-ci n'a pas crû indigne d'être avoüé dans un âge plus avancé. Tout ce qui eſt en proſe, eſt aſſez délicatement tourné: c'eſt un tiſſu d'avantures où l'on s'écarte, le moins qu'il eſt poſſible, de la vraiſemblance, & dont le récit peut plaire à ceux qui aiment des lectures auſſi dangereuſes que frivoles. Mais la verſification en eſt preſque par tout fort négligée. Le ſeul éloge que l'on pourroit peut-être accorder à M. de la Chapelle, c'eſt d'avoir au moins adouci, ou retranché même quelquefois, ce qu'il y a de trop emporté dans les débauches amoureuſes du Poëte, & d'en avoir banni ce libertinage indécent, qui a fait dire au Pere Vavaſſeur, Jéſuite habile, que Catulle étoit, à cet égard, un eſprit ruſtique & groſſier. Mais en vérité il eſt fâcheux de n'être loüé, que parce qu'on n'a pas fait tout le mal qu'on pouvoit faire. TRADUCTIONS DE CATULLE.

La meilleure édition de cet Ouvrage, eſt celle que l'Auteur publia lui-même en 1700. avec ſes piéces de Théatre. Ses *Amours de Catulle* avoient été attribuées dans quelques éditions précédentes à M. de la Chapelle, à qui nous devons l'hiſtoire des Campagnes de Nortlingue & de Fribourg, & qui eſt mort Inſpecteur des beaux Arts, ſous M. de Villa-

TRADUCTIONS DE CATULLE.

cerf, Surintendant des bâtimens ; & dans d'autres, à Chapelle, Auteur de quelques écrits ingénieux fort connus. C'eſt à l'occaſion de cette derniere mépriſe, que l'Abbé de Chaulieu fit cette épigramme ſatirique, qu'on lit dans une édition de ſes poëſies faite en 1724.

Lecteur, ſans vouloir t'expliquer
Dans cette édition nouvelle,
Ce qui pourroit t'alambiquer
Entre Chapelle & la Chapelle :
Lis leurs Vers, & dans le moment
Tu verras que celui qui ſi maſadement,
Fit parler Catulle & Lesbie,
N'eſt pas cet aimable génie,
Qui fit ce voyage charmant,
Mais quelqu'un de l'Académie.

M. de la Chapelle étoit en effet de l'Académie Françoiſe. Avant lui l'Abbé de Marolles avoit déja traduit en vers, quelques piéces de Catulle, entr'autres le Poëme des nôces de Thétis & de Pelée, ouvrage ingénieux ; mais qui rampe extrêmement dans cette traduction dont l'Auteur a jugé à propos de groſſir celle qu'il a faite en vers françois de toutes les œuvres de Virgile. M. le Gendre qui a traduit auſſi depuis le même poëme en vers, a beaucoup mieux ſaiſi le génie du Poëte. S'il y a dans ſa traduc-

tion quelques vers foibles ou prosaïques, on peut dire qu'en général, sa versification est aisée, & que son expression est pure & élégante. Cette version a été imprimée à Lyon en 1701. *in*-12. M. le Gendre, par une lettre tournée délicatement, l'adresse à une Dame qui l'avoit sollicité de l'entreprendre, & qui l'avoit prié de l'achever malgré la répugnance de l'Auteur. Cette traduction est suivie de quelques notes qui ne sont point inutiles. La cinquiéme élégie de Catulle, traduite en vers par le Président Nicole, est plus une paraphrase qu'une traduction ; de même que le *Moineau de Cloris* par M. Richer, n'est qu'une imitation du même Poëte. Cette imitation est à la suite des Heroïdes d'Ovide, traduites en vers françois par M. Richer. La traduction de plusieurs piéces du même Catulle, par l'Auteur anonyme des *nouvelles Poësies amoureuses, galantes & récréatives*, paroît plus litterale ; mais on n'y retrouve ni le génie de notre Langue, ni celui du Poëte Latin. Ce que vous aurez pû lire encore du même Poëte dans les Lettres du Comte de Bussy Rabutin, & dans un Recüeil d'épigrammes des Poëtes anciens & modernes, traduites du latin en vers françois, par le sieur

TRADUCTIONS DE CATULLE.

lui-même ne ſont pas moins partagés. Les uns lui ont prodigué leurs loüanges, & ont vanté exceſſivement ſes graces & ſon élégance. D'autres en ont parlé avec aſſez de mépris. Le Pere Sanadon, Jeſuite, en avouant que « parmi les pen-» ſées délicates & ingénieuſes qui y écla-» tent, on y remarque, je ne ſçai quelle affectation d'eſprit, qui ſe ſentent un peu de la décadence du bon goût, ne laiſſe pas de dire que c'eſt un *chef-d'œuvre* digne d'être admiré; comme ſi l'on pouvoit élever ſi haut un ouvrage où ſe trouvent les imperfections qu'il eſt forcé de reconnoître en celui-ci. C'eſt la réflexion de M. le Préſident Bouhier, qui a fait ſur ce petit poëme de ſçavantes & judicieuſes obſervations.

TRADUCTIONS DU *Pervigilium.*

Preſ. de ſa trad. du *Pervig.*

Conjectures de M. le Preſ. Bouhier ſur le *Pervig.*

Cet illuſtre Magiſtrat remarque que d'autres Critiques, rendant juſtice à quelques endroits de cette piéce, ingénieux & bien tournés, ont apperçu dans le reſte des tours vicieux & peu naturels, beaucoup de paroles, qui ſouvent ne ſignifient rien, des conſtructions entortillées, & une répétition faſtidieuſe de la prépoſition *de*, dans des phraſes où elle n'eſt point néceſſaire. Ils y ont vû des expreſſions qui n'étoient pas du bel uſage chez les Romains. De-

cette diverſité de ſentimens, il réſulte que tandis que les partiſans du *Pervigilium*, en font l'Auteur à peu près contemporain de Ciceron & d'Auguſte, d'autres ſoutiennent qu'il n'eſt tout au plus que du tems de Néron, & pluſieurs, moins favorables encore, le raprochent juſqu'au ſiécle de Solin & de Florus, ou même d'un je ne ſçai quel Luxurius qui vivoit ſous Traſimond Roi des Vandales. Il y a certainement dans ce Cantique des vers favorables aux deux premieres époques. M. Bouhier entre ſur cela dans un détail qui peut, ce ſemble, ſatisfaire les plus difficiles. Il montre qu'une partie de ce poëme mérite les éloges que les gens ſenſés lui ont donnés, mais que la plus grande partie ſe ſent de la décadence du bon goût, & qu'elle n'a pas le ton des ſiécles où fleuriſſoit l'éloquence romaine. Cette différence ſenſible de ſtile & de maniere, lui a donné lieu de penſer que des copiſtes ignorans avoient confondu & mêlé enſemble deux poëmes très-différens, quoique compoſés ſur le même ſujet, & avec le même refrain.

TRADUCTIONS DU *Pervigilium*.

Dès 1713. il propoſa ſur cela ſes conjectures dans deux lettres qu'il écrivit au Pere Oudin, Jeſuite, ſon ami, & celui de tous les gens de lettres. On les im-

TRADUCTIONS DU *Pervigilium.*

prima en 1720. dans les Nouvelles littéraires qui ſe débitoient alors à Amſterdam chez du Sauzet. Mais comme ces lettres ne ſont pas entre les mains de tout le monde, & que d'ailleurs on y inſera des choſes qui ne ſont pas de l'Auteur, ou ſur leſquelles il avoit depuis changé de ſentiment, il crut devoir mettre ſes conjectures dans un nouveau jour, lorſqu'il fit imprimer en 1737. le Texte du *Pervigilium Veneris*, avec pluſieurs autres écrits des Anciens qu'il avoit traduits ou imités en vers françois.

Nouv. litter. t. XI. 2. part. art. 5.

Sans entrer ſur ſes pas, dans des diſcuſſions qui pourroient perdre de leur force, en les abrégeant, je me contenterai de vous dire que le ſçavant Critique diſtingue dans le petit poëme, tel que les Editeurs nous l'ont donné, deux Hymnes de même eſpece; l'un eſt compoſé de 22. vers, & d'un ſtile ſimple & élégant, qui porte les marques de ſon antiquité. Il attribuë l'autre qui eſt de ſoixante-dix vers, au Poëte Florus qui vivoit du tems de l'Empereur Adrien; & il fonde ſes conjectures tant ſur l'autorité d'un manuſcrit qui contient le *Pervigilium*, que ſur une conformité palpable entre les expreſſions les plus ſinguliéres de ce ſecond Poëme, &

quelques-unes d'Apulée; ce qui prouve, selon lui, que l'Auteur du second poëme étoit contemporain de ce Philosophe, & peut-être son compatriote. Ces conjectures développées & maniées avec cette sagacité qui brille dans tout ce qui est sorti de la plume de ce sçavant Magistrat, m'ont paru porter avec elles une lumiere si vive, qu'elles doivent éclairer & convaincre les plus prévenus.

TRADUCTIONS DU *Pervigilium*.

Dans la premiére édition de ces conjectures, M. le Préfident Bouhier s'étoit contenté de donner le texte des deux hymnes, tel qu'il penſe qu'il doit être partagé. Mais dans l'édition de Paris de 1738. il a permis que l'on inſerât la traduction ou imitation de ces deux Cantiques qu'il avoit faite en vers François, & qui ſe trouvoit déja répandue dans les mains de ſes amis. Toutes les idées du texte latin y ſont exprimées avec beaucoup d'élégance. Cette édition contient de plus les remarques de M. de la Monnoye ſur le *Pervigilium*, tirées du tome premier du *Menagiana*; & les obſervations latines de feu M. l'Abbé de Longuerüe ſur le même ſujet.

Les deux Hymnes, confondus en un, avoient déja été traduits en vers dans le ſiécle dernier par l'Abbé de Marolles,

TRADUCTIONS DU *Pervigilium.*

qui croyoit que ce Poëme n'étoit point indigne de Catulle, & qui y trouvoit lui-même autant de philosophie que de galanterie. Sa traduction fait partie de celle qu'il a faite en vers de toutes les œuvres de Virgile. Il y donne comme une preuve de la fécondité de son génie, d'avoir sçu traduire d'onze façons différentes le réfrain repeté dans le *Pervigilium*, sans faire attention que chacune se le dispute en platitude. A la fin d'une addition qui se trouve dans la plûpart des exemplaires de sa traduction de Tibulle en prose, imprimée en 1653. il dit qu'il avoit vû une autre traduction du *Pervigilium*, faite en vers françois *par un Seigneur de haute naissance & de grande condition.* Il ne nomme pas ce Seigneur, & ne dit point si cette traduction a été imprimée.

La seule version de ce Poëme que nous ayons en prose est celle du Pere Sanadon : elle parut en 1728. avec une ample Préface, & d'abondantes notes, où il s'abandonne à bien des conjectures qui ont paru à M. le Président Bouhier & à d'autres critiques, plus ingénieuses que solides. Il a fait au texte même quantité de corrections & de changemens qui le rendent méconnoissable ; il a changé en particulier la mesure des vers en les par-

tageant en deux, l'un de quatre pieds, & l'autre de trois & demi, au lieu que suivant tous les manuscrits, ce sont de véritables trochaïques de sept pieds & demi. Il a même retranché plusieurs vers sans nécessité; il en a transposé d'autres; & dans quelques-uns il a plus suivi ses idées que celles du Poëte: c'est ce qui a fait dire à M. le Président Bouhier, qui le combat souvent, que le Pere Sanadon *avoit donné en cela un exemple de la plus audacieuse & de la moins judicieuse critique*. Quelquefois aussi sa traduction n'est pas d'accord avec le texte dans l'état même où il a mis celui-ci. Lisez la préface & les notes de l'habile Jesuite, & comparez-les avec les conjectures du sçavant Magistrat, & je crois que sur tous ces points, & sur plusieurs autres, vous ne balancerez point à vous déclarer pour ce dernier.

TRADUCTIONS DU *Pervigilium*.

CHAPITRE V.

Des Traductions des Mimes *de Laberius & de Publius Syrus.*

TRADUCTIONS DE LABERIUS ET DE SYRUS.

JE vous offre dans Laberius & dans Publius Syrus des Poëtes plus graves & plus utiles pour les mœurs, que Catulle & l'Auteur des deux Hymnes ſur les fêtes de Venus. Syrus principalement n'a écrit que pour inſtruire. Les *Mimes* que Laberius & lui ont compoſées, étoient originairement de petites pieces comiques, ou qui faiſoient partie de la Comedie : elles conſiſtoient d'abord en grimaces & en danſes groteſques. Le terme de *Mime*, qui eſt grec & qui ſignifie *imitation*, montre que cet art avoit pour objet de bien imiter. On appelloit auſſi *Mimes* ceux qui joüoient ces ſortes de pieces. L'intérêt ou la jalouſie les ſépara dans la ſuite des Acteurs comiques, & ils firent bande à part. Leur but fut de divertir le Public. Pour y réüſſir, ils joignirent à leurs danſes le burleſque de la Comédie, ce qui produiſit ce que nous appellons des farces. C'étoient des Scénes imparfaites, ſans intrigue, ſans liaiſon, ſans dé-

Acar. de Serionne, diſc. ſur les Mimes.

noüement. On vouloit faire rire par le ridicule même avec lequel on imitoit les vices & les défauts des hommes.

TRADUCTIONS DE LABERIUS ET DE SYRUS.

Laberius, Chevalier Romain réuſſit dans ces ſortes de piéces. A Rome un homme de naiſſance qui compoſoit pour le Théatre, ne ſe dégradoit point; mais il ne pouvoit repréſenter lui-même ſans ſe déshonorer. Jules Céſar ne l'ignoroit pas; cependant il preſſa ſi fortement Laberius de joüer une de ſes piéces, qu'il fut contraint d'obéir. Comme c'étoit malgré lui, il en témoigna ſon chagrin dans le prologue, d'une maniere fort reſpectueuſe pour l'Empereur, mais en même-tems fort touchante. Ce prologue eſt un des plus beaux morceaux de l'antiquité. L'Abbé de Marolles en a fait diſparoître toute l'élégance & toute la délicateſſe dans la traduction en vers qu'il en a donnée, avec celle des Catalectes des anciens Poëtes. Mais le célebre M. Rollin nous en a donné depuis une traduction digne de l'original dans le premier tome de ſon Traité des études, ſeconde édition. Macrobe nous avoit conſervé ce prologue avec quelques fragmens de la piece. Il nous apprend auſſi que Laberius outré de dépit d'avoir vû ainſi ſa vieilleſſe deshonorée, voulant s'en venger autant qu'il

Roll. Hiſt. anc. T. 12.

le pouvoit, fit malignement couler dans la piece quelques traits piquans contre Ceſar. Le peuple s'en apperçut, & tourna ſes yeux du côté du Prince. Quand le ſpectacle fut fini, Ceſar, comme pour réhabiliter Laberius dans la dignité de Chevalier Romain, à laquelle celui-ci avoit dérogé par trop de complaiſance, le gratifia d'un anneau, qu'on pouvoit regarder comme de nouvelles lettres de nobleſſe. Laberius alla enſuite pour prendre ſa place parmi les Chevaliers, mais ceux-ci ſe ſerrerent de telle ſorte qu'il n'en trouva point.

TRADUCTIONS DE LABERIUS ET DE SYRUS.

Publius-Syrus, ainſi nommé, parce qu'il étoit Syrien de nation, d'abord eſclave à Rome, & enſuite affranchi, devint l'émule de Laberius, & le ſurpaſſa, dit-on. Nous n'avons aucune de ſes piéces de théatre, il nous reſte ſeulement un recueil de Sentences en vers ïambes & en vers trochaïques rangées ſelon l'ordre alphabetique, qui ont été tirées de ſes comédies, où elles étoient éparſes. Seneque l'ancien mettoit ces Sentences au-deſſus de ce qu'il y a de meilleur dans les Poëtes comiques & tragiques, tant Grecs que Latins : c'étoit beaucoup dire. Seneque le fils les regardoit auſſi comme un excellent modele. Il eſt cer-

De Serione, pref. de ſa trad. de Pub. Syr.

tain qu'il y regne en général une saine philosophie. Le Poëte tout occupé de la connoissance du cœur humain, en développe assez bien tous les replis : chaque vers offre quelque précepte utile, propre à réformer les mœurs, à resserrer les liens de la société, & à la rendre plus agréable & plus parfaite. C'est en partie l'éloge qu'en fait M. Acarias de Serionne, aujourd'hui Avocat aux Conseils, qui nous a donné en 1736. une traduction en prose de ces Sentences. Il se regarde comme le premier traducteur de ce petit ouvrage : les Auteurs des Observations sur les écrits modernes, & M. Rollin dans son histoire ancienne, l'ont cru sur sa parole; ils se sont trompés; mais je conviendrai sans peine que l'erreur n'est pas importante.

TRADUCTIONS DE LABERIUS ET DE SYRUS.

Observ. sur les écr. mod. t. 3. hist. anc. t. 12.

Dès le XVI. siécle on avoit fait plusieurs traductions des Sentences de Publius-Syrus. La Croix du Maine & du Verdier dans leurs bibliotheques, parlent d'une d'elles : c'est celle de Charles-Fontaine, Parisien, qui fut imprimée à Lyon en 1557. in-8°. il y en avoit eu une autre plus ancienne, imprimée aussi à Lyon, chez Benoît Rigaut en 1538. & dont on fit une nouvelle édition à Paris en 1561. le Traducteur ne s'est dé-

signé que par ces quatres lettres initiales J. D. S. M. La Croix du Maine n'a point connu cette édition de 1538. La même année 1561. on vit encore paroître les Sentences de Publius-Syrus en françois. Mais ce n'eſt qu'une nouvelle édition de la verſion de Charles-Fontaine. Du Verdier qui l'attribue à un autre, a été trompé par les lettres Ch. P. par où l'on a voulu déſigner le traducteur. Guillaume Colletet dans ſon Diſcours de la poëſie morale, avoit vû une autre traduction imprimée à Paris in-8°. en 1558. en latin & en françois, *pour l'inſtruction de la jeuneſſe*. Cette traduction eſt en proſe. Colletet dit qu'elle eſt fort ruſtique, & ajoûte : qu'il ſouhaiteroit que quelque plume excellente voulût entreprendre de traduire de nouveau ces Sentences avec plus d'élegance, *puiſqu'elles en valent bien la peine.*

TRADUCTIONS DE LABÉRIUS ET DE SYRUS.

Tr. de la poëſ. mor. p. 23.

Sans paroître avoir été informé de ce ſouhait, M. de Serionne a tâché de le remplir. Avec ſa traduction il a donné le texte ſuivant l'édition de Bentley, ſçavant Anglois, faite ſur de bons manuſcrits. Il y a ajoûté preſque tous les vers qui ſont dans la derniere édition du Louvre, & qui manquent dans celle de Bentley ; mais il a eu ſoin, à ce qu'il

prétend, de rejetter les vers qui ſont des répétitions des mêmes Sentences, ou qui ne renferment pas un ſens parfait : ce qui néanmoins n'eſt pas toujours vrai, puiſque l'on trouve dans ſon édition pluſieurs Sentences qui ont le même ſens, & qui ſont quelquefois exprimées dans les mêmes termes.

TRADUCTIONS DE LABERIUS ET DE SYRUS.

Toutes les penſées de Syrus, quoique détachées, & ordinairement ſans aucune liaiſon entr'elles, n'en ſont pas moins dignes d'être lûës & retenuës : elles ont de la grandeur, de la ſolidité & de la délicateſſe. Outre la vérité qui ſatisfait toujours l'eſprit, elles ont ſouvent quelque choſe qui frappe, qui ſurprend. M. de Serionne ne ſe flatte point qu'elles auront tous ces avantages dans ſa traduction : elles n'y ont pas même par tout celui de la fidélité ; il avoüe modeſtement qu'on n'y trouvera pas toutes les graces, les beautés, le ſel, l'énergie de l'original ; & il va chercher ſon apologie ou ſon excuſe dans les *penſées ingénieuſes* du Pere Bouhours. Ce Jeſuite dit « que ce qu'il y a de plus délicat dans » les penſées & dans les expreſſions des » Auteurs qui ont écrit avec beaucoup » de juſteſſe & de délicateſſe, ſe perd » quand on veut les mettre dans une au-

» tre Langue. » D'où M. de Serionne conclut qu'on doit l'excuſer ſi Publius-Syrus ſouffre quelque dommage dans ſa traduction.

TRADUCTIONS DE LABERIUS ET DE SYRUS.

On n'en doit pas moins lui être obligé d'avoir mis ceux qui n'entendent point la Langue Latine en état de profiter des belles maximes de Publius-Syrus. Les anciennes traductions ſont extrêmement rares ; & quand elles ſeroient plus communes, qui pourroit ſe familiariſer avec ce langage groſſier & barbare dans lequel elles ſont écrites ? Le ſtile de la nouvelle traduction eſt pur & facile. Je ſuis perſuadé que ſi l'on en fait une ſeconde édition, l'Auteur qui a de l'eſprit & du goût, s'appliquera à faire un ouvrage plus digne de lui, & du Poëte qui a été l'objet d'une partie de ſes veilles. Il dit dans la vie de Syrus tout ce qu'il pouvoit en dire, les anciens nous ayant conſervé peu de traits hiſtoriques concernant ce Poëte ; & j'avoüe que dans ſes notes il éclaircit aſſez bien quelques Sentences dont le vrai ſens ne s'offre pas d'abord à l'eſprit. Il a raiſon auſſi d'obſerver que M. de la Bruyere a répandu dans ſes caracteres preſque toutes les Sentences de ce Poëte ; les exemples qu'il en rapporte ſont ſenſibles. Mais il auroit pû

étendre davantage ſon diſcours ſur les Mimes : le peu qu'il en dit eſt trop ſuperficiel, & laiſſe trop déſirer à un Lecteur à qui cette matiere eſt inconnuë.

TRADUCTIONS DE LABERIUS ET DE SYRUS.

CHAPITRE VI.

Des Traductions de Virgile en vers François.

VIRGILE eſt celui de tous les Poëtes qui a mieux ſçû mettre en œuvre l'art oratoire. Il eſt élégant dans ſes termes, orné dans ſa compoſition, grave & varié dans ſes penſées, heureux dans ſes ſimilitudes, riche dans ſes amplifications, juſte dans ſes exemples, charmant dans ſes digreſſions, perſuaſif dans ſes raiſonnemens. Virgile en un mot, eſt ſi fort Orateur, que Macrobe ne craint pas de dire qu'il eſt même plus Orateur que Ciceron. C'eſt ce qui fait dire à d'autres, que s'il eût pris le parti du Barreau, il n'y auroit eu que Ciceron qui l'eût égalé. Ne devinons point; & ſans prétendre décider du rang que Virgile auroit pû obtenir comme Orateur,

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Journ. des Sçav. Avril 1726.

contentons-nous de dire avec toute l'antiquité, que les Romains n'ont point eu de plus grand Poëte, & qu'il n'a été ni surpassé, ni même égalé par aucuns de ceux qui sont venus depuis. Quelques éloges que l'on ait donnés à Homere, quelques loüanges qu'il mérite en effet, on ne peut nier que l'estime accordée à Virgile n'ait été plus universelle & plus constante, que ce Poëte n'ait eu moins de contradicteurs & d'adversaires: & si les traductions qui ont été faites de ses ouvrages en notre Langue, peuvent ajoûter quelque chose à son éloge; si elles augmentent du moins les preuves de l'estime que l'on a pour un Ecrivain, il faut convenir encore que Virgile l'emporte aussi de ce côté-là sur Homere.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Notre poësie n'étoit encore que dans son enfance, lorsqu'Octavien de saint Gelais, qui fut Evêque d'Angoulême, sous Charles VIII. & Louis XII. entreprit de faire parler au sublime & à l'élégant Virgile son langage rude & impoli. Ce Prélat aimoit la poësie, & l'on sçait que l'étude des Belles Lettres & la galanterie avoient fait son unique occupation, avant qu'il eût été élevé à l'épiscopat en 1494. Notre Parnasse étoit alors très-fréquenté. Dès qu'on

sçavoit

sçavoit rimer quelque mauvaise prose, on prétendoit y avoir une place d'honneur, & il n'étoit pas difficile de l'obtenir dans un siécle où de foibles essais étoient presque toujours loüés comme des chef-d'œuvres. Saint Gelais joignoit d'ailleurs à la qualité d'homme d'esprit, une naissance illustre. Il étoit fils de Pierre de Saint Gelais, Marquis de Monlieu, qui avoit eu du crédit à la Cour, & de Philiberte de Fontenai, issuë pareillement d'une bonne noblesse. Enfin il fut aimé de Charles VIII. & de Louis XII. c'en étoit plus qu'il ne falloit pour s'attirer des applaudissemens, & s'entendre vanter comme un Poëte excellent.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Après s'être essayé sur quelques petites piéces, il osa entreprendre de traduire, non pas toutes les œuvres de Virgile, comme le dit un Auteur récent, mais l'Eneïde seulement; & pour peu que l'on examine son travail, on conçoit aisément qu'il a dû lui coûter peu de tems & de peine. Quand on passe par dessus les difficultés de son Auteur, qu'on lui prête souvent ses propres idées, qu'on est peu jaloux d'approcher de ses beautés, d'en rendre toujours le vrai sens, de s'exprimer en termes clairs & conve-

Jourdan, essai sur les trad. des Aut. Lat. dans la Bibliotheque Germ. t. 47.

nables, il ne faut pour traduire qu'une intelligence médiocre de ſon Auteur, & un peu de facilité de génie.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Or voilà le caractere de la traduction d'Octavien de Saint Gelais : traduction d'ailleurs trop prolixe, & remplie de mots barbares que de meilleurs écrivains n'employoient déja plus. Les ſept premiers vers latins de l'Eneïde ſont rendus par vingt & un vers françois ; & tout le reſte eſt à peu près ſur le même ton. Le tour de la verſification eſt tel qu'il ſeroit à peine ſupportable dans une mauvaiſe proſe de ce tems-là. Je ne fais pas un reproche à Saint Gelais de n'avoir point obſervé l'alternative des rimes féminines & maſculines ; c'eſt un défaut commun dans la plûpart des poëſies que l'on publioit alors, & vous le verrez encore regner long-tems. Il n'eſt pas rare de trouver dans Saint Gelais, & dans beaucoup d'autres, ſix ou huit rimes maſculines ou feminines de ſuite, & qui ont pour l'ordinaire des conſonances différentes. Quand il ne tombe point dans ce défaut, on ſent que c'eſt par hazard, & ſans y penſer. C'étoit néanmoins pour faire ſa cour à Louis XII. qu'il hazarda une traduction ſi barbare : c'étoit, comme il le dit, afin d'avoir quelque choſe à lui

préſenter qui pût être un gage de ſon zéle, & du deſir qu'il avoit de lui rendre quelque ſervice, *ſi le pouvoir n'y défailloit.*

Le ſeul endroit que j'aye lû avec quelque ſatisfaction, c'eſt le *prologue*, c'eſt-à-dire, l'épître dédicatoire à Louis XII. Saint Gelais y donne à ce Prince des loüanges méritées : il le félicite avec une affection digne d'un bon ſujet, ſur le recouvrement qu'il venoit de faire du Milanois. Louis XII. reçut avec bonté ſon préſent. Mais le Poëte ne joüit pas long-tems des applaudiſſemens qu'on voulut bien lui donner. Ce fut vers 1500. qu'il offrit ſa traduction au Roi, & il mourut à la fin de 1502. Maître Jean Divry Bachelier en Médecine revit ſon ouvrage; & il y a lieu de croire que ce fut lui qui le fit imprimer en 1509. C'eſt un petit volume in-folio en caracteres gothiques. L'exemplaire de la Bibliotheque du Roi, que j'ai vû, eſt ſur vélin, avec des figures enluminées. La traduction eſt en vers de dix ſillabes, & dans les éditions de 1529. & de 1540. chaque livre eſt précédé d'un argument en vers de même meſure, & d'une gravure en bois qui en repréſente fort groſſierement le ſujet principal.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

L'exemple d'Octavien de Saint Gelais fut suivi dans le seiziéme siécle par plusieurs de nos Poëtes, qui réüssirent un peu mieux que lui, mais si mal encore, que je suis fort trompé si vous prenez la peine de vouloir connoître par vous-même la plûpart de leurs traductions. Clement Marot, l'ornement de notre Parnasse sous François I. se contenta de traduire, ou plûtôt d'imiter la premiere des Bucoliques. Claude Micard, ou celui qui a dressé l'avis au Lecteur sous le nom de ce Libraire, se plaint de ce qu'il ne s'est pas occupé à traduire toutes les œuvres de Virgile, *plûtôt que de s'être amusé à écrire plusieurs choses légeres & de nulle conséquence ; car*, ajoûte-t-il, *il étoit orné de tel entendement, telle dextérité & suffisance à tourner d'une Langue en une autre, qu'il ne s'en est point trouvé, ni de son tems, ni encore après lui, qui l'ayent pû en cela seconder, ... Si cela fût advenu, je suis assuré que le stile clair & ouvert de ce personnage, posé le cas qu'il fût nud & simple, non seulement seroit agréable, mais inciteroit encore davantage vos esprits à lire Virgile, à l'aimer, à l'honorer, à le manier jour & nuit.*

Virgile mérite en effet ces égards &

cette attention : ſtile le de Marot, & ſon génie facile & naturel ſont dignes de ces éloges. Ce qu'il y a de vrai cependant, c'eſt que ſa traduction de la premiere Bucolique n'eſt pas la meilleure de ſes piéces, qu'il n'y a pas lieu de croire que Marot eût pû gagner ſur lui de contraindre aſſez ſon eſprit, pour l'aſſujettir à une traduction de longue haleine, & que ſon ſtile n'étoit pas propre à celui de l'*Eneïde* en particulier. Il eſt beaucoup plus loüable d'avoir connu le genre qui lui convenoit, & de s'y être arrêté. C'eſt ſageſſe que de ſçavoir connoître la portée de ſon eſprit, & de ne rien entreprendre qui ſurpaſſe ſes forces.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Je ne doute point néanmoins que ſi Marot eût voulu ſe donner la peine de continuer ſa traduction, ſa verſification n'eût eu beaucoup plus d'agrément que celle de Richard le Blanc, qui traduiſit les neuf autres Bucoliques, & les fit imprimer en 1555. avec la premiere traduite par Marot. Le Blanc avoit de la capacité, mais peu de goût. Il dédia ſa traduction à Marguerite de France, Ducheſſe de Berri, ſœur de Henri II. Cette *Princeſſe* aimoit les Lettres, & les cultivoit avec une affection qui lui a fait honneur. Elle recherchoit les ſçavans,

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

leur faiſoit accueil, les protegeoit, & ſe montroit libérale envers eux. C'eſt une partie du devoir des Grands. De-là tant d'Ouvrages qui lui furent dédiés : de-là tant de fleurs jettées ſur ſon tombeau par les plus beaux eſprits de ce tems-là. Le Blanc qui ſe diſtinguoit parmi eux, fit ſa cour à la Princeſſe, en lui dédiant ſa traduction ; & Marguerite l'en remercia fort obligeamment. Cette verſion eſt en vers de cinq pieds, ou de dix ſyllabes, comme celle de Marot. On ne peut pas dire qu'il ait conſulté ſon amour propre en adoptant celle de ce Poëte : il convient lui-même qu'il en ſent la ſupériorité. La verſification de le Blanc eſt en effet plus dure, elle coule moins aiſément, elle a moins de naturel. Mais je crois ſa traduction plus littérale, & moins paraphraſée.

Les deux Traducteurs ont des défauts qui leur ſont communs : ils employent ſouvent pluſieurs rimes maſculines ou féminines de ſuite ; quelquefois ils les entrelaſſent ſans aucune regle : ſouvent elles ne ſont ni riches ni exactes. L'Abbé de Marolles avoit raiſon de dire que celui qui feroit maintenant *des vers de l'air de ceux-ci, n'y auroit pas grande peine, & n'en remporteroit pas auſſi grande*

Jug. ſur les vieux Trad. de Virg.

gloire. Le Blanc dans ſon épître dédicatoire recherche l'origine du poëme Bucolique, & en parcourt les caracteres ; mais tout cela eſt ſi ſuperficiel, & traité avec ſi peu d'ordre, que je n'ai pas crû devoir en parler dans le compte que je vous ai rendu des écrits faits ſur ce genre de poëſie. On auroit dû néanmoins conſerver cette épître dans l'édition de la traduction des Bucoliques que Claude Micard donna en 1574. La Croix du Maine dans ſa Bibliotheque ne parle point de la premiere édition. Du Verdier & l'Abbé de Marolles la citent, mais ſans l'avoir vûë. Elle eſt en caracteres italiques : le texte latin eſt imprimé à la marge, chaque éclogue a ſa gravure qui en repréſente le ſujet, & à la fin l'on trouve de courtes explications de Geographie, d'Hiſtoire, de Mythologie & de Grammaire.

Le Traducteur étoit déja connu de Marguerite de France, puiſque dès 1552. il lui avoit demandé la permiſſion de lui offrir ſa verſion des Georgiques de Virgile, qui ne put être imprimée qu'en 1554. Le Blanc nous apprend qu'il la fit *à la priere & requête d'honnêtes jeunes perſonnes qui avoient été autrefois ſes diſciples & auditeurs, & à*

la requête de ſon bon ami Charles l'Angelier, Libraire à Paris. Apparemment que le Blanc avoit enſeigné les Humanités, & peut-être qu'il avoit profeſſé dans quelque Collége de notre Univerſité.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Comme il écrivoit dans un tems où l'héreſie des Calviniſtes faiſoit de grands progrès en France, & que l'on s'étoit crû obligé d'interdire les traductions de l'Ecriture Sainte en langue vulgaire, à cauſe de l'abus que les Novateurs en faiſoient, il ſe plaint amérement dans ſon épître dédicatoire, de ce qui avoit occaſionné cette défenſe. Sans elle, il proteſte qu'il auroit beaucoup mieux aimé s'appliquer à traduire *les divins Auteurs*, qu'à s'amuſer à des matieres *qui avoient moins de conformité avec la religion*. Mais en cédant au tems, il ne vouloit point être oiſif. Il avoit expliqué Virgile, il ſe crut en état de le traduire.

A cette occaſion, le Blanc fait l'apologie de notre Langue, & montre par l'exemple des Grecs & des Romains que l'on ne devroit pas écrire dans une Langue étrangere. Il ne blâme pas l'étude des Langues ſçavantes; il la loüe même, & il le devoit. Mais perſuadé qu'il faut beaucoup de tems pour les bien appren-

dre, & que peu y réüſſiſſent, il regrette qu'on n'employe pas ce tems à perfectionner la nôtre. Il ſe fâche preſque contre les Régens, Précepteurs, Profeſſeurs, *& Interprêteurs des ſciences*, qui pour faire entendre à leurs Diſciples les Auteurs Grecs & Latins, ſe ſervent de la langue même, dans laquelle ces Auteurs ont écrit. C'étoit en effet un abus fort commun alors; un meilleur goût l'a ſupprimé depuis long-tems, ſur tout dans les Univerſités de France. Le Blanc fait dans la même épître une peinture de ſon ſiécle qui n'en donne pas une idée avantageuſe, & qui eſt une preuve de la ſenſibilité de l'Auteur ſur les maux de ſa patrie, principalement par rapport au tort qu'ils faiſoient aux Lettres. Sa traduction des Georgiques fut réimprimée avec celle des Bucoliques en 1574. & depuis encore en 1578.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Avant lui, Guillaume Michel, dit de Tours, avoit travaillé ſur le même Poëte. J'ai fait des recherches inutiles pour découvrir quelques traits qui puiſſent faire connoître qui étoit ce Traducteur. La Croix du Maine & du Verdier ſe contentent de le nommer, & de donner une liſte aſſez imparfaite de ſes ouvrages. Tout ce que Michel dit de lui-

même, c'eſt qu'il étoit lié d'amitié, & peut-être attaché par quelque emploi, *à Pierre Marie, bien mérité Avocat au Parlement, & Prieur Commendataire du Prieuré de la Voulte.* Ce fut à ſa priere qu'il traduiſit les Georgiques de Virgile en vers de dix ſyllabes, & qu'il les *moraliſa* en proſe. Cet ouvrage parut dès le commencement de l'an 1519. en caracteres gothiques. Son *Epître par maniere de préambule, s'adreſſant à tous humbles Lecteurs*, eſt un éloge fort ruſtique de la vie champêtre & des travaux de la campagne. Elle eſt ſuivie d'une ſeconde Epître, *à Maître Pierre Marie.* Michel y fait l'éloge des Géorgiques, & l'aveu de ſon incapacité pour bien les rendre en françois. Je ne crois pas qu'il en fût fort perſuadé : il s'humilie trop ſouvent ; il parle trop fréquemment des peines que ce travail lui a coutées, des ſoins qu'il s'eſt donnés pour rendre ſa traduction utile & agréable. Elle n'a certainement aucun de ces avantages. Octavien de Saint Gelais écrivoit, ſi on l'oſe dire, élégamment, en comparaiſon de ce nouveau Traducteur, dont le langage preſque inintelligible, fait demander à chaque page, s'il a voulu écrire en François.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

« C'eſt une étrange choſe que la Poë-
» ſie de ce tems-là, dit à cette occaſion
» l'Abbé de Marolles, & il y a ſujet de
» s'étonner qu'il ſe ſoit trouvé depuis des
» gens d'eſprit capables de donner des
» éloges à ces ſortes d'ouvrages. » Je m'en étonne auſſi : mais je ne voudrois pas ajoûter avec lui, « que l'on pourroit
» affirmer, que la plûpart de ces vieux
» Poëtes avoient l'eſprit auſſi mal tourné
» que leurs miſérables vers. » Ces vieux Poëtes écrivoient ſelon le goût de leur tems, & faiſoient le moins mal qu'ils pouvoient. Le goût eſt purifié, les eſprits ſont mieux cultivés, c'eſt un avantage dont nous devons profiter. Mais parce que nous ſommes riches, devons-nous inſulter à l'indigence de ceux qui ont vécu avant nous ? On avoit alors peu de bons modeles, l'on n'en trouvoit point de parfaits, doit-on être ſurpris de ne voir que des copies ſi défectueuſes ? Il ſe peut faire que Michel fût, même pour ſon tems, un écrivain du commun, & je ne ferai pas l'apologie d'un Auteur que je n'ai lû qu'avec un extrême dégoût : mais je me garderai bien d'en conclure que lui & tous les autres Poëtes du même tems avoient *l'eſprit mal tourné*. L'Abbé de Marolles qui n'a été qu'un écrivain

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Jugem. ſur les vieux Trad. de Virg.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

très-médiocre ſous le regne du bon goût, devoit décider avec plus de réſerve. Michel avoit au moins de l'ordre dans l'eſprit; on le remarque par l'attention qu'il a de couper chaque livre des Georgiques par des argumens clairs & précis qui indiquent chaque matiere nouvelle traitée par le Poëte latin, & qui peuvent ſervir à fixer l'eſprit du Lecteur. Outre ces argumens particuliers, chaque livre en a un général tiré d'Ovide, & rendu en vers de même eſpéce que ceux de la traduction.

Ce qui mérite plus d'être blâmé dans cet Ecrivain, c'eſt ſon Epître à Pierre Marie, & ſon prétendu Commentaire moral ſur les Georgiques. Je crois qu'il faudroit exceſſivement donner la torture à ſon eſprit, ſi l'on vouloit écrire dans le ſtile pedanteſque & follement figuré que l'Auteur a employé, trouver les comparaiſons bizarres que le nom du Prieuré de la Voulte lui fait imaginer, & ce ridicule extravagant qui regne dans toute cette Epître. Le même goût, le même génie ſe trouve dans l'expoſition morale qui termine chaque livre des Georgiques. Chacune de ces moralités a cependant un objet principal, qui eſt traité d'une maniere aſſez ſuivie, & qui ne manque pas toujours de ſolidité. C'eſt un ex-

posé succinct des caracteres des quatre vertus que l'on nomme Cardinales, la Prudence, la Temperance, la Force & la Justice. Mais je conviens que le Moraliste s'écarte quelquefois de son sujet, que c'est d'ailleurs un projet bisarre & ridicule de faire une espéce de sermon à l'occasion de chaque livre des Georgiques; de voir dans chacun citer l'Ecriture à tout propos, employer métaphoriquement presque tous les termes de l'agriculture pour exprimer les devoirs de l'homme envers Dieu, le prochain, & soi-même. Virgile ne se seroit pas attendu à un pareil Commentaire. Mais on peut répondre encore, que c'étoit le goût de ce tems-là: il étoit mauvais, mais il ne déplaisoit pas; nous ferions mal de le suivre, alors il ne surprenoit personne.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

La traduction des Georgiques n'étoit pas la premiere que Michel eût donnée de Virgile. Dès 1516. il avoit publié celle des Bucoliques, avec des figures d'un fort mauvais goût, & un Commentaire en prose plus obscur que le texte. Je ne sçai pourquoi l'on a supprimé le nom du traducteur dans les deux éditions qui ont été faites depuis de la même version, l'une en 1529. & l'autre en 1540. *in-folio*, avec l'Enéïde traduite par Octavien de

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

saint Gelais. Cette suppression a fait croire à ceux qui n'avoient point vû l'édition in-8°. qui est fort rare, que l'Auteur de cette traduction étoit inconnu; & ce n'est que par conjecture que quelques-uns l'ont attribué à Guillaume Michel, pendant que d'autres vouloient qu'elle fût de saint Gelais même. L'édition de 1529. sur laquelle celle de 1540. a été faite, est revûe & corrigée, sans être meilleure. L'une & l'autre est de plus précédée d'un prologue en prose, dans lequel l'Auteur semble faire entendre qu'il enseignoit publiquement les humanités. La gravure qui est à la tête de ce prologue dans l'édition de 1529. seulement, représente en effet un homme revêtu d'un habillement convenable à un Professeur, tenant de la main droite un papier roulé, & parlant à une troupe de jeunes gens assis sur des bancs, qui paroissent l'écouter avec attention. La maniere dont l'Auteur s'exprime dans le même prologue, porteroit à croire qu'il avoit aussi traduit l'Enéide, ou du moins qu'il en avoit eu le dessein. « Afin, dit-il, que nous ne soyons vus » eslongner de tels offices de bon Pro» fesseur, institué avons vouloir descrire » premierement le Bucolicos stile de Vir» gile, secondement ses rurales & méli-

» ſiques Georgiques : & tiercement les » armes & héroïques faits des plus » preux & accomplis qui ſoient ſur la » terre. « Mais il y a lieu de croire qu'il n'a exécuté qu'une partie de ſon deſſein, & que c'eſt pour le remplir en quelque ſorte que l'on a joint à ſa traduction des Bucoliques & des Georgiques, celle de l'Enéïde par Octavien de ſaint Gelais.

Jacques Peletier, du Mans, qui avoit pû connoître Guillaume Michel, ne s'étant pas regardé comme exclus du Parnaſſe, par le mauvais accueil que l'on avoit fait à ſa traduction de quelques livres d'Homere, voulut encore s'eſſayer ſur Virgile. Mais il ne traduiſit que le premier livre des Georgiques, qui ne fut pas reçû plus favorablement, malgré la protection du Cardinal du Bellay à qui il l'adreſſa. Cette traduction fait partie des œuvres poëtiques de l'Auteur, imprimées en 1547. Peletier a eu raiſon de dire dans ſon Sonnet qui ſert d'Epître dédicatoire :

D'autant que l'art peut moins que la nature,
Cet œuvre mien qui ſus le vif eſt pris,
Eſt moins parfait, & moins dinge de prix
Que de Maron la divine facture.

Mais en prétendant s'abaiſſer, il s'éle-

ve encore trop. Ce n'eſt pas ſeulement parce que l'art peut moins que la nature, que ſa traduction eſt ſi inférieure à l'original ; c'eſt parce qu'il n'avoit ni aſſez de goût, ni aſſez de connoiſſance de notre langue, quelque imparfaite qu'elle fût encore lorſqu'il écrivoit.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

On crut trouver plus de raiſons d'applaudir, dans la traduction de Virgile, dont Louis Des Maſures, de Tournai, commença de donner une partie la même année 1547. Cet Ecrivain, premier Secretaire du Cardinal Jean de Lorraine, étoit moins mauvais Poëte que Peletier. Peut-être ſon érudition n'étoit-elle pas plus étendue ; mais il paroît avoir eu le goût meilleur, & le jugement plus ſolide. Il avoit de l'imagination, & la langue latine & la nôtre lui étoient familieres. Plein d'ardeur pour les belles lettres, il témoigne qu'il trouva toujours dans leur étude un ſoulagement prêt, & une conſolation ſolide, lorſque les maux publics, ou ceux qu'il éprouvoit en ſa perſonne, ſembloient devoir l'abbatre. Ni ſes emplois, ni le nombre de ſes envieux dont il ſe plaint avec modération, ni les traverſes qui paroiſſent lui avoir eté ſuſcitées, ne purent jamais le détourner de l'étude.

Le Cardinal de Lorraine qui n'aimoit

pas moins les Lettres, & qui avoit pour des Maſures une conſidération particuliere, l'ayant engagé à traduire l'Enéide, il s'y appliqua & fit le premier livre. Son deſſein n'étoit pas de le publier ſeul; il ne l'avoit gueres qu'ébauché; il eſperoit de le revoir à loiſir. Le zele précipité du Cardinal de Lorraine trompa ſon eſpérance; ayant lû ce premier livre, il voulut le montrer au Roi. C'étoit alors François premier. Ce Prince s'en amuſa quelques momens: mais pluſieurs Courtiſans qui en entendirent la lecture, blâmerent cette traduction avec aigreur. Des Maſures étoit mal avec quelques-uns. Leur cenſure lui fit de la peine: il convint cependant qu'elle étoit fondée, & ne ſe plaignit que de ce qu'ils l'avoient fait avec une vivacité qu'il ne méritoit point, puiſqu'ils n'ignoroient pas que c'étoit malgré lui que ſon écrit avoit été montré au Roi, & qu'il n'avoit jamais eu la penſée de le laiſſer paroître dans l'état informe où il étoit. Il faut croire qu'il avoit réformé cette traduction du premier livre de l'Enéide, lorſqu'il l'a donna en 1547. avec celle du ſecond livre. L'Epître dédicatoire au Cardinal de Lorraine eſt datée *de la chambre de cette Eminence à l'Iſle Adam, le 26. Avril* 1547. Des Maſures

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Epître de Des Maſ. au Card. de Lor.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

y oublie à la fin la modeſtie dont il fait profeſſion dans le reſte. Après avoit fait eſpérer qu'il traduiroit toute l'Enéide, il ne craint pas de dire que *la Muſe Euterpe lui en a donné l'eſpérance*; & c'eſt moins pour adoucir cette fanfaronade, que pour flatter le Cardinal, ſon protecteur, qu'il ajoûte que *c'eſt pour l'affection que cette Muſe porte au Cardinal, & que la faveur qu'Euterpe & les autres Muſes ont promis de lui faire, ne peut être ſans fruit.*

Le Poëte n'étoit pas fâché que l'on crût qu'il avoit lui-même beaucoup de part aux faveurs de cette Muſe. Il s'en explique très-clairement dans ſon Epître en vers latins à *Panagius Hocedius*, Evêque de Toul, qu'il appelle ſon Mécene. Ce Prélat étoit Touſſaint Hocédi, né à Valenciennes, qui avoit été Sécrétaire du Cardinal de Lorraine. C'étoit par-là, ſans doute, que des Maſures l'avoit connu. Dans l'Epître qu'il lui adreſſa, il feint que tranſporté en ſonge dans les Champs Eliſées, après y avoir entendu la renommée qui publioit dans une nombreuſe aſſemblée les actions glorieuſes du Regne de François premier, il vit l'ombre de Virgile, & fut témoin des plaintes que le Poëte faiſoit de ce que l'on avoit été plus ſoigneux de faire entendre Homere

aux François, qu'à leur faciliter la lecture de son Enéide & de ses autres Poësies : que lorsqu'il eût cessé de se plaindre, jettant les yeux sur lui, il le choisit pour son Interpréte. A cette occasion, Des Masures abusant de la liberté que les Poëtes ont de feindre, fait faire son panégyrique fort au long par le Poëte latin. Il ajoûte que Virgile ayant ensuite ôté de dessus sa tête la couronne de laurier qu'il portoit, la mit sur la sienne, & disparut ; & qu'à son réveil, car après un si beau songe il ne pouvoit plus dormir, il s'étoit trouvé saisi de la fureur poëtique, & de l'ardeur la plus vive de faire connoître les Rois & les faits que Virgile avoit chantés. Il répete à peu près les mêmes choses, mais beaucoup moins au long, dans un Sonnet au Roi qui suit cette piece latine.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Un Poëte choisi par Virgile même pour lui faire parler notre langue ! un Ecrivain animé de l'esprit des Muses ! que ne devoit-on pas s'en promettre ! Mais la plume à la main, Des Masures ne se trouva que ce qu'il avoit toujours été, Poëte très-médiocre, & qui n'en mériteroit pas même aujourd'hui le nom ; versificateur dur & prosaïque ; Ecrivain peu délicat. Il l'avoüe lui-même, au moins

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

en partie, dans son Epître au Prince Charles de Lorraine, où parlant plus sincérement que dans le récit de son rêve poëtique, il se peint plus au naturel, lorsqu'il dit :

Non que j'ignore & ne connoisse bien
La pesanteur de ma plume, & combien
Passant en l'air, j'ai le vol peu agile
Pour égaler la trace de Virgile,
Non pas que j'aye une arrogance telle,
Que de penser pouvoir à tire d'aile
Environner tout ce grand Univers,
En y portant la gloire de mes vers.....
Mais si je sens trop débile ma force,
En ta grandeur je me fie & m'efforce, &c.

Cette Epître au Prince Charles de Lorraine est de l'an 1560. Des Masures avoit passé par bien des épreuves depuis la mort de François premier arrivée le dernier Mars 1547. & celle du Cardinal de Lorraine en 1550. Ses envieux avoient renoüé leurs intrigues, & son attachement au Calvinisme avoit servi de prétexte à leurs persécutions. Il s'étoit vû obligé d'errer assez long-tems, se plaignant par tout avec amertume que les Sciences étoient ensevelies en France avec le Prince qui les protégeoit; ou qu'elles n'y étoient plus que mépriſées & rebutées. Accablé de la douleur la plus

vive, il alla à Rome; mais n'y ayant pas trouvé les Sciences plus honorées, il avoit pris, ſi on l'en croit, la réſolution de ſe retirer en Aſie, lorſque le Cardinal du Bellay ranima ſon courage, & lui perſuada de continuer ſa traduction de Virgile. Chrétienne de Dannemarck, Ducheſſe Doüairiere de Lorraine, acheva d'eſſuyer ſes larmes, en lui donnant auprès d'elle & de ſon fils Charles de Lorraine, le même emploi qu'il avoit eu chez le Cardinal Jean. Rendu alors à ſa premiere tranquillité, il continua ſa traduction, & publia en 1554. celle du troiſiéme & du quatriéme livre, avec celle des deux premiers qu'il fit réimprimer. L'Epître en proſe au Prince Charles, qui ſert de dédicace, eſt datée du Palais de ce Prince à Nancy le premier Mai 1551. environ trois ans avant la publication de l'ouvrage pour lequel elle ſemble néanmoins avoir été deſtinée.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Pendant qu'il travailloit à la ſuite de ſa traduction, quelques Imprimeurs *meus d'avarice & conduits d'ignorance*, pour me ſervir des termes que l'on prête à Henri II. ayant réimprimé furtivement les quatre premiers livres, avec un grand nombre de fautes; Des Maſures s'en plaignit au Roi en lui préſentant les quatre

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

livres ſuivans, & en obtint un Privilege excluſif pour faire imprimer la traduction complette de l'Enéide qu'il étoit ſur le point d'achever. Le Privilége, où l'on fait tenir au Roi un langage très-flatteur pour le traducteur, eſt du 22. Juillet 1557. & la traduction entiére des douze livres de l'Enéide parut en 1560. à Lyon, chez Jean de Tournes, in-4°. avec le texte de Virgile à la marge. Cette édition eſt très-belle : elle eſt encore adreſſée au Prince Charles de Lorraine, par une Epître dédicatoire en vers de dix ſyllabes comme ceux de la traduction. Il y a beaucoup de verbiage, & peu de choſes. Des Maſures y répete en mauvais vers ce qu'il avoit déja dit dans l'Epître dédicatoire en proſe qui eſt au devant de l'édition des quatre premiers livres, ſur l'origine de la Maiſon de Lorraine, qu'il fait remonter juſqu'aux tems fabuleux, ſur ſon amour pour l'étude & les avantages qu'il en avoit retirés dans les divers événemens de ſa vie. On voit à chaque livre une gravure en bois qui en repréſente le ſujet principal. La traduction eſt aſſez fidéle, littérale même autant que le génie des deux langues l'a pû permettre. Il y a cependant des endroits où elle auroit dû être plus reſſerrée, & qui ſentent trop la paraphra-

se. François Habert dans son Epître sur l'immortalité des Poëtes françois, dit que dans l'assemblée des Muses où il feint de s'être trouvé en songe : TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Il fut parlé du gentil Des Masures
Sur l'Enéide en ses graves mesures.

Mais si les Muses ne dormoient pas elles-mêmes, elles ont dû blâmer sa vérification platte & languissante, quoiqu'en apparence aisée & naturelle ; ses baillemens fréquens, ses défauts de césure, ses termes bas & rampans, ses tours prosaïques si éloignés du sublime de Virgile. Malgré tant de vices, qui ne seroient pas supportables aujourd'hui, il paroît que cette traduction a été lûe & recherchée dans le seiziéme siécle. Depuis l'édition de 1560. j'en trouve encore trois autres, une en 1567. une seconde en 1574. & non en 1576. comme l'Abbé de Marolles le dit après du Verdier, & une troisiéme en 1578. L'Abbé de Marolles qui ne parle point ni de l'édition des deux premiers livres, ni de celles des quatre, non plus que du Verdier & la Croix du Maine qui *sont* ordinairement ses guides, cite une quatriéme édition des douze livres faite *en 1606.* à Lyon chez Paul Frelon : on

Mar. jug. sur les vieux trad. de Virg.

ne dit pas qu'elle contienne rien de particulier.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

L'Abbé de Marolles a auſſi oublié une traduction de la cinquiéme Eglogue de Virgile, traduite par Ferrand de Bez, Pariſien, imprimée en 1548. avec quelques autres Poëſies du même Auteur. Cet Ecrivain a fait honneur à l'Univerſité de Paris dont il étoit Recteur en 1571; au College de Beauvais en particulier, qu'il a gouverné en qualité de Principal, & aux Belles Lettres, par ſon application à les enſeigner durant une longue ſuite d'années. Il n'en étoit pas meilleur Poëte François. Sa traduction de la cinquiéme Eglogue en vers de dix ſyllabes, a tous les défauts des autres verſions dont je vous ai parlé juſqu'ici. J'ai trouvé moins de contrainte & plus de naturel dans quelques-unes de ſes autres piéces. Ce qu'il a écrit ſur notre Hiſtoire eſt encore plus eſtimé.

Son nom n'eſt pas cependant fort connu. Celui de Joachim du Bellay, Gentilhomme Angevin, l'eſt davantage; mais ce qu'il a traduit de Virgile ne lui a guéres fait plus d'honneur. J'ai vû ſa traduction du quatriéme & du ſixiéme livre de l'Enéide, avec celle du récit de la mort de Palinure, tiré du cinquiéme

livre.

livre. Contemporain de Loüis Des Masures, non seulement il ne le surpassa point, on ne peut pas même dire qu'il l'ait égalé. Il n'avoit vû que les deux premiers livres de la version de celui-ci; & il en parle avec estime : c'est, selon lui, une *version fidéle & diligente*. Pourquoi donc vouloit-il en entreprendre une autre? Ne vous y trompez pas; c'est qu'il croyoit mieux faire. Son amour propre se décele lorsqu'il dit à son ami Jean Morel, Gentilhomme d'Ambrun, « que quand il déclareroit qu'il ne s'est » pas *si fort* éloigné de Virgile, qu'au » port & à l'accoustrement de cet étran- » ger naturalisé; c'est-à-dire de Virgile, » il ne soit facile de reconnoître le lieu » de sa nativité, il croit que les oreilles » équitables, n'en devroient être offen- » sées. » Il ne parloit alors que de sa traduction du quatriéme livre, qui parut seule d'abord en 1552. avec quelques autres de ses écrits, & qui fut réimprimée l'année suivante. Il comptoit que celle du sixiéme livre suivroit de fort près : il y travailloit sans relâche, malgré ses infirmités, & il l'avoit achevée lorsque la mort l'enleva en 1560. à la fleur de son âge. Son ami Jean Morel, Seigneur de Grini & du Plessis-le-Comte,

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

se hâta de recüeillir ce qu'il put rassembler de ses œuvres ; & sur un Privilége obtenu du Roi, à Amboise le 18. Mars 1559. c'est-à-dire, 1560. avant Pâques, il publia ce Recüeil à Paris en 1561. L'Abbé de Marolles qui a cru que c'étoit la premiere édition des Ouvrages de du Bellay, s'est trompé. J'ai vû celle de 1552. & de 1553. mais qui ne contiennent de Virgile, que la traduction du quatriéme livre.

Du Bellay avoit d'autant moins de raison de vouloir qu'on le regardât comme un Poëte au-dessus du commun, & comme un bon interprête de Virgile, qu'outre les défauts des autres Poëtes de son tems qu'il n'a pas eu le talent d'éviter, il est tombé dans plusieurs autres qui lui sont en quelque sorte particuliers, & qui font bien peu d'honneur à son goût. Telle est, par exemple, cette imagination ridicule dont il s'étoit laissé prévenir, que sa traduction seroit *plus agréable & plus énergique*, s'il la rempliſſoit de mots barbares que notre Langue rejettoit même de son tems, & que l'on a aujourd'hui bien de la peine à entendre ; comme, *porte-ciel, pié-sonnant, porte-lois* ; & beaucoup d'autres, *qu'il avoit forgés*, dit-il, *sur les vocables latins*, comme,

Cerve, pour Biche, *Gallées* pour Galeres, *isnel*, pour leger, *carrolant* pour danſant, &c. Il croyoit bonnement que ces termes inuſités qu'il n'avoit pas cependant *forgés*, comme il le dit, mais que d'autres plus anciens que lui avoient tirés de l'italien, *donnoient de la majeſté aux vers*, principalement dans une longue piéce. Il eſt vrai qu'il vouloit que *l'uſage n'en fût point immodéré* : mais avec un peu de juſteſſe d'eſprit, il eut compris ſans peine qu'on paſſe toujours les bornes, quand on fait ce qu'on ne doit jamais faire. A la traduction du quatriéme livre, il joint la *complainte de Didon à Enée* imitée d'Ovide, la regardant comme une continuation de l'Hiſtoire de la Reine de Carthage, & l'*Epigramme d'Auſone ſur Didon*, comme une réparation de l'injure qu'il prétend que l'Epiſode de Virgile fait à cette Princeſſe. C'étoit être bien ſenſible à l'honneur de cette héroïne.

Ces traductions ſont en vers de dix ſyllabes, à l'exception de la complainte qui eſt ſur la meſure ſuivante :

Comme l'oyſeau blanchiſſant,
Languiſſant,
Parmi l'herbette nouvelle,
Chante l'hymne de ſa mort,

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Qui au bord
Du doux Méandre l'appelle. . . .

Outre les trois éditions dont j'ai parlé, on en fit une quatriéme en 1569. Ce fut Guillaume Aubert, Avocat au Parlement de Paris, qui en prit soin, & qui la dédia au Roi Charles IX. Son Epître est datée de Paris le 20. Novembre 1568. En 1574. il y eut une cinquiéme édition, dédiée encore à Charles IX. & une sixiéme en 1584. adressée à Henri III. mais sans autre Epître dédicatoire que celle de Guillaume Aubert, adressée à Charles IX. J'en ai vû encore une septiéme faite à Roüen, non en 1592. comme le dit M. de la Monnoye dans ses notes sur les jugemens des Sçavans de M. Baillet, mais en 1597. Du Bellay a traduit aussi le *Moretum*, piéce supposée à Virgile : je vous en parlerai ailleurs.

Pierre Thrédéhan, Angevin, n'a pas mieux réüssi que du Bellay, dans sa traduction des quatre premiers livres de l'Enéïde, & dans celle des Bucoliques & des Georgiques, l'une & l'autre en vers héroïques, imprimées à Genève, in-8°. l'une en 1574. l'autre en 1580. la vie de Virgile se trouve dans la derniere.

Jusqu'à présent nous n'avons point encore vû de traduction complette en vers de toutes les œuvres de Virgile, sortie d'une même plume. Les premiers qui tenterent cette grande entreprise, furent Robert & Antoine le Chevalier, surnommés d'Agneau, freres, de Vire en Normandie. Unis ensemble dans leurs études, ils y travaillerent de concert. Pourvûs d'une assez grande connoissance des langues sçavantes, ils avoient aussi bien étudié la nôtre qu'il étoit possible de le faire alors. Un même esprit les animoit, un même goût les guidoit; & tous leurs contemporains leur rendent cette justice, qu'ils étoient également l'un & l'autre capables de produire quelque chose de plus parfait que ce qui avoit été donné avant eux. Mais ils précipiterent trop leur traduction de Virgile.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Ils disent eux-mêmes dans leur Epître à Henri III. à qui ils eurent l'honneur de présenter leur ouvrage, qu'ils n'y avoient employé que deux ans : c'étoit trop peu. Quelque facilité qu'ils eussent à composer, quelque génie qu'on leur suppose pour la poësie, pouvoient-ils en si peu de tems saisir toutes les beautés de Virgile, & les faire passer dans notre Langue? Je veux bien qu'on

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

applaudiſſe au deſir qu'ils avoient de ſe rendre utiles à leurs compatriotes, & au zéle qui les animoit de ſe prêter au goût du Prince pour les traductions des Anciens ; mais le vrai moyen de ſatisfaire à l'un & à l'autre, étoit de limer longtems leur traduction avant que de lui laiſſer voir le jour. Elle parut en 1582. in-4°. & l'année ſuivante on la réïmprima in-8°. en y joignant le texte latin. La premiere édition eſt recherchée des curieux pour la beauté de l'impreſſion : c'eſt à peu près tout le mérite qu'on peut accorder aujourd'hui à cette traduction, malgré les éloges pompeux qui lui ont été donnés par Jean Vauquelin de la Freſnaye, Dorat, du Perron & pluſieurs autres.

Le ſeul de ces éloges qu'on peut avoüer, eſt que les deux Freres ont mieux réüſſi que ceux qui les avoient précédés dans le même travail : c'eſt à ces bornes qu'il faut réduire ce que l'amitié en a pû faire dire de trop favorable à Vauquelin dans ces vers du premier livre de ſon Art poëtique, où après avoir parlé des traductions d'Homere, par Salel & Jamyn, il parle ainſi de celles de Virgile :

Long-tems auparavant, le bon Octavien

De Saint Gelais fit voir le preux Dardanien
En habit de François : & depuis, Des Maſures
Le fit marcher encor ſous plus douces meſures.
Mais nos deux Chevaliers, doctes Freres, ont joint
Leurs eſprits, & l'ont mis encore mieux en point ;
Et pour être François Apollon même avoüe
Qu'en eux ſe reconnoît le Cigne de Mantouë.

Vauquelin n'avoit pas conſulté Apollon quand il lui a fait faire cet aveu. Mais il a raiſon de donner la préférence à la traduction des deux Freres ſur celle de Des Maſures. C'eſt déja un avantage qu'elle ſoit en vers héroïques, qui répondent mieux à la majeſté de ceux de Virgile, ſur-tout de l'Enéide, que les vers de dix ſyllabes. Un autre avantage, c'eſt que les deux Freres obſervent exactement l'alternative des rimes maſculines & féminines. Cette exactitude ne ſeroit pas aujourd'hui un ſujet d'éloge, parce que perſonne ne s'aviſe de la violer : mais alors il étoit ordinaire d'y manquer. Cette traduction eſt loüable encore, parce qu'il y a quelques endroits qui approchent du ſublime & de l'énergie de Virgile. Mais que de défauts gâtent ces légeres perfections ! Fréquens *hiatus*, beaucoup de termes ou impropres ou inuſités ; des expreſſions vicieuſes, quelquefois barbares, des tours

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

obſcurs qui obligent en certaines rencontres de conſulter le texte pour deviner la penſée du Traducteur. Je ne crois pas que vous exigiez que je vous rapporte des exemples de tous ces défauts; vous les appercevrez ſans peine, ſi vous vous donnez celle de lire ſeulement quelques pages de cette traduction.

On trouve au commencement une longue vie du Poëte Virgile, qui n'eſt pas mal faite. On ſent que Robert & Antoine n'ont point épargné les recherches qui étoient néceſſaires pour s'en bien acquitter. Ils rapportent ce que les Anciens ont dit à l'avantage de leur Auteur; & les paſſages qu'ils tirent des Poëtes ils les ont traduits en vers, de même que les Epigrammes attribuées à Virgile. J'ai vu une troiſiéme édition de cette traduction, faite en 1607. in-8°. à Paris, chez David le Clerc, & imprimée avec ſoin. Il paroît par l'avis du Libraire, & par quelques vers françois que l'on trouve à la fin de cette édition, que les deux freres, Robert & Antoine, vivoient encore, puiſque le Libraire dit que cette nouvelle édition eût été plus exacte, s'ils euſſent été à Paris, ou s'il eût eu la commodité de leur envoyer les feuilles à meſure qu'elles s'imprimoient.

Le Cardinal du Perron étoit fort prévenu en faveur de cette traduction des deux Freres : mais il penſoit que l'on pouvoit faire encore mieux, & il n'avoit pas tort. Mlle de Gournay nous apprend qu'il diſoit, *Que nos Rois devoient propoſer prix à diverſes perſonnes de capacité choiſies pour traduire à l'envie les plus dignes Orateurs & Poëtes latins, ſur-tout Virgile, afin d'enrichir notre Langue.* Cette idée n'étoit pas mauvaiſe. Mais ſans attendre que ce prix fût aſſigné, on fit encore mieux de travailler à traduire les Anciens. M. du Perron fut lui-même de ce nombre : il tenta de traduire l'Enéïde. Je ne puis vous dire en quel tems il commença de s'y appliquer : il n'y a pas d'apparence que ce fût depuis qu'il eût été élevé aux plus hautes dignités de l'Egliſe; il ſe trouva alors chargé d'un trop grand nombre d'occupations Eccléſiaſtiques & même Civiles. Quoi qu'il en ſoit, le courage ou le tems lui manqua après avoir fait une partie du premier & du quatriéme livre. Je n'en ſuis pas ſurpris, s'il eſt vrai ce que dit l'Abbé de Marolles, que M. du Perron avoüoit lui-même qu'il avoit employé près d'une année à traduire les ſix ou ſept premiers vers, *tant il y trouvoit de la difficulté pour en être ſatis-*

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Ep. de M. de Gourn. à Loüis XIII. au devant de ſes verſions de quelques Piéces de Virg. &c.

fait. De ce train-là, il lui auroit fallu plus de tems que n'avoit duré le ſiége de Troye pour achever un ſeul livre. Auſſi ne donna-t-il, de ſon vivant, que le commencement du premier. Il fut imprimé en 1610. in-4°. chez Robert Etienne, ſans nom d'Auteur, & ſans avertiſſement. Je n'ai point vû d'édition particuliére de ce que M. du Perron a traduit du quatriéme livre. Mais l'on trouve la verſion du premier & du quatriéme dans le recueil de ſes œuvres imprimées depuis ſa mort arrivée en 1618. & dans *les délices de la Poëſie françoiſe* qui parurent en 1620. in-8°. Cette traduction ne déplaît pas encore aujourd'hui : il y a de la force dans la poëſie ; le ſtile héroïque ſe ſoutient preſque par-tout : la verſification ne laiſſe pas d'avoir, malgré ſes défauts, quelque choſe de ſonore, de grand, de majeſtueux. On rapporte que quelqu'un ayant dit à du Perron qu'il avoit égalé Virgile pour la diction, *il trouva cette loüange étoit froide, ſe perſuadant qu'il étoit allé bien au de-là.* Si cela eſt, ſon amour propre l'aveugloit trop. Dans le *Perroniana*, on ſe contente de lui faire dire que *Bertaut faiſoit des vers ingénieux, mais que les ſiens avoient un peu plus de nerf, un peu plus de*

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Mar. jugem. ſur les vieux trad. de Virg.

Perron. au mot, *Bertaut.*

vigueur : cela eſt plus raiſonnable. Mais il faut ajoûter que ſa traduction eſt trop paraphraſée : il lui a fallu 830. vers pour en rendre 425. du premier livre, & 452. pour exprimer ce que Virgile dit beaucoup mieux en 240. Il y a d'ailleurs quelques endroits durs dans ſa verſification ; des façons de parler peu correctes ; des inverſions fréquentes. On ſent que la négligence, plus que le vice de la poëſie de ſon tems, l'a fait tomber dans ces fautes, & qu'avec plus d'attention il auroit pu en éviter au moins une partie. Si perſonne ne l'en blâma alors, s'il ne trouva au contraire que des admirateurs, c'eſt qu'apparemment l'on fut ſéduit par la cadence & l'harmonie de ſes vers, autant que par la grande réputation qu'il s'étoit faite.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Ce manque d'attention ſur des défauts, aujourd'hui ſi ſenſibles, fit même qu'on le prit pour modéle, & que l'on crut approcher du ſublime de la Poëſie, à proportion de ce qu'on pouvoit l'imiter. Il paroît que l'on en avoit encore en partie cette idée lorſque l'Abbé de Marolles donna ſes *jugemens ſur les vieux traducteurs de Virgile* : car pour s'excuſer de ce qu'il s'arrête beaucoup à montrer les défauts de la traduction de M. du Per-

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

ron, il dit que l'autorité de cet Ecrivain l'y a obligé, & que ce n'eſt que *de crainte qu'il ne continuât à faire des imitateurs.* Cette cenſure de l'Abbé de Marolles m'a paru très juſte: c'eſt en même tems une réfutation de l'apologie que Mademoiſelle de Gournay, admiratrice de du Perron, avoit faite des talens poëtiques de ce Prélat dans ſon *Traité de la Poëſie* qui ſert de préface à ſon recueil de *verſions de quelques piéces de Virgile, Tacite & Salluſte.* Mais ce *Traité* lui-même, l'un des plus ridicules ouvrages que l'on ait faits ſur cette matiere, plein de métaphores extravagantes, d'expreſſions ridiculement pompeuſes, de vieux mots déja proſcrits, pouvoit-il encore en impoſer à quelqu'un, lorſque l'Abbé de Marolles écrivoit?

Il y avoit déja long-tems que le peu d'autorité que la Demoiſelle de Gournay avoit pu s'acquerir parmi les gens de Lettres, étoit compté pour rien. Quand elle défendoit avec tant de chaleur le Cardinal du Perron, & M. Bertaut, Evêque de Sées, ſon intérêt propre, autant que ſon goût, l'animoit dans cette défenſe. Cette amie de Montagne, qui n'avoit ni le génie, ni le naturel de ce célebre Ecrivain, ne vouloit rimer

qu'à la maniere de Ronſard, de Deſportes, de du Bellay : ils étoient autant ſes héros que du Perron & Bertaut, & elle les imitoit plus dans leurs défauts, que dans ce qu'ils avoient d'eſtimable. De là cette Apologie de ce qu'il y a de moins ſupportable dans leur poëſie : de là cette préſomption qui lui fit entreprendre de continuer la traduction des deux livres de l'Enéïde que M. du Perron avoit laiſſé imparfaite, & de traduire le deuxiéme & le ſixiéme livre. On voit bien qu'elle n'ignoroit pas les regles de notre verſification : mais la connoiſſance des regles ne ſuffit pas ſans le goût & le génie de la poëſie qu'elle n'avoit point.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Outre ſon affectation peu ſenſée à remplir ſes vers de vieux mots, que les bons Ecrivains s'éfforçoient de bannir & de faire oublier, & ſon attention ſervile à imiter Ronſard, du Bartas, Baïf, Deſportes, & quelques autres Ecrivains de cette trempe, l'Abbé de Marolles a raiſon de remarquer « qu'elle ajoûte encore de ſon fonds particulier je ne ſçai » quel goût de métaphores hardies & » peu juſtes qu'elle avoit pris de Mon» tagne, & qu'elle avoit fort augmenté, » croyant avoir trouvé par-là une belle » invention pour ſe faire admirer dans ſa

Jug. ſur les vieux Trad. de Virg.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

» mauvaiſe maniere d'écrire, où elle mê-
» le une certaine dureté qui avoit plû
» dans le tems de ſa jeuneſſe. » Marolles s'arrête beaucoup ſur ces traductions de la fille d'alliance de Montagne; il rapporte un grand nombre d'exemples des défauts & des beautés qu'il a cru y trouver. Sa critique, en général, paroît bien fondée; mais il vante quelquefois des endroits qu'on ne s'aviſeroit pas de loüer aujourd'hui.

La Demoiſelle de Gournay fit la traduction du ſecond livre de l'Enéïde pour entrer en lice avec M. Bertaut qui avoit traduit le même livre en vers héroïques: & afin que l'on pût en faire plus facilement le parallelle, elle fit imprimer ces deux verſions à côté l'une de l'autre, dans le recueil dont je vous ai parlé, lequel parut en 1619. « Quelle témérité! (dit-elle à ce ſujet, en parlant à » Louis XIII.) « une quenoüille attaque » une croſſe, & la croſſe d'un Bertaut! » Mais il eſt raiſon que ſous un ſi brave » Monarque les Dames oſent entreprendre des geſtes d'Amazones. » On a pu lui répondre que ſes coups n'étoient pas fort redoutables. La victoire au moins parut aſſez égale des deux côtés. La traduction de Bertaut eſt un peu trop pa-

raphraſée, mais elle ſe ſoutient mieux. Celle de la Demoiſelle de Gournay eſt plus litterale & plus ſerrée; mais elle eſt plus ſéche. La verſification du Prélat a quelque choſe de plus noble & de plus harmonieux: celle de l'Amazone litteraire rampe davantage, quoiqu'en certains endroits elle s'éleve un peu plus que celle de ſon concurrent. L'une & l'autre ont beaucoup de dureté, de mots impropres, de tours louches & embarraſſés. On lit avec moins de dégoût celle de Bertaut, l'autre fatigue & impatiente le Lecteur. Toutes deux ont pu alors faire quelque honneur à leurs Auteurs; aucune n'en fait à Virgile. L'alternative des rimes maſculines & feminines eſt bien gardée dans l'une & dans l'autre. La traduction de Bertaut imprimée pour la ſeconde fois dès 1605. dans le recueil des Poëſies de l'Auteur, fut réimprimée en 1620. dans une autre édition du même recueil. La verſion de Mademoiſelle de Gournay ſe trouve dans les differentes éditions de ſes œuvres, trop ſouvent réimprimées, eu égard au mépris que l'on en doit faire, & au peu d'utilité que l'on en peut retirer.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Pierre de Marcaſſus, l'un des partiſans de cette Demoiſelle, mais qui ſe

croyoit ſupérieur à elle & aux autres Ecrivains dont je viens de parler, malgré l'oubli où la plûpart de ſes écrits tomboient preſque en naiſſant, voulut auſſi augmenter le nombre des traducteurs de Virgile. En donnant les Bucoliques, il fit entendre qu'il s'étoit déja eſſayé ſur les Georgiques & l'Enéide, & qu'il pourroit en donner quelque jour la traduction : & ſans doute qu'il comptoit que l'on ne manqueroit pas à le ſommer de tenir ſa parole. Sa traduction des Bucoliques, dédiée à M. de Baſſompierre, depuis Maréchal de France, parut en 1621. Il eut la complaiſance de n'en faire tirer qu'un petit nombre d'exemplaires, eſperant de la faire reparoître dans peu avec les autres œuvres de Virgile. Mais cet eſſai, quoique peu multiplié, ſe débita ſi lentement, & fut ſi peu goûté, que l'Auteur eut la prudence de ne pas aller plus loin.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Marol. Ibid. ut ſupra.

L'Abbé de Marolles qui avoit été de ſes amis, voudroit nous perſuader que ce mauvais accueil n'avoit pour principe qu'un dégoût formel qu'il ſuppoſe que l'on avoit alors pour ces ſortes d'ouvrages, & que celui de Marcaſſus avoit aſſez de mérite pour s'attirer plus de conſidération : il s'en prend au caprice du

goût, à une certaine bizarrerie qui domine, dit-il, dans les jugemens que les hommes portent des livres nouveaux; à je ne ſçai quelle fatalité, qui eſt auſſi chimérique que ſon raiſonnement. Au lieu de faire le procès à ſon ſiécle; que ne s'en tenoit-il au jugement qu'il porte lui-même de la traduction de Marcaſſus, lorſqu'il vient à l'examiner en détail? Apologiſte & cenſeur en même-tems, il *lui* enleve d'une main l'encens qu'il lui prodigue de l'autre. Ici il ſe fâche de ce qu'on n'a point applaudi à l'ouvrage de ſon ami, & là il le repréſente tel qu'il eſt réellement; comme un écrit qui péche également contre les regles de la verſification & contre la pureté du langage. En vérité, s'il y a du caprice dans les jugemens des hommes; où en trouve-t-on plus que dans celui-ci? Ce n'eſt pas mieux raiſonner, que de dire que l'on devoit excuſer les défauts de la traduction de Marcaſſus, parce qu'ils étoient communs alors. En étoient-ils moins des défauts réels, qu'un meilleur Ecrivain eût tâché d'éviter? Mais il auroit fallu les appercevoir, & Marcaſſus n'étoit pas aſſez clairvoyant. Son amour propre le portoit même à penſer qu'il étoit difficile de faire mieux: il parle ſur cela dans ſa

Préface avec une confiance qui ne le cede qu'à l'aveugle préſomption qui la lui donnoit.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

On ne pourroit l'égaler qu'à celle que le fameux Deſmarets de ſaint Sorlin, de l'Academie Françoiſe, montre dans ſa *Comparaiſon de la langue & de la poëſie françoiſe avec la greque & latine*, qu'il adreſſa en 1670. non aux Profeſſeurs des Univerſités : il les recuſoit pour juges à cauſe de leur amour pour les Anciens ; mais *aux beaux eſprits de France*, la plûpart peu capables d'entendre ces Anciens dans leur langue originale. Ce livre eſt compoſé de deux parties. Dans la premiere, l'Auteur entaſſe les uns ſur les autres, ſouvent ſans ordre & ſans méthode, cinquante raiſonnemens ou frivoles ou peu conſéquens, qu'il croit néanmoins déciſifs en faveur de la ſupériorité de notre langue & de notre poëſie ſur la langue & la poëſie des Grecs & des Romains. Je vous ai parlé ailleurs de cette premiere partie. Dans la ſeconde, Deſmarets met ſous les yeux de ſon Lecteur pluſieurs morceaux, & quelquefois des piéces entieres de poëſie Françoiſe, auſquelles il oppoſe, comme piéces de comparaiſon, d'autres morceaux & d'autres piéces de

Biblioth. Fr. t. 1. l. 1.

poëſie latine, & il croit bonnement qu'on doit donner la préference aux piéces françoiſes. Pour faire triompher notre langue de Virgile même, il traduit en vers françois différens endroits du premier livre de l'Enéïde & des ſix derniers, & on doit lui en ſavoir gré : il ne pouvoit mieux faire pour mettre entre les mains de ſes Lecteurs un arrêt de condamnation contre lui-même, & au déſavantage de la cauſe dont il s'étoit rendu le défenſeur.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

Outre que Virgile perd dans ſa traduction preſque toute ſa force, ſon élégance & ſon naturel, il fait ſouvent de ſon original, ce que M. de la Motte a fait depuis de l'Iliade d'Homere : il en retranche ce qu'il lui plaît ; il le découd, pour ainſi dire, ſouvent même il lui prête ſes propres penſées. On ne le blâmera pas d'avoir eu du zéle pour notre langue ; elle le mérite : on l'approuvera, ſi l'on veut, d'avoir travaillé à la perfectionner & à l'enrichir. Mais y a-t-elle beaucoup gagné ? Deſmarets étoit un Ecrivain ſans goût & ſans délicateſſe, qui maltraitoit Homere dont on prétend qu'il n'entendoit point la langue, & Virgile dont il étoit peu capable de ſentir les fineſſes & les beautés. Je n'avance

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

rien dont ſon livre ne fourniſſe beaucoup de preuves ? Avec quelle audace n'y déclame-t-il pas contre Virgile ? Mais ce n'eſt pas ici le lieu de vous en parler davantage.

N'eût-il pas beaucoup mieux fait d'imiter la prudente retenue de Sarraſin & de George Scudery ? S'ils furent flattés de l'honneur qu'il prétendoit leur faire en les mettant au nombre des Poëtes qui avoient fait des piéces comparables aux plus belles des Anciens, pour l'invention & pour la diction, au moins ne s'unirent-ils pas avec lui pour ſe décrier eux-mêmes, en décriant ceux à qui on vouloit les égaler. Il y a même lieu de croire que refuſant de ſe parer d'un mérite qu'ils ne reconnoiſſoient pas en eux, ils furent contens qu'on loüât ſeulement les efforts qu'ils avoient pû faire pour approcher de Virgile ; Sarraſin dans les 140. vers qu'il a traduits de l'Epiſode d'Ariſtée, pour en orner ſon Eglogue d'Orphée, & Scudéry dans tout ce qu'il a imité ou traduit du ſecond livre de l'Enéïde, dans ſa Tragédie de Didon.

Le Préſident Nicole n'a pas du avoir plus qu'eux la préſomption de ſe comparer au Poëte Latin, pour en avoir plus

imité que traduit le quatriéme livre de l'Enéïde, qu'il donna en 1668. ſous le titre des *Amours d'Enée & de Didon.* Il ſentoit lui-même qu'il donnoit plus une paraphaſe qu'une traduction, puiſqu'il convient qu'il a employé 1500. vers pour en rendre 800. de Virgile, & qu'il ne pouvoit nier qu'il n'eût ſuppoſé entre Enée & la Reine de Carthage des entretiens dont on ne trouve rien dans l'original. Je pourrois ajoûter qu'il a ſouvent affoibli le ſens du Poëte, en prêtant à ces deux héros des ſentimens qu'on ne lit que dans nos doucereux Romanciers ou dans nos *Opera*, & qu'enfin il y a dans toute ſa traduction pluſieurs expreſſions, les unes contraires à la majeſté du ſtile héroïque, les autres peu convenables à la douceur & à la politeſſe de notre langue.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

M. Nicole ne prétendoit pas excuſer ces additions qui ne ſont que de ſon invention; il vouloit encore moins qu'on en fît honneur à Virgile: mais il étoit attaché à ſes paraphraſes, parce qu'il s'étoit perſuadé qu'il n'avoit fait en cela que ſe prêter au génie des deux langues, & que toute traduction des Anciens un peu *littérale* ne pouvoit être ſoufferte en françois.

TRADUCTIONS DE VIRGILE.

qu'ils ne pouvoient se procurer, de vivre dans un siécle plus éclairé & plus poli. Les Grecs du tems de la floriſſante Athenes, & les Romains du siécle d'Auguſte étoient plus équitables. Ils rendoient juſtice au mérite de ceux qui avoient écrit avant eux : ils ne faiſoient pas difficulté de reconnoître qu'ils devoient une partie de leurs connoiſſances & de l'étenduë de leurs lumieres, au génie qui avoit animé leurs prédéceſſeurs, aux efforts que ceux-ci avoient faits pour se tirer de la barbarie des siécles précédens, & même aux défauts qu'ils n'avoient pû encore éviter.

Perrin n'excepte que le Cardinal du Perron de la condamnation générale dans laquelle il envelope si sévérement tous ceux qui avoient traduit avant lui quelque partie de Virgile. Mais comme tout lui est bon pour servir son amour propre, il tire encore vanité de ce que du Perron, dont il priſe la traduction plus qu'elle ne vaut, s'est rebuté après les premiers eſſais. Pour lui il a eu plus de courage; & il veut qu'on admire sa conſtance. Ses amis, à ce qu'il prétend, lui avoient conſeillé de faire plûtôt une imitation qu'une traduction de Virgile, de retrancher, d'augmenter, de changer à diſcretion,

cretion, ſans trop s'embarraſſer de l'ordre, de la ſuite & du détail des faits, des diſcours, des récits. C'eſt-à-dire, qu'on lui avoit conſeillé de mettre en piéces Virgile. L'exécution en eût été aiſée : il eut ſuffi de ſe livrer à ſon imagination ; mais la peine n'eût pas été grande ; & Perrin vouloit faire croire que ſon travail lui avoit extrêmement coûté. D'ailleurs, comme il le dit, » c'eût été apporter en France, du nouveau monde, un oiſeau curieux, mais » dépoüillé de ſon beau plumage, qui » faiſoit tout ſon ornement, & qui n'eût » rien conſervé que ſa figure étrangere » & ridicule. Il refuſa donc de ſuivre ce » conſeil, pour s'aſtraindre à une exacte » verſion, phraſe pour phraſe, & ſens » pour ſens, autant qu'il l'a pû, ſans cependant ſe gêner ſcrupuleuſement par » la traduction des mots & des phraſes, » lorſqu'elles ne tombent pas dans notre » uſage ou dans les régles de notre poëſie, ou dans la rencontre des rimes. » Son but a été de conſerver le ſens de » l'Auteur ; mais en lui oppoſant de » toute la force de ſon génie, les expreſſions françoiſes qui répondent à la netteté, à la douceur, à la majeſté de » celles de Virgile. Lorſque la gravité,

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

» par exemple, l'horreur ou la pompe » des choſes repréſentées, rend dans le » vers latin, la diction forte par la fré- » quence des ſons rudes & peſans, il a » recherché d'appliquer celles de nos » dictions françoiſes qui font un pareil » effet à l'oreille. » Par exemple, en parlant du corps de Priam après ſa mort, il dit :

Ce Monarque autrefois l'effroi des Potentats,
La grande maſſe gît ſur la rive ébranchée.

Il exprime ainſi deux vers du cinquiéme livre de l'Enéide :

Dans les os fracaſſés enfonce ſon éteuf,
Et tout tremblant & mort en bas tombe le bœuf.

L'Abbé de Marolles rapporte beaucoup d'autres exemples, dont la plûpart ne font pas plus d'honneur à Perrin ; ce qui peut faire une beauté dans le latin, n'étant ſouvent que dureté dans notre langue : & ce n'eſt pas le ſeul défaut de cette traduction tant vantée par l'Auteur & par ſes amis.

Si l'on y rencontre rarement de ces vieux mots que Bertaut & du Perron chériſſoient encore, on ne laiſſe pas d'y en trouver quelques-uns, comme le terme, *ſouloit*, & pluſieurs autres qu'une

connoissance plus exacte de notre langue eût rejettés. On y voit beaucoup de phrases Provinciales, que le séjour de Paris, & la fréquentation des Ecrivains polis auroient dû faire perdre à l'Auteur. Souvent il employe des mots terminés par deux voyelles avant d'autres mots qui commencent par une consonne, ce qui est d'une rudesse insupportable & contraire aux premieres régles de notre versification; par exemple, *Ilionée dit: Enée cependant*: & d'autres fois, aussi peu scrupuleux sur les régles de la Grammaire, il les viole dans des points essentiels, pour faire son vers, comme quand il dit, *il fusse* au lieu de *il fut*. Ses épithétes sont communement, ou mal choisies, ou peu convenables aux personnes à qui il les applique; comme *l'humble Junon*: attribuant à cette prétenduë Déesse une qualité directement opposée à son caractére, qui étoit la fierté, la colere, l'emportement. J'ai trouvé d'ailleurs cent endroits où il se sert d'expressions & de tours qui approchent plus du burlesque que de la gravité du Poëme qu'il traduit. Je pourrois encore vous faire observer, qu'il lui est ordinaire de courir après des épithétes que la seule nécessité de la rime lui a fait

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

chercher, au préjudice de la juſteſſe de l'expreſſion; de terminer, par la même raiſon, des vers par des monoſyllabes, comme *cy*, *là*, &c. de ſe ſervir ſouvent de participes, ſans autre néceſſité. Ces défauts ne donnent pas l'idée d'un génie bien facile, ni d'un Poëte fécond: & c'eſt peut-être ce qui a fait dire ironiquement à M. Deſpreaux, que

Deſp. Ep. 8. Perrin a de ſes vers obtenu le pardon.

Sa traduction eſt parvenuë cependant à une ſeconde édition. Mais je croirois que l'interêt lui a plûtôt procuré cette eſpèce d'honneur, que la néceſſité de ſatisfaire à l'avidité des Lecteurs. L'édition en deux volumes *in*-4°. dont le premier eſt imprimé *avec les caracteres nouveaux*, de Pierre Moreau, aſſez reſſemblans à l'écriture, eſt ornée de belles gravures de Boſſe, qui, jointes à la forme des volumes, rendoient cet ouvrage un peu cher. L'édition faite en 1664. en deux petits volumes *in*-12. étoit plus convenable au commun des acheteurs. On aſſure dans le titre de celle-ci, qu'elle a été revûë & corrigée par l'Auteur. Mais il eſt aiſé de s'appercevoir que Perrin n'a pas employé beaucoup de tems à cette réviſion & à cette correction. Les

arguméns & les notes ſont les mêmes dans les deux éditions : les premiers ſont aſſez bien faits : je trouve peu d'utilité dans les notes ; il me ſemble qu'elles ne peuvent guéres ſervir qu'à des commençans qui n'auroient encore aucune teinture de l'hiſtoire poëtique ou fabuleuſe.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

Il étoit réſervé à Jean Renaud de Segrais, de l'Académie Françoiſe, de nous donner une traduction de l'Enéide en vers, qui, ſans être à l'abri d'une juſte critique, pût ſe ſoutenir, & mériter encore aujourd'hui une partie de notre eſtime. Peut-être avez-vous déja lû cette Epigramme que M. de la Monnoye avoit envoyée en 1701. à M. Foucault, alors Intendant de la Généralité de Caën, & que l'on avoit attribuée à l'Abbé Teſtu dans un recüeil d'Epigrammes publié en 1720. à Amſterdam :

Notes de M. de la Monn. ſur les jug. des Sav. de M. Bail. t. 5. p. 400.

Quand Segrais affranchi des terreſtres liens,
Deſcendit plein de gloire aux champs Elyſiens,
Virgile en beau François lui fit une harangue :
Et comme à ce diſcours Segrais parut ſurpris,
Si je ſçai, lui dit-il, le fin de votre langue,
C'eſt vous qui me l'avez appris.

Cet éloge ingénieux, par un Critique tel que M. de la Monnoye, eſt flatteur

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

pour le Traducteur de Virgile, & fait honneur à ſon ouvrage. M. de Segrais en penſoit plus modeſtement. Ce n'étoit en quelque ſorte que malgré lui qu'il s'étoit appliqué à ce travail : il le jugeoit au-deſſus de ſes forces. L'inclination qui lui avoit fait donner à la poëſie la meilleure partie du loiſir de ſes premieres années, étoit connuë de ſes amis. Ses petites Piéces leur plurent; ſes Eglogues les charmerent, ils trouverent qu'il y avoit aſſez heureuſement imité quelques endroits de Virgile, & ils l'en féliciterent. Ce ſuccès redoubla l'affection que Segrais avoit toujours ſentie pour ce Poëte. Depuis, ſe trouvant à la campagne, ſeul & dans un grand loiſir, il eſſaya de rendre en notre langue, le commencement du premier livre de l'Enéïde, réſolu de n'y plus penſer dès qu'il pourroit ſe procurer un autre divertiſſement. « Ma premiere boutade m'em-» porta, dit-il, en deux jours juſqu'à la » fin de la tempête, & la facilité que je » trouvai à faire mal, ou la grande paſ-» ſion qui me ſaiſit m'anima tellement, » que je me propoſai d'achever le pre-» mier livre; ce que je fis dans un mois; » mais bien réſolu d'en demeurer là, » & de m'en divertir ſeulement avec

» mes amis. » Ceux-ci le firent changer de réſolution : ils applaudirent à ſon eſſai, & l'exhorterent à continuer. Il ſe rendit ; le ſecond livre ſuivit le premier d'aſſez près : le troiſiéme vint enſuite ; le reſte ſe fit avec le tems. Les ſix premiers parurent en 1668. *in*-4°. Les ſix autres ne furent imprimés que treize ans après, en 1681.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

M. de Segrais fut preſque le ſeul qui trembla ſur le ſort de ſa traduction. Plus il avoit tâché dans ſa belle Préface de mettre au jour les perfections de Virgile, plus il ſentoit qu'il s'étoit expoſé au hazard de découvrir ſes propres défauts. « Si un original eſt parfait, dit-il, c'eſt » alors qu'il eſt dangereux d'en donner » une mauvaiſe copie : & j'ai bien plus » à défendre les imperfections de ma » traduction, qu'à publier le mérite de » l'Enéïde. Pour quelques-uns qui ont été » aſſez hardis d'en cenſurer quelque par- » tie, tous les Doctes, d'un conſentement » univerſel, le regardent comme le plus » grand chef-d'œuvre de l'eſprit humain : » au lieu que je ſçai fort bien que ma » traduction, non-ſeulement ne peut » répondre à une ſi grande loüange, » mais qu'elle me met encore dans une » condition ſi malheureuſe, que ſi j'étois

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

» aſſez aveuglé de mon ouvrage pour
» entreprendre ſa défenſe, il faudroit
» commencer par le ſeul deſſein que j'ai
» eu de cette traduction même, qui a
» toujours ſemblé téméraire aux plus har-
» dis, & impoſſible aux plus ſages. »

L'applaudiſſement que la ſienne reçut, ne dut pas le faire repentir de l'avoir entrepriſe. Selon M. Baillet & les auteurs cités par ce critique « elle étoit ſuffiſante pour lui faire une grande réputation, &

Jugem. des Sçav. t. 5. p. 400. & t. 3. p. 181.

» *le confondre avec Virgile dans l'eſprit*
» *de tous ceux qui n'ont point d'égard à*
» *la diverſité des langues.* M. de Segrais
» a tâché de renfermer le plus de ſens
» qu'il a pu, & en auſſi peu de paroles
» que le déſir d'être clair, & la con-
» trainte de notre langue, qui ne peut
» oublier les articles, ont pû le lui per-
» mettre. Ce n'eſt ni une paraphraſe, ni
» une traduction entierement litterale.
» Il a cherché à tenir le milieu, mais
» en s'approchant plus du ſens litteral.
» S'il lui eſt arrivé quelquefois de s'écar-
» ter un peu, beaucoup plus ſouvent l'on
» trouve des vers rendus mot pour mot.
» Enfin il nous a donné l'Enéide com-
» me il a conçû que Virgile l'eût donnée
» lui-même, s'il fût né François & au
» tems où vivoit ſon traducteur. On y

» reconnoît ce Poëte, non-seulement » par le gros de son ouvrage, mais par » ses moindres parties; & il le suit de pé- » riode en période, aussi-bien que de li- » vre en livre. On ne l'a pas cru abso- » lument lorsque sa modestie lui a fait dire » qu'il n'avoit pas réussi dans les efforts » qu'il avoit faits pour imiter la clarté, » la facilité & la magnificence de son » Auteur. Du-moins est-on persuadé » qu'il en est le moins éloigné de tous » ceux qui ont couru la même carriere. »

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

L'Abbé Regnier Desmarais dans sa Réponse à M. Campistron, lue à l'Académie Françoise, parle aussi avantageusement que M. Baillet, de cet ouvrage de M. de Segrais, puisqu'il dit que sa traduction de l'Enéide étoit pleine de la chaste beauté, & de la sage noblesse qui regne dans un si excellent Poëme. Saint Evremont, quoique moins prévenu en faveur de cette traduction, ne laisse pas d'avoüer, que Segrais a mieux trouvé le génie de Virgile, que pas un de nos Auteurs; & que quelques graces que l'Enéide ait perdues entre ses mains, sur-tout par rapport à la beauté de l'expression, il ose dire qu'il surpasse de bien loin tous ces Poëmes que nos François avoient mis jusques-là au jour avec plus

Reflex. sur nos Traductions, au t. 3. de ses œuvres, édit. de 1715.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

de confiance que de ſuccès ; qu'enfin ſa grande application à connoître l'eſprit du Poëte paroît dans cette verſion. Pluſieurs choſes doivent modérer aujourd'hui ces éloges Le ſtile de cette traduction, quelque réputation qu'elle ait encore, a vieilli : la verſification ſent d'ailleurs un homme accablé du poids de ſon entrepriſe, & qui paroît ne ſonger qu'à s'en délivrer promptement. Enfin M. de Segrais a violé une des regles que l'on regarde comme eſſentielles à un bon traducteur des anciens Poëtes ; c'eſt d'adoucir certaines images & certains détails qui venoient du goût des Anciens pour leur mythologie, & pour leurs cérémonies religieuſes. Loin de ſuivre cette regle, il a quelquefois outré & encheri ſur ſon original. J'en apporte un exemple. Virgile nous dépeignant le Mont Atlas ſous la figure d'un homme, dit que ſa tête eſt couverte de pins, & que pluſieurs fleuves ſortoient de ſon menton. Ces circonſtances pouvoient ne pas déplaire aux Romains : mais il n'y a perſonne aujourd'hui à qui elles ne paroiſſent un peu ridicules. Cependant M. de Segrais encherit encore ; lorſqu'il dit :

Les pins qu'on voit de loin lui ſervir de cheveux,
Sont battus de la pluye & des vents orageux.

De glaçons diſtilans ſa barbe eſt hériſſée :
Sur ſon dos ſpacieux la neige eſt diſperſée.
Du menton du vieillard les torrens vagabonds
Tombent blanchis d'écume, & s'élancent par bonds.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

Eſt-ce avoir rendu ſervice à Virgile que de l'avoir ainſi repréſenté ?

Un autre défaut que l'on reproche à M. de Segrais, c'eſt de s'être peu mis en peine de chercher le vrai ſens du Poëte, que la traduction du texte de celui-ci rend quelquefois obſcur. M. de Freſneuſe dans ſon explication du 435. & du 436. vers de l'Enéïde,

Mémoires de Trév. Juill. 1702. art. 2.

Extremam hanc oro veniam, &c.

en rapporte pour exemple la traduction même de ces deux vers, que M. de Segrais a rendus ainſi :

Va ma Sœur, prends pitié du mal qui me tourmente :
Fais pour moi cet effort, j'en mourrai plus contente.

M. de Segrais, dit M. de Freſneuſe, a trouvé que dans le latin Virgile parloit de *Sœur* & de *mort :* il a auſſi parlé de mort & de Sœur dans ſon françois, & ne s'en eſt pas embarraſſé davantage. Certainement, ajoûte le même Critique, ce grand Academicien a l'épée d'Alexandre pour tous les nœuds de Grammaire : il ne s'amuſe point à les

dénoüer, il les tranche en un instant sans peine & sans façon.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

On estime les remarques de M. de Segrais sur chaque livre de l'Enéide. Il y en a qui me paroissent sensées, remplies de réflexions utiles, d'une érudition convenable aux sujets, & à la portée de tout Lecteur. Dans celles qu'il fait sur le troisiéme livre, vous trouverez une table généalogique des Rois de Troye, qui peut avoir quelque utilité pour la connoissance de ces tems obscurs. Au commencement des remarques sur le quatriéme livre, il rapporte une lettre que M. Bochart lui avoit écrite au sujet de l'anachronisme reproché au Poëte sur le tems où il place Didon. Je vous en parlerai ailleurs, de même que de quelques-unes des remarques sur le sixiéme livre, où l'Auteur prouve que Virgile a observé dans son Poëme l'unité & la simplicité d'action. Sa traduction, avec les mêmes remarques, a été reïmprimée *in*-12. à Amsterdam en 1700. & depuis encore à Lyon en 1719, *in*-8°. mais l'édition *in*-4°. est la plus recherchée : elle l'emporte beaucoup sur les autres pour l'exactitude, la beauté de l'impression, & celle des gravures.

Segrais avoit aussi traduit les Georgi-

ques, & il se disposoit à mettre cet ouvrage au jour lorsqu'il mourut. Quoique des pensées plus sérieuses l'occupassent alors, comme il convenoit, il ne crut pas que sa situation lui défendît de jetter encore quelque regard de complaisance sur un ouvrage qu'il avoit travaillé avec soin, & dans lequel il craignoit seulement de n'avoir pû rendre toutes les beautés des Géorgiques. Il chargea donc un de ses amis de le publier, & d'y joindre une Préface, pour suppléer à celle dont lui-même n'avoit pû dresser que le projet. Mais huit années s'étant écoulées, sans que l'on eût répondu à une volonté si bien marquée, François Parey du Fresne, ci-devant Domestique de M. de Segrais, qui avoit une copie de l'ouvrage de son Maître, la remit à M. (Hubert) le Tors, qui exerce encore aujourd'hui avec distinction la profession d'Avocat au Bailliage d'Avallon. Ce dépôt ne fut point inutile en de si bonnes mains. M. le Tors revit le manuscrit qui lui étoit confié, le mit en ordre, rétablit les lacunes en ajoûtant quelques vers qui y manquoient, & eut soin que l'ouvrage pût voir le jour. Il est Auteur de l'avertissement que l'on y voit, & de l'Epître dédicatoire à la Maréchale de la

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

Ferté, qu'il composa au nom du sieur Parey du Fresne, qui étoit entré dans la maison de cette Duchesse. Cet ouvrage posthume de M. de Segrais a paru en 1712. *in*-8°. avec le portrait de l'Auteur, gravé par Desrochers.

Monsieur le Bas du Coudray, Conseiller honoraire de la Cour Supérieure des Comptes & Finances de Roüen, étoit donc mal informé, lorsque dans l'avertissement qu'il mit au devant de la traduction des mêmes Georgiques, faite par M. Martin, neveu de Voiture, qu'il fit imprimer en 1708. il assuroit que M. de Segrais n'avoit pas voulu donner sa traduction du même ouvrage de Virgile, *dans la crainte de hazarder sa réputation.*

On vient de voir le contraire ; mais l'erreur de M. du Coudray nous a été avantageuse. En publiant la traduction de M. Martin pour suppléer à celle de M. de Segrais, qu'il croyoit ensevelie pour toujours dans les ténébres, il nous a donné nu ouvrage estimable. C'est un présent de plus dont notre Parnasse se trouve enrichi.

Selon le portrait que M. du Coudray nous a fait de son ami, celui ci joignoit à des talens singuliers pour la poësie une

grande lecture des Anciens. Mais il n'avoit jamais pû consentir que l'on imprimât aucun de ses ouvrages, & moins encore sa traduction des Georgiques, quoiqu'il en eût été souvent sollicité. Il avoit conservé ces sentimens jusqu'à la fin d'une longue vie, puisqu'il avoit 89. ans lorsqu'il mourut le 24. Juin 1705. « soit comme le dit M. Du Coudray, » que le commerce qu'il avoit lié avec » Virgile en le traduisant, lui eût fait » connoître la difficulté de copier les » graces de ce Poëte; soit parce que les » hommes d'un goût aussi délicat & aussi » sûr que le sien, ont une idée si haute » de la perfection, qu'ils ne croyent » jamais y être parvenus, & qu'ils ne peu- » vent jamais être satisfaits de leurs ou- » vrages, lorsque tout le monde les ad- » mire. » C'est dire assez clairement, que les ouvrages de M. Martin étoient admirés de tous ceux à qui il en faisoit part. Resteroit à sçavoir si tous ses amis étoient gens de bon goût, & si leur amitié n'influoit en rien dans leurs éloges.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

On jugeroit encore mieux du mérite de cet Ecrivain, *dont les rares talens pour la poësie l'approchent encore plus*, dit-on, *de son illustre Oncle, que les liaisons du sang*, si nous avions ses autres ouvrages

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

que ſes amis ſembloient faire eſpérer ; tels que ſa traduction françoiſe de la poëtique d'Ariſtote, faite, comme on l'aſſure, ſur un exemplaire grec, corrigé par un M. du Bos, qui m'eſt inconnu, qui en avoit ſuppléé les lacunes par d'autres endroits d'Ariſtote, & qui avoit éclairci ce traité *par de bonnes notes critiques* : ſon analyſe de l'art poëtique d'Horace : ſa critique latine de l'Iliade & de l'Enéide, & ſon hiſtoire des familles Tragiques ; c'eſt-à-dire des Pélopides, des Labdacides, & de quelques autres maiſons qui ont fourni tant de ſujets tragiques au Théatre. Mais nous en ſommes encore à déſirer ces Ecrits.

Ainſi parle M. Du Coudray ; & ce que je viens de rapporter d'après lui, paroît bien oppoſé à la prétention de ceux qui croyent que M. Martin Traducteur des Georgiques, eſt le même qu'Etienne Martin ſieur de Pinchêne, qui étoit auſſi neveu de Voiture. Car, outre que Pinchêne a tenu une conduite fort différente de celle dont on fait ici honneur à M. Martin, puiſqu'il a fait imprimer pluſieurs volumes de poëſies, comment imaginer que l'Auteur de tant de milliers de vers, qui ſemblent tous faits en dépit des Muſes, puiſſe l'être d'un ouvrage dont M.

Du Coudray nous donne une idée si avantageuse, & si vraye en même tems? Ce n'est cependant qu'une difficulté que j'objecte : j'en attendrai la solution de ceux qui peuvent avoir sur ce fait des éclaircissemens que je n'ai pas.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

La traduction du quatriéme livre de l'Enéide qui parut en 1670. pour être aussi un ouvrage posthume, n'en a pas moins mérité de grands éloges. Gilles *Boileau* de l'Académie Françoise, frere aîné de M. Despreaux, en est l'Auteur. Il étoit mort l'année précédente, âgé seulement de 38. ans. Il avoit du goût pour la poësie; il se plaisoit à la cultiver; mais son stile n'étoit pas encore formé. On voit dans ses premiers ouvrages, un abus de l'hyperbole & des autres figures qui plaisent tant, pour l'ordinaire, à ceux qui commencent à exercer leur plume. C'étoit pourtant dès lors l'ébauche d'un grand Poëte. Sa traduction du quatriéme livre de l'Enéide lui fit beaucoup d'honneur. On sent bien que c'est l'ouvrage d'un jeune homme; mais quantité d'endroits qu'on y admire, font regretter qu'il n'ait pas assez vécu pour y mettre la perfection; ou plûtôt qu'il ne fût pas capable de limer assez ce qu'il faisoit, pour en venir à une certaine précision

Vie de Scar. à la tête de ses œuvres édit. de Holl. p. 83. 84. Hist. de l'Acad. Fr. de M d'Olivet.

qui contribuë tant à la vigueur du ſtile.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

Quoique ſes vers paroiſſent travaillés avec plus de ſoin que ceux de M. de Segrais, on y trouve cependant une infinité d'expreſſions qui bleſſeroient aujourd'hui la délicateſſe des oreilles. Qui pourroit, par exemple, ſouffrir ce vers,

Didon a le braſier juſqu'au fond des entrailles:

Et ces autres :

Que tous deux abimés en de ſales amours
Paſſoient dans les plaiſirs & les nuits & les jours.

. . . . . .

Ce prodige étonnant met l'allarme en ſon cœur,
Elle en ſuë en ſecret.

Ajoutons que Boileau eſt tombé comme Segrais, dans le défaut ordinaire aux Poëtes Traducteurs : il a plûtôt paraphraſé que traduit Virgile. Segrais a excédé d'un tiers le nombre de vers du quatriéme livre de l'Enéïde, & Boileau l'a preſque doublé. Ces ſortes d'amplifications font perdre beaucoup de graces à la Poëſie.

C'eſt une remarque que fait M. le Préſident Bouhier dans une préface fort judicieuſe qui ſert d'introduction au même livre de l'Eneïde que ce Magiſtrat a tra-

duit auſſi en vers françois, & qui a paru en 1742. *in*-12. avec la traduction du commencement des Géorgiques ; du Dialogue de Venus & de Vulcain, plus imité que traduit du huitiéme livre de l'Enéide ; de quelques Elégies d'Ovide, de pluſieurs Odes d'Horace & d'Anacréon, &c. J'ai lû ces traductions avec plaiſir. C'eſt, ſelon moi, un modéle pour ces ſortes d'ouvrages. Je ne crois pas que Virgile, Horace, Ovide, Anacréon, euſſent mieux fait s'ils euſſent écrit en françois. Je ne fais que répéter le jugement que de plus habiles que moi ont porté de ces traductions. Si nos anciens Poëtes étoient tous traduits en vers avec autant d'exactitude, de force & d'élégance, on ne mettroit plus en queſtion ſi notre langue eſt ſuſceptible d'une traduction véritablement poëtique. Sur la fin de ſa préface, l'illuſtre Traducteur juſtifie avec ſa ſolidité ordinaire, le caractere que Virgile donne à Enée ; & il me ſemble qu'il prouve ſans replique, que c'eſt ſans raiſon que l'on reproche au Poëte d'avoir fait de ſon héros un Amant ſans foi, un Prince foible & un dévot ſcrupuleux. Quelque courte que ſoit l'apologie que M. le Préſident Bouhier fait ici de Virgile, il m'a

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

paru qu'elle répondoit à tout, & qu'elle devoit ſatisfaire tout lecteur ſur qui le vrai a le pouvoir de faire impreſſion. Dans la même préface l'illuſtre Magiſtrat rend juſtice à la verſion de Boileau ; mais il fait remarquer auſſi ſes defauts, & il en montre la ſource. L'Abbé de Marolles l'avoit fait plus ſéchement avant lui, dans ſes *jugemens ſur les vieux Traducteurs de Virgile* ; c'eſt ainſi qu'il qualifie tous ceux qui juſqu'à lui-même excluſivement, avoient traduit le Poëte latin en tout ou en partie.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

Cet Abbé qui connoiſſoit mieux les fautes d'autrui, qu'il n'étoit capable d'éviter les mêmes fautes, ſe diſpoſoit en effet alors à donner une nouvelle traduction en vers, du Poëte latin ; & il s'étoit imaginé que s'il vouloit bien s'en donner la peine, il emporteroit la palme ſur tous ceux qui avoient couru avant lui la même carriere. Il eſſaya d'abord ſur quelques livres de l'Enéïde, & ſur divers endroits choiſis du même Poëme ; & comme il ne pouvoit rien perdre de ſes ébauches, même les plus imparfaites, il en publia un recüeil en 1671. *in*-8°. & *in*-4°. qui auroit eu apparemment peu de Lecteurs s'il n'eût pris la précaution d'en gratifier un grand nombre de

perſonnes. Ce double recüeil n'a aucun ordre dans l'arrangement des piéces qu'il contient. Après quelques endroits tirés au hazard du premier & du troiſiéme livre de l'Enéide, vous trouvez les comparaiſons dont le Poëte s'eſt ſervi dans ſon ouvrage, au nombre de cent neuf, la traduction du ſixiéme livre, celles du ſeptiéme, du huitiéme, du neuviéme & du dixiéme, enſuite celle du quatriéme. L'ordre du recüeil *in*-8°. n'eſt pas toujours le même, & il s'y trouve beaucoup d'autres piéces. Mais il eſt inutile d'entrer dans ce détail.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

Dans l'*in*-4°. on trouve encore ſept Epîtres dédicatoires, & preſque autant d'avertiſſemens ou de diſcours qui enflent ce recüeil, ennuyent, & n'apprennent rien que les bizarreries de l'eſprit de l'Auteur. Les Epîtres ſont parées des noms de preſque tout ce qu'il y avoit alors de plus diſtingué dans l'Etat & dans l'Egliſe. Les Ducs de Saint Aignan & de Montauſier, M. de Turenne, la Princeſſe Palatine, le Cardinal de Retz, M. de Harlay Archevêque de Paris, ſont amenés là ſur la ſcéne, pour eſſuyer des complimens auſſi mal tournés que ridiculement pompeux, & dans leſquels l'Auteur s'y oublie ſi peu

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

lui-même qu'il ne ceſſe de répéter qu'il étoit fort ſatisfait de ſes traductions, & d'admirer ſa facilité à compoſer en proſe & en vers. Il va même juſqu'à ſupputer arithmétiquement le nombre des vers qu'il a faits, & à ſe glorifier de leur multitude. J'aimerois autant la vanité d'un manœuvre qui prétendroit avoir droit de prendre ſa place parmi les plus habiles Architectes, parce qu'il auroit bâti un grand nombre de chaumieres.

Quoiqu'il proteſte qu'il a lû exactement toutes les traductions de Virgile en vers qui avoient paru avant lui, il aſſure qu'il n'a rien pris d'aucune, & on peut l'en croire : il n'avoit pas plus beſoin d'avertir que l'on trouve une grande différence entre ces traductions & la ſienne; on le ſent aiſément. Mais cette différence ne tourne guéres à ſon avantage, ſi ce n'eſt à l'égard des plus vieilles traductions.

C'étoit en lui ignorance ou préſomption, & peut-être l'un & l'autre, de s'imaginer qu'après ſon travail *il ſeroit inutile d'eſſayer de rendre les beautés de Virgile, & que notre langue ni toutes les fineſſes de l'art ne pouvoient guéres aller plus loin.* Quand on lui accorderoit tout le génie que lui ſeul ſe reconnoiſſoit pour

la poëſie, comment auroit-il pû réüſſir dans une traduction qu'il convient lui-même *avoir été faite avec une rapidité extraordinaire, & ſouvent à meſure que l'on imprimoit?* Sa traduction du ſixiéme livre fut faite en quinze jours. Celle du ſeptiéme ne lui en coûta que dix : une ſemaine lui ſuffit pour celle du huitiéme. Il mit quinze jours à celle du neuviéme, & la fit ſans lire le texte, avec le ſeul ſecours de la traduction en proſe qu'il avoit déja publiée. Le dixiéme livre lui coûta encore moins de tems. Lui-même nous fait ce détail avec un enthouſiaſme qui fait rire. *Il ne peut deviner d'où lui peut être venuë une ſi extraordinaire verve poëtique, ſurtout dans l'âge où il étoit, quoiqu'étant plus jeune il n'eût pas la même facilité.* On auroit pû lui répondre qu'une mauvaiſe proſe rimée, ſans ame, ſans force, preſque ſans génie, ne ſuppoſoit qu'une facilité très-commune : mais un Ecrivain de ce caractére, qui joint à une prévention exceſſive pour tout ce qu'il enfante, une incapacité réelle de faire mieux, n'étoit ſuſceptible ni de docilité ni de correction.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

Entraîné donc par ces idées avantageuſes que l'Abbé de Maroles avoit conçës de ſui-même, il ne put laiſſer repoſer

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

sa plume qu'il n'eût achevé sa traduction de toutes les œuvres de Virgile. Ses essais avoient paru en 1671. Dès 1673. il donna la traduction complette en deux volumes *in*-4°. Le premier contient les Bucoliques & les Georgiques, & plusieurs autres Poëmes qui ne sont point de Virgile : le second les douze livres de l'Enéide : l'un & l'autre avec des Remarques, ses *jugemens sur les vieux Traducteurs de Virgile*, des Tables, une Préface sur le goût de la poësie & sur la versification, la vie de Virgile en prose, & une vie du même en vers, traduite du latin d'un ancien Grammairien qu'il nomme Phocas, les éloges & les épitaphes de ce Poëte tirés de divers Auteurs, & traduits ou imités en vers, l'apologie de Virgile contre Des Marets de Saint Sorlin, & un petit discours sur l'anacronisme concernant Didon.

Ses *jugemens sur les vieux Traducteurs de Virgile*, au nombre de vingt, sont la meilleure piéce de ce recüeil. Je vous en ai déja parlé plusieurs fois. Il y regne assez ordinairement une critique judicieuse : l'Auteur chicane rarement : presque tout ce qu'il reprend mérite d'être censuré. Mais on sent trop qu'il s'est déguisé à lui-même le véritable motif de cette critique :

critique : c'étoit de s'élever au-dessus de tous ceux qu'il censuroit. Sa critique n'en est pas moins utile ; & si l'on avoit la patience de lire ces anciens Traducteurs de Virgile (j'en excepte Segrais & Boileau) il seroit bon d'avoir devant les yeux ces *jugemens*. Avec une légere attention, l'on s'apperçoit sans peine quand le Critique manque de justesse, ou quand il loüe ce qui auroit dû faire partie de sa censure.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

Le recueil entier est dédié au feu Roi & au Dauphin. L'Epître dédicatoire au Roi est en vers, l'autre est en prose. Quelque condescendance que l'on ait pû avoir pour l'Auteur, je doute que l'on ait lû celle-ci au Prince à qui elle est adressée. Longue & obscure, on ne sçait presque ni ce que l'Auteur dit, ni ce qu'il vouloit dire. L'Abbé de Marolles qui ne sentit que le premier défaut s'avisa de composer un discours pour s'excuser de cette prolixité, sans faire attention qu'il ne tenoit qu'à lui d'être plus court, ou de supprimer entierement cette ennuyeuse Epître, ce qui eut été beaucoup plus sage. Par-là il se seroit épargné la peine de faire son ridicule discours, dans lequel il donne fort gratuitement la torture à son esprit, pour démontrer aux autres

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

les differences qu'il trouvoit entre dire d'un enfant de ſept ans, *c'eſt un enfant*, ou de l'appeller ſimplement *enfant* : car ſur cela il raiſonne à perte de vûe, ſans ſçavoir où il va, & ſouvent en brouillant les idées les plus communes. Qu'il falloit être attaqué d'une extrême démangeaiſon d'écrire pour débiter de pareilles productions !

A la fin de la premiere partie de ce recueil, M. de Marolles déſavoüe tout ce qui avoit paru juſques là de ſes traductions de Virgile en vers, ſous prétexte que ce n'étoit que des eſſais. Perſonne cependant ne l'avoit obligé à les donner ; on ne les lui avoit point ſurpris ; c'étoit de ſon propre mouvement qu'il les avoit publiés : & dans le tems même qu'il les hazardoit au grand jour, il s'en applaudiſſoit ſi bien, qu'il défioit & ſes contemporains, & ceux qui devoient venir après lui, de faire quelque choſe de mieux. Vouloit-il faire croire par ce déſaveu, que ces eſſais étoient refondus, corrigés & remaniés avec ſoin dans ſa nouvelle traduction ? A qui pouvoit-il en impoſer ? En les comparant, à peine y trouve-t-on quelque difference ſenſible. Les changemens ne conſiſtent que dans quelques tours & dans pluſieurs expreſſions qui ne

ſont ſouvent ni plus poëtiques ni plus convenables. Il eſt forcé lui-même de demander grace pour ſa traduction des Bucoliques & des Géorgiques, quoiqu'il l'eût faite après l'Enéïde dans ce tems heureux de ſa vie, *où ſa verve poëtique étoit ſi extraordinaire, malgré ſa vieilleſſe, qu'il en étoit ſurpris.* Le plaiſant eſt que l'unique fondement de la grace qu'il demande pour ſa traduction, c'eſt qu'avec celle des Poëmes fauſſement attribués à Virgile, le nombre de ſes vers dans la premiere partie de ſon recueil, monte juſqu'à près de trente mille. En vérité, ſi un pareil raiſonnement eſt encore une preuve de l'étendue & de la capacité de ſon eſprit, qui eſt-ce qui ſera jamais taxé d'extravagance?

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

Un autre ridicule, c'eſt qu'après avoir cenſuré les autres traductions de Virgile, il examine auſſi la ſienne en juge, & prononce contre elle. Puiſqu'il en appercevoit les défauts, pourquoi ne les avoit-il pas évités? Car ſa cenſure ſuivit de ſi près ſa verſion, qu'on ne peut pas dire que c'eſt le tems & la réflexion qui lui ont fait connoître ce qu'il n'avoit pas ſenti d'abord. Mais n'étoit-ce pas encore là un artifice de ſon amour propre? On eſt bien tenté de le croire, quand on voit

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

qu'il ne reprend dans ſon ouvrage que de légeres fautes, & qu'il l'encenſe encore plus ſouvent qu'il ne le critique. Il dit qu'il a voulu épargner *à ceux qui ſeroient peut-être tentés de ne le point ménager*, une partie de la peine qu'ils pourroient prendre. Mais de la maniere dont il ſe juge, on peut dire qu'il a laiſſé encore preſque entierement la peine de les critiquer à ceux qui voudroient la prendre. Il eſt plus monté ſur le ton d'apologiſte, que ſur celui de cenſeur.

C'eſt un homme bleſſé qui porte lui-même le fer ſur ſa plaie, mais qui ne touche que la ſuperficie de ſa bleſſure. Il jette quelques foibles regrets ſur ſa chere traduction, il ſemble vouloir la décrier; il craint qu'on ne la liſe point. Mais ces regrets arrachés malgré lui, plus bizarres que ſinceres, ne durent pas long-tems. Bientôt ils font place encore aux actes de la complaiſance la plus aveugle. Il ne veut pas s'en impoſer; mais *il peut dire hardiment*, ſans ſe flatter, *qu'il ne croit pas avoir jamais rien fait de meilleur, & que peut-être beaucoup d'autres auroient de la peine d'en faire autant.* Il veut bien qu'on le cenſure, qu'on lui montre ſes fautes, il le demande avec inſtance; & dans le même tems que ne

dit-il pas pour justifier les vieux mots qu'il employe, ses tours plats & rampans, ses inversions fréquentes, ses enjambemens d'un vers sur un autre, les inégalités de sa version, quelquefois un peu élevée, plus souvent basse, prosaïque, contrainte & obscure; enfin les sens faux qu'il donne à Virgile, tandis qu'il prétend l'avoir mieux entendu que personne?

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

Il avoit déja dit à peu près les mêmes choses dans sa Lettre à M. l'Abbé de la Victoire, imprimée en 1671. à la fin de ses *essais de traductions de Virgile.* C'est un vrai Galimathias que cette Lettre. Dans le sommaire, l'Abbé de Marolles annonce douze sujets differents; & au fonds il n'y fait que son apologie, & celle de ses traductions & de notre langue. Il y blâme souvent & loüe en même-tems les Anciens & les Modernes, sans principe & sans goût. Voilà à peu près à quoi se réduit cette longue Lettre où l'Auteur va se placer modestement à côté des Grecs & des Romains, prétendant que si son travail n'égale pas le leur, *on ne peut nier que l'on ne puisse en faire quelque comparaison.*

Ses efforts pour persuader qu'il seroit *inutile* après lui de traduire Virgile en vers, furent sans succès. Ils exciterent

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

même l'émulation de M. de Loménie de Brienne, qui étant prisonnier par ordre du Roi, avoit alors plus de loisir qu'il n'eût désiré. L'Abbé de Marolles lui ayant communiqué sa traduction des Georgiques, il fut tenté d'entrer en concurrence, & le lui manda. Cette nouvelle causa quelque allarme à l'Abbé de Marolles : en répondant à M. de Loménie il le sollicita d'abandonner son dessein. Ses motifs n'avoient rien de persuasif : on peut les voir dans sa Lettre imprimée dans la premiere partie de son Virgile en vers. Mais soit que M. de Brienne craignît de le mortifier, soit pour quelque autre raison particuliere, il ne lui envoya que le commencement du premier livre, que l'Abbé de Marolles fit imprimer dans le même recueil avec des remarques tantôt critiques, tantôt apologétiques. On prétend que M. de Loménie a fini cette traduction : mais cet ouvrage a disparu, comme beaucoup d'autres auſquels il s'étoit amusé durant sa longue retraite involontaire, que l'Abbé de Marolles change, contre la vérité & les aveux même de M. de Loménie, en un acte déliberé de piété, & d'amour pour la solitude.

En 1689. un Anonyme donna encore

re une nouvelle traduction des Bucoliques. C'eſt un volume *in*-12. imprimé à Paris, & dédié à Monſieur Brunet de Chailly, l'un des Gardes du Tréſor Royal. Je ne ſçai qui eſt ce traducteur : il me ſemble qu'il a raiſon de dire, qu'en conſervant une partie des graces qui ſont naturelles aux Bergers que le Poëte fait parler, il a tâché de rendre intelligibles leurs converſations, leurs jeux, & leurs combats d'eſprit. Sa verſification paroît aiſée, naturelle, élégante dans ſa ſimplicité. On ſent que l'Anonyme avoit du goût pour la Poëſie : c'eſt du moins une des traductions des Bucoliques en vers qui m'a plû davantage. Mais mon goût ne décide point de celui des autres. Chaque Eglogue a ſon argument qui eſt pareillement en vers. Il paroît que l'Auteur ne s'éloigne gueres de ce qu'il dit dans ces quatre vers par où il commence ſon ouvrage : TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

Je chante les Bergers que Virgile a chantés :
Heureux ſi dans notre langage,
Je puis conſerver les beautés
De cet incomparable ouvrage.

Son Epître, ou, ſi l'on veut, ſon invocation à Virgile, paroît fort bien tournée. S'il fait ſentir encore qu'il eſt diffi-

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

cile de traduire comme il convient un ſi bel ouvrage, il montre en même-tems qu'avec un heureux génie, on peut vaincre au moins une partie de cette difficulté. Je ne vous en rapporterai que ces vers :

Epris des ſons heureux de ta douce Muſette,
Souffre qu'à tes Bergers je ſerve d'interprette,
Virgile ; & qu'on entende à l'ombre de nos bois
Titire & Coridon ſoupirer par ma voix. . . .
Je me ſentis frappé de cette noble audace
Lorſque l'on m'enſeigna le chemin du Parnaſſe.
Ma raiſon vainement combattit ce deſſein ;
Vingt fois ſur ton Laurier j'oſai porter la main,
Je le quittai vingt fois, & mon foible génie
De tes vers trop heureux déteſta l'harmonie,
Mais par un doux penchant à la fin ſurmonté,
Je repris ton hautbois après l'avoir quitté.
Ainſi de ces chanſons que tu nous a laiſſées
J'ai voulu noblement exprimer les penſées ;
Et pour ne point flétrir tes Lauriers immortels,
Rendre mes vers aiſés, juſtes & naturels.

Telles ſont toutes les traductions de Virgile en vers françois que le ſeiziéme & le dix-ſeptiéme ſiécle ont produites. Mes recherches au moins n'ont pû m'en faire découvrir d'autres. Je n'en connois que quatre qui ayent été compoſées dans le dix-huitiéme ſiécle : la traduction du quatriéme livre de l'Enéïde, par M. le Préſident Bouhier, dont je vous ai parlé ; & trois traductions des Bucoliques ; l'une par M.

Richer, la ſeconde par M. l'Abbé De la Roche ; & la troiſiéme par M. Greſſet, alors Jeſuite.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

M. Richer ſorti de la même Province que MM. de Segrais & Martin, & né, comme eux, avec un heureux talent pour la Poëſie, a voulu marcher ſur leurs traces. Je ne connois point de lui de grands Poëmes, mais beaucoup de fables ingénieuſes & bien tournées, diverſes poëſies ſur differens ſujets, & enfin ſa traduction des Eglogues de Virgile imprimée d'abord à Roüen en 1717. & enſuite à Paris en 1736. J'ai comparé les deux éditions : la ſeconde eſt plus correcte que la premiere, elle eſt de plus augmentée de la vie du Poëte qui paroît faite avec ſoin. La traduction eſt une copie aſſez reſſemblante à l'original : l'Interpréte approche de Virgile auſſi près, ou peu s'en faut, qu'un traducteur peut en approcher. C'eſt le témoignage que les Auteurs des Mémoires de Trévoux rendent à la premiere édition. Je viens de vous faire remarquer que la ſeconde eſt encore plus exacte.

Mois de Mai 1717.

La critique des Journaliſtes, quoique moderée, paroît avoir fait de la peine à M. Richer ; il y a ſuppoſé une mauvaiſe humeur qu'il ſeroit difficile d'y apperce-

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

voir. Il répond dans sa seconde édition, que bien loin d'avoir la vanité de prétendre qu'il a égalé l'original qu'il a traduit il est très-persuadé qu'un texte aussi parfait que celui de Virgile n'est qu'une pierre de touche incommode; & que s'il a cru devoir passer par-dessus cette consideration, ce n'est qu'en faveur & pour l'utilité des jeunes gens qui liront sa traduction. A la bonne heure: mais ses Censeurs ne l'avoient point taxé de vanité; & il me semble qu'il leur fait ici une espece de procès fort gratuitement. Je suppose néanmoins que ce sont les Auteurs dont j'ai parlé qu'il a en vûe, car il ne les nomme point. Il a changé dans sa traduction quelques noms qui sont dans le texte; par exemple, un chesne pour un ormeau, Titire pour Alphesibée, quelques noms de plantes & de fleurs inconnues en celles que l'on connoît davantage aujourd'hui: ces differences ne sont point essentielles. Ses notes sont courtes, & ne sont point à négliger.

La traduction de M. de la Roche fait partie des œuvres mêlées de cet Abbé, imprimées en 1732. L'Auteur y a changé l'ordre des Eglogues, & il en rend raison dans un discours en prose sur ce genre de poësie, dont je vous ai parlé

ailleurs. La plus forte de ces raiſons, celle au moins qui paroît avoir le plus frappé l'Auteur, c'eſt qu'il lui a ſemblé que dans l'Eglogue, que les uns comptent pour la ſixiéme, & les autres pour la ſeptiéme, Virgile dit qu'il reçoit un ordre d'Apollon, & qu'il obéït à cet ordre; d'où il conclut, que cette Eglogue, intulée SILENE, doit être miſe la premiere. Les autres déplacemens paroiſſent moins fondés, quoique l'Auteur ne manque pas de diſcourir beaucoup pour les juſtifier; & que pluſieurs de ſes raiſons ſemblent avoir quelque choſe de plauſible, autant qu'on peut le démêler au milieu du deſordre qui regne dans la plus grande partie de ce diſcours.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS. Bibliot. Fr. t. 3. dans l'art. des Tr. ſur la poëſie paſtor.

Quant à ſa traduction, vous vous appercevrez avec moins de peine, combien elle eſt diffuſe & paraphraſée. L'Auteur dit que *les régles de l'art lui ont donné les libertés dont il a oſé ſe ſervir.* On ne s'en apperçoit que trop. *Il ne croit pas en avoir abuſé*: il ſe trompe. Tout eſt ſimple, naturel, aiſé, mais élégant dans Virgile. Preſque tout eſt plat & rampant dans la traduction. La verſification eſt fort négligée, les tours en ſont ſouvent embarraſſés, & l'on n'y

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

trouve que trop fréquemment des expreſſions qui au jugement de bien des Lecteurs, ne ſeroient pas même ſupportables dans la proſe.

Son *Diſcours ſur la fin* qu'il prétend *que Virgile a eue en compoſant ſes Bucoliques* n'apprend preſque rien; & le ſtile eſt bien éloigné de dédommager de l'inutilité des choſes qui y ſont traitées; l'Auteur y affecte d'être léger & badin, & on ne lui trouve aucun enjoüement. Tout le but de Virgile, ſelon lui, c'eſt *d'avoir voulu nous donner des maximes ſalutaires pour nos cœurs & des jeux divertiſſans pour nos eſprits.* Voilà la theſe que poſe l'Auteur; pour la prouver, il fait dire à Virgile beaucoup de choſes, que ce Poëte ne dit point, & auſquelles on pourroit preſque aſſurer qu'il n'a point penſé.

Je ne craindrai point de dire que vous lirez avec beaucoup plus de ſatisfaction la traduction de M. Greſſet imprimée à Blois en 1734. & réimprimée en 1741. en 1743. & en 1746. avec d'autres poëſies du même Auteur. Mais il faut que vous la conſidériez moins comme une exacte traduction, que comme une imitation hardie des Eglogues de Virgile. Selon l'Auteur, l'exactitude claſſique & lit-

térale ne ſert qu'à rabbaiſſer l'eſſor poëtique. Il a donc voulu encore ſecoüer le joug, intimidé, dit-il, & averti par le peu de ſuccès de quelques Traducteurs de différens Poëtes, qu'il traite de Traducteurs craintifs & ſcrupuleux, qui n'ont eu d'autre mérite dans leur travail que celui de prouver au Public qu'ils ſçavoient expliquer mot pour mot leur Auteur. Pour lui peu touché de ce mérite *de pédant & d'écolier*, il a crû devoir *ſe mettre au large*, & conſerver le fond des choſes *ſans s'enchaîner aux termes*. Il a quelquefois reſſerré, quelquefois il a étendu les penſées du Poëte, ſelon le beſoin des tranſitions & les contraintes de la rime. Il a omis pareillement certaines circonſtances qu'il a crû ne pouvoir être heureuſement renduës. A l'égard des changemens dans les noms de Bergers, il a raiſon de dire que c'eſt une choſe fort indifférente, & qui n'ôte rien au ſujet ni à la conduite du Poëme.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

Mais dans la néceſſité, dit-il, de ſe conformer à nos mœurs & à notre goût, il s'eſt permis une liberté plus conſidérable, c'eſt le changement de quelques noms de Bergers en des perſonnages de Bergeres, afin que par-là les ſentimens ſoient ramenés dans l'ordre, & que le voile ſoit

tiré sur des images odieuses, & justement déteſtées. C'eſt par ces mêmes égards qu'il a riſqué la Métamorphoſe d'Alexis, ne pouvant pas, ſans doute, donner autrement à la ſeconde Eglogue une couleur favorable. La traduction de M. Greſſet eſt précédée d'une *Ode à Virgile*, qui a pour titre, *Euterpe, ou la vie champêtre*, dans laquelle l'Auteur donne les caractéres de ce genre de poëſie, & blâme ceux qui s'y éloignent du naïf & du ſimple.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

J'ai vû encore deux autres traductions de quelques piéces de Virgile que je me contenterai de vous indiquer. L'une eſt la traduction de la quatriéme Eglogue, intitulée Pollion. Elle eſt dans le Mercure de Novembre 1700. Le Traducteur n'eſt point nommé : l'autre eſt une imitation du quatriéme livre de l'Enéïde, réduite en forme de Poëme, & diviſée en quatre chants. Voyez le premier volume du Mercure de Décembre 1738. On y donne ce Poëme à Loüis de la Doüeſpe de Saint Oüen, Avocat au Parlement de Normandie, & l'un des anciens membres de l'Académie des belles lettres de Caën, mort à Aguerny, proche le Bourg de la Délivrande, âgé de 80. ans, le 26. Octobre 1740. Enfin

je pourrois vous faire remarquer que M. le Franc Avocat Général à Montauban, & membre de l'Académie de la même Ville, a imité très heureuſement dans ſa Tragédie de Didon, les plus beaux endroits du quatriéme livre de l'Enéïde, & qu'en les imitant il ſe les eſt rendu propres, non-ſeulement ſans les affoiblir, mais même en conſervant tout ce qu'ils ont de grace. TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS.

CHAPITRE VII.

Des Traductions de Virgile en vers Burleſques.

DANS les différentes traductions dont je viens de vous entretenir, on peut dire que chaque Ecrivain a prétendu conſerver, autant qu'il l'a pû, le ſens & le génie de Virgile. S'il y en a peu qui y aient réüſſi, au moins ne peut-on douter que la plûpart n'ayent fait leurs efforts pour ne point s'en écarter que le moins qu'il leur a été poſſible. Il faut parler différemment de ceux qui ont traveſti le Poëte Latin. Leur intention eſt marquée, leur but eſt connu; ils ont TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

voulu faire rire, & en puiſer la matiére dans le Poëte le plus grave & le plus ſérieux. Il falloit pour cela en changer toutes les idées, lui prêter un langage bizarre & ridicule. Projet ſingulier, je dirois preſque extravagant, ſi l'on nétoit encore accoutumé à faire grace au Virgile traveſti de Scarron, le pere de notre Poëſie Burleſque, & qui n'a point eu d'imitateurs dignes de lui.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

Vie de Scarr. à la tête de ſes œuv. édit de Holl.

Le Burleſque étoit le talent principal de ce fameux Ecrivain, & Scarron trouvoit ſon intérêt à l'exercer, en même tems qu'il ſatisfaiſoit ſon propre goût. Avant lui, mais de ſon vivant, Lalli, Auteur Italien, avoit eu la même idée de traveſtir l'Enéide, & il l'avoit exécutée. Mais c'eſt tout ce que cet ouvrage a de commun avec le françois. Il ſe peut faire que quelqu'un ayant dit à Scarron, ou en ſa préſence, qu'il y avoit en Italie un ouvrage de cette nature, cela lui ait fait naître la penſée de maſquer ainſi Virgile, & de s'en faire un petit revenu pour l'année 1648. Son but étoit d'en donner un livre tous les mois; & comme il vouloit ajoûter une dédicace à chaque livre, & qu'il choiſiſſoit bien ſes Mecénes, ſon Enéide lui auroit valu une ſomme conſidérable, s'il eût pû tenir parole.

Cela alla d'abord assez bien. Le premier livre fut dédié à la Reine, & le second au Chancelier Seguier : c'est tout ce qu'il put donner en 1648. Il en publia deux autres en 1649. le troisiéme est dédié à M. le Président de Mesme, & le quatriéme à M. & à Madame de Schomberg. Au commencement de 1650. il donna le cinquiéme qu'il adressa à M. Deslandes Payen, Conseiller au Parlement ; & dans les premiers jours de l'année 1651. on vit paroître le sixiéme qu'il offrit à M. & à Madame de Fiesque. Voilà tout ce que l'on eut alors de cet ouvrage, qui fut applaudi de ceux mêmes qui n'estimoient pas ce genre d'écrire, mais qu'ils toléroient, parce qu'il les faisoit rire.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

On voit par-là que Scarron n'avoit pas tenu la promesse qu'il avoit faite à la Reine d'achever l'Enéide en un an, puisque cinq ans après il n'en étoit qu'au septiéme livre. Ses distractions & son inconstance en furent cause. Le septiéme livre parut en 1652. dédié à M. de Roquelaure qui venoit d'être fait Duc. Scarron commença ensuite le huitiéme livre, & ne l'acheva point. Il interrompit ce travail pour s'occuper à des piéces de

Théatre pour leſquelles il ſe croyoit beaucoup de génie.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

Peut-être auſſi, dit l'Auteur de ſa vie, ſentoit-il qu'il ne trouvoit pas ſon compte dans les ſix derniers livres de l'Enéïde, qui ſont en effet moins interreſſans à certains égards. Il avoit beaucoup lû les ſix premiers, & peu les ſix autres. Cette derniere partie étoit en quelque ſorte un pays neuf pour lui: il lui en auroit coûté plus de tems & de peine pour la ſoumettre à ſes idées, que celle avec qui il s'étoit familiariſé dès l'enfance. Ce fut vraiſemblablement une des raiſons, & peut-être la principale, qui le dégoûta de ce travail. Il aima mieux laiſſer le Lecteur avec le deſir de voir la ſuite, que de ſe donner la peine qu'il eût fallu prendre pour lui plaire également juſqu'au bout. Chacun des ſix premiers livres eſt orné d'une gravure qui par ſon groteſque répond fort bien à chaque ſujet. A la tête du premier on trouve les éloges qu'ont prodigués à l'Auteur, Scudery, Triſtan-l'Hermite, Dupin, la Motte-le-Vayer le fils, & Boiſrobert avec qui il ſe broüilla dans la ſuite d'une maniere irréconciliable. C'étoit alors la mode que quand un Auteur publioit un ouvrage nouveau, les

Vie de Scarr. p. 82.

amis à qui il l'avoit lû manuſcrit, lui adreſſoient quelques vers à ſa loüange ; ce qui étoit une recommandation dans les formes, ſurtout quand les Auteurs de ces vers étoient connus & eſtimés du Public. Scarron lui-même avoit rendu ce bon office à Maître Adam, Menuiſier de Nevers, à Maynard, à Beïs, & à quelques autres.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

M. Baillet dit que pluſieurs ont jugé que Scarron avoit donné à l'Enéïde dans le genre burleſque, le même rang qu'elle tient dans le ſublime; & que ſtile pour ſtile, il a des graces folâtres & goguenardes qui valent preſque les beautés graves & ſérieuſes de Virgile. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que le caractere de la Poëſie de Scarron, quelque aiſé qu'on le trouve, a paru tellement inimitable que tous ceux qui ont voulu l'égaler ſont demeurés au-deſſous. On ne peut nier qu'il ne ſoit quelquefois fort plaiſant, & d'un naïf qui charme, & qu'en certains endroits ſon enjoüement ne ſoit admirable; mais il ne ſe ſoutient pas toujours. Plat & inſipide en cent endroits, il eſt trop rempli de bouffonneries triviales qui gâtent la véritable plaiſanterie. Ce qu'il y a de moins excuſable, c'eſt l'obſcenité & le libertinage qui ne s'y montrent que

Jug. des Sav. t. 5. in-4°.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

trop clairement en plus d'un endroit, & qui empêchent que l'on ne puiſſe prendre à cette lecture un plaiſir innocent. Quelque peu ſcrupuleux que fût Scarron, il ſemble convenir lui-même qu'il avoit un peu de honte de ſon ouvrage: c'eſt dans l'endroit où en parlant des champs de Deüil, il dit :

Tout auprès, de pauvres Poëtes,
Qui rarement ont des manchettes,
Y récitent de pauvres vers :
On les regarde de travers,
Et perſonne ne les écoute ;
Ce qui les fâche fort, ſans doute.
En la noire habitation
Il en eſt plus d'un million ;
Comme à Paris, choſe certaine,
Chaque rüe en a la centaine
De ceux qu'on appelle plaiſans,
Rimeurs burleſques, ſoi-diſans,
Du nombre deſquels on me compte,
Dont j'ai ſouvent un peu de honte.

Mais peut-être n'eſt-ce-là que le diſcours d'un Poëte qui ſe repent aiſément en vers des fautes qui lui plaiſent toujours, & qu'il ſeroit fâché de ne point commettre.

Quoiqu'il en ſoit, il eſt encore plus certain que Scarron ne ſe confondoit pas réellement avec ces Rimeurs, ſoi-diſans

burleſques, *dont chaque ruë de Paris avoit la centaine*, & qu'il regardoit ſon Virgile comme un modéle en ce genre, dont il ne falloit point s'écarter. Il me ſemble que tout le monde s'accorde aſſez communément à le regarder de même. J'en excepte M. Carlet de Marivaux qui en parle un peu différemment, pour juſtifier la route particuliere qu'il a priſe dans ſon *Homere traveſti*. Il veut bien que l'on enviſage le Virgile de Scarron comme un modéle en ce qui conſtitue le fonds de ces ſortes d'ouvrages; & par ce fonds, il entend un tiſſu d'actions & de paroles même divertiſſantes: mais il prétend que chacun à ſon gré, peut manier ſes ſujets ſans imiter Scarron dans ſa maniere de plaiſanter. Il appelle *traveſti*, tout ouvrage qui déguiſant un Auteur ſérieux, nous le repréſente d'une façon qui nous rejoüiſſe.

S'il y rencontre une idée dont le ſens lui paroiſſe délicat, pourvû qu'elle ait une tournure badine, il n'eſt point d'humeur à lui diſputer le nom de *traveſtie*, *parce qu'il ne lui prendra pas envie de rire à gorge déployée en la liſant*. « Je » n'irai pas perdre, ajoûte-t-il, le plaiſir » qu'elle me peut faire, ni me ſcandaliſer de l'eſprit que j'y trouverai; en

» faiſant réflexion qu'il y en a trop pour
» qu'elle ſoit parfaitement convenable au
» genre de l'ouvrage. » M. de Marivaux peut avoir raiſon de ne ſe pas ſcandaliſer ſi facilement. Mais malgré toutes ſes réflexions, l'eſpéce de Burleſque dont il a voulu être créateur, n'a pas trop bien réüſſi dans ſon Homere traveſti, & celui de Scarron dans ſon Enéide n'a ceſſé d'avoir une foule d'approbateurs, quoiqu'il y ait déja près d'un ſiécle que cet ouvrage ait paru. Liſez la critique & l'apologie qu'en fait M. Gueret dans ſon Parnaſſe réformé, depuis la page 18. juſqu'à la page 30. de l'édition de 1664.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

Deux Ecrivains ont continué l'ouvrage de Scarron, & ſe ſont fait ſiffler de leur vivant. Tout Lecteur qui jette les yeux ſur leur continuation inſipide, eſt fâché de voir que Scarron leur échappe tout-à-coup; « & qu'au lieu de ce Burleſque vif & animé, qui fait le caracte-
» re de l'Enéide traveſtie, il trouve le
» ſtile lâche & rampant de l'un de ſes
» continuateurs: il n'importe lequel des
» deux: on auroit de la peine à décider
» lequel eſt le plus ennuyeux. L'un eſt
» un Officier goguenard, qui a vécu
» en Hollande, à Hambourg, en Saxe
» & ailleurs. Il ſe qualifioit en Hollande

Dif. ſur le ſtile burl. au t. 1. des œuv. de Scarron, édit. de Holl. p. 135. 136.

» de Meſſire Jacques Moreau, Cheva-
» lier Seigneur de Brazey, Capitaine
» de Cavalerie dans le Regiment de Cui-
» raſſiers Eſpagnols du Comte de Lou-
» vigni. Il s'eſt fait appeller ailleurs le
» Marquis ou le Comte de Brezey, &
» a publié trois volumes de Mémoires
» entrelardés de Poëſies, parmi leſquel-
» les on trouve des imitations d'Horace,
» où cet ancien Poëte n'eſt pas mieux
» imité que Scarron l'eſt dans la ſuite du
» Virgile traveſti. » On attribue au ſieur Tellier d'Orville, ou, comme on me l'a écrit, à M. le Tellier d'Orvilliers, Lieutenant Général d'Epée à Vernon, l'autre continuation que l'on trouve dans plusieurs éditions de l'ouvrage de Scarron faites à Paris, & dans la derniere qui a été donnée en Hollande. « Mais il eſt fâcheux que ces deux Auteurs n'ayant pas eu aſſez de goût pour apprécier leurs ouvrages, il ne ſe ſoit pas trouvé au moins quelque ami qui les ait charitablement avertis, qu'il étoit imprudent à eux de faire imprimer leur Burleſque dans un même volume à la ſuite de celui de Scarron. Leur ouvrage étant ſeul, ne laiſſeroit pas que d'être trouvé plat & ennuyeux : c'eſt encore pis quand la comparaiſon avec leur

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES

» modéle fait voir clairement la diffé-
» rence énorme qui eſt entre eux & lui...
» Leur Burleſque a une platitude & un
» trivial qui ne convient qu'à des va-
» lets. »

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

Le premier a dédié ſa continuation à l'Electeur de Baviere. Fâché de voir que *le Burleſque périſſoit en friche dans la République des Lettres, & qu'il n'y avoit preſque plus de partiſans*, il ſe croyoit ſuſcité pour le rétablir, & il oſa demander, pour ce genre d'écrire, la protection du Prince à qui il s'adreſſe dans un court avertiſſement: il déclare ſans façon *qu'il a la rage d'être Auteur*, & ſa prévention pour ſa ſuite du Virgile traveſti, en étoit une bonne preuve. Il y avoit déja, comme il convient dans ſon exorde:

Aſſez d'Auteurs ſifflés, bernés,
Aſſez d'ouvrages mépriſables,
Aſſez de livres pitoyables,

Pourquoi vouloit-il en augmenter le nombre? Mais ſa fureur d'écrire lui avoit renverſé la tête.

L'autre continuateur, dans ſon Epître à Madame la Ducheſſe de Boüillon, dit qu'il n'a travaillé que par complaiſance pour cette Dame: cela peut être. J'ap-

préhende

préhende seulemeut qu'elle ne se soit un peu repentie de ses sollicitations, si elle a daigné lire ce que la complaisance a fait produire à son client. Cette seconde continuation qui ne contient que le neuviéme & le dixiéme livre de l'Enéide, est précédée d'une longue Epître dans le même stile, & d'un goût aussi mauvais. Le sieur d'Orville ou d'Orvilliers y déplore la perte de Scarron, invective la mort, tâche d'interresser le Lecteur pour ses deux livres, l'ennuye, & le rebute.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

L'exemple de Scarron n'a pas été seulement contagieux à ses deux continuateurs, il le fut à plusieurs autres pendant que cet Auteur travailloit à son Virgile. Les applaudissemens qu'il en recevoit, firent croire en particulier à Furetiere qu'il pouvoit aussi acquerir quelque gloire dans le même genre d'écrire. Séduit par cette idée qui flattoit son amour propre, il se hazarda de travestir le quatriéme livre de l'Enéide sous le titre des *Amours d'Enée & de Didon.* Cet ouvrage fut fait & imprimé en 1649. *in*-4°.

Furetiere prétend qu'il y suit assez scrupuleusement Virgile, *excepté en quelques endroits que l'humeur satirique lui a*

dictés. Et décidant en oracle du succès du Burleſque, il dit que s'il nous eſt venu d'Italie *en la compagnie des pointes & du galimathias*, que s'il ſe ſentoit encore du libertinage de ſon origine, *il ne ſera pas longtems ſous la diſcipline du Parnaſſe François, ſans devenir régulier & ſcrupuleux*. L'événement a fait voir qu'il avoit mal tiré ſon horoſcope. Il loüe beaucoup Scarron ; mais il pouvoit s'exempter de faire ſerment, qu'en courant la même carriere, il n'avoit eu aucun deſſein de nuire à la réputation de cet Ecrivain. Si Scarron pouvoit craindre quelque concurrent ; la lecture de l'ouvrage de Furetiere, lui fit voir au moins qu'il n'avoit rien à en redouter. L'Abbé de Marolles qui décide magiſtralement que ce quatriéme livre vaut bien ce que nous avons de meilleur du pere de notre poëſie Burleſque, n'étoit pas d'une autorité à entraîner les ſuffrages. Je ne prétends pas que la mienne ſoit grande ; mais je puis dire que j'ai trouvé ce quatriéme livre fort ridicule, rempli d'indécences, & plus propre à faire rire le vil peuple, qu'à amuſer un honnête homme. Il y a au-devant une eſtampe groſſierement burleſque.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

Jug. ſur les vieux Trad. de Virg.

L'Abbé de Marolles nous apprend au même endroit qu'*il parut vers le même tems le douziéme livre de l'Enéide, en pareil ſtile, par un jeune Abbé, fils d'un Magiſtrat dont on peut épargner le nom* : c'eſt tout ce qu'il en dit. Il a voulu parler du *Virgile goguenard, ou le douziéme livre de l'Enéide traveſti, puiſque traveſti y a*, brochure *in*-4°. imprimée à Paris en 1652. & décorée auſſi d'une eſtampe burleſque. On trouve au-devant une *Epître fort longue*, & qui l'eſt en effet juſqu'à l'ennui. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt qu'étant adreſſée à Henri de Savoye, Archevêque de Reims, l'Auteur y ait ſemé tant de bouffonneries & de turlupinades. Etoit-ce une voye pour plaire à un Prélat qu'il qualifie de *très-pieux & de très-ſçavant* ? Cette Epître, & la Préface exceſſivement prolixe, qui la ſuit, ne roulent preſque que ſur le ſtile burleſque ou goguenard.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

Le jeune Abbé en fait, comme il peut, l'apologie, plus en goguenardant lui-même, que d'un ſtile ſérieux. Il avoüe que dans ſon livre il y a beaucoup de digreſſions de ſon invention ; & cependant il veut faire croire qu'il n'en a pas moins rendu le ſens de Virgile, *lors même qu'il le fait plaiſanter davan-*

tage. Ses digreſſions ſont ſouvent de plusieurs pages, & la plûpart contiennent des hiſtoriettes dont le récit mêlé de françois & de latin, fait un aſſortiment très-bizarre. Le ſtile en eſt aiſé; mais en vérité, le tout eſt bien ennuyant. L'Auteur répete pluſieurs fois dans ſon Epître, dans ſa Préface, & dans ſon *Avis au Lecteur joyeux*, que *ſon livre n'eſt rien qui vaille*, & c'eſt peut-être la ſeule vérité qui s'y trouve. Il devoit au moins nous épargner les indécences que ſon caractére lui défendoit ſi ſévérement, & qu'il avoit ſolemnellement promis d'éviter. L'Epître dédicatoire eſt ſignée L. D. L. & dans l'extrait du Privilége, il eſt dit qu'il a été accordé *à Claude Petit-Jehan, Avocat en Parlement.* C'eſt ſans doute, une feinte dans le nom & dans la qualité.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

Je n'ai pas vû le ſeptiéme livre de l'*Enéide enjoüée* que Brebeuf donna comme un amuſement de ſa Muſe naiſſante. Car ce fut peut-être le premier fruit de ſa plume. Néanmoins, dit M. Du Hamel dans ſa Diſſertation ſur les ouvrages de ce Poëte, « on y remarque tant d'art, » tant d'eſprit, & tant de bon ſens, que » cet illuſtre Philoſophe qui a enſeigné » à toute la France l'art de connoître le

» hommes, y connut si bien le carac-
» tére de l'esprit de M. De Brebeuf,
» qu'il le jugea capable des plus belles
» élévations, & le regarda comme un
» soleil naissant, qui feroit bien-tôt dis-
» paroître mille petits astres qui bril-
» loient alors. « N'étoit-ce pas là augu-
rer de grandes choses sur de foibles étin-
celles ?

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

Voici encore deux *Travestisseurs* d'une partie de l'Enéide : l'Auteur Anonyme de *l'Enfer burlesque, ou le sixiéme livre de l'Enéide travestie, & accommodée à l'histoire du tems* : & l'Auteur de *la guerre d'Enée en Italie, appropriée à l'histoire du tems, en vers burlesques*. Le premier de ces deux écrits a paru en 1649. *in*-4°. & *in* 12. Le second en 1650. *in*-12. l'un & l'autre à Paris. L'Auteur du premier voudroit nous persuader qu'il n'a eu aucune part à l'impression de son petit ouvrage, qu'il ne l'avoit fait que pour quelques amis, & que c'est par infidélité qu'un Gentilhomme Flamand l'ayant emporté chez lui, le fit imprimer à Anvers. Tout cela ne paroît être qu'une supposition.

Cet écrit est trop satirique. Comme il parut dans un tems de troubles, il se sent de la licence qui y regnoit. C'est avec

raiſon que l'Auteur dit qu'il l'a accommodé à l'hiſtoire du tems : il quitte ſouvent Virgile pour des faits récens qu'il brode comme il lui plaît. Il a dédié ſon ouvrage à Mademoiſelle de Chevreuſe, & la dédicace eſt ſignée M. C. P. D. c'eſt une énigme que je laiſſe à deviner à un Ecrivain qui travaille depuis long-tems à nous dévoiler les Anonymes & les Pſeudonymes François. Pour l'Auteur de *la guerre d'Enée en Italie*, ſon Epître dédicatoire eſt ſigné *Barciet*. Eſt-ce ſon vrai nom? Quel eſt ce mauvais Poëte burleſque ? J'ignore l'un & l'autre ; & je crois qu'il eſt fort peu intéreſſant d'en ſçavoir davantage.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

Je ne ſçai ſi vous ſerez plus curieux de ſçavoir que le premier & le ſecond livres de l'Enéide ont auſſi été traveſtis en langage Bourguignon. Bien des gens, même hors de la Bourgogne, entendent ce langage. Ces deux livres ont été imprimés à Dijon, *in*-12. l'un en 1718. & l'autre en 1719. Le Traducteur du premier eſt M. Petit Licentié de Sorbonne, né à Dijon le 21. Janvier 1671. & mort dans la même ville le 3. Septembre 1734. A l'égard du ſecond livre, le commencement juſqu'au ſeptiéme vers de la page ſeize eſt de Pierre Du May,

Conſeiller au Parlement de Bourgogne, & le reſte eſt encore de M. Petit. Voilà du moins ce qu'on lit dans la Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne. Quelques perſonnes qui ſe croyent mieux inſtruites, veulent que la traduction du premier livre eſt de François-Jacques Taſſinot, dont il eſt parlé dans la même Bibliotheque. Cette traduction eſt littérale; & malgré cette contrainte, on a ſçû faire quitter agréablement au Poëte latin ſa gravité, pour lui faire raconter dans le jargon Bourguignon, les avantures du Héros de Troye. On peut aſſurer que l'on trouve dans cet ouvrage beaucoup de naïveté, & en même tems un badinage fin & ſpirituel. Je ne fais que copier le témoignage qu'en rend dans ſa Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne, feu M. l'Abbé Papillon qui avoit bien voulu m'honorer de ſon amitié; & ce témoignage m'a été confirmé par le ſçavant Editeur de cet ouvrage, M. l'Abbé Joly qui m'a ſi gracieuſement accordé la ſienne.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN VERS BURLESQUES.

CHAPITRE VIII.

Des Traductions de Virgile en Proſe.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

NOUS avons plus de traductions complettes de Virgile en proſe, que nous n'en avons en vers. L'art de l'Imprimerie ne faiſoit preſque que de naître, lorſqu'un Anonyme travailla ſelon ſa capacité à faire connoître ce Poëte à ceux qui n'entendoient pas la Langue latine. Son ouvrage eſt un volume *in-folio*, imprimé à Lyon par maître Guillaume le Roi, le dernier jour de Septembre de l'an 1483. Je l'ai vû dans un même volume avec la traduction du livre de Boëce, de la conſolation de la Philoſophie, faite en proſe mêlée de vers par Jean de Meun, dit Clopinel, l'un des Auteurs du Roman de la Roſe. En n'examinant que le titre, on s'attend à trouver *le livre des Eſnéides compilé par Virgile tranſlaté du latin en françois*; mais en conſultant l'ouvrage même, on ne voit qu'une analyſe imparfaite du Poëme de Virgile. Le début de ce livre eſt

singulier : le voici dans son vieux langage. « A l'honneur de Dieu tout-puissant, de la glorieuse Vierge Marie mere » de toute grace, & à l'utilité & prouſit » de toute la police mondaine, ce préſent livre compilé par Virgile très-» ſubtil & ingénieux Orateur & Poëte, » intitulé Eſnéides, a été tranſlaté de » Latin en commun langaige, auquel » pourront tous valeureux Princes & » autres Nobles voir moult de valeureux » faits d'armes. Et auſſi eſt le préſent » livre néceſſaire à tous citoyens & habitans en villes & chateaux : car ils verront comme jadis Troye la grant, & » pluſieurs autres places fortes & inexpugnables ont été aſſiégées & aſſaillies, » & auſſi courageuſement & vaillament » deffenduës. Et eſt ledit livre au tems » préſent fort néceſſaire pour inſtruire » petits & grands pour chacun en ſon » droit garder & défendre ; car choſe » plus noble eſt de mourir que d'être » vilainement ſubjugué. » Voilà bien des avantages qu'on ne s'étoit pas encore aviſé de chercher dans la lecture de Virgile, & malgré les promeſſes de l'Auteur, je crois qu'on les y chercheroit inutilement.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Si ce début eſt ſingulier, l'ouvrage ne

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

l'eſt pas moins. Le Poëme de Virgile y eſt mis en piéces, & vous auriez bien de la peine d'en réünir les morceaux épars pour en faire un tout un peu ſuivi. Les faits principaux du ſecond & du troiſiéme livre, mêlés & confondus, ne préſentent d'abord qu'un cahos ou la lumiere manque & le guide échappe. Je ne connois point encore Enée, j'ignore ſon origine & ſa patrie, & je le vois déja converſer avec Didon, & lui raconter des avantures au récit deſquelles on ne m'a point préparé. On veut m'intereſſer ſur le ſort de Polydore, & je ne ſçai ni qui il eſt, ni quel a été le genre de ſa mort. Ce n'eſt qu'après m'avoir fait eſſuyer pluſieurs pages où preſque tous les faits ſont broüillés, & plûtot montrés que racontés, que j'apprends enfin le ſujet qui a fait ſortir Enée de ſa patrie, & quel eſt le but de ſes voyages.

Mais à peine ce récit eſt-il ébauché, que je perds Enée de vûë pour me retrouver avec Didon, dont l'Auteur auſſi prolixe ſur ce ſujet qu'il eſt ſuperficiel ſur tout le reſte, me raconte l'hiſtoire en deux façons : telle à peu près qu'elle ſe lit dans l'Enéïde, & telle que la raconte Bocace dont il copie pluſieurs pages.

Vous croyez, sans doute, qu'Enée est déja à Carthage, & même depuis long-tems. Non il n'est point encore sorti de chez lui, quoique l'Anonyme l'ait déja fait voguer en pleine mer & qu'il l'ait conduit dans la Thrace. C'est ici qu'il reprend l'histoire de son héros dès le commencement, pour le ramener fort subitement à Carthage, où Didon le reçoit grcaieusement, & en devient amoureuse. Je retrouve là les traits principaux du quatriéme livre de l'Enéïde, que l'Auteur traduit à sa maniere, tantôt en abrégeant le Poëte, souvent en y ajoûtant de son chef, & en y mêlant de courtes réflexions.

Après avoir fini ce récit par la mort de Didon, j'entens Junon qui harangue Proserpine & qui fait si exactement l'anatomie de la Reine de Carthage, qu'elle n'oublie aucune des parties de son corps. Ce comique portrait, où j'admire la simplicité de l'Auteur, est suivi d'une analyse des autres livres de l'Enéïde si abregée, que tout ce qui y peut intéresser le Lecteur, y est totalement oublié. Laissant-là enfin l'Enéïde où Virgile a terminé son Poëme, à la mort de Turnus, notre Auteur imagine le partage des terres, le mariage d'Enée, &

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

nous conduit de Rois en Rois juſqu'à Romulus. Telle eſt l'idée que je puis vous donner de l'ouvrage de l'Anonyme, qui eſt, dit-on, extrêmement rare, & qui ne mérite pas d'être rendu plus commun. Le caractere en eſt demi gothique, & chaque page eſt décorée de quelques figures en bois fort groſſieres, dont chacune repréſente ou veut repréſenter quelque action d'Enée.

Depuis cet Ouvrage, je n'ai point trouvé de plus ancienne traduction en proſe de Virgile, que celle des quatre premiers Livres de l'Enéïde, qui, ſelon du Verdier dans ſa Bibliotheque, a été imprimée à Paris en 1541. *in-folio*, & dédié à François I. Du Verdier fait honneur de cette traduction à une Demoiſelle, qu'il nomme *Heliſenne de Crenne*. Feu M. de la Monnoie étoit perſuadé que ce nom étoit ſuppoſé. Il le dit dans ſes notes, encore manuſcrites, ſur les Bibliotheques de du Verdier & de la Croix du Maine. D'autres prétendent au contraire qu'*Heliſenne de Crenne* étoit une Demoiſelle du bourg de Mailly près de Dourlens en Picardie. Du Verdier & la Croix du Maine, loin de rien dire qui puiſſe infirmer ce témoignage, parlent de cette traductrice comme d'une

perſonne réelle, à qui ils donnent encore d'autres ouvrages, & en particulier, *les Angoiſſes douloureuſes qui procedent d'Amour*, contenant trois parties, imprimées en 1538. *in*-8°. à Paris. M. le Duchat dans ſes notes ſur Rabelais (liv. 2. c. 6. note 1.) en parle auſſi comme d'une perſonne qui a été connue ſous le Regne de François I. & cite pour ſes garands le Roman de Perceforeſt, & Paſquier. Je n'ai point de preuves contraires à oppoſer à ces témoignages; & je n'ai rien non plus à vous dire de la traduction de cette Dame, ne l'ayant point vue.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Après elle, la plus ancienne qui me ſoit connue, eſt celle de Claude Malingre, qui vivoit au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle. Malingre ne traduiſit que l'Enéïde; & ſa verſion imprimée en 1618. eſt dédiée à M. de Luynes, alors Lieutenant Général de Normandie, & premier Gentilhomme de la Chambre du Roi. Cet Auteur, qui a beaucoup écrit ſur l'Hiſtoire de France, étoit un mauvais traducteur. Le Poëme de l'Enéïde étoit fort mal entre ſes mains: & quand la verſion qu'il en a faite, ſeroit parvenue à une ſeconde édition, comme il l'eſperoit, je ne crois pas qu'elle en eût été plus eſtimée. On voit par ſon avis au Lec-

teur, qu'il eut dans le même tems un concurrent qui entreprit d'*anticiper sur ſes veilles*, & qui voulut lui enlever l'honneur auquel il aſpiroit.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Malingre parle fort mal de ce concurrent; il l'appelle ſans façon *un inſolent perſonnage*, *un ignorant*, *plus fécond en paroles qu'abondant en effets*. Il ajoûte que reconnoiſſant ſon inſuffiſance, *il avorta au milieu de ſa courſe, & ne donna qu'un eſſai de ſa plume mal taillée.* Auroit-il voulu parler de la traduction du quatriéme livre de l'Enéide, que le ſieur de la Motte du Tertre avoit donnée en 1617. ſous ce titre ſingulier : *L'Amour & la mort d'une grande Reine délaiſſée par un grand Prince?* Si cela eſt, il eſt vrai que du Tertre ne publia alors que cet *eſſai de ſa plume*. Mais ſans s'épouvanter des injures groſſieres de Malingre, il continua ſon travail, & en 1626. il publia les ſix premiers livres de l'Enéide.

Cette verſion lui avoit couté ſix années; c'étoit plus d'un an pour chaque livre, puiſque le quatriéme étoit déja fait, & ce tems eût ſuffi pour faire une bonne traduction, ſi l'Auteur avoit eu plus de capacité. Mais le ſieur du Tertre qui étoit perſuadé *qu'il n'étoit ni des premiers ni des derniers Ecrivains*, ſe flattoit en-

core trop. On ne peut le blâmer de prendre, dans sa préface, la défense de ceux qui employoient leur tems & leurs veilles pour se rendre utiles; il a raison de les venger du mépris avec lequel il prétend qu'on les traitoit alors. Mais il falloit avouer aussi que pour devenir l'*entretien & l'école de tout le monde*, on a toujours demandé des qualités dont il ne paroît gueres avoir été pourvû. Quand il veut élever son stile, il le rend ampoullé; & ce qu'il regarde comme simple & naturel, n'est souvent que plat & rampant.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Il vouloit pourtant, & il le vouloit vivement, emporter les suffrages de la Cour & de la Ville; sans faire attention que ces suffrages sont libres, & que les Lecteurs judicieux ne peuvent accorder les leurs qu'au mérite. Ce que je ne puis concevoir, c'est qu'étant si prévenu en sa faveur, il se montre toujours saisi de crainte d'être mal accueilli des courtisans, & encore plus mal récompensé de son travail. C'est par une suite de cette frayeur qu'il se hâte de se mettre à couvert sous la protection des Grands dont il mendie les suffrages par cinq Epîtres, à la Reine, au Prince Claude de Lorraine Duc de Chevreuse, au Comte de Schomberg, Surintendant des Finan-

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

ces, & à MM. du Mesnil-Morant & de Montholon, Conseillers d'Etat; & qu'il engagea quelques Poëtes avec qui il étoit lié à faire l'éloge de son ouvrage.

Baudoüin, Faret, Bourbon, le Roi, se prêterent à ses desirs, & il eut soin de recueillir leurs éloges, & d'en parer les premieres pages de son livre. Il fut surtout extrêmement flatté du titre de *premier truchement d'Enée après Virgile*, que Baudoüin lui donna, & de ces vers qui finissoient son panégyrique;

Ce bel esprit suivant sa trace
Représente avec tant de grace
Le sac du superbe Ilion,
Que sans le loüer davantage,
En lisant ce divin ouvrage,
A l'ongle on connoît le Lyon.

Malgré ces loüanges néanmoins, malgré ces illustres protecteurs, n'étant pas encore rassûré sur le sort de sa traduction, il se crut en droit de menacer que si elle n'étoit pas reçûe selon ses vœux, *on le rendroit perclus de la main pour toute sa vie, & que l'on priveroit par-là notre langue du récit d'une infinité de beaux exploits que les six derniers livres de l'Enéide nous donnent.* Cette menace ridicule n'effraya personne; on se rit de la pré-

ſomption de l'Auteur, & l'on jugea avec raiſon que notre langue n'y perdroit rien en le réduiſant au ſilence auquel il ſe condamna en effet.

Il eut un continuateur dans le ſieur du Pelliel qui traduiſit les ſix derniers livres, & les fit imprimer à la ſuite des ſix premiers que du Tertre avoit traduits. Ce nouveau traducteur crut rendre par-là quelque ſervice au Public : cette vûe le ſatisfit, & il ne mendia ni protection, ni ſuffrage pour ſon travail. Tout ce que l'on peut dire à l'avantage des deux traducteurs, c'eſt que leur verſion n'eſt pas mal écrite pour le tems où elle a paru, & que le ſens de l'original eſt quelquefois rendu avec aſſez d'exactitude. Ce n'eſt néanmoins que le ſquelette de Virgile : on y ſent rarement la force de ſes penſées, la ſublimité de ſon génie, la beauté de ſes deſcriptions.

La traduction de l'Enéïde par le ſieur de Tournay, de Soiſſons, ne m'a pas paru meilleure, quoique plus recente, ayant été imprimée en 1647. Il y a du feu & de la vivacité en quelques endroits ; mais elle languit encore plus ſouvent ; & j'y ai trouvé beaucoup de termes rampans, des tours froids, des expreſſions qui ne ſont pas d'un Ecrivain délicat.

Elle eſt dédiée *à M. le Chancellier* : c'étoit alors Pierre Seguier.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Ces verſions de l'Enéïde firent donc peu d'honneur à Virgile ; & ceux qui ignoroient la langue de ce Poëte, ne purent pas en retirer beaucoup d'utilité. Ce n'étoit d'ailleurs qu'une partie des ouvrages de Virgile. Les traduire tous, avoit paru une entrepriſe capable de rebuter. Elle n'effraya pas l'Abbé de Marolles. Cet infatigable Ecrivain, *conſultant* moins ſes forces que ce penchant qu'il avoit à procurer, ſelon ſa capacité, ce qui pouvoit ſervir au progrès des lettres & à celui de notre langue, entreprit ce que perſonne n'avoit encore oſé tenter. Ne ſe ſentant point en état *de réformer les mœurs, ni de corriger les ſentimens*, il vouloit ſervir ſa patrie par ſes écrits. Voilà un motif bien louable & digne d'un bon Citoyen : il eſt ſeulement fâcheux que la fécondité de la plume de l'Abbé de Marolles, l'ait toujours emporté ſur l'exactitude, la fidélité & l'élegance qui rendent les ouvrages d'eſprit véritablement utiles & qui les font paſſer à la poſtérité.

Virgile en particulier n'eſt pas un Auteur facile à bien rendre en notre langue. Mais l'Abbé de Marolles n'étoit jamais

arrêté par les difficultés. Il conçoit le deſſein de traduire tous les ouvrages du Poëte latin, & ce deſſein eſt preſque auſſi-tôt exécuté que conçu. Ce qui auroit demandé pluſieurs années, ne lui coute *que quelques mois*. Si ſon amour propre n'avoit aucune part à cet aveu, j'admire ſa ſimplicité. Si c'eſt un talent de compoſer avec plus de rapidité qu'un autre ne tranſcriroit, ce talent n'eſt point à envier, il donne trop l'idée d'un Auteur plus jaloux de publier beaucoup de livres, que d'en faire de bons. Auſſi l'Abbé de Marolles a-t-il peint ſa traduction plus au naturel, ſans doute, qu'il ne le penſoit, lorſqu'il dit, *que ce n'eſt qu'une copie bien médiocre d'un excellent original.*

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Plus il fait l'apologie des progrès de notre langue dans ſa préface, moins il fait l'éloge de ſa traduction, où ces progrès ſe ſont ſi peu ſentir. Quelquefois cependant il veut être poëte en proſe, & ſe ſervir d'expreſſions figurées; mais alors il donne dans l'enflure, ou il devient obſcur. Son eſprit peu familiariſé avec la juſteſſe & le goût, lui fait regarder comme des beautés ce qui impatiente un Lecteur plus judicieux.

Dans ſa préface craignant qu'on ne lui reproche de s'être occupé à traduire

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

un Poëte Payen, il fait ſon apologie fort au long. Et croyant, ſans doute, ne rien dire que de bien convaincant, il étaye cette apologie d'une liſte très-ample de Prélats & autres Eccléſiaſtiques qui ont traduit des Auteurs profanes, ou compoſé des livres qui n'avoient aucun rapport direct avec la Religion. Penſoit-il que la multitude des coupables fût un titre pour commettre les mêmes fautes ? Mais la vérité eſt qu'on *lui* eût pardonné plus aiſément d'avoir fait une traduction de Virgile, que d'en avoir donné une mauvaiſe. Pourquoi n'a-t-il pas eu le même ſcrupule, lorſqu'il a traduit Catule, Tibulle, Ovide, & quelques autres ? Il eût été mieux fondé : Virgile eſt chaſte ; il y a peu d'endroits chez lui dont la lecture puiſſe faire une impreſſion dangereuſe, au moins ſur le commun des Lecteurs.

Cette traduction de Virgile par l'Abbé de Marolles eſt de l'an 1649. *in-folio.* Elle eſt bien imprimée, & ſur un beau papier. Les exemplaires où l'on trouve la date de 1655. n'ont rien de nouveau que cette date. L'Enéide eſt dédiée à Louis XIV. Les Bucoliques & les Georgiques ſont adreſſées à Louiſe-Marie de Gonzague Reine de Pologne. Cet ou-

vrage eſt orné de figures de Chauveau, & chargé de remarques, de tables, de commentaires, d'éloges de Virgile & de la vie de ce Poëte; d'une explication Géographique des voyages d'Enée & de l'ancienne Italie, & d'un abregé de l'Hiſtoire depuis l'embraſement de Troye juſqu'à l'Empire d'Auguſte.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

L'Auteur s'eſt imaginé que toutes ces additions étoient néceſſaires pour l'intelligence de Virgile, quoiqu'au fond elles y ſervent aſſez peu. La vie du Poëte eſt une vraie rapſodie. C'eſt un amas indigeſte de quantité de paſſages de divers Ecrivains concernant Virgile & ſes ouvrages: les citations des Poëtes y ſont traduites en mauvais vers françois. Le recueil des éloges de Virgile, où l'on ne répete ſouvent que ce qui eſt dit dans la vie, ſeroit plus utile s'il n'étoit pas fait ſans goût & d'une maniére ennuyante. Dans ſes longues & fatigantes remarques l'Abbé de Marolles compare ſouvent avec ſa traduction les endroits qu'il lui plaît de choiſir des anciennes verſions du Poëte: & quoiqu'on puiſſe ſans témerité le ſoupçonner de n'avoir eu pour but que de faire briller la ſienne, il arrive fréquemment néanmoins qu'on ne trouve d'autre différence entre ces an-

ciens traducteurs & lui, que celle que le tems a miſe dans le langage.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

La plûpart des remarques qu'on peut appeller hiſtoriques, & qui ont un air d'érudition, n'apprennent preſque rien, ou ſont peu utiles pour l'intelligence du Poëte. Souvent l'on y trouve des réflexions morales que l'on ne s'aviſera gueres d'y chercher. Telles ſont les réflexions plus dévotes que ſolides qu'il fait ſur la piété d'Enée : telle cette comparaiſon du Héros de Troye avec la conduite de nos Guerriers, contemporains de l'Auteur, contre leſquels on le trouve toujours de mauvaiſe humeur. Dans une de ces remarques il prétend que la piété toute payenne d'Enée, *a été honorée par des miracles ;* & il a la ſimplicité d'en rapporter pluſieurs ſur la foi de quelques Auteurs Payens, ou ſur le témoignage de pluſieurs Modernes très-décriés en fait de critique : peu s'en faut qu'il ne lui offre des vœux. Tant de défauts n'empêchoient pas l'Abbé de Marolles de regarder ſa traduction de Virgile comme ſon ouvrage favori : & il faut avoüer qu'elle fut recherchée alors avec une ſorte d'empreſſement. On la réimprima en 1662. avec de nouvelles remarques. Je vous ai parlé ailleurs de ſon *Traité du*

Poëme épique pour l'intelligence de l'Enéïde, qu'il donna auſſi en 1662. & je pourrai avoir occaſion de vous en dire encore un mot.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Sa prévention trop aveugle pour ſa verſion de Virgile lui fit ſupporter impatiemment la critique qu'en fit Monſieur de l'Eſtang, c'eſt-à-dire Gaſpard de Tende, dans ſes Regles ſur la traduction, imprimées en 1660. Cet Ecrivain tirant ſes exemples *de quelques-unes des meilleures traductions du tems*, c'eſt-à-dire, de celles qui avoient le plus de réputation, alleguoit ſouvent divers endroits de celle de l'Abbé de Marolles, ne les donnant jamais que comme exemples de mauvais modeles qu'un bon traducteur ne devoit point imiter. C'étoit attaquer M. de Marolles par l'endroit le plus ſenſible. Il s'en plaignit à ſes amis; mais il laiſſa paſſer douze années ſans répondre; & lorſqu'il voulut le faire, le Public qui avoit eu tout le tems d'examiner la cenſure, avoit pris parti contre lui. Sa réponſe qui parut enfin en 1673. dans la premiere partie de ſon Virgile en vers françois, ne lui gagna preſque point d'apologiſtes. On trouva que le dépit & le chagrin y paroiſſoient plus que la raiſon & le jugement.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Bien loin de ſe renfermer dans les bornes de la modération qu'il affectoit, il s'y livre tout entier à ſa vivacité. Si on l'en croit, M. de l'Eſtang *étoit un homme peu civil, qui donnoit lieu de douter s'il avoit de la pudeur; c'étoit un eſprit naturellement orgueilleux, qui avoit de la vaine gloire & de la préſomption, un petit critique, dénué des graces de la diction, qui ne l'avoit cenſuré que par haine & par averſion; ſon livre ne pouvoit être utile à aucun Lecteur, ni agréable à aucun honnête-homme.* Perſonne n'avoit une idée ſi mauvaiſe de M. de l'Eſtang, & ces déclamations réïterées vingt fois par l'Abbé de Marolles ne la firent point prendre. L'ouvrage des *Regles* dont je vous ai parlé dans le premier volume de cette Bibliotheque, s'étoit acquis de l'eſtime, & on en fait encore quelque cas. Je ne prétends pas cependant juſtifier M. de l'Eſtang ſur tout: il n'a pas toujours raiſon dans ce qu'il cenſure de l'Abbé de Maroles; il y a quelquefois plus de chicane que de ſolidité dans ſa critique, & celui-ci ſe défend fort bien en pluſieurs endroits de ſa réponſe.

Entre les exemples que M. de l'Eſtang lui avoit oppoſés, il y en a quelques-uns qui ſont tirés d'une traduction

du quatriéme & du ſixiéme livre de l'Enéide, qui n'étoit encore que manuſcrite, & qui ne vit le jour qu'en 1666. On la donne communément à M. Arnaul d'Andilli; d'autres l'atrribuent à M. le Maiſtre de Saci; elle eſt ſortie ſurement de Port-Royal, & l'on prétend que M. Nicole y avoit eu part. Le Traducteur s'eſt contenté de prendre le nom ſuppoſé de *Bonlieu*. On voit par l'avis au Lecteur, qu'il y avoit déja pluſieurs années que cette verſion étoit faite. C'étoit un fruit du loiſir de l'Auteur, qui avoit voulu tenter par cet eſſai *ſi notre proſe pouvoit conſerver quelque ombre de la majeſté des vers de Virgile.* Le Public n'en auroit eu aucune connoiſſance, ſi un ami du Traducteur n'eût tiré cette verſion du ſecret dans lequel on vouloit l'envelopper. On lui a ſçû gré de ce larcin: cette traduction eſt exacte, on y reconnoît à peu près le génie de Virgile: & quoiqu'il y ait des phraſes trop longues qui font languir le diſcours, il eſt certain qu'en général le ſtile eſt pur & bien ſoutenu. L'éditeur n'avoit pas tort d'eſperer que cette verſion pourroit être utile ſurtout aux jeunes gens, en leur donnant lieu de conſiderer comment on peut dans deux ſtiles

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

aussi opposés que le sont la prose & les vers, *conserver les graces de l'une, sans faire tort à la noblesse des pensées de l'autre.*

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

L'Abbé de Marolles auroit sans doute parlé avantageusement de cette version, si l'Auteur ou l'Editeur eût eu la complaisance de parler honorablement de celle de cet Abbé. Mais le silence qui fut gardé sur cela, l'offensa : il le regarda comme un mépris affecté que l'on témoignoit pour sa traduction; & il ne se contenta pas de s'en plaindre, il se mit en devoir de décrier la version nouvelle, & de la faire tomber s'il le pouvoit.

C'est le but de sa *Lettre à Monsieur l'Abbé de la Victoire, touchant quelques traductions de l'Enéide de Virgile.* Cette Lettre de 24. pages *in*-8°. est datée de Paris le premier jour de Juin 1667. L'Abbé de Marolles après s'y être répandu en plaintes *sur ce qu'il ne sçavoit pas si l'on avoit songé* à sa traduction de toutes les œuvres de Virgile, *ou du moins si quelqu'un avoit daigné y arrêter les yeux un moment*, examine severement la nouvelle version du quatriéme & du sixiéme livre de l'Enéide, & y oppose la sienne.

Vous jugez bien que celle-ci a tou-

jours la ſuperiorité, & que l'autre ne doit pas ſeulement en approcher. Le Cenſeur n'écrivoit que pour ſe louer & rabaiſſer ſon concurrent. Y gagna-t-il beaucoup ? On ne peut ſe le perſuader quand on a lû ſa Lettre critique, quoiqu'on ne puiſſe diſconvenir que le parallele qu'il fait des deux traductions ne tourne quelquefois à ſon propre avantage. Mais cette victoire eſt ſi rare, & il paroît avoir ſi ſouvent tort dans le reſte, qu'il auroit mieux fait, ce ſemble, de ne point hazarder le combat.

Sur la fin de la même Lettre, l'Abbé de Marolles fait entendre ce que je vous diſois il n'y a qu'un moment, que le Public donnoit la verſion du quatriéme & du ſixiéme livre à M. Arnauld d'Andilly, & il fait un bel éloge de ce célébre Ecrivain. Mais il tâche de faire croire que la verſion en queſtion n'étoit point l'ouvrage de ce Solitaire ; & il aime mieux, ſans en donner la moindre preuve, en faire tomber le ſoupçon ſur M. de l'Eſtang, qu'il accuſe même *d'avoir voulu faire croire que cette verſion venoit d'une main illuſtre, afin de procurer le débit de ſon ouvrage.* Voilà un tour malin, & rien de plus. Le Public n'a pas cru l'Abbé de Marolles, & l'on n'a point ceſſé de donner la

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

verſion dont il s'agit, *à cet excellent perſonnage en toutes choſes, auſſi bien pour la piété, que pour ſes belles traductions*, à qui le Cenſeur s'eſt efforcé de l'enlever.

Il n'y a pas lieu de croire que ce ſoit de la même main que nous avons la traduction des quatre premiers livres du même Poëme, imprimée deux ans après, en 1668. chez le même Imprimeur. Ce n'eſt pas qu'elle cede en mérite à la premiere : mais ce ne ſont ni les mêmes tours, ni les mêmes expreſſions, & il m'a paru que celle-ci ſentoit moins la paraphraſe que la premiere. L'Epître dédicatoire à M. le Dauphin, fils de Louis XIV. ſe fait lire avec une ſatisfaction que ces ſortes de pieces offrent rarement. Elle eſt ſignée *le Maiſtre*, & dans l'extrait du Privilege, le même eſt nommé *François le Maiſtre*. J'ai vû dans quelques lambeaux hiſtoriques, ſauvés du débris des papiers de M. l'Abbé de Lomenie de Brienne, qu'on lui attribuoit à lui-même cette traduction : mais je n'en ai pas d'autres preuves. Il paroît par la préface de la traduction que l'Auteur n'avoit pas eu deſſein d'aller au-delà des quatre premiers livres de l'Enéïde, qu'il regardoit comme les plus beaux, & qu'il n'au-

roit pas même donné ces quatre livres, s'il n'en eût été ſollicité par des perſonnes *à qui il ne pouvoit rien refuſer.*

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

A qui attribuer encore la traduction des Bucoliques, imprimée à Paris en 1666. *in*-12. avec des notes? Selon le Catalogue manuſcrit de la Bibliotheque du Roi, l'Auteur qui ne ſe déſigne que par la qualité de *Maître-ez-Arts*, ſe nommoit Thomas Guyot, & c'eſt le même à qui l'on eſt redevable de la traduction des Captifs de Plaute, dont je vous ai parlé ailleurs. Son Epître dédicatoire *à M. de Harlay de Bonneuil Avocat en Parlement*, eſt une eſpece de ſermon: l'Auteur y prêche fort ſérieuſement M. de Bonneuil ſur la protection qu'il doit aux malheureux; & il demande la ſienne du même ton. L'avis au Lecteur eſt plus utile: c'eſt un diſcours ſenſé ſur la préference que l'on doit donner aux traductions exactes & bien écrites, plûtôt qu'à ces gloſes ou interprétations latines qui nuiſent ſouvent plus à l'intelligence du texte qu'elles n'y ſervent, & qui chargent un livre ſans le rendre plus utile.

Biblioth. Fr. t. 4. p. 442.

L'Anonyme recommande beaucoup aux jeunes gens la lecture réflechie de Ciceron, de Virgile, d'Horace, de Terence, de Salluſte & de Ceſar. Il s'attache

en particulier à leur montrer l'utilité des Bucoliques ; & comme c'eſt pour eux principalement qu'il a fait ſa traduction, il s'eſt appliqué à la rendre claire & litterale. Par la même raiſon, il y a ſouvent ajoûté quelques mots qui lient davantage, ou qui éclairciſſent le diſcours ; mais ſans les confondre avec le texte. Ses petites notes ne ſont pas ſans mérite. Il a traduit depuis dans le même goût les quatre livres des Georgiques. Cette traduction parut en 1678. réunie avec celle des Bucoliques ; & l'une & l'autre ont été réimprimées en 1691. mais l'Epître à M. de Bonneuil n'eſt que dans la premiere édition des Bucoliques.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Un autre anonyme ne s'eſt exercé que ſur l'Ariſtée de Virgile. Ce morceau lui a paru digne de ſe montrer ſeul : il l'a traduit, & publié avec des notes à Lyon en 1668. Vous ſçavez que l'Ariſtée eſt une fable ingenieuſe & bien conduite que Virgile raconte à la fin du quatriéme livre de ſes Georgiques. Tout y eſt ſpirituel, tout y annonce la délicateſſe du goût de la Cour d'Auguſte : le beau génie de Virgile y brille & s'y fait admirer. Le Traducteur juſtement épris de ces beautés, s'eſt efforcé de les conſerver dans ſa verſion, & il en a au moins

beaucoup plus approché que Renouard qui avoit traduit le même épiſode vers le commencement du même ſiécle, & dont la traduction fut imprimée en 1633. à la ſuite de ſes Métamorphoſes d'Ovide. Mais le nouveau Traducteur eſt reſté encore loin du but qu'il s'étoit propoſé. Sa traduction paroît litterale, mais elle l'eſt trop. On retrouve le ſens de chaque vers de Virgile ; on voudroit ſentir ſon génie & ſon goût. Il a d'ailleurs trop ajoûté à l'original : *Ce ne ſont*, ſelon lui, *que de petites liaiſons pour mieux unir le diſcours*. Elles n'étoient pas néceſſaires, tout eſt ſuffiſamment lié dans le texte ; on pouvoit le ſuivre en s'accommodant au genie de notre Langue. Ces prétendues liaiſons ſont d'ailleurs beaucoup plus fréquentes que le Traducteur ne le fait entendre.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

A l'égard de ſes notes qu'il appelle *legeres*, elles ne le ſont gueres que par rapport à la matiere qui eſt l'objet de la plûpart de ces remarques. Quant au nombre, elles ſont ſi abondantes qu'elles forment ſeules un écrit de près de 200. pages. On y voit que l'Auteur avoit de la lecture, qu'il avoit lû ſur-tout les Commentateurs de Virgile d'où preſque toutes ſes notes ſont tirées. C'eſt une éru-

dition que l'on peut emprunter ſans beaucoup de frais, & qui ſert ordinairement fort peu pour l'intelligence du texte. Ces notes ſont terminées par l'Eglogue de Sarraſin intitulée *Orphée*, qui eſt une imitation de la Fable d'Ariſtée. L'Abbé de Bellegarde a donné depuis une meilleur traduction de l'épiſode de Virgile, qu'il a jointe à celle des Métamorphoſes d'Ovide.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

On ne liſoit plus la traduction de Virgile par l'Abbé de Marolles; le mépris dans lequel elle étoit tombée détermina donc le ſieur Algay de Martignac à donner une nouvelle verſion de toutes les Œuvres de ce Poëte. Elle parut en 1681. & fut imprimée en 1686. revûe & corrigée par l'Auteur. C'eſt la derniere traduction en proſe des Œuvres de Virgile qui ait été imprimée dans le dix-ſeptiéme ſiécle. Les écoliers pour qui Martignac avoit principalement travaillé, firent la fortune de ſon livre : il en a vû pluſieurs éditions durant ſa vie. Mais il a été peu lû des gens du monde qui aiment les ouvrages écrits avec politeſſe & avec élegance. Ces qualités manquent à cette traduction, d'ailleurs aſſez litterale, & peut-être ſuffiſante pour entendre les mots & les phraſes de Virgile.

Depuis la premiere édition de cette verſion, il s'eſt écoulé près de trente ans ſans que perſonne ait eu aſſez de zéle pour ſe mettre en état de l'emporter ſur Martignac, ou du moins pour montrer au Public que l'on pouvoit mieux faire. Mais à cette eſpece d'inaction a ſuccedé ſubitement un ardeur ſi vive, qu'en moins de ſix années on a vû trois differentes traductions de toutes les Œuvres du Poëte latin, & une quatriéme quelques années après, ſans compter une traduction particuliere des Eglogues, & deux autres de quelques Eglogues ſeulement.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Le Pere Catrou, Jeſuite célebre, s'eſt mis le premier ſur les rangs. Dès 1708. il crut devoir hazarder une traduction des Bucoliques avec des notes critiques & hiſtoriques; eſpece de Commentaire d'un nouveau goût, plein de vûes ingénieuſes, quelquefois plus ſpecieuſes que ſolides, ſur le deſſein & ſur l'œconomie de chaque Eglogue. L'Auteur attaché autrefois par ſon emploi à expliquer le Poëte latin, écrivoit les difficultés qu'il n'étoit pas en état de vaincre d'abord. Il réflechit dans la ſuite avec plus de loiſir, tâchant de ſatisfaire lui-même à ſes doutes, & de donner un

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

jour nouveau à l'ouvrage de Virgile dont il croyoit que l'on ne ſentoit pas aſſez les beautés, parce qu'on n'en connoiſſoit pas ſuffiſamment toute la délicateſſe.

Pour réuſſir dans ſon projet, il nous apprend qu'il étudia avec ſoin l'hiſtoire du tems où Virgile compoſa ſes Bucoliques. Il conſulta les Anciens, & en tira tout ce qui pouvoit l'éclairer. Il lut avec réflexion la vie du Poëte attribuée au Grammairien Donat, & qui eſt au moins une production de l'antiquité. Avec ces materiaux, qui étoient bien entre ſes mains, il bâtit des ſyſtêmes qu'il crut vraiſemblables, & ſouvent avoir quelque choſe de plus que la vrai-ſemblance; & à l'aide de mille conjectures ingenieuſes développées dans ſes notes, il prétendit avoir dénoué toutes les difficultés qui ont le plus embarraſſé les Commentateurs, & avoir aſſigné à chaque Eglogue le tems où elle a été faite, ſon véritable objet, & le but que le Poëte a eu en la compoſant.

Quant à la traduction, quoique l'on doive préſumer qu'il s'eſt appliqué à la rendre exacte & fidelle, on l'a blâmé d'avoir ſi ſouvent mis le Commentaire dans le texte, & d'avoir trop paraphraſé

ſon Auteur. Il eſt vrai qu'il a eu la précaution de marquer preſque tous ces changemens en d'autres caracteres, pour empêcher que ſes idées ne fuſſent attribuées au Poëte; mais on ne l'a pas trouvé pour cela plus excuſable.

Le P. Catrou écouta les avis qui lui furent donnés; mais ne croyant pas qu'on pût l'obliger à les ſuivre tous indifféremment, il les examina, & en fit l'uſage qui lui parut convenable, lorſqu'il revit ſon ouvrage dans le deſſein de le donner de nouveau avec la traduction complette de toutes les Œuvres de Virgile. Il fit préſent de celle-ci en 1716. en ſix volumes, chargés d'un grand nombre de notes & de diſſertations où l'eſprit & l'érudition ſe diſputent à qui brillera davantage.

Sans abandonner ſon ſyſtême ſur l'ordre des Eglogues qu'il avoit ſuivi en 1708. il crut dans cette nouvelle édition qu'il étoit plus convenable & plus utile pour le commun des Lecteurs, de ſe conformer à l'arrangement qu'elles ont dans preſque toutes les éditions latines.

Beaucoup plus Auteur que copiſte, on ſent dans toute cette traduction que le P. Catrou a voulu faire goûter ſon

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

original à ceux qui ne pouvoient le lire dans ſa langue : ſans être trop ſcrupuleuſe, elle eſt plus élegante & plus fidele que celles qui l'avoient précedée. S'il eût été moins guindé en quelques endroits, & moins attaché dans d'autres à ſuivre les idées ſingulieres qui lui ont fait trouver dans Virgile des ſens dont on aura bien de la peine à convenir avec lui, il auroit plû encore davantage, & mérité avec moins de réſerve la qualité de fidéle Interpréte du Poëte latin.

Un critique beaucoup plus familiariſé que lui-même ne le fait entendre avec l'antiquité grecque & latine, s'éleva en 1721. contre cette traduction, dans une Lettre où il prit le nom & la qualité *de Balthazar Blanchard, Répétiteur en Droit à Paris.* Sous prétexte de propoſer des doutes & des conjectures, il donna réellement des remarques très-judicieuſes dont le P. Catrou aura pû profiter dans les éditions ſuivantes de ſa traduction. Mais le ton ſur lequel ſon critique ſe monte quelquefois, n'a pas dû plaire au Jeſuite. Les railleries ſont fréquentes dans cette Lettre, ſans être toujours délicates : il y regne un familier qui ſemble en certains endroits trop inſipide ; dans d'autres l'Auteur chicane plus

qu'il n'éclaire. On attribue cette Lettre à M. l'Abbé Bellenger qui s'eſt fait connoître depuis par des ouvrages fort eſtimables, & dont tout le monde avoue la ſolidité.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Cette critique qui ſera toujours utile à ceux qui voudroient lire la traduction du P. Catrou, ne diminua point l'heureuſe prévention que l'on avoit pour cette traduction : elle étoit louée & applaudie malgré les défauts que les bons critiques y ont remarqué, lorſque M. Mallemans Chanoine de Sainte Opportune à Paris, en hazarda une nouvelle en 1717.

J'ai connu cet Ecrivain : il aimoit à penſer d'une maniere ſinguliere, & ſouvent il lui arrivoit de prendre ſes imaginations pour des vérités. S'étant mis dans la tête que *Dieu lui avoit donné du talent pour pénétrer le ſens de Virgile en mille endroits que toute l'antiquité a ignorés, & qu'il avoit tout entendu dans ce Poëte juſqu'aux endroits les plus difficiles*, il ſe crut obligé de ne point enſevelir tant d'heureuſes découvertes. La voie la plus ſimple pour en faire part, étoit de traduire le Poëte latin ; il prit cette voie. Sa premiére inclination étoit de mettre Virgile en vers françois, quoique ſes talens poëtiques

Voyez l'avis qui précede ſes penſées ſur les 18. premiers verſets de S. Jean : & l'avertiſſ. de ſa trad. de Virg.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

euſſent été inconnus juſques-là, & qu'il les ait toujours ſi bien cachés depuis, que perſonne ne l'a ſoupçonné d'être Poëte. Une verſion de Virgile en vers eût été une belle occaſion de les faire briller : mais il craignit le piége que ſon penchant lui tendoit ; il ne voyoit avant lui que des naufrages où avoient péri ceux qui s'y étoient expoſés ; il n'en exceptoit pas même M. de Segrais : cette vûe l'éffraya & le fit reculer.

La crainte d'échoüer comme eux, changea même tellement ſes idées, « qu'il ſe perſuada que l'unique parti » qu'un Traducteur de Virgile puiſſe » prendre, c'eſt de le traduire en proſe, » mais d'un ſtile vif & élevé, continuel- » lement ſoutenu d'expreſſions nobles & » hardies ; de telle ſorte que cette proſe ait » toute l'harmonie de la poëſie, & que » pour être de bons vers il ne lui manque » que la meſure & la rime. »

Ce projet eſt beau ; il faut en convenir : un Traducteur qui le rempliroit, ne pourroit manquer de plaire ; il auroit en particulier le ſuffrage des Dames ; & c'étoit à l'honneur de l'obtenir que M. de Mallemans aſpiroit, c'étoit pour elles principalement qu'il avoit entrepris ſa traduction. Les ingrates ! A peine que

qu'une a-t-elle seulement daigné la lire ; & depuis près de trente ans que cette traduction s'impatiente de n'en être point accueillie, elles ignorent peut-être encore si elle existe.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

M. Mallemans étoit informé de ce mauvais succès ; mais il avoit l'ame assez ferme pour s'en consoler. S'il n'osoit accuser son siécle d'ignorance, il y voyoit au moins beaucoup de prévention. Il comptoit qu'on devoit lui sçavoir gré de ce *qu'il n'avoit été*, comme il le prétendoit, *ni infidéle, ni négligent*. Cependant dans la même Préface où il se donne liberalement les loüanges que le Public lui refusoit, il convient qu'il avoit vû des fautes dans sa traduction ; *mais qu'il n'étoit plus tems de les corriger ; que d'ailleurs il falloit laisser à ceux qui le suivront quelque chose à faire après lui ;* & qu'enfin on ne pouvoit le condamner à passer toute sa vie à relire sa traduction. Il a raison : c'eût eté un vrai supplice.

M. Vaillant qui s'étoit donné la peine de la lire, la trouve rampante, sans élévation, & même barbare. Cependant une prose poëtique, car c'étoit ce que M. Mallemans avoit promis, auroit dû avoir plus de noblesse : mais il n'avoit pas pris pour modéle le Télémaque de M. de

Dif. sur la poëf. paſtor. à la tête de ſa trad. des Egl. de Virg.

Cambrai. On devroit au moins y trouver, comme dit Horace, un Poëte par lambeaux ; au lieu qu'on n'y trouve de poëſie que ce qu'il y a dans le titre. C'eſt ce qui avoit porté en 1718. l'Auteur connu de l'*éleve de Terpſicore*, Monſieur de Boiſſy, à mettre cette traduction dans la liſte des ouvrages qui ne pouvoient former qu'un mauvais Poëte. L'Abbé Archimbaud qui dans le même tems publioit un recueil de quelques piéces fugitives, accompagnées de nouvelles Litteraires, n'en parla pas plus avantageuſement ; & ſa critique, quoique aſſez modérée, fâcha ſérieuſement M. Mallemans.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Recueil de pieces fug. t. 3. vers la fin.

Il y répondit en 1718. dans l'avertiſſement qui eſt au-devant de ſes *Penſées ſur les dix-huit premiers verſets de Saint Jean. Il n'avoit pas crû*, dit-il, *devoir examiner ce que les Journaux avoient dit de ſon Virgile :* mais la nouvelle critique étant tombée par hazard entre ſes mains, il voulut bien employer quelques momens à la lire ; & cette lecture rapide lui fit décider que l'Auteur *n'avoit parlé ni ſelon la juſtice, ni conformément à l'ouverture qu'il lui avoit faite de ſes ſentimens.* En donne-t-il quelques preuves ? Non. « Lui eût-il convenu d'entrer en

» diſcuſſion avec un jeune homme qui » vouloit s'établir, & qui eſperoit moins » de lui que d'une célebre compagnie. » M. Mallemans veut parler des Jeſuites, parce que dans le parallele que M. Archimbaud fait de ſa traduction avec celle du P. Catrou, celle-ci a preſque toujours l'avantage.

Monſieur Mallemans ajoûte en parlant de ſon Cenſeur : « Je ne m'étonne pas » que ſes vûes l'ayent un peu détourné » de la rectitude. Je lui ſçai bon gré de » ne s'y être pas abandonné plus aveugle- » ment. On voit que pour flater il ſe » contraint. Il a eu de la peine à parler » contre ſa penſée. Cette répugnance ne » l'excuſe pas. S'il n'eſt pas ſincere, il ſe » rend criminel contre la vérité, en la » trahiſſant : contre lui-même, en ſe don- » nant un mauvais caractere : contre un » Auteur, en parlant de lui injuſtement : » contre le Public, en le trompant. » Telles ſont les plaintes de M. Mallemans : elles ſont écrites en forme de ſentences ; chacune fait une ligne & une phraſe diſtinctes, on croit voir quelques lambeaux des oracles des Sibylles. Il penſoit que ces plaintes étoient ſi juſtes, qu'il ſe fâchoit quand on n'y applaudiſſoit point. Lui ſeul ne voyoit pas que le Pu-

blic s'obſtinoit à n'y point déférer.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Ceux qui l'ont bien connu n'ont pas eu moins de peine à croire qu'il parlât ſincerement, quand il proteſtoit : « Qu'il » étoit fâché d'avoir ſur le ſujet de Vir- » gile un rival (dans le Pere Catrou) » qu'il n'avoit point l'honneur de con- » noître, mais qui tenoit à une Com- » pagnie qu'il avoit toujours honorée, » & où il croyoit avoir acquis de l'eſtime : » que lorſqu'il commença à travailler ſur » Virgile, s'il avoit été averti qu'un hom- » me de cette conſidération eût déja été » avancé dans ce travail, il s'en ſeroit » abſtenu. » Il étoit trop jaloux de ſes prétendues découvertes, ignorées juſ- qu'à lui, pour les enſevelir dans l'oubli. Quant à ce qu'il ajoûte : « qu'il ne faut » pas que ſa traduction le brouille ni avec » le Pere Catrou, ni avec aucun de ſes » Confreres ; » rien n'a paru plus inutile : la concurrence n'étoit pas de nature à faire naître cette appréhenſion ; & je crois que le P. Catrou lui a pardonné de meilleur cœur que le Public.

Avis ſur les penſ. de ſaint Jean.

Le troiſiéme Traducteur de Virgile connoiſſoit les deux verſions dont je viens de vous parler : il étoit en état d'appré- cier le mérite de l'une & de l'autre ; il eſtimoit la premiere, & ne mépriſoit pas

absolument la seconde. Il n'en a pas moins crû être en droit de donner la sienne, & le succès n'a pas dû l'en faire repentir. Ce Traducteur qui par modestie ne voulut pas se nommer, est un Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, dont plusieurs ouvrages avoient déja fait connoître le mérite. C'est le P. Fabre, si connu depuis par sa continuation de l'Histoire Ecclésiastique de M. l'Abbé Fleuri. Il avoit travaillé sur les Eglogues & les Georgiques avant que d'avoir vû l'ouvrage du P. Catrou. Sur les avis de quelques personnes de goût, qu'il avoit laissés maîtres de décider de son travail, il le continua, & traduisit l'Enéïde.

Ce qui l'enhardit, c'est qu'après avoir lû la traduction du P. Catrou, il crut entrevoir qu'elle n'étoit pas assez litterale en beaucoup d'endroits, & qu'elle paroissoit au-dessus de la portée des jeunes gens, qui ne lisent Virgile que pour en entendre la lettre. Ce sont ces jeunes gens, encore peu formés dans la lecture des Poëtes, que le P. Fabre a eu principalement en vûe. Il a voulu les aider par une traduction aussi litterale qu'on peut la faire, dans l'étude d'un Poëte qu'on peut appeller avec raison le pere de la

Poëſie latine, & qui a raſſemblé en lui toutes les qualités capables de former un homme parfait en ce genre. Il n'a ni promis, ni donné une proſe poëtique; mais la ſienne eſt pure, claire & coulante : on peut ajoûter qu'elle ne manque pas d'élegance.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Quand il a crû devoir expliquer Virgile autrement que les Commentateurs & les Interprétes, ce n'eſt qu'après s'être convaincu qu'il l'expliquoit dans ſon vrai ſens. Mais craignant encore de ſe tromper, il expoſe modeſtement dans ſes notes les raiſons qui l'ont déterminé au parti qu'il s'eſt crû obligé de prendre; & par-là il acheve ſouvent de réſoudre les difficultés, s'il en reſte encore quelques-unes dans l'eſprit de ſon Lecteur.

D'autres notes ſont deſtinées à expliquer aux jeunes gens la fable, la géographie, l'hiſtoire naturelle, autant que ces connoiſſances peuvent leur être néceſſaires pour l'intelligence du Poëte.

L'Auteur avoue que pour remplir ſon deſſein, il s'eſt utilement ſervi de la traduction du P. Catrou & de ſes notes, auſſi-bien que de l'excellent travail du P. de la Ruë ſur Virgile; il ſe fait honneur d'avoir puiſé dans de ſi bonnes ſources. C'eſt de même d'après les meilleurs Ecri-

rains, les Peres Rapin, Thomaſſin & le Boſſu, MM Bochart, Segrais & pluſieurs autres, qu'il parle dans ſes diſcours ſur les Eglogues, les Georgiques, & l'Enéide, & dans ſon hiſtoire de la vie de Virgile. N'ayant rien à dire de neuf, il a mieux aimé abreger ce qui avoit été ſolidement écrit avant lui. Sa traduction a été imprimée à Lyon en 1721. en quatre volumes *in*-12. On en a fait depuis quelques autres éditions : la derniere eſt de 1741.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Environ cinq ans auparavant M. l'Abbé de la Landelle de ſaint Remy, qui avoit fait honneur pendant quelques années à la Société des Jeſuites, avoit donné une nouvelle traduction de toutes les œuvres de Virgile, avec des notes hiſtoriques & critiques. C'étoit en 1736. mais il y avoit déjà du tems que cette traduction étoit compoſée, comme on le voit par l'approbation de M. l'Abbé Fraguier mort en 1728. Cet illuſtre Académicien rend ce témoignage à cette traduction, qu'elle eſt fidéle, que le ſtile en eſt élégant, & que les éclairciſſemens contenus dans les Remarques, en font un ouvrage auſſi utile qu'agréable. Ce témoignage eſt d'un grand poids : perſonne n'ignore avec quelle délicateſſe l'Abbé Fraguier écri-

ingénieux s'étant acquis des partiſans, M. de Rochefort s'eſt appliqué à y donner encore plus de jour. Non content de remanier ſes preuves pour les fortifier, il a entrepris une explication détaillée & ſuivie de toute l'Eglogue, & en a donné en même tems la traduction françoiſe avec le texte. Ce petit ouvrage a été imprimé en 1739. à Clermont-Ferrand. Je vous parlerai ailleurs du ſyſtême de l'Auteur. A l'égard de ſa traduction, on en a loué l'exactitude & la fidelité. Il eſt très honorable à M. de Rochefort de cultiver avec tant de ſoin & de ſuccès les Lettres dans une Province où les Sçavans ſont aſſez rares, & où l'on manque preſque de tout ſecours pour le devenir.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

En parcourant le dixiéme volume de l'ouvrage périodique, intitulé, *Les Amuſemens du cœur & de l'eſprit*, j'ai trouvé une traduction en proſe des deux premieres Eglogues de Virgile, par M. Philippe. Ce Traducteur qui paroît entrer fort bien dans l'eſprit du Poëte latin, promet une ſuite de cette traduction; & il y a lieu de croire qu'on la verra avec plaiſir. Il dit que celle des deux premieres Eglogues avoit déja été publiée; & de la maniere dont il s'exprime, il paroît que

que quelqu'autre s'en étoit fait honneur. *Chacun*, dit-il, *reprend son bien où il le trouve*. Mais il doit pardonner au plagiaire : il ne vouloit rien prendre de commun.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Si je ne vous ai point parlé de la traduction des Georgiques par le Pere de la Rue, quoique citée par M. Jourdan dans son essai sur les traductions des Auteurs latins, imprimé dans la Bibliotheque Germanique, c'est que je pense que cette traduction n'a jamais existé.

Biblioth. Germ. t. 27.

Je ne suis point surpris que M. l'Abbé Desfontaines ait souvent censuré dans ses observations sur les écrits des Modernes, plusieurs des dernieres traductions de Virgile dont je viens de vous rendre compte. Outre qu'il avoit assez de lumieres pour appercevoir les endroits foibles des ouvrages de cette espece, comme il pensoit depuis du tems à augmenter lui-même le nombre des Traducteurs de Virgile, & qu'il se croyoit en état de les éclipser tous, il étoit de son intérêt de faire oublier, autant qu'il étoit en lui, tous ceux qui l'avoient précédé dans la même carriere. Il sonna souvent la trompette pour annoncer ce chef-d'œuvre, avant de lui permettre de se montrer : souvent il en fit le panégyrique, avant qu'on eût la liberté de le contem-

pler. Ceux qui le crurent ſur ſa parole joignirent leurs acclamations aux ſiennes. A quoi ſe termina ce triomphe prématuré ? La traduction parut enfin en 1743. ornée de figures en taille douce, chargée de remarques, de préfaces, de diſſertations. On l'examina de près, ſa beauté tant vantée, ne parut qu'une beauté ordinaire, mêlangée de bien des défauts : on oſa le dire ; le Traducteur ſe fâcha, & les critiques redoublerent.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Mais avant de vous entretenir de celles-ci, il convient que j'indique au moins tout ce qui enrichit ou qui ſurcharge le nouveau Virgile.

Outre la traduction & les notes, chaque ouvrage du Poëte latin a ſes ornemens particuliers. Avant les Eglogues on trouve deux *Diſcours*, l'un *ſur la traduction des Poëtes*, l'autre, *ſur les Paſtorales de Virgile*. Dans le premier, l'Auteur combat en faveur des traductions en proſe des Poëtes, & contre les traductions en vers. C'eſt tantôt un précis, tantôt une extenſion de ce qu'il avoit déja dit ſur ce ſujet dans la 477. de ſes *Obſervations ſur les Ecrits modernes*. Pour moi je penſe qu'il auroit défendu avec le même eſprit les traductions en vers, s'il avoit adopté ce genre d'écrire ;

feu M. le Préſident Bouhier a montré qu'on pouvoit en effet le défendre par des raiſons très fortes. Voyez ce que j'en ai dit dans le troiſiéme volume, chapitre quinziéme.

A la fin de ce Diſcours ſur les traductions, M. l'Abbé Desfontaines parle des regles qu'il a ſuivies dans la ſienne, & qu'il croit que l'on doit ſuivre pour faire une bonne traduction d'un Poëte. On a contredit pluſieurs de ces regles; & il paroît qu'il y en a en effet quelques unes qui laiſſent une trop grande liberté aux Traducteurs. Le ſecond Diſcours traite moins du genre paſtoral en général, que des paſtorales de Virgile, dont l'Auteur montre le caractere & le génie, & qu'il défend contre la critique de l'illuſtre M. de Fontenelle.

La quatriéme Eglogue de Virgile a des difficultés qui ont exercé beaucoup de critiques: je l'ai fait remarquer en ſon lieu, & j'ai rendu compte de pluſieurs diſſertations particulieres où ces difficultés ſont examinées & diſcutées, & dans leſquelles chacun ſuit le ſyſtême qui lui a paru le plus vrai-ſemblable. A l'exemple de ces critiques, M. l'Abbé Desfontaines a compoſé une Diſſertation où il entreprend de montrer deux choſes: la

premiere, contre le Pere Catrou, que l'enfant de la quatriéme Eglogue ne peut être Marcellus : la ſeconde, que c'eſt Druſus. Ce n'eſt ni l'un, ni l'autre, ſelon le Sçavant M. Deſvignoles qui a donné ſur le même ſujet une Diſſertation imprimée dans le tome 35. de la Bibliotheque Germanique, & dont j'avois oublié de vous parler : c'eſt, ſelon cet habile Critique, un fils de Marcellus & de Julie, fille unique d'Auguſte, qu'il avoit épouſée en 729. Tout s'accorde, ſelon M. l'Abbé Desfontaines, tout eſt lié & ſuivi dans la quatriéme Eglogue, ſi on l'entend de Druſus : tout eſt clair dans celle-ci, tout s'y explique naturellement, & conformément à l'hiſtoire du tems, ſelon M. Deſvignoles, ſi Virgile a voulu déſigner un fils de Marcellus. Chaque Diſſertateur tâche de faire quadrer à ſon ſyſtême, & la quatriéme Eglogue, & les monumens hiſtoriques de ce tems-là. C'eſt beaucoup d'eſprit & de conjectures de part & d'autre. On peut ſur cela prendre tel parti que l'on jugera plus fondé, ou même n'en prendre aucun.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Il y a plus de raiſonnement que d'érudition dans le diſcours que M. l'Abbé Desfontaines a mis au-devant du Poëme des Georgiques. Ce ſont des Ré-

flexions ſur le goût des Romains pour l'Agriculture, ſur les qualités que doit avoir un Poëme didactique, ſur les difficultés que l'on trouve, dit-on, pour en faire un bon de ce genre en notre langue. Ces réflexions ſont entremêlées de quelques autres ſur le Poëme de Virgile, mais en ſi petit nombre qu'il eſt aiſé de voir que ce n'a pas été le but principal de l'Auteur. Je ne dirai rien du Diſcours ſur les Abeilles, qui eſt à la fin de la traduction des Georgiques : il ſuffit de faire obſerver après M. l'Abbé Desfontaines, que ce n'eſt qu'un abregé très-ſuccinct des neuf Mémoires de M. de Reaumur ſur le même ſujet, de celui de M. Maraldi, qui eſt dans le volume des Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1712. & une critique de quelques endroits de la *République des Abeilles*, petit ouvrage preſque tout de pratique, que M. Simon, Avocat, a donné en 1740. & qui a été réimprimé en 1741. avec une dédicace au Curé de ſaint Sulpice de Paris.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

La traduction de l'Enéïde a auſſi ſes diſcours & ſes diſſertations. Dans le diſcours général ſur ce Poëme, M. l'Abbé Desfontaines donne le plan de celui-ci, en peint le caractere, & contredit la cenſure ſoit générale, ſoit particuliere, que

M. de Voltaire avoit faite de ce Poëme, & qui nous a paru quelquefois fondée. Dans le même diſcours, on parle du merveilleux de l'Enéïde, de la narration de Virgile, des caracteres que le Poëte donne à ſes Héros, de l'invention & du ſtile de ſon Poëme, de l'anachroniſme qui réunit Didon à Enée, quoique nullement contemporains. C'eſt un précis de quantité d'obſervations déja faites par divers Ecrivains : il n'étoit pas inutile de les réunir, & notre Auteur les met dans un beau jour.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

On doit auſſi lui ſçavoir gré de nous avoir donné la *nouvelle explication du ſixiéme livre de l'Enéide, par M. Warburton, traduite de l'Anglois.* Je crois qu'il auroit ſeulement dû avertir qu'il n'eſt point l'Auteur de cette traduction, & que celle-ci avoit été imprimée dès 1738. à la Haye, dans la premiere partie du tome 12. de la Bibliotheque Britannique. On y lit en effet ce petit écrit, ſous le titre de *Diſſertation ſur l'initiation aux myſteres Eleuſiniens : ou nouvelle Explication du ſixiéme livre de l'Enéide de Virgile, tirée & traduite de la quatriéme ſection du deuxiéme livre de la Divinité de la Miſſion de Moyſe démontrée*, &c. par M. Warburton. M. de Silhoüete, aujour-

d'hui Secrétaire des Commmandemens de M. le Duc d'Orleans, a donné depuis la même traduction, avec quelques changemens, dans le tome premier de ſes *Diſſertations ſur l'union de la Religion, de la Morale & de la Politique, tirées du même ouvrage de M. Warburton ;* & il a averti de quelle ſource il tiroit cette traduction. On peut croire que c'eſt par oubli, que M. l'Abbé Desfontaines n'a pas fait le même aveu, puiſqu'en donnant à la fin du douziéme livre de l'Enéïde, un *Extrait de la Diſſertation de feu M. Atterbury, Evêque de Rocheſter, ſur l'endroit de ce douziéme livre qui concerne Iapis*, il convient qu'il a tiré cet extrait en partie de la *Bibliotheque Britannique.*

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Cet Extrait de diſſertation eſt ſuivi de deux vies de Virgile, l'une par le Traducteur, l'autre traduite de l'Anglois de Dryden, des éloges de Virgile tirés des anciens Auteurs, & enfin d'une notice des opuſcules attribués à ce Poëte.

Je reviens maintenant à la traduction même de M. l'Abbé Desfontaines. En réuniſſant tout ce que les Critiques en ont dit, je vois que preſque tous conviennent qu'en général elle eſt écrite avec pureté; qu'il y a communément de la force dans le ſtile, de l'énergie dans les

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

expreſſions, du naturel dans le tour ; que la traduction de l'Enéïde en particulier ſe fait lire avec cette ſatisfaction que l'on reſſent dans la lecture d'un beau Poëme. Mais je vois en même-tems, que les mêmes Critiques ont prouvé que le Traducteur ne rend quelquefois que la moitié de la penſée de ſon Auteur, qu'une partie de ce qui forme dans l'original une idée complette ; que ſa traduction n'eſt point exempte de contre-ſens, ou de ſens étrangers, ni même d'expreſſions louches, & qu'il s'y trouve en plus d'un endroit des omiſſions eſſentielles. Ils ont encore démontré, qu'en s'écartant des ſens du P. Catrou & de l'Abbé de ſaint Remy, & en abandonnant l'autorité du Pere de la Ruë, le moderne Traducteur eſt tombé dans des fautes que ceux-ci avoient ſçu éviter ; qu'ainſi il n'a pas toujours raiſon, lorſqu'il déprime les autres Traducteurs & Commentateurs qui l'ont précédé.

Vous trouverez les preuves de ces obſervations critiques dans les différens écrits que la traduction de M. l'Abbé Desfontaines a occaſionnés. Le premier eſt une lettre anonyme, mais que l'on ſçait être de M. *Deſgroüais*, habile humaniſte, imprimée dans le Mercure de France, mois de

Novembre 1743. Tout m'a paru ſolide & judicieux dans cette Lettre. Je voudrois pouvoir porter le même jugement des trois Lettres Pſeudonymes qui parurent la même année *in*-4°. & des Obſervations de M. Bourgeois, Principal du Collége de Crépy en Valois, que les Auteurs des Mémoires de Trevoux ont eu la complaiſance d'inſérer dans leur Journal du mois d'Octobre 1743. Mais en liſant ces écrits, il eſt aiſé de ſentir, qu'ils n'ont pas été dirigés par le même eſprit de diſcernement & d'équité qui avoit dicté le premier. Dans les trois Lettres, ſi l'on en excepte quelques remarques qui paroiſſent fondées, mais qui ſont peu importantes, on ne voit que des chicanes, des vétilles, plus ſouvent un eſprit faux, un raiſonneur de mauvaiſe foi. Je ne dis rien des injures groſſieres, des perſonalités déſobligeantes, des traits ſatyriques & ridiculement malins, qui ne peuvent faire regarder ces Lettres que comme des libelles publiés pour inſulter, non pour éclairer & inſtruire.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

La critique de M. Bourgeois ne mérite gueres plus d'attention : elle porte à faux. M. l'Abbé Desfontaines ne la jugea pas cependant indigne de ſa colere.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

Il y répondit en 1744. ſous le nom de l'Abbé *de Crénai ;* & il n'eut pas de peine à terraſſer ſon adverſaire. On l'a loué d'un aveu qu'il y fait : « qu'en faveur de » la jeuneſſe, il a fait faire pluſieurs cartons de ſon plein gré & à ſes frais, ſuivant les conſeils d'un pieux & ſçavant » Profeſſeur de l'Univerſité. » Il eſt certain que ces cartons étoient néceſſaires, ſur-tout pour ſupprimer ou expliquer certaines notes dans leſquelles la pudeur ne paroiſſoit pas aſſez ménagée, ou dans leſquelles on croyoit voir des portraits trop ſatiriques, un mépris trop marqué pour des Ecrivains eſtimables, des applications trop perſonnelles. Il eût été à ſouhaiter que l'Auteur n'eût pas été ſi avare de ces retranchemens. Sans pouſſer le ſcrupule trop loin, il pouvoit du moins ſupprimer encore bien des notes étrangeres à Virgile, ou inutiles pour l'intelligence de ce Poëte. M. l'Abbé Desfontaines avoit trop de goût pour croire ſérieuſement, ſur l'autorité des Commentateurs qu'il cite dans la même Réponſe à M. Bourgeois, que cette multitude de notes de toute eſpéce enrichiſſoit ſon ouvrage. Combien de fois n'a-t-il pas condamné lui-même ce vain étalage d'érudition, qui groſſit ſans uti-

lité pour les Lecteurs, les notes de M. Dacier sur Horace, celles de Me. Dacier sur Homere, & tant d'autres Commentaires où l'esprit & le goût ont rarement présidé ?

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

La Réponse à M. Bourgeois n'arrêta pas les critiques. M. Gibert, qui a été reçu depuis à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, hazarda ses remarques sur la nouvelle traduction de Virgile. C'est un écrit en forme de Lettre, qui contient seize pages *in*-8°. L'Auteur annonçoit une suite; & l'on sçait qu'elle étoit toute prête; mais voyant qu'il avoit affaire à un adversaire qui ne vouloit convenir de rien, il la supprima. M. Desgroüais fut plus hardi : il donna une seconde Lettre de 31. pages *in*-12. datée de Paris 1745. Cette Lettre à laquelle une main étrangere avoit ajoûté beaucoup de vivacités qu'il eût été plus sage de supprimer, est en même-tems une plainte apologétique & un cartel de défi. M. Desgroüais avoit censuré divers endroits de la traduction de Virgile dans la Lettre imprimée dans le Mercure de Novembre 1743. & dont je vous ai parlé. M. l'Abbé Desfontaines après avoir commencé par se conformer tacitement à cette Lettre dans quelques cartons qu'il avoit fait faire

à ſa traduction imprimée, avoit promis de répondre à cette même Lettre, & ne l'avoit point fait : il s'étoit contenté d'avoir de tems en tems lâché contre elle quelques termes de mépris dans la ſuite de ſes *Obſervations*, qu'il continuoit ſous le titre de *Jugemens ſur les écrits nouveaux*, & ſous le nom de *Burlon de la Buſbaquerie*. L'Auteur de la ſeconde Lettre s'en plaint, ſe juſtifie, ſe fâche, appelle le Traducteur au combat, & lui préſente des armes offenſives. Voilà, à peu près, tout ce que contient cette Lettre que M. Deſgroüais a déſavoüée depuis par une autre du 10. Mai 1745. *in*-4°.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

On n'irrite pas en vain un ennemi toujours prêt à s'enflammer. Le Traducteur de Virgile accepta le combat ; & tel qu'un oiſeau de proie il vint fondre avec l'impétuoſité la plus violente ſur celui qui l'avoit provoqué. Ses jugemens ſur les Ecrits nouveaux ſervirent de champ de bataille. Il y frappa à droite & à gauche avec plus de fureur que de ſuccès. Il multiplia ſes adverſaires pour augmenter le triomphe qu'il ſe flattoit de remporter. Quelques uns de ceux vers leſquels il avoit dirigé ſes coups, l'abandonnerent à ſes tranſports. D'autres ſe

crurent obligés de faire face; ce qui a produit deux répliques à ſa Réponſe. L'une eſt *au nom de M. Deſgroüais*, qui n'y a aucune part. C'eſt une eſpece de ſatyre perſonnelle, ſuppoſée imprimée à Avignon, & qui contient 43. pag. *in*-12. TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

La ſeconde réplique eſt de M. Deſgroüais lui-même. C'eſt un Ecrit de 72. pages, dans lequel l'Auteur ſe renfermant dans les bornes d'une diſpute litteraire, juſtifie ſa premiere critique imprimée en 1743. réplique à l'apologie que le nouveau Traducteur de Virgile avoit faite des endroits de ſa traduction cenſurés, & entreprend de montrer de nouvelles taches dans cet ouvrage. Quoique M. l'Abbé Desfontaines ait paru rendre les armes après cette ſeconde replique, M. Deſgroüais a continué encore le combat, dans de nouvelles *Obſervations* de 33. pages *in*-12. datées du 20. Octobre 1745. & adreſſées à M. l'Abbé Desfontaines.

Ce fameux Critique que l'on a entendu avoüer ſans détour, en parlant de lui-même, qu'*Alger mourroit de faim s'il étoit en paix avec tous ſes ennemis*, ſurvécut peu aux dernieres obſervations de M. Deſgroüais. Il mourut le 16. Décembre de la même année 1745.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

La mort lui épargna le chagrin de voir réimprimer l'année ſuivante une autre traduction de Virgile que la ſienne. Cette derniere traduction, n'eſt pas cependant abſolument nouvelle ; c'eſt pour le fond celle de M. l'Abbé de la Landelle de ſaint Remy ; celle qui étoit le plus en uſage avant la traduction de M. l'Abbé Desfontaines, celle pour laquelle celui-ci a paru témoigner le moins de mépris dans les jugemens critiques qu'il a portés des ouvrages de ceux qui l'avoient précédé dans la même carriere. Les Libraires en la faiſant réimprimer, ont eu le ſoin de la faire revoir & corriger par des perſonnes d'une habileté bien reconnue. Ainſi tout ce qui a paru heureuſement exprimé a été conſervé ; mais, en même-tems, on a fait les changemens, les retranchemens, les additions néceſſaires ; de ſorte que conſiderée dans ce point de vûe, elle peut paſſer pour un ouvrage nouveau. Comme on a eu principalement deſſein de faire une traduction litterale, qui pût donner une idée exacte & préciſe de Virgile, à ceux qui n'entendent point le Latin, & en procurer une intelligence parfaite à ceux qui, ſans ce ſecours, y trouveroient des difficultés, on déclare dans l'Avertiſſement,

Journ. des Sçav. du mois de Fév. 1747.

qu'on s'eſt ſur-tout attaché à rendre le texte avec exactitude, ſans cependant négliger l'élegance de la diction. Il nous a paru, diſent les Auteurs du Journal des Sçavans, que les Editeurs avoient bien rempli leur projet. Pour mettre le Public en état d'en juger, les mêmes Journaliſtes tranſcrivent quelques endroits du Poëte latin, avec la traduction, comparant les mêmes endroits avec la traduction de M. l'Abbé Desfontaines, & ce parallele prouve de nouveau l'infidélité de celle-ci. Dans celle de 1746. on a retranché les notes hiſtoriques, mythologiques, critiques, ſoit parce qu'il n'eſt gueres poſſible, dit-on, d'y développer les choſes aſſez au long pour dire tout ce qu'il faut, ſoit parce que ce qui concerne la Fable en particulier, ſe trouve raſſemblé dans divers ouvrages qui ſont entre les mains de tout le monde.

TRADUCTIONS DE VIRGILE EN PROSE.

CHAPITRE IX.

Des Traductions du treiziéme Livre ajoûté à l'Enéïde : des Opuſcules attribués à Virgile, de l'Etna de Cornelius-Severus, & de ſon Fragment ſur la mort de Ciceron : Et de l'Elégie de Pedo-Albinovanus ſur la mort de Mécénas.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

EN liſant l'Enéïde dans quelques-unes des traductions que je viens de paſſer en revûe, vous remarquerez que ce Poëme finit au douziéme Livre, & que l'action eſt complette après le recit de la mort de Turnus. Il y a eu des Auteurs qui ont penſé différemment, & ils ont voulu ſuppléer à ce qui manquoit, ſelon eux, à ce Poëme, par un treiziéme Livre, dans lequel ils ſe ſont attachés principalement à décrire les noces vraies ou ſuppoſées, d'Enée avec Lavinie. C'eſt à peu près cette idée qui a été ſuivie par l'Auteur anonyme de l'Analyſe de l'Enéïde imprimée en 1483. Mais ſon recit eſt fort ſimple, ſans aucun ornement poëti-

que, & très-abregé. Avant lui, Maffeüs Vegius, Poëte latin, de Lodi en Lombardie, mort en 1458. ou 1459. avoit eu les mêmes idées & les avoit traitées en vers latins. Mais l'Auteur de ſa vie nous aſſûre que ſon unique but fut de s'exercer, qu'il n'ignoroit pas que le Poëme de l'Enéïde étoit achevé, & qu'il prétendoit encore moins à la gloire d'être le rival de Virgile, comme quelques-uns ſemblent l'en avoir accuſé. Ce qu'il n'avoit fait que pour ſon amuſement, n'a pas laiſſé que de plaire à beaucoup d'autres. Quoique ſon petit Poëme ſoit fort éloigné du modéle qu'il s'étoit propoſé, on y a trouvé des beautés qui l'ont fait eſtimer.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

Je n'en ai vû que deux traductions françoiſes : la premiére eſt de Pierre de Mouchault, *Principal du Collége de Troyes*, que la Croix du Maine & du Verdier nomment de Montchault. Cette traduction, qui eſt en vers de dix ſyllabes, a été imprimée en 1578. à la ſuite des Bucoliques de Virgile par Clement Marot & Richard le Blanc, des Georgiques par ce dernier, & de l'Enéïde par Louis Des Maſures, & en 1607. dans la troiſiéme édition de la traduction de Virgile des deux freres Robert & Antoine le

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

Chevalier. On croit que ce fut à la sollicitation de Des Masures que Mouchault fit sa traduction; elle est bien assortie avec celles qui ont été réunies dans le même volume. C'est la même dureté de stile, la même barbarie de langage; c'est également une mauvaise prose rimée. Le Traducteur avoit crû cependant qu'il rendroit par son travail un service signalé: c'est du moins ce que l'on a droit de conclure de son Epître en vers à M. de Megrigny, Président & Lieutenant Général au Bailliage de Troyes, où il dit entre autres.

Des Masures savant avoit conduit Enée
Par son carme françois, du rivage Troyen
Sur la mer périlleuse au bord Ausonien,
Et jusques en la terre aux Troyens ordonnée;
Grave, il avoit chanté comment la destinée
Lui avoit fait trouver un Turne Italien
Qui mutin, prit le fer contre le Phrygien,
Dont enfin justement la mort lui fut donnée.
Restoit ce supplément pour l'esprit contenter:
L'ayant doncques traduit, nous l'osons présenter, &c.

Cette traduction ne se trouve pas dans l'édition du même recueil, qui avoit déja été donnée en 1574. La seconde version du treiziéme Livre de l'Enéïde est en prose; elle est de Claude Malingre, & c'est par-là qu'il termine sa traduction de l'Enéïde imprimée en 1618.

Mouchault joignit à ſa verſion du petit poëme de Maffeus Vegius, une traduction dans le même goût & de la même meſure de vers, de pluſieurs Epigrammes que l'on a attribuées à Virgile, & qui ſont apparemment de différens Auteurs. Il y en a quelques-unes qui ſont ingénieuſes : le plus grand nombre eſt ſans ſel & ſans délicateſſe. Il eſt étonnant qu'il ſe ſoit trouvé des Critiques & des Interprétes qui ayent crû y ſentir le génie de Virgile. On doit en dire autant de pluſieurs autres piéces qu'on lui a encore ſuppoſées, & qui ont été traduites en notre Langue, comme le *Moretum*, le *Culex* ou le *Moucheron* & quelques autres productions ſemblables, qui ne ſeront jamais légitimées.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

Le *Moretum* eſt une piéce qui concerne la vie ruſtique. Joſeph Scaliger qui avoit, à ce que l'on prétend, plus de ſavoir que de diſcernement, la regardoit comme une des plus polies & des plus agréables de toutes celles qui ſont partie des Catalectes des Anciens, & il vouloit en deviner l'Auteur. Il eſt vrai que de quelque main qu'elle vienne, elle n'eſt point mépriſable. Mais de prétendre que l'on y reconnoît le goût, le génie & le ſtile de Virgile, c'eſt pouſſer trop loin le

mauvais goût. J'ai vû trois traductions de cette piece en vers françois : l'une par les freres le Chevalier, à la ſuite de leur verſion de Virgile ; la ſeconde de Joachim du Bellay, & c'eſt peut-être ce que celui-ci a fait de meilleur en traductions. Il a rendu cette piéce avec une naïveté qui plaît encore. L'on en peut dire autant de la troiſiéme verſion qui eſt de l'Abbé de Marolles ; elle eſt en vers héroïques ; le ſeul avantage qu'elle a ſur les deux autres, c'eſt que l'expreſſion en eſt plus conforme au génie préſent de notre Langue.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

Le Pere Fabre dans ſon hiſtoire abrégée de la vie & des ouvrages de Virgile, dit que ce Poëte commença jeune à exercer ſon talent, par la compoſition de beaucoup de petits ouvrages, dont quelques-uns ſont venus juſqu'à nous. Il met de ce nombre le *Ciris*, l'*Etna*, les Furies ou imprécations, le *Culex*, le *Moretum*, & quelques Epigrammes. Mais il ajoûte, que beaucoup de Savans ne lui attribuent que le *Ciris*, & le *Culex*, qu'encore ſont-ils aſſez partagés, à cauſe de la difference du ſtile de ces piéces avec celui des trois ouvrages que l'on ſçait être certainement de lui. Il y a long-tems que ce partage ne ſubſiſte plus entre tous les bons Critiques. L'Abbé de Marolles, tout mau-

Marolles. 1. part. de ſon Virg. en vers.

vais Juge qu'il étoit, rejettoit lui-même le *Moretum*, comme indigne de Virgile. S'il a trouvé dans le *Culex le ſtile des bons ſiécles de la langue Latine*, cette déciſion ne lui fait point d'honneur.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

On convient que ce Poëte avoit compoſé un ouvrage ſous le même titre; mais nous l'avons perdu : & le *Culex* qu'on a parmi ſes poëſies, ne ſent ni ſon ſtile ni ſon génie. Malgré l'autorité du Cardinal Bembe qui tient que cette piéce eſt de Virgile, & celle de Joſeph Scaliger qui croit que le Poëte l'a compoſée dans un âge mûr, où il pouvoit être déja un Poëte conſommé, le P. de la Ruë, critique habile, la met au même rang que les Elégies de Gallus, & la regarde comme un enfant ſuppoſé qui ne peut avoir pour pere que quelque barbare ſans goût & ſans génie, qui ne ſçavoit ni penſer, ni parler.

C'eſt auſſi le ſentiment du P. Oudin. « J'en fais juge, dit-il, dans ſa Diſſertation ſur ce ſujet, quiconque a eu le » courage de lire le Poëme entier: l'exor- » de ſeul eſt capable de déconcerter le » plus déterminé Lecteur. Il remplit qua- » rante vers, après leſquels malgré les » corrections & les commentaires des » Savans, on ne ſçait encore de quoi il

Dans les Mém. de litter. du P. des Moletz.

» s'agit. J'envie, ajoûte-t-il, le ſort des
» gens de Lettres qui ne ſe ſont ja-
» mais trouvés dans la néceſſité de lire
» cette ennuyeuſe ſuite de quatre cens
» onze vers, diſtingués d'une proſe trai-
» nante & gothique, ſeulement par les
» périphraſes déplacées, & les épithe-
» tes mortes où la contrainte de la me-
» ſure a jetté l'ignorant verſificateur. »

TRADUCTIONS DES DE VIRGILE.

Quand on diroit que Virgile fit ſon *Culex* d'un ſtile moins ſoutenu, ſelon la remarque de Stace, on ne pourroit lui attribuer celui-ci : un ſtile moins ſoutenu n'eſt pas un ſtile plat & rampant. La fable d'ailleurs étoit un peu différente dans le Poëme de Virgile, de celle qui eſt miſe en œuvre dans le Poëme ſuppoſé. Voici celle de Virgile.

Diſſert. ſur le *Culex*, dans les Mem. du P. des Moletz.

Un Berger s'endort près d'un marais : il en ſort un ſerpent qui s'approche, & qui eſt ſur le point de lui donner la mort. Au même inſtant un moucheron pique le Berger, qui s'éveille, porte la main où il a ſenti la douleur, & écraſe le moucheron. Il apperçoit le ſerpent, le tue, & comprend que l'inſecte lui a ſauvé la vie. Par reconnoiſſance il lui érige un tombeau. Voilà la fable de Virgile. Dans celle du Poëme que nous avons, la Scene eſt ſur le bord d'une claire fontaine

où l'on eſt moins accoutumé à voir des ſerpens : le Berger éveillé s'en retourne chez lui, ſe couche & voit en ſonge le ſpectre du moucheron mort, qui vient lui faire une deſcription auſſi longue que déplacée, des enfers & des furies. Le Berger retourne à la fontaine, y dreſſe un tombeau embelli de toutes les fleurs de la prairie que le Poëte a grand ſoin de nommer, chacune par ſon nom.

S'il ſe trouve dans ce Poëme pluſieurs morceaux, recouſus plûtôt qu'imités de Virgile, comme la longue deſcription de la vie champêtre, la deſcente d'Orphée aux enfers, &c. tout ce qu'on peut en conclure, c'eſt que l'Ecrivain liſoit les ouvrages de Virgile, & qu'il avoit le talent de les gâter. Le P. Oudin dit qu'il a découvert par un célébre Manuſcrit de Jean Lacurne, Bailly d'Arnay-le-Duc, ami & contemporain du docte Saumaiſe, & dont il eſt parlé dans le *Menagiana*, que ſous Thraſimond Roi des Vandales en Afrique, quelques beaux eſprits de cette nation ſe piquoient d'amplifier puérilement divers endroits de Virgile, & que ce Manuſcrit contient beaucoup de ces compilations : d'où il conjecture que le *Culex* pourroit bien venir de ce même endroit. Il montre auſſi

Menag. édit. de. 1715. t. 1. p. 16. 19.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

ſi que Virgile ne fit pas ſon Poëme du *Moucheron* à quinze ou ſeize ans, comme l'ont dit quelques-uns, ni dans la force de l'âge, & dans la maturité de ſon talent poëtique, ainſi que l'a prétendu Joſeph Scaliger; que quand il y travailla, il avoit 25. ans, mais qu'il n'en avoit pas trente. Ce ne fût qu'à 30. ans qu'il ſe mit à écrire ſes Bucoliques. Vous pouvez en lire les preuves dans l'écrit du Savant Jeſuite. M. l'Abbé Desfontaines qui ne connoiſſoit cette diſſertation que par des extraits, voulut cependant en juger ſouverainement, & fit à l'Auteur pluſieurs objections qui ont donné lieu à la réponſe ſuivante que le Pere Oudin m'a adreſſée, & que je vous tranſmets dans ſes propres termes.

Maroll. 1. part. de ſon Virg. en vers 1.

» On m'a fait cinq queſtions qui con-
» cernent une Diſſertation faite pour être
» lue dans une Aſſemblée de Savans, &
» imprimée dans les *Memoires de Litte-*
» *rature* du Pere des Moletz, Tome
» VII. page 295. Je conviens que ſous
» le Regne d'Auguſte il parut un Poëme
» intitulé *Culex*, que Stace, Martial, &
» quelques autres anciens Auteurs met-
» tent ſur le compte de Virgile; ſur cel
» voici les queſtions que l'on me fait. J
» ne dois pas omettre que le *Queſtionneu*
m'averti

» m'avertit qu'il n'a pas lû ma dissertation, » & qu'il ne la connoît que par quelques » extraits.

» I. QUESTION. Pourquoi j'ai mépriſé l'autorité du Cardinal Bembe, » qui tient que cet écrit eſt de Virgile, » & celle de Scaliger, qui croit même » que ce Poëte le compoſa dans un âge » mûr, où il pouvoit être déja un Poëte » conſommé ?

» *REPONSE.* Je ne crois pas avoir » rien écrit qui puiſſe faire juger que je » mépriſe l'autorité de ces deux illuſtres » Savans. Que ſi n'être pas de leur avis, » c'eſt ce qu'on appelle mépriſer leur autorité, il a fallu néceſſairement le faire » à l'égard de l'un des deux ; puiſque le » Cardinal Bembe tient que le *Culex* eſt » un fruit du premier âge de Virgile, » (*ludentis adoleſcentiæ quaſi partus*,) & » que Joſeph Scaliger croit que le Poëte » le compoſa dans un âge mûr : comment » accorder ces deux ſentimens ? Pour ne » pas mépriſer leur autorité, dira-t-on » avec le premier, que *Dira*, *Copa*, *Eſt* » *non eſt*, *Vir bonus*, *Moretum*, *Roſa*, » ſont de Virgile ? Faudra-t-il avec Joſeph Scaliger, dire que l'Auteur de » l'Enéide y vouloit ajoûter douze livres ? Je reſpecte autant qu'il convient,

» les deux Ecrivains que l'on m'oppose ;
» mais il ne s'agit pas d'un fait qui doive
» être décidé par l'autorité de deux mo-
» dernes.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

» II. QUESTION. D'où je ſçai que la
» Fable du Poëme de Virgile étoit telle
» que je l'expoſe, & différente de ce que
» nous voyons dans le *Culex* moderne ?

» *REPONSE.* Je le ſçai pour avoir lû
» ce qui eſt rapporté dans l'ancienne vie
» de Virgile, & l'avoir confronté avec
» la puérile Deſcription que l'on voit
» dans le *Culex* commenté par Scaliger.

» III. QUESTION. Sur quoi fondé je
» prétends que Virgile ne compoſa pas
» ſon Poëme du Moucheron à 15. ou 16.
» ans, mais après avoir achevé ſes Geor-
giques.

» *REPONSE.* J'apprends de Stace (*Syl-
» var.* l. VII.) que Lucain avoit fait ce
» que nous avons de la Pharſale avant
» qu'il eût atteint l'âge où étoit Virgile
» lorſqu'il fit ſon Poëme du Moucheron :
» *ante annos Culicis Maroniani.* Or Lu-
» cain né le 12. Novembre l'an de Rome
» 791. mourut le trente Avril 817. La
» Pharſale n'étoit pas encore achevée.
» Donc Virgile avoit pour le moins 25.
» ans lorſqu'il fit ſon Poëme du Mou-
» cheron. Il eſt vrai que l'Ecrivain de ſa

» vie marque seulement 15. ans, mais » nous sçavons que cet Ecrivain avoit » mis XXV. & qu'une X. a été omise par » quelque Copiste, ce qui est souvent » arrivé, comme le sçavent ceux qui ont » manié les manuscrits : en restituant cet- » te X. il se trouvera d'accord avec Stace.

» Je ne dirai pas sur quoi fondé je pré- » tends que Virgile n'a fait son Poëme » du Moucheron qu'après ses Georgi- » ques. Je n'ai point avancé ce sentiment; » je l'ai même réfuté assez au long par » l'autorité de Stace, & par celle de Mar- » tial qui parle de ce Poëme comme d'un » essai : *Culicem legimus & Batrachomyo-* » *machiam etiam agnoscimus : nec quis-* » *quam est illustrium Poëtarum, qui non* » *aliud operibus suis stilo remissiore pralu-* » *serit.* C'est ce que dit Stace (*Præfat.* » *in lib.* 1. *Sylvarum.*) Martial (L. VIII. » Epigr. 56.) dit, *vix Culicem fleverat* » *ore rudi.* Celui qui avoit chanté *les pré-* » *sens de Cérès*, étoit depuis long tems » sorti d'apprentissage, & ne chantoit » plus *ore rudi.* »

» En traduisant en latin ma Disserta- » tion pour l'envoyer en Hollande à M. » Burman qui me l'avoit demandée, je » fortifiai de quelques nouvelles réflexions » le sentiment où j'ai toujours été que

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

» Virgile fit ſon Poëme du Moucheron avant ſes Bucoliques. Servius dit » (Georg. IV. 565.) *viginti octo annorum Bucolica ſcripſit.* Il avoit déja fait » la même remarque à l'entrée de ſon » Commentaire ſur les Bucoliques. Tiber Donat (*vita Virgil.*) dit que Virgile après avoir commencé une ſorte de Poëme hiſtorique, ſans doute à l'imitation d'Ennius, s'en dégoûta bientôt, & ſe mit à faire des poëſies paſtorales, pour avoir occaſion de ſignaler ſa reconnoiſſance envers ſes Protecteurs. Il eſt naturel de penſer que Virgile ſe détermina à ce genre de compoſition, par ce *Culex*: il en avoit fait un eſſai qui lui avoit réüſſi. Lorſque l'Auteur fit le choix & l'Edition de ſes Paſtorales, il y mit à la tête, celle que nous y voyons, *Tityre, tu patulæ*, &c. non qu'elle eût été faite avant toutes les autres, mais par conſidération pour Auguſte qu'elle regarde. Il eſt vraiſemblable que l'aînée de toutes eſt celle qui eſt placée la ſixiéme; *Prima Syracuſio.* Dans le Prologue le Poëte rappelle les deux ouvrages qui l'avoient occupé auparavant.

Prima Syracuſio dignata eſt ludere verſu
Noſtra, nec erubuit ſylvas habitare Thalia.

» Ces deux vers désignent, ce me sem-
» ble, le *Culex*. Le Poëme historique
» commencé est désigné dans les suivans.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

Cùm canerem reges & prælia, Cynthius aurem
Vellit, & admonuit: pastorem, Tityre, pingues
Pascere oportet oves: deductum dicere Carmen.

» En conséquence de l'avis donné par
» Apollon, le Poëte déclare qu'il re-
» nonce aux chants héroïques, & qu'il
» va s'occuper de bergeries.

Nunc ego. . . . . .
Agrestem tenuì meditabor arundine Musam.

» Je pousse la conjecture plus loin, &
» de ce que dans cette Eglogue, qui
» me paroît avoir été faite avant toutes
» les autres, Virgile est nommé Tityre
» (*Pastorem, Tityre, pingues...*) je crois
» pouvoir conclure que dans la pasto-
» rale du Moucheron, le Berger se
» nommoit Tityre.

IV. QUESTION. Si Corneille
» n'est pas également le pere de Cin-
» na & de Pertharite; & Racine des
» freres ennemis & de Phédre.

» RÉPONSE. Je vois autant de
différence entre la Bradamante de Ro-
bert Garnier, & le Polieucte de Cor-

» neille, ou l'Athalie de Racine, que
» j'en vois être le *Culex* que nous avons
» & le Silene de Virgile.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

» V. QUESTION. L'Auteur de
» la vie de Virgile, qui dit, qu'il n'avoit
» que 15 ans, lorſqu'il compoſa ſon
» Moucheron, n'a-t-il pas plus d'auto-
» rité que l'Auteur de la diſſertation?

» *REPONSE.* Je n'ai jamais été
» aſſez préſomptueux pour m'attribuer
» aucune autorité. J'ai dit mon ſenti-
» ment; je l'ai appuyé du témoignage
» de l'Auteur ancien de la vie de Vir-
» gile; j'ai montré, ce me ſemble, que
» ſon texte étoit corrompu. Voilà les
» queſtions & mes réponſes.

L'Abbé de Marolles a traduit le poëme du *Culex*, qui a donné *lieu* à cette diſſertation, & l'a un peu amplifié. Sa traduction froide & languiſſante n'ennuye pas moins que l'original. Je n'en connois point d'autre verſion en notre Langue.

Mais l'Abbé de Marolles a tort de ſe donner pour le premier Traducteur des Epigrammes attribuées encore à Virgile. Outre Pierre de Mouchault dont je vous ai parlé, nous avions de plus ces Epigrammes miſes en vers françois de différentes meſures par les deux

freres Robert & Antoine le Chevalier, à la ſuite de leur verſion de Virgile en vers. *L'*Abbé de Marolles en a traduit ſeulement un plus grand nombre, auſſi en vers ; avec d'autres Epigrammes de différens Ecrivains, la plûpart concernant la perſonne de Virgile ou ſes ouvrages. Toutes ces petites piéces, & beaucoup d'autres qu'il a tirées des *Catalectes* ou piéces choiſies des anciens Poëtes, ont été imprimées en 1671. *in*-8°. & en 1673. *in*-4o. dans la premiere partie de ſa traduction de Virgile en vers, ſans compter les éditions particulieres de ſa traduction des Catalectes dans leſquelles on retrouve encore pluſieurs de ces piéces.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

Comme il s'en donne pour le premier Traducteur, il faut croire qu'il ignoroit que pluſieurs de ces petits poëmes avoient été déja traduits avant lui en vers : comme *les loüanges d'un petit Jardin* : *la Roſe* : *le chant des Sirenes* : *la Lettre de Pithagore*, *ou L'Y.* Guillaume Michel, dit de Tours, s'étoit exercé à rimer en François ces quatre petites piéces, & les avoit fait imprimer dès 1516. à la ſuite de ſa traduction des Bucoliques de Virgile en vers. Je ne ſai pourquoi on les a ſupprimées.

dans les éditions de la même verſion des Bucoliques, faites en 1529. & en 1540. *in folio*. Michel a donné de plus dans l'édition de 1516. une autre piéce tirée des Catalectes intitulée, *De l'invention des Muſes*, parce qu'elle contient le caractere de chacune des neuf Muſes, & des ouvrages auſquels on feint qu'elles préſident. Le traducteur attribue ſans façon ces cinq piéces à Virgile. L'Abbé de Marolles au contraire veut que les *Sirenes* ſoient de Feſtus Avienus, & fait preſent de *la Roſe* à Auſonne.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

Sans en rendre plus de raiſon, il dit que le poëme de *la Cope* n'a pas été jugé indigne de Virgile, & croit lui faire honneur en lui donnant quatorze autres petites piéces qu'il renferme ſous le nom général de Catalectes. Enfin il regarde comme autant d'écrits dignes des bons ſiécles, quantité d'autres poëſies qu'il s'eſt donné pareillement la peine de traduire en vers, quoique, ſelon de meilleurs Juges, elles ne le méritaſſent pas: il me paroît inutile d'entrer ſur cela dans un plus grand détail. Je veux ſeulement vous dire un mot du *Ciris*, des *Dires* ou imprécations, du poëme ſur le Mont *Etna*; d'un autre ſur la mort de Ciceron; d'une Elégie ſur celle de Mécé-

nas ; & d'un poëme ſur celle de Druſus.

De ces diverſes piéces, l'Abbé de Marolles qui les a toutes traduites en vers, ne donne que le *Ciris* à Virgile, fondé ſur les conjectures frivoles de Joſeph Scaliger qui eſt preſque toujours ſon oracle : il tâche lui-même de donner un nouveau jour à ces conjectures, & elles perſuadent encore moins. Il a traduit ce petit poëme ſur l'édition corrigée par le même Scaliger qui y a fait beaucoup de changemens arbitraires, ſans y être autoriſé ni par les Manuſcrits, ni par le ſens de l'ouvrage. A l'égard des *Dires* ou imprécations, comme elles portent le nom de Valere Caton, les deux Scaligers, & beaucoup d'autres critiques les attribuent à Valere Caton Grammairien & Poëte, né, comme on le croit, dans la Gaule Narbonnoiſe, mais qui ſe retira à Rome étant encore jeune. Il vivoit du tems de Ciceron. L'Auteur déplore dans ſon poëme la perte des biens qu'il poſſédoit à la campagne, & qui avoient été ou ravagés ou enlevés durant une guerre civile excitée par la faction de Sylla. Cette piéce eſt diviſée en deux parties. La premiere contient une imprécation très-vive contre ceux qui lui avoient fait le

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

Marolles, 1. part. de ſon Virg. en vers fr.

tort dont il se plaint. Dans la seconde, voulant montrer que ses malheurs ne l'avoient pas rendu insensible à l'amour, il consacre ses regrets & ses larmes à sa chere Lydie, en adressant ses plaintes au fleuve Battare. Les savans Auteurs de l'Histoire littéraire de la France, qui ont donné un Article fort bien fait de ce Poëte, y ont oublié la traduction de l'Abbé de Marolles.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

Hist. litter. de la Fr. t. 1.

L'*Etna* & le fragment sur la mort de Ciceron sont de Publius Cornelius Severus. On ne sait presque rien de la vie de ce Poëte : l'on ignore même le nom de sa Patrie. Il vivoit vers l'an de Rome 730. vingt-cinq ans avant la naissance de Jesus-Christ.

Dise. sur la vie de Cornel. Sever. par Serionne, à la tête de sa trad. de l'Etna.

Quelques-uns l'ont confondu mal-à-propos avec Cassius Severus, Orateur & Poëte, l'un des assassins de Jules César, qui après la défaite de Brutus, se retira à Athènes où Auguste envoya Varrus pour le faire mourir ; ce qui fut exécuté. Cornelius Sevérus promettoit, dit-on, de grandes choses dès son enfance ; il joignoit à un excellent naturel un desir ardent de réüssir. Seneque dans ses Epîtres l'égale presque à Virgile ; & Ovide l'appelle un grand Poëte dans la seconde de ses Elégies écrites du Pont, livre qua-

trième. Mais Sevérus mourut trop jeune pour répondre à tout ce que l'on avoit lieu d'en attendre.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

Préface du même, p. 3. & suiv.

Son poëme sur le Mont Etna est pour la matiere, dans le goût de celui de Lucrece; la Physique en est l'objet principal. Après l'invocation ordinaire, il rapporte diverses fables qui avoient été célébrées par d'autres Poëtes. Il se mocque ensuite agréablement des fictions de ceux qui faisoient de l'Etna la forge de Vulcain, ou qui croyoient qu'Encelade étoit sur cette montagne; ce qui lui donne lieu de décrire en passant la guerre des Géants contre Jupiter. S'il fait grace, en faveur de la poësie, à ceux qui ont debité ces fables, pour lui il proteste qu'il ne veut prendre que la vérité pour guide, en expliquant physiquement les incendies du mont Etna. Il n'abandonne pas néanmoins le privilége de la poësie, qui permet les épisodes; & il en donne plusieurs qui sont fort agréables.

Tout son poëme tend à faire admirer la main de l'ouvrier qui conduit les merveilles que célébre sa Muse. Il censure même ceux qui vont voir des monumens antiques, ou des lieux fameux par quelques événemens, pen-

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

dant qu'ils négligent de contempler & d'étudier les ouvrages de la nature qu'ils ont devant les yeux. Il finit ſon poëme par l'hiſtoire de deux jeunes gens de Catane, qui ſans ſe mettre en peine de ſauver leur bien que l'incendie alloit faire périr, n'eurent d'autre attention qu'à ſauver leur pere & leur mere qu'ils emporterent à travers les flammes.

Jean le Clerc qui a traduit & expliqué différens endroits de ce poëme dans ſa Bibliotheque choiſie; reproche à Severus d'avoir eu ſouvent recours à la Divinité, après avoir promis de rendre raiſon des embraſemens du mont Etna, & d'en découvrir les cauſes phyſiques. Mais le dernier Traducteur de cet ouvrage répond, que ſi l'on veut bien y faire attention, l'on verra que dans tous ces endroits le Poëte remonte à la cauſe premiere; qu'il reconnoît que la matiere qui ſert à entretenir les feux du mont Etna, ne s'eſt point formée toute ſeule, qu'elle ne peut être ſa propre cauſe à elle-même: qu'ainſi il reconnoît qu'il y a un Etre ſouverain, qui prend ſoin de tout, qui dirige tout; ce qui ne l'empêche point d'apporter enſuite toutes les raiſons

physiques qui ont pû lui être connues. C'est ce qui doit, ajoûte-t-il fort sensément, nous faire estimer davantage Cornelius Severus; puisque tout payen qu'il étoit, en étudiant avec soin les causes physiques des merveilles de la nature, il est si attentif à rendre hommage à la main divine qui y préside.

C'étoit par cet endroit-là principalement que l'Abbé de Marolles faisoit tant de cas de ce poëme; & ce fut ce qui l'engagea à nous en donner une traduction en vers françois. Heureux s'il eût pû répondre à la beauté de l'original, ou du moins en approcher d'assez près pour se faire lire avec quelque plaisir! On ne sait par quelle fantaisie, il ne veut point que cet ouvrage soit de Cornelius Severus, quoique les meilleurs critiques n'ayent point eu de doute sur cela. Il ne prouve point le contraire; & il avoit tort assûrément s'il pensoit qu'on le croiroit sur sa seule autorité. *On pourroit*, dit-il, *donner ce poëme à Virgile ou à Ovide, si le stile n'en faisoit juger autrement.* Quel raisonnement! N'est-ce pas précisément parce qu'on n'y connoît point leur stile, qu'on ne le leur donne point? La conformité du sujet a engagé l'Abbé de Marolles

à traduire pareillement en vers ce que Lucrece dit du mont Etna dans son premier livre & dans le cinquiéme ; ce qu'Ovide en rapporte au quinziéme livre des Métamorphoſes ; & ce qui s'en trouve dans le premier livre du Raviſſement de Proſerpine par Claudien.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

Obſerv. t. 3. Roll. hiſt. anc. t. 12. p. 99.

M. Accarias de Serionne ne connoiſſoit pas la traduction de l'*Etna* de Severus par l'Abbé de Marolles, lorſqu'il publia la ſienne en proſe en 1736. *puiſqu'il* ſe félicite d'en être le premier Traducteur ; ce que les Auteurs des Obſervations ſur les écrits modernes, & M. Rollin ont répété après lui. Le nouveau Traducteur a fait tout ce qui a été en lui pour faire rechercher ſon ouvrage. Outre le texte latin, il y a joint une Préface critique & raiſonnée, des notes, la vie du Poëte, une diſſertation ſur le mont Etna, deux cartes Géographiques.

Si avec tous ces ornemens, il eût pû conſerver dans ſa traduction le même feu, la même élévation, & à peu près les mêmes figures que l'on eſtime dans l'original, il nous auroit donné un ouvrage véritablement digne de toute l'attention de ſes Lecteurs. Mais je ne dois pas craindre de dire qu'il a mieux

ſenti que dénoüé les difficultés, puiſqu'il a la modeſtie de convenir lui-même, que la différence des deux langues & la préciſion extrême de ſon Auteur ont été pour lui *un obſtacle invincible* d'en rendre les beautés en bien des endroits.

Je ſuis ſeulement fâché qu'il ne faſſe conſiſter l'eſſentiel d'une traduction françoiſe d'un Poëte, que dans la fidélité à rendre le ſens de ſon texte. Il me ſemble que cela ne peut être vrai, que quand on ne veut rendre que la lettre; mais que par cette ſeule fidelité littérale on ne rend pas le génie du Poëte, & que par conſéquent on ne le fait connoître qu'à demi. Une traduction qui n'eſt que littérale, m'apprend, il eſt vrai, ce que le Poëte a dit, quels ſont ſes ſentimens; mais elle me laiſſe ignorer en partie comment il les a exprimés, de quelles images il s'eſt ſervi, quelle eſt la meſure & quel eſt le caractere de ſes talens poëtiques. Je demande pardon à M. de Serionne, ſi je m'explique avec un peu de liberté; je ſens toutes les difficultés de l'Auteur qu'il a choiſi pour être l'objet de ſon travail; combien il a dû lui en coûter pour le mettre dans l'état où il eſt. Sa

traduction eſt claire, & ſon ſtile eſt pur.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

Dans une ſeconde édition il nous repréſentera mieux Cornelius Severus tel qu'il eſt en lui-même. Ses talens & ſon amour pour le travail peuvent nous en répondre.

On l'invite à examiner la correction propoſée par M. l'Abbé Sevin dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres ſur un endroit où Cornelius Severus prétend expliquer les différentes cauſes qui ont pû produire des cavités & des pores dans une maſſe auſſi ſolide que la terre. Cette correction paroît fort naturelle. Il en trouvera une autre dans la premiere Lettre de M. le Préſident Bouhier au P. Oudin ſur le *Pervigilium Veneris*, qui le confirmera dans l'opinion qu'il a eue, qu'il pouvoit hardiment contredire la plûpart des remarques de Jean le Clerc ſur Severus. J'ai lû une troiſiéme correction d'un endroit de l'Etna dans les Mémoires de Trevoux, qui ne doit pas être plus négligée.

Mem. t. v.

Nov. Litter. chez du Sauzet. t. XI.

La préface de M. de Serionne & ſon diſcours ſur la vie de Severus ſont deux piéces ſenſées, où regne une critique judicieuſe. Ses notes prouvent ſon érudition, & en particulier qu'il a lû

les Philoſophes & les Poëtes : mais il me ſemble qu'elles ſont trop abondantes. J'aurois voulu ſupprimer celles qui ne tendent pas à l'intelligence du texte. On n'écrit pas pour faire parade de ſes lectures, mais pour être utile, & je ſuis perſuadé que M. de Serionne n'a eu que cette derniere vûe. Il a bien fait de s'attacher à l'édition latine donnée à Amſterdam en 1703. avec les notes de pluſieurs Sçavans, & les corrections de Théodore Goral : mais il paroît qu'il n'a pas ſçû que ce Théodore Goral, qu'il nomme ſouvent, n'eſt autre que le même Jean le Clerc de qui M. de Serionne a emprunté les fragmens de Severus, que ce Sçavant avoit déja traduits & inſérés en divers endroits de ſa Bibliotheque choiſie.

A l'égard de la diſſertation ſur le mont Etna, on voit bien que le but de M. de Serionne eſt d'y expliquer les embraſemens de cette montagne par la géographie, la fable, la phyſique & l'hiſtoire de ſes plus conſidérables incendies. Mais la fable n'y ſert de rien, & la géographie m'y paroît peu utile. La phyſique qui auroit dû, ce ſemble, en être l'objet principal, eſt le point que l'Auteur touche le moins. Après

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

une deſcription topographique très-ſommaire de cette montagne, il s'arrête beaucoup ſur les fables que les Poëtes & les Mythologiſtes ont racontées à cette occaſion. La Mythologie de M. l'Abbé Bannier lui en a fourni les principaux traits; il les orne de quantité de paſſages des Poëtes : cette lecture peut amuſer : mais en eſt-on plus inſtruit quand on ne ſçait que des rêveries & des chimeres? L'hiſtoire des incendies eſt trop ſuperficielle : cinq ou ſix faits la compoſent. Ce qu'il y a de Phyſique fait même partie de cette hiſtoire, puiſqu'au lieu de raiſonnemens, l'on ne trouve que les ſentimens de quelques Philoſophes anciens, & de deux ou trois Ecrivains modernes : c'eſt *une* compilation au lieu d'un traité raiſonné.

Le fragment touchant la mort de Ciceron, qui nous a été conſervé par Seneque, faiſoit partie d'un poëme beaucoup plus long, que Severus avoit compoſé ſur la guerre de Sicile, ſelon Quintilien, & après lui Voſſius, Giraldi & pluſieurs autres; ou ſur la guerre civile, ſelon Joſeph Scaliger. M. de Serionne qui nous a auſſi donné en proſe ce fragment déja traduit en vers par l'Abbé de Marolles, ce qu'il a igno-

ré, croit que Scaliger avoit eu raiſon de penſer que le poëme entier concernoit plûtôt la guerre civile, que la ſeule guerre de Sicile, & qu'au lieu de *bellum Siculum* dans Quintilien, il faut lire *bellum civile.* TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

Il eſt vrai, dit-il, que la Sicile a été fort ſouvent le théâtre de la guerre entre les Grecs, les Carthaginois & les Romains, & qu'ainſi elle a pû fournir pluſieurs fois le ſujet de plus d'un poëme épique. L'on ſait auſſi, ajoûte-t-il, que le jeune Pompée s'y étoit retiré ſous le Triumvirat d'Antoine, d'Auguſte & de Lepide, d'où il ſoutint quelque tems la guerre contre les Triumvirs, & que ce peut être là cette guerre que l'on croit avoir fait le ſujet du poëme de Severus. Mais M. de Serionne croit qu'il y a plus d'apparence que ce Poëte avoit entrepris de chanter toute la guerre civile, & non en particulier celle de Sicile qui n'en faiſoit pas même un des plus grands événemens. Cela peut être; mais ſi l'on n'a point d'autres preuves, je ne ſçai ſi on ne pourroit pas également prétendre le contraire. Il n'y a que la preuve tirée du fragment même ſur la mort de Ciceron qui paroiſſe plus ſolide: le Poëte y parle des proſ-

criptions qui précéderent la guerre de Sicile. D'ailleurs s'il ne se fût agi que de celle-ci, l'on ne voit pas bien qu'elle figure y eût fait Ciceron qui étoit mort auparavant. Ce fragment est d'une beauté assez grande pour nous faire regretter la perte du poëme dont il faisoit partie.

TRADUCTIONS DES OPUSCULES DE VIRGILE.

Restent l'Elégie sur la mort de Mécénas & le petit poëme sur la mort de Drusus. L'Abbé de Marolles a mis encore la premiere au nombre des piéces que l'on pouvoit attribuer à Virgile ; & cependant après s'être promené dans ses conjectures, il en revient au sentiment commun qui donne cette Elégie au Poëte Pedo Albinovanus. Celle qui est sur la mort de Drusus fait plus de difficulté. Quoique Scaliger & plusieurs autres en fassent encore présent à Albinovanus ; en l'examinant de près on trouve trop de différence entre ces deux piéces pour leur donner le même pere. La premiere l'emporte sur l'autre pour le stile & pour le génie poëtique. Pierre de Mouchault en a donné une traduction en vers françois dans le recueil dont je vous ai parlé ci-dessus. L'Abbé de Marolles en a fait depuis une paraphrase en vers héroïques ; il ignoroit l'ancienne version, puisqu'il dit que cette Elégie n'avoit point encore été mise en notre Langue.

Marol. 1. p. de son Vit. en vers fr.

CHAPITRE X.

Des Ecrits pour & contre Virgile.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE

VIRGILE a eu comme Homere ſes Cenſeurs & ſes Apologiſtes. Mais le mérite du Poëte latin a été moins contredit; il a eu peu de critiques & plus de défenſeurs. Je vous exhorte à relire les comparaiſons ou paralleles de ces deux Poëtes par le P. Rapin, Jeſuite; par le P. le Boſſu, Chanoine Régulier, dans ſon Traité du poëme épique; par le Pere Thomaſſin, de l'Oratoire, dans ſa Methode pour étudier & pour enſeigner chrétiennement les Poëtes; par MM. Fraguier & Boivin, dans les Mémoires de l'Accademie des Inſcriptions & Belles-Lettres; & par M. Huet dans le recueil de ſes penſées.

Je vous en dis autant de la comparaiſon entre Homere, Virgile & Ovide qui eſt dans le quatriéme tome du Spectateur Anglois; du parallele que M. de Longepierre a fait de Théocrite & de Virgile dans ſa traduction du premier de ces deux Poëtes; du vingt-

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

de Segrais prétend qu'il n'eſt point outré; & c'eſt à en juſtifier chaque trait, qu'il employe la plus grande partie de ſa Préface. Il y entre ſur cela dans un grand détail, mais qui attache le Lecteur & qui l'inſtruit. On y voit que le deſſein du Poëte eſt tel que Virgile a dû le concevoir. Sujet d'Auguſte, comblé de ſes bienfaits, orné de tous les talens qui font les grands Poëtes, après avoir achevé ſes Eglogues & ſes *Géorgiques* qui ont été jugés par un ſiécle auſſi éclairé & auſſi délicat que celui d'Auguſte, des ouvrages accomplis, il crut que pour arriver à la plus haute réputation où puiſſe aſpirer un Poëte, il devoit encore exceller dans le genre ſublime, & concevoir un ouvrage qui en l'honorant lui-même, fît également honneur à ſa patrie, & fût un acte de ſa reconnoiſſance envers ſon Prince. Voilà le but de l'Enéide, & ce but eſt rempli. Si Virgile y loüe Auguſte, c'eſt avec adreſſe & ſans affectation. S'il y éleve ſi haut la grandeur de ſa nation, que ſon poëme eſt le plus illuſtre monument de la gloire de Rome, rien n'y ſent la fade adulation.

Liſez en même tems ſur cela les *conſidérations* de M. l'Abbé Fraguier *ſur l'Enéide*,

Mém. de l'Acad. des B. L. t. I.

l'Enéide, où ce critique s'attache encore plus que M. de Segrais à faire voir ce que Virgile a conſervé de l'ancienne hiſtoire, depuis les premiers tems connus juſqu'à Enée, & ce qu'il a inſeré de plus conſidérable depuis Enée juſqu'à la bataille d'Actium : artifice ingénieux par lequel le Poëte a forcé l'Italie de regarder l'Enéide avec les mêmes yeux dont elle regardoit tant de héros qui étoient nés dans ſon ſein, & d'aimer ce poëme comme elle aimoit ſa propre gloire. M. de Segrais, dans la ſuite de ſa préface, dit, que ſi l'on conſidere l'Enéide comme poëme héroïque, on ne peut trop lui donner d'éloges.

Si le but de celui-ci eſt de plaire & d'inſtruire, d'exciter à entreprendre de grandes choſes, que pouvoit-on propoſer à un héros de plus grand, que le ſalut de ſa patrie entierement ruinée ; & dans ſon rétabliſſement, le fondement du plus grand Empire qui ait jamais été ? C'eſt l'action qui compoſe l'Enéide. Si le Poëte doit ſe ſervir de l'entremiſe des Dieux ; ſi ce qu'on appelle le merveilleux, doit briller dans ſon ouvrage, qui a mieux ménagé que Virgile cette partie du poëme qui doit

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

entretenir la curiosité, l'admiration & la surprise ? Le choix des matieres n'y est pas moins admirable ; elles sont grandes, bien disposées, dignes de son sujet.

Où il excelle encore plus, c'est dans la narration. Cette partie toujours si difficile dans quelque genre que ce soit, a dans Virgile les qualités qu'elle doit avoir ; elle est simple & claire. Le Poëte semble être plus empressé que le Lecteur de se voir à la fin de son récit. Les circonstances de sa narration, les sentimens qu'il donne à ses héros, leurs actions, nous engagent dans leur parti. Virgile ne s'arrête pas à moraliser ; dans tout son poëme on trouve peu de sentences qui excedent un vers ; encore est-ce rarement : il les seme adroitement dans les discours de ceux qu'il fait parler. Sobre sur les apostrophes, on n'en trouve que cinq ou six, toutes fort courtes & placées à propos. Point de digressions inutiles, point de circonstances qui ne servent au sujet. Il n'y a point de beauté dans l'Iliade & dans l'Odissée, dont chacune a vingt-quatre livres, qui ne soit dans l'Enéide qui n'en a que douze. Virgile en a touché les plus belles descriptions, les plus

riches comparaiſons ; il en a même perfectionné les inventions les plus heureuſes.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Voilà ce que M. de Segrais a crû voir dans l'Enéïde, & il ne manque ni de raiſonnemens, ni d'exemples pour montrer qu'il l'y a vû en effet. Mais ne s'en ſeroit-il pas un peu trop rapporté à ſes yeux de Traducteur ? Il paſſe enſuite au ſtile du Poëte ; & il a moins de peine à perſuader qu'il eſt égal & poli, pur & élégant, qu'il eſt exempt d'expreſſions proſaïques ; que la verſification eſt nette, facile, douce, même dans ſa plus grande pompe.

Il me ſemble qu'il répond fort bien à ceux qui ont accuſé Virgile de manquer d'invention dans ſon poëme, parce qu'il a pris beaucoup de choſes d'Homere, & de quelques autres Poëtes. Il montre que ſi le Poëte latin a imité le Grec dans l'invention de l'Enéïde, il l'a ſurpaſſé dans l'ordonnance & dans l'expreſſion : que d'ailleurs l'hiſtoire de Troye n'étoit pas plus de l'invention d'Homere que de Virgile, ce conte étant dans la bouche du peuple avant même qu'Homere eût écrit. Il avoüe qu'il y a dans l'Enéïde des parties qui reſſemblent à quelques-unes de l'Iliade

& de l'Odiſſée : mais il prétend que dans tout le reſte on ſent l'invention de Virgile ; qu'il y en a dans la maniere dont il a diſpoſé tant de matieres ; qu'il n'a emprunté de perſonne la ſource des deſtinées qui établiſſent l'empire de ſon Prince, & la gloire de ſa patrie. Cet endroit de la Préface de M. de Segrais me paroît traité avec beaucoup de jugement ; il y donne à ſes réponſes tout le jour qu'elles demandent.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

On a blâmé le caractere que Virgile donne à Enée. M. de Segrais qui ne le diſſimule point, prend la défenſe du Poëte en juſtifiant la piété du héros envers les Dieux, ſa tendreſſe & ſa ſenſibilité. Il fait voir qu'Enée n'en a été ni moins brave, ni moins courageux ; qu'il a dû abandonner Didon comme il l'a fait ; & que c'eſt avec raiſon que Virgile a voulu inſinuer par-là, que la marque de la vertu étoit de vaincre ſes paſſions, & de fuïr ce qui pouvoit les entretenir.

Toute cette partie de la Préface de M. de Segrais plaît beaucoup. C'eſt néanmoins celle que M. de S. Evremont contredit le plus dans ſes réflexions ſur nos Traducteurs. Il approuve tout le reſte ; il fait même un grand

Oeuv. de S. Evrem. t. 3. édit. de 1725. in-12.

éloge de cette Préface en général ; mais il croit que l'Auteur n'a pas bien jugé des caracteres. Il ne disconvient pas que Virgile a eu raison de montrer dans Enée un héros toujours assujetti aux volontés des Dieux, puisqu'ils lui avoient » promis l'Italie. » Mais quand il nous » le dépeint, dit-il, si dévot, il doit » lui attribuer une dévotion pleine de » confiance, qui s'accommode avec le » tempérament des héros : & non un » sentiment de religion scrupuleux qui » ne subsiste jamais avec la véritable valeur. » Il ajoûte, » qu'un Général » qui croyoit bien en ses Dieux, devoit » augmenter la grandeur de son courage par l'espérance de leurs secours ; & » que sa condition étoit malheureuse, » s'il n'y sçavoit croire qu'avec une superstition qui lui ôtoit le naturel usage de son entendement.... Faut-il » que le fils de Venus assûré par Jupiter de son bonheur & de sa gloire, » n'ait de piété que pour craindre les » dangers, & pour se défier du succès » de toutes ses entreprises ? »

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Je m'imagine que M. de Segrais eût répondu sans beaucoup de peine à ces réflexions vagues, dont quelques-unes n'ont pas de solidité. Ce n'est point par

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

des maximes générales que l'on détruit un caractere qui paroît auſſi conſtant & auſſi bien ſoutenu, que celui que Virgile donne à ſon héros. Ce n'eſt pas moins, ce ſemble, outrer la critique, que de prétendre encore, comme fait S. Evremont, que c'eſt par un deſſein formel de trouver Virgile irréprehenſible en tout, que M. de Segrais n'a pas rendu avec la même force la maniere dont le Poëte s'exprime quand il parle des frayeurs d'Enée. Le Traducteur étoit plus porté à charger les caracteres qu'à les affoiblir; je vous en ai donné un exemple.

D'ailleurs, quoiqu'un Traducteur ſoit ſouvent au-deſſous de ſon original, eſt-ce une raiſon pour décider que c'eſt de deſſein prémédité qu'il l'a affoibli? On peut blâmer la verſion de l'endroit du quatriéme livre de l'Enéïde que S. Evremont a en vûe; ſans en être plus autoriſé à prêter au Traducteur des intentions qu'il eſt plus naturel de croire qu'il n'a point eûes. Le Critique convient que ces ſortes de ſaiſiſſemens dont il eſt queſtion, s'emparent de nous malgré nous; pourquoi donc le Héros de Troye n'auroit-il pas pû en être atteint? Eſt-il bien vrai qu'une frayeur involontaire deshonore

un héros, comme il le prétend encore ?

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

M. de S. Evremont auroit voulu que Virgile eût donné au sien *un tempérament* qui fût à l'abri de toutes les foiblesses de l'humanité ; mais dans les Poëtes payens les Dieux eux-mêmes n'en sont point exempts. Un héros doit-il l'emporter sur eux ? Si le Critique eût bien voulu faire attention aux preuves que M. de Segrais apporte pour montrer que dans les Poëtes, *pleurer* est souvent employé pour *gémir*, *être affligé*, *& le sentir* ; il auroit pû s'épargner cette longue tirade d'ironies sur les larmes d'Enée, qui réunies toutes ensemble ne paroissent pas former la plus légere démonstration. On pourroit lire cependant cette critique de M. de S. Evremont, en comparant les endroits qu'il censure avec l'apologie que M. de Segrais en fait, & plus encore avec Virgile lui-même.

Vous ferez bien d'y joindre ce que M. Moisant de Brieux dit sur le même sujet dans une Lettre adressée à M. de Segrais, & imprimée à Caën en 1673. dans un petit livre assez rare, auquel Monsieur de Brieux a donné le titre de *Divertissemens*. Presque toutes les observations que vous y trouverez roulent sur divers endroits de l'Enéïde, sur le caractere que Virgile

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

donne à ſon héros, ſur les figures qu'il employe. M. de Brieux parcourt ainſi, mais fort legérement, toute l'Enéïde; après quoi il paſſe aux Bucoliques & aux Géorgiques, ſur leſquelles il fait encore des obſervations critiques. Je ne voudrois pas nier qu'il n'y en eût de fort judicieuſes: mais la maniere dont l'Auteur en tourne la plûpart, ſemble faire douter s'il a toujours voulu parler ſérieuſement, ou ſeulement remplir le titre de ſon Livre. C'eſt à-peu-près l'idée qui m'en eſt demeurée.

On peut décider plus hardiment, que Deſmarêts du S. Sorlin a fort mal raiſonné ſur le même ſujet dans ſa *comparaiſon de la Langue & de la Poëſie françoiſe avec la grecque & la latine*, ouvrage ridicule que vous connoiſſez déja.

Que peut-on dire d'un Ecrivain qui oſe décider que Virgile avoit peu d'invention; qu'à l'exception de ſon premier Livre de l'Enéïde, du ſecond, du quatriéme & du ſixiéme qui n'eſt même, ſelon lui, que pour les Sçavans, on n'eſt point tenté de lire ce Poëte une ſeconde fois, quand on l'a déja lû? Que penſer d'un homme qui ne peut parler d'un Prince des Poëtes latins, ſans le traiter d'Ecrivain ridicule, d'Auteur ſans juge-

ment, & même indécent.

Si on l'en croit, & qui refuſeroit de croire l'enthouſiaſte Deſmarêts ! » le » début de Virgile eſt très-beau : le » premier & le ſecond Livre de l'E- » néïde ont de grandes beautés, mais » pourvû que l'on en banniſſe les com- » paraiſons, qui ne peuvent être eſti- » mées que des Grammairiens non ju- » dicieux, qui ne conſiderent preſque » rien que la diction. Le quatriéme Li- » vre eſt le plus beau à cauſe des paſ- » ſions. Le troiſiéme eſt très pauvre en » inventions & en ſentimens ; & ce n'eſt » pas grand choſe que la Géographie » du voyage d'Enée. L'avanture de » Polydore n'eſt point vrai-ſemblable, » non plus que tout ce que le Poëte dit » dans le cinquiéme Livre des grands » perſonnages Romains qui devoient » venir au monde. Le défaut d'inven- » tion paroît à découvert, en ce que » Virgile ayant un génie propre à dé- » crire les paſſions & les ſentimens, » ſur-tout la paſſion de l'amour, il ſem- » ble avoir oublié ſon talent après le » quatrieme Livre. » Eſt-ce tout ? non ; Deſmarêts fait grace à Virgile, en ne rapportant pas *bien d'autres fautes notables*. Pour moi je lui ſais quelque

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

gré de ſa modération, il a ſçu du moins mettre des bornes à ſon extravagance.

Cet écrit ne méritoit peut-être point de réponſe, ou il en demandoit du moins une autre que celle que l'Abbé de Marolles y fit par ſon *Diſcours apologétique au ſujet de Virgile*, qu'il adreſſa en 1673. à M. l'Abbé de la Chambre, fils du célébre Médecin de ce nom. Critique auſſi timide que négligent Traducteur, l'Abbé de Marolles commence par donner à Deſmarêts des éloges que tout homme judicieux lui a toujours refuſés. Il lui prodigue ſans meſure les titres d'excellent homme, de grand Ecrivain, & le regarde comme l'un des principaux membres de l'Académie Françoiſe; c'étoit réduire cette illuſtre Compagnie à une indigence qu'elle n'a jamais éprouvée. A l'entendre, le Zoile d'Homere & de Virgile, étoit *un Auteur parmi ingénieux, qui avoit de l'invention de reſte; ſes écrits ſont une preuve que notre Langue n'eſt point inférieure, quant à l'élégance & à la beauté de la diction, à celle des Grecs & des Romains.* Voilà des complimens, & rien de plus; & c'eſt faire honneur à l'Abbé de Marolles, que de ne le pas entendre autrement.

Quant à ce qu'il dit en faveur de Virgile, il a raiſon de blâmer ceux qui ôtent à ce Poëte le mérite de l'invention, l'eſprit & le jugement. Mais ſon apologie ſe reſſent trop de ſa timidité ou de ſon mauvais goût. A chaque phraſe on voit qu'il craint d'en trop dire au déſavantage de ſon adverſaire. Ce n'eſt qu'en tremblant qu'il combat ſes faux raiſonnemens, & il n'en cenſure qu'une partie. C'eſt avec la même réſerve qu'il loüe Virgile. Il appréhende de donner lieu de croire qu'aucun de nos Poëtes, ni aucun de ſes Traducteurs ne l'a égalé. Qu'il s'y prend mal d'ailleurs, quand il veut montrer que Virgile a les qualités que Deſmarêts & le petit nombre de ſes Partiſans refuſoient à ce Poëte! On pourroit réduire preſque toutes ſes preuves à l'idée très-ſuperficielle qu'il donne des ſujets principaux de chaque Livre de l'Enéïde, & à une eſpece d'exclamation qu'il fait chaque fois ſur l'invention, l'eſprit & le jugement du Poëte. C'eſt employer des paroles, ce n'eſt pas prouver. Quand un Peintre ne ceſſeroit de me dire que je dois admirer tels & tels tableaux, en ſerois-je plus inſtruit de ce qui mérite mon admiration dans ces peintures?

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Une autre preuve de l'Abbé de Marolles, c'eſt que beaucoup de grands hommes ont eſtimé ce que Deſmarêts mépriſoit ; cela eſt vrai, & Deſmarêts ne le nioit point. Ne falloit-il pas montrer que cette eſtime étoit juſte, & ſur quoi elle etoit fondée ? Il falloit prouver que l'Académicien qui en donnoit des idées ſi differentes, raiſonnoit lui-même en Ecrivain ſans goût & ſans jugement : c'eſt ce que l'Abbé de Marolles ne fait pas, ou ce qu'il fait très-rarement. Non qu'il n'entre quelquefois dans un certain détail des reproches que Deſmarêts fait à Virgile : mais la réponſe la plus ordinaire qu'il y donne, c'eſt que le critique a tort, qu'il parle par préjugé, que d'autres ne ſont pas de ſon avis. Je me trompe : il entre quelquefois en preuve. Pour fermer la bouche à ſon adverſaire, pour montrer que Virgile avoit les qualités d'un grand Poëte, l'Abbé de Marolles cite Virgile d'après ſa propre traduction : à tous les endroits que Deſmarêts reprend, il oppoſe ces mêmes endroits tels qu'il les a traduits. J'appelle cela donner les mains à ſon ennemi en feignant de le combattre. Serois-je bien porté à conclure en faveur de la beauté de quelqu'un

dont on ne me feroit voir que le ſquelete?

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Rendons cependant à Deſmarêts toute la juſtice qu'il a droit d'attendre. Un peu honteux de ſes déclamations, il en adoucit quelques-unes lorſqu'il fit réimprimer ſon Traité en 1673. comme pour ſervir de Préface à ſon poëme de Clovis. Sur cette legere réparation, qui n'en méritoit pas même le titre, l'Abbé de Marolles fut tenté de ſupprimer ſa réponſe: mais par un retour de ſenſibilité ſur cet enfant qui ne venoit que de naître, il lui laiſſa le jour qu'il lui avoit donné. Il ſe contenta ſeulement de marquer par une addition, que dans tout ce qu'il avoit dit contre le Traité de Deſmarêts, il n'avoit eu égard qu'à l'édition de 1670. & que d'ailleurs les adouciſſemens que l'Auteur avoit apportés à ſa cenſure de Virgile, ne valoient pas la peine qu'on y fît attention; & en cela il raiſonnoit juſte.

Cette nouvelle édition l'engagea même dans un autre travail: il apperçut le motif qui avoit porté Deſmarêts à faire imprimer ſon Traité au-devant de ſon poëme de Clovis, & ce motif ſe décéloit aſſez, par ce que Deſmarêts dit

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

sur la fin du vingt-deuxiéme chapitre : » Qu'il n'y a point de bon Poëte François qui voulût avoir fait un poëme » semblable à celui de l'Iliade & de l'Enéide avec tous leurs défauts. » On sentit qu'il n'avoit point d'autre but que d'exalter son poëme, qu'il regardoit comme un chef-d'œuvre. Cette présomption mit l'Abbé de Marolles de mauvaise humeur : il entreprit d'examiner si l'opinion de l'Académicien avoit quelque fondement.

C'est l'objet de ses *Considérations sur le poëme de Clovis*, qu'il adressa encore à l'Abbé de la Chambre, & que l'on peut regarder comme une suite de sa défense de Virgile. Il y fait assez bien sentir que du coté de l'invention le Poëte moderne étoit fort inférieur au Poëte latin. Il y blâme avec justice ce tissu d'avantures romanesques & de galanteries qui n'étoient dignes que des livres de Chevalerie, & ce merveilleux qui choque ouvertement la vraisemblance : il auroit pû ajouter, & le bon sens. Quand il n'ose décider, ce qui arrive souvent, de peur de déplaire à l'Auteur du *Clovis*, il demande que l'on compare tels & tels endroits de ce poëme qu'il indique, avec d'autres endroits de l'Enéide

soin aussi de marquer ; sûr que le parallele ne pouvoit tourner qu'à la confusion de Desmarêts, & au mépris de son poëme.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Mais il ne gagna rien à avoir usé envers l'Auteur de beaucoup de ménagement. Desmarêts n'en fut pas moins irrité contre ses deux écrits. Il y répondit du même ton qu'il avoit pris en parlant contre les Anciens : & comme l'on trouva que la réponse qu'il adressa à l'Abbé de la Chambre, avoit trop l'air d'un libelle, il tâcha de persuader qu'il y avoit été excité par M. le Duc de Richelieu.

L'Abbé de Marolles repliqua par de nouvelles *Observations*, aussi longues & aussi ennuyeuses que les premieres, quoiqu'on ne laisse pas d'y trouver des choses fort sensées. Elles parurent en 1673. *in*-4°. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'Abbé tient un langage fort different dans ses *Considérations sur la critique de l'Enéide*, que M. le Comte de Jussac lui avoit adressée. On le prendroit lui-même dans cet écrit pour un disciple de Desmarêts. Il y convient de tous les défauts que le Comte reprochoit au poëme de Virgile ; & ces défauts sont presquetous les mêmes dont

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

l'Académicien accuſoit le Poëte. Il y a que la diction de Virgile dont il tâche de prendre la défenſe : encore eſt-ce par un motif qu'on ne peut approuver, puiſque ſon but eſt de montrer par ſes propres traductions de quantité d'endroits de divers Poëtes anciens, que notre Langue pouvoit égaler les meilleurs écrits de l'antiquité du côté de la diction : il apporte ſes traductions en exemples ; & c'eſt ce qui forme *la ſeconde* & la plus longue partie de ſes *Conſidérations*. Dans la premiere, il s'étend beaucoup ſur les larmes & les frayeurs d'Enée, qu'il trouve toujours ou indécentes ou mal placées, par des raiſons qui n'ont dû faire impreſſion que ſur lui ſeul.

Dans ſes obſervations contre Deſmarêts il paroît au contraire favorable à Virgile ſur ce point, & s'il ne répond pas au ridicule que l'Académicien s'étoit efforcé de jetter ſur ces frayeurs & ces larmes d'Enée, c'eſt que M. de Segrais s'étant ſuffiſamment étendu ſur cet article, il n'avoit pas crû devoir groſſir ſon écrit de réflexions déja faites, & qu'il lui eût été difficile de mettre dans un ſi beau jour.

Par une raiſon contraire, feu M. Au-

bert a fait de ce ſujet la matiere d'un *Diſcours Académique* qui fut lû dans l'Académie de Lyon, dont il étoit membre, le 3. de Mars 1729. Vous y trouverez en effet de nouvelles vûës pour juſtifier Virgile d'avoir repreſenté Enée comme tranſi de peur durant la tempête excitée pour plaire à Junon, Oronte au contraire animant les autres & les encourageant. On a prétendu juſtifier Enée en ſoutenant que ſon ſaiſiſſement ne venoit que de ce qu'il croyoit que l'ame périſſoit dans un naufrage avec le corps. Cette opinion eſt répanduë dans Homere : mais la Théologie des Payens en contredit la verité ; puiſque, ſelon cette Théologie, l'ame eſt ſenſible aux tourmens qu'elle ſouffre dans les enfers, & aux plaiſirs des champs élyſées dans leſquels la vertu eſt recompenſée.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Il faut donc juſtifier Virgile par Virgile même, s'il eſt poſſible. C'eſt ce que fait M. Aubert par l'endroit du ſixiéme livre de l'Enéïde où le héros de Troye voit en deſcendant aux enfers, tant d'ames errantes ſur le bord du Cocyte, parce que leurs corps n'avoient pas été honorés de la ſépulture. Or, l'opinion des Payens étoit, que cet honneur étoit

refuſé à ceux qui mouroient dans les eaux, & que ceux qui en étoient privés erroient cent ans ſur le bord du fleuve. Voilà, ſelon M. Aubert, ce qui glaçoit Enée d'effroi. Mais pourquoi Oronte n'avoit-il pas la même frayeur ? C'eſt, dit-il, qu'un héros eſt toujours homme, que le courage n'étouffe pas abſolument la nature, qui reprend quelquefois ſes droits, & qui cede enfin au deſir de la gloire ; & qu'il y a d'un autre côté des braves par fougue & par emportement, qui ne ſont occupés que d'un mouvement aveugle & impétueux qui les tranſporte hors d'eux-mêmes, & ne leur permet pas de réfléchir ni ſur ce qu'ils font, ni ſur les ſuites qu'ils doivent craindre ou eſperer. Telle eſt l'idée que l'Académicien de Lyon propoſe, & qu'il ne fait gueres que montrer dans ſon petit Diſcours que le P. des Moletz, de l'Oratoire, a inſeré dans ſes Mémoires de Littérature & d'hiſtoire.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Tom. X. 10. part.

Quelque parti que l'on prenne ſur ces différentes idées des Apologiſtes de Virgile, on ne peut diſconvenir qu'il falloit que le Poëte ſentît lui-même qu'il y avoit des défauts dans ſon ouvrage, puiſqu'il avoit ordonné qu'on brûlât ces

lui-ci après ſa mort. Ses amis ont fait ſagement de ne lui pas obéir ; c'eût été une perte irréparable. Mais il n'en eſt pas moins vrai, que l'on trouve dans ce beau poëme quelques negligences que l'Auteur n'y auroit pas laiſſées, s'il avoit eu le tems de le revoir.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

» Je ne parle pas de quelques défauts de verſification, ni d'un aſſez grand nombre de vers qui ne ſont pas finis, & dont l'hemiſtiche qui manque eſt ſi difficile à remplir, qu'on a crû que le Poëte les avoit laiſſés imparfaits pour donner la torture à ceux qui voudroient entreprendre de les finir. Il y a dans ce grand ouvrage des fautes plus conſidérables. Je trouve que quelques-unes des avantures s'y reſſemblent trop. Sinon & Achémenides ſe preſentent aux Troyens dans deux occaſions bien différentes, à peu près de la même maniere, l'un au ſecond Livre, & l'autre au troiſiéme. Ils diſent tous deux les mêmes choſes. Les deſcriptions des tempêtes ſont auſſi un peu trop ſemblables ; & elles commencent deux ou trois fois par les mêmes vers. Il y a pareillement quelques vers qui reviennent trop ſouvent. Virgile auroit

Vig. Marv. Meſl. t. 3. édit de l'Abbé Bannier. p. 231. & ſuiv.

» ſans doute, varié cela, s'il avoit revû
ECRITS » & corrigé ſon poëme. On pourroit
POUR ET » reprendre encore d'autres fautes. »
CONTRE Ce ſont des taches legeres ſur une belle
VIRGILE. étoffe, qui n'empêchent pas que l'on n'en admire tout l'éclat & toute la richeſſe.

Le P. Catrou détaille quelques-unes de ces taches dans ſa belle & judicieuſe Préface ſur l'Enéide, l'un des Ecrits ſur cette matiere que j'aye lus avec le plus de ſatisfaction. C'eſt une comparaiſon fort bien faite d'Homere & de Virgile, ou plûtôt de l'Enéide avec l'Iliade & l'Odiſſée. Quoique compoſée en 1715. durant le mouvement où étoient les eſprits contre la réputation d'Homere, l'Auteur ſouſcrit ſans peine aux éloges que tous les ſiecles ont donnés *à l'Ecrivain de la guerre de Troye*. Il le laiſſe avec plaiſir dans la poſſeſſion où il l'a trouvé d'être la ſource des inventions poëtiques, le pere de la fable, & le guide de tous ceux qui ſe ſont élevés juſqu'au genre héroïque. Il déclare qu'il eſt un admirateur ſincere de la fécondité de ſes productions, de la nobleſſe de ſes idées, des ſaillies vives de ſon eſprit, de cette rapidité de diſcours qu'on ne peut faire ſuffiſamment ſentir par les traductions les plus fidéles & les plus

élégantes. En un mot, il en a tracé lui-même un portrait qui fait autant d'honneur à son pinceau qu'à Homere.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Ne croyez pas que ce soit pour élever ensuite l'Enéide au-dessus de l'Iliade & de l'Odissée, & faire briller davantage le poëme latin. Non; le P. Catrou s'est dépouillé des préventions ordinaires aux Traducteurs pour les Auteurs sur lesquels ils ont travaillé. On sent que la partialité n'influe point dans le parallele qu'il fait des Ecrits du Poëte Grec, avec celui du Poëte Latin. Il les loue ou les censure avec équité. Il les admire ou les reprend avec jugement. Quand il donne la palme à Virgile, ce Poëte la mérite. Quand il la lui ôte pour l'accorder à Homere; ce n'est point son goût particulier qui décide, c'est la vérité. Telle est au moins l'idée que je me suis faite de ce parallele, qui n'a ni la prolixité de celui du Pere Rapin, ni la monotonie qui regne dans celui du Pere Thomassin. Lisez-le vous-même, & jugez: je risquerois d'en affoiblir les beautés en les abrégeant.

L'habile Jesuite ne met point au nombre des défauts répréhensibles dans Virgile l'anachronisme qui fait vivre Didon au tems d'Enée, & qui a été le sujet de plusieurs disputes entre les Sçavans,

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

L'Abbé de Marolles a eu ſur ce point de critique une opinion ſinguliére. Pardonnez-moi de vous citer ſi fréquemment un Ecrivain dont je ne puis jamais vous donner une idée fort avantageuſe. Ses travaux tant multipliés ſur Virgile m'obligent de vous en parler ſouvent. Dans ſon *Traité du Poëme épique pour l'intelligence de Virgile*, imprimé en 1662. il fit un Chapitre exprès, (c'eſt le *quatriéme*) pour examiner l'anachroniſme dont il s'agit. La foule des Auteurs étoit déja pour la réalité de cette tranſpoſition de tems. Il en convient; il en cite même pluſieurs. Le parti le plus naturel étoit de les ſuivre : ce parti ne lui plut pas, il entreprit de les combattre.

Que fait-il pour cela? Il eſſaye de répondre à leurs preuves, en tâchant ſurtout de faire valoir les contradictions qu'il croyoit avoir apperçues dans ces Auteurs ſur ce point de Chronologie, & en prétendant que l'on a eu tort de confondre la fondation de Byrſe avec celle de Carthage. Il s'enfonce à cette occaſion dans l'antiquité la plus reculée; & comme ſi le voile qui en cachoit la lumiere eût été tiré pour lui ſeul, il nous donne les deſcentes généalogiques de Didon & des héros qui lui étoient, ſelon lui, contem-

)orains, avec autant d'aſsûrance que s'il
:ût eu leurs Mémoires entre ſes mains,
)u qu'il eût vécu de leur tems. Il nous au-
:oit fait plaiſir de produire en même-tems
eurs titres; mais ſa généalogie eſt deſti-
uée de toutes preuves, & l'on peut la
:onteſter auſſi facilement qu'il la croyoit
/raie. L'unique point qu'on pourroit lui
ıccorder, c'eſt que Virgile avoit parlé
ẽlon l'opinion commune de ſon tems,
ans s'être mis en peine d'examiner ſi elle
étoit bien fondée.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Les faux raiſonnemens & l'érudition
)bſcure de l'Abbé de Marolles ne con-
vainquîrent point le Pere Labbe. Ce Je-
uite qui avoit beaucoup de capacité, in-
éra dans ſon *Chronologue françois* qui pa-
ut en 1666. un an avant ſa mort, une
Diſſertation où il traita ſans façon de pa-
ralogiſmes toutes les conjectures de l'Ab-
bé de Marolles, le blâma aſſez vivement
l'avoir préféré ſur ce point les témoigna-
ges des Poëtes à ceux des Hiſtoriens, &
renverſa tout ſon ſyſtême. Un Ecrivain
moins attaché à ſes opinions, ſe ſeroit
rendu. Ce n'étoit pas là le caractere de
l'Abbé de Marolles: il auroit crû ſe des-
honorer s'il eût avoué qu'il avoit donné
ſes imaginations pour des preuves. Il
entreprit donc de ſe meſurer avec le P.

Labbe : mais il eut la prudence d'attendre que ce Jesuite ne fût plus en état de repliquer.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Ce ne fut qu'en 1671. qu'il répondit par un *petit Discours*, qui n'est presque qu'un abregé du quatriéme chapitre de son Traité du Poëme épique. Seulement vers la fin il ajoûte qu'il auroit beaucoup de raisons pour appuyer le sentiment que le Pere Labbe avoit contredit; mais *il ne* les donne pas. Il ne dit qu'un mot *sur les* paralogismes dont le Jesuite l'avoit accusé, & ce mot ne satisfait nullement. Etoit-ce la peine de revenir sur cette matiere? Il est vrai qu'il renvoye son adversaire à ce qu'il avoit dit sur ce sujet dans son commentaire sur les fastes d'Ovide : mais en cela même il manquoit de jugement; ce qu'il avoit écrit dans ce commentaire n'étoit ni plus solide ni mieux prouvé que ce qu'il lui avoit plû de répéter dans le quatriéme chapitre de son Traité, & dans son *petit Discours*, deux piéces pour lesquelles il avoit une si grande affection, qu'il les fit réimprimer en 1673. dans la premiére partie de son Virgile en vers françois.

Recuëil de quelqu. vers de Virg. par Marol.

La même question de l'anachonisme de Virgile a été beaucoup mieux traitée par M. de Segrais & le sçavant Bochart,

Segr. pref. sur l'Enéid.

Le

Le premier, sans décider d'abord, si cet anachronisme est réel ou non, fait voir qu'on ne pouvoit blâmer le Poëte d'avoir supposé par une fiction poëtique que Didon a vécu au tems d'Enée, quand même il auroit sçû le contraire : qu'il a mieux fait de ne point priver son poëme d'un épisode qui lui donne de si grands ornemens, que d'avoir contredit une histoire enveloppée dans l'obscurité de tant de siécles ténébreux : ce qui donne lieu à M. de Segrais de faire d'excellentes réflexions sur les fictions que la poësie peut ou doit admettre.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Mais afin de contenter ceux qui soutiennent la réalité de l'anachronisme, il convient dans ses remarques sur le quatriéme livre de l'Enéide, qu'on ne peut en douter : & c'est à cette occasion qu'il rapporte la Lettre que M. Bochart lui avoit écrite sur ce sujet, dans laquelle ce point est prouvé avec beaucoup d'érudition & de sagacité. M. Bochart y fait voir entre autres, que cette question ne s'étoit bien éclaircie que par les vérités de l'Ecriture Sainte, & par la confrontation que l'on en avoit faite avec les chroniques des Tyriens. Vous pourriez ajoûter à ces Ecrits les remarques du Pere Fabre & de M. l'Abbé de S. Remy, &

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

la Dissertation de M. l'Abbé Desfontaines, dans leurs traductions de Virgile en prose; mais il me semble que je n'y ai rien lû de nouveau : ces trois Traducteurs se sont presque contentés d'abreger la Lettre de Bochart.

Une autre question controversée entre les Sçavans, est de sçavoir si Enée est venu en Italie. M. de Segrais croit qu'il seroit mal-aisé de prouver ce voyage; mais qu'on ne peut faire un crime à Virgile de l'avoir supposé, parce que l'exacte recherche de la vérité n'est point du ressort du Poëte : que le fondement de l'Enéïde peut n'être qu'une fable, & que Virgile n'en a pas moins eu raison de fonder son Poëme sur l'opinion qu'il a embrassée, puisqu'elle étoit universellement suivie dans Rome; & que l'Etat & les Empereurs aimoient cette erreur, & avoient intérêt de la soutenir. Il n'entre gueres plus avant dans l'examen de cette question, parce qu'elle avoit été solidement discutée par M. Bochart dans une Lettre datée de Caën le 20. de Décembre 1663. adressée à M. de Segrais lui-même, qui a eu soin de la faire imprimer. Cette Lettre est une Dissertation en forme, chargée de grec & de latin : mais qui intéresse ceux qui aiment l'érudition. M.

Dans le 1. vol. du Virg. de segr.

Bochart y décide contre la vérité du voyage d'Enée en Italie. Vous pourriez vous contenter de l'abregé que le P. Fabre a fait de cette Lettre dans ſes remarques ſur l'Enéïde de Virgile.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

M. de Segrais convaincu par l'écrit de ſon ami en adopta le ſentiment auquel il avoit eu d'abord quelque peine à ſe rendre. Il ne fut pas ſi docile pour embraſſer l'explication que M. Huet donnoit au vers deux cens quatre-vingt-ſeptiéme du quatriéme livre des Georgiques, & à quelques-uns des ſuivans. Ces deux Ecrivains, chacun célebre dans ſon genre, étant l'un & l'autre à Caën, la converſation tomba un jour entre eux ſur l'endroit des Géorgiques où Virgile dit que l'Egypte eſt preſſée par le voiſinage de la Perſe, & tire ſa fécondité d'un fleuve qui coule de l'Inde, c'eſt-à-dire, du Nil. M. de Segrais prétendit que cet endroit du Poëte étoit dérangé & vicieux, & il tâche de le prouver par un nombre de conjectures qui parurent à M. Huet plus ingénieuſes que ſolides. Ce Sçavant ſoutenoit au contraire que le paſſage conteſté devoit être lû comme on le liſoit, & qu'il étoit facile de l'entendre ſans rien ôter du texte, ni ſans y faire aucun changement. Il l'avoit déja expliqué dans ſon

Pet. Danielis Huetii comment. de rebus ad eum pertinent. l. 4. p. 253. 264.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Pat. Terr. p. 60. & 160

il combattit de nouveau en faveur de cette explication. M. de Segrais ne se rendit point ; & lorsque M. Huet fut de retour à Paris, le premier lui manda qu'après y avoir bien réfléchi, il ne pouvoit adopter son sentiment, & qu'il en avoit mis les raisons par écrit.

Sa Lettre datée de Caën le 5. Décembre 1692. annonce seulement cette réponse & ne la contient pas. M. Huet répondit le 7. du même mois qu'il étoit surpris qu'une dispute passée si légerement à Caën, le suivît à Paris ; mais que puisque M. de Segrais vouloit que la question fût débattue, il s'y prêteroit volontiers, & qu'il feroit une sérieuse attention à sa réponse qui venoit de lui être communiquée par M. du Quesnay, Conseiller aux Conseils du Roi, à qui M. de Segrais l'avoit envoyée. Voici quel étoit l'objet principal de la dispute.

On convenoit de part & d'autre que l'endroit de Virgile dont il s'agissoit, avoit toujours fait de la peine aux Interprétes ; qu'il n'y en avoit peut-être aucun dans les Ecrits des Anciens sur lequel les critiques se fussent plus exercés que sur celui-ci ; & que l'on feroit un juste volume de tout ce qui avoit été composé sur

les huit vers dont on disputoit. L'embarras étoit de prendre un parti sûr, chacun voulant que le sien prévalût. Le point de la difficulté est de sçavoir si dans le vers deux cens quatre-vingt-sept & les six ou sept suivans, le Poëte ne parle que du fleuve du Nil, ou s'il veut parler non-seulement du Nil & de l'Egypte, mais encore du fleuve des Indes, & des contrées que ce fleuve traverse. M. de Segrais tenoit pour cette explication.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

A l'exemple du Jesuite Lacerda, il vouloit que les quatre premiers vers se rapportassent à l'Egypte, & les trois derniers à l'Inde. Et comme il ne pouvoit soutenir cette explication en conservant l'arrangement de ces vers tel qu'il est dans nos éditions, il prétendoit que cet endroit étoit corrompu; & que pour le rendre intelligible & sensé, on devoit transposer celui où il est parlé de la *verte Egypte*, & le mettre avant celui qui commence par ces mots, *Quâque pharetratæ, &c.* Lacerda avoit crû couper le nœud de la difficulté en supprimant le premier de ces vers. M. de Segrais trouve ce retranchement trop hardi, & fait d'ailleurs sans nécessité, pourvû qu'on admette la transposition qu'il propose.

« Cette leçon, dit-il, enferme un sens

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

» clair & naturel; elle n'a rien d'embar-
» raſſé : & cette expreſſion courte & dé-
» gagée eſt tout-à-fait du caractere de
» Virgile qui paſſe légerement ſur ſes
» images. La leçon admiſe juſqu'à pré-
» ſent, eſt confuſe, & contre la Géo-
» graphie. Il eſt abſurde de faire le Nil
» voiſin de la Perſe. La mer rouge,
» l'Arabie, la Meſopotamie ſont entre
» deux..... Si Virgile n'avoit *voulu*
» parler que du Nil, les quatre premiers
» vers ſuffiſoient..... Comme il eſt
» queſtion d'autoriſer le ſecret de réta-
» blir les Mouches à miel par la pourri-
» ture d'un jeune taureau, le raiſonne-
» ment eſt plus fort d'alléguer que ce ſe-
» cret ſe pratique ſur les bords du Nil,
» que d'alléguer ſeulement qu'il *eſt en*
» uſage dans la ſeule Egypte..... Au
» fond il n'eſt queſtion que de ſçavoir ſi
» ce vers *Et viridem Ægyptum, &c.*
» eſt le quatriéme ou le cinquiéme....
» Quand ce ſeroit une témérité de l'ôter
» de ſa place, elle ſemble plus pardon-
» nable que d'ôter la Perſe de la ſienne.
» L'inconvénient eſt moindre de tranſ-
» poſer un vers dans un poëme, que de
» transférer un Royaume ou un grand
» fleuve d'une partie du monde en l'au-
» tre. Car il faut ou que le Nil s'appro-

» che de la Perſe, & paſſe en Aſie, ou » que la Perſe, s'approche du Nil, & » paſſe en Afrique. » Voilà à-peu-près où ſe reduiſent les raiſons de M. de Segrais; il les appuye de tout ſon eſprit; les conjectures ne lui manquent point; & avec elles, le texte de Virgile lui paroît auſſi clair que le jour.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

M. Huet en jugea différemment. Il rejetta la tranſpoſition propoſée par M. de Segrais, ſes raiſonnemens & ſes conjectures, & prétendit que le texte de Virgile n'en avoit pas beſoin pour être juſte & intelligible. C'eſt ce qu'il ſe mit en devoir de prouver dans la réponſe qu'il fit à M. de Segrais, & qu'il adreſſa pareillement à M. du Queſnay. Il tire ſa plus forte preuve de l'opinion où il croit que les Anciens étoient ſur l'origine du Nil. Guidés, ſelon lui, par une ignorance groſſiere ſur la Geographie, dont il rapporte quelques exemples, ils n'ont fait qu'errer dans tout ce qu'ils ont dit ſur la ſource du Nil; & Virgile a ſuivi le torrent. Mais ce Poëte eſt excuſable, non pour avoir embraſſé une opinion contraire à la verité, mais parce qu'il s'eſt laiſſé entraîner par l'opinion qui étoit celle de ſon ſiécle. Cela ſuppoſé, peut-être un peu trop legerement,

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

M. Huet prétend qu'on ne doit point être reçu à transposer les vers du Poëte, quoiqu'ils ne s'accordent pas avec la verité de la Geographie, parce qu'il suffit, dit-il, qu'ils soient conformes au sentiment qui étoit alors le plus généralement reçu.

Or l'ancienne Geographie enseignoit que l'Ethiopie & les Indes étoient ou la même région, ou des régions *contiguës*; que l'Asie & l'Afrique *se joignoient* dans l'Ethiopie, & que le Nil avoit sa source dans les Indes. D'où il arrivoit que les Anciens, prévenus de cette erreur, étoient nécessairement obligés de croire que le Nil passoit près de la Perse, puisque la Perse est voisine des Indes du côté de l'Occident, où alloit le Nil. Ils croyoient que le Golfe Persique, le Golfe Arabique, & une partie même de la mer des Indes, n'étoit qu'un grand lac semblable à la mer Caspienne. D'où M. Huet conclut que Virgile n'ayant point eu d'autres idées, a dû s'exprimer comme il a fait, & que tout Lecteur instruit de ces opinions des Anciens doit entendre facilement le texte du Poëte sans y rien changer.

Mais comme une ignorance si grossie-

re de la Geographie eſt difficile à concevoir, M. Huet employe une partie de ſa Diſſertation à en prouver la réalité; après quoi il répond en peu de mots aux différentes objections de M. de Segrais. Si vous deſirez de ſuivre cette conteſtation dans un plus grand détail, je vous indique les piéces du procès, vous les trouverez dans le ſecond volume des *Diſſertations ſur diverſes matieres de Religion & de philologie*, recueillies par M. l'Abbé de la Marque Tilladet, & imprimées à Paris en 1712.

La diſpute n'alla pas plus loin entre MM. de Segrais & Huet. Mais les viſions du P. Hardoüin donnerent lieu au dernier de revenir encore depuis ſur le même ſujet. Le Jeſuite, en préparant ſa nouvelle édition de Pline, trouva occaſion d'expliquer à ſa mode le paſſage conteſté, & pria le P. Jobert, ſon confrere, de communiquer ſon explication à M. Huet. Elle conſiſte à prétendre que des huit vers dont on avoit déja tant diſputé, les trois premiers ſe doivent entendre de l'Egypte, les quatre ſuivans de l'Inde, & que le dernier eſt commun à ces deux régions & à toutes celles qui les ſéparent. C'étoit ce que le P. Lacerda avoit déja dit,

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

quoique le P. Hardouïn se donne pour l'inventeur de cette opinion. La seule différence qui est entre eux, c'est que Lacerda retranche le vers *Et viridem Ægyptum*, & que le P. Hardouïn, en le conservant, veut que par cette *verte Egypte* Virgile ait entendu l'Isle de Prasiane que le fleuve Indus forme par son embouchure, selon le Commentateur de Pline. Il se fonde sur ce que le mot grec *prasios* signifie *vert*, d'où il conclut que Virgile a exprimé le nom de *prasiane* par celui de *viridem*, qu'il n'a pas employé là comme une épithete, mais comme un nom propre.

M. Huet a raison de répondre que ce sont-là des visions, & rien de plus. Il les réfute néanmoins : il en montre le ridicule par plusieurs preuves sensibles que vous pouvez lire dans sa réponse imprimée avec le système du Pere Hardouïn, dans le Journal intitulé, *Bibliotheque Françoise ou Histoire littéraire de la France*. M. Huet y marque avec fondement sa surprise, de ce que le Jesuite n'a pas voulu faire attention, que ni Méla, ni Pline même, ni Solin, ni aucun autre Ecrivain, ancien ou recent, Grec ou Latin, ni Géographe, ni Historien, ni Naturaliste, n'ont jamais

Bibl. T. 17.

parlé de cette Isle *viridis*. Il s'étonne comment il n'a pas senti qu'il avoit avancé trois paradoxes inoüis : le premier, lorsqu'il dit que *viridis* est un nom propre ; le second, lorsqu'il croit que l'Isle de Prasiane s'appelle *Ægyptus* ; le troisiéme, lorsqu'il veut que Virgile ait joint ces deux noms propres pour désigner un même lieu, sans s'expliquer, & sans avoir rien dit qui pût faire soupçonner cette Egypte Indienne inconnue avant lui, & distinguée de la véritable Egypte dont il est parlé dans les trois vers qui précedent immédiatement. Le P. Hardoüin avoit traité avec beaucoup de hauteur & de mépris ceux qui avoient un sentiment différent du sien. M. Huet ne lui répond pas avec moins de vivacité : mais sa réponse est plus suivie, mieux raisonnée, plus prouvée : au lieu que le systême du Commentateur de Pline n'est qu'une chimere, &, comme s'exprime M. Huet, une *Hardoüinade*.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

On excepte un point essentiel sur lequel il est difficile d'accorder la victoire à M. Huet ; je vous l'ai déja insinué ; c'est sur l'accusation d'ignorance grossiere qu'il forme contre les Anciens par rapport à la Géographie. Un ano-

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

nyme qui s'eſt préſenté depuis pour les venger de cette accuſation, n'a pas craint de défier quiconque lira avec attention Strabon dans ſon dix-ſeptiéme livre, Pline, Pomponius Mela, Arien dans ſes Indiques; d'y rien trouver qui puiſſe faire penſer que les Anciens ayent été dans l'erreur ſur le cours du Nil: & ſi M. Huet a penſé faux ſur cet article, que devient ſa longue réponſe à M. de Segrais, & conſéquemment la victoire qu'il avoit crû remporter? L'anonyme tâche en effet de la lui enlever, en montrant que dans le paſſage des Georgiques conteſté, il n'eſt queſtion que de la baſſe Egypte, de l'Egypte voiſine de la mer & du Nil, à laquelle il ſoutient que le nom d'Egypte appartient plus particulierement, & qui étoit celle que l'on connoiſſoit d'avantage lorſque Virgile écrivoit ſes Géorgiques.

Mem. de Lit. & d'hiſt. t. 10. 2. p.

Selon lui, les trois premiers vers déſignent la partie de la baſſe Egypte qui eſt au-delà du bras le plus occidental du Nil, près de l'embouchure Héracleotique. C'eſt-là où ſont Alexandrie à laquelle l'épithete *Pellæi* fait alluſion, & Canope. Ces promenades des Egyptiens en bateau autour de leurs terres,

peuvent s'entendre de ce qu'ils faiſoient lorſque le Nil étoit débordé, & de leurs parties de plaiſir ſur le canal du Nil qui alloit ſe rendre dans la mer auprès de Canope dont ils faiſoient leur lieu de plaiſance. Dans le vers ſuivant, *Quâque pharetrata*, *&c.* Virgile n'a eu en vûë que l'empire des Parthes qui occupoient alors une grande partie des pays qui avoient appartenu aux anciens Perſes: alors la Perſe elle-même étoit ſoumiſe à leur domination. Si le Poëte n'a voulu parler que des Parthes, la difficulté s'évanoüit : on voit qu'il ne s'agit que de la partie de la baſſe Egypte qui étoit au-delà du bras le plus oriental du Nil, & où la ville de Peluſe étoit ſituée.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

L'anonyme n'admet ni la tranſpoſition, ni moins encore le retranchement du vers *Et viridem Ægyptum*, *&c.* & celui qui commence par ces mots *Et diverſa ruens &c.* il l'entend du *Delta* d'Egypte. Ainſi voici en deux mots ſon ſentiment : il croit que Virgile a voulu repréſenter ſeparément les trois parties de la baſſe Egypte ; l'occidentale dans les trois premiers vers : dans les deux ſuivans, l'orientale : dans les trois derniers le *Delta* qui eſt entre deux. Et dans le

huitiéme vers, qui eſt le dernier il prétend que le Poëte raſſemble toutes ces parties. On attribue cet Ecrit à feu M. le Baron de la Baſtie dont l'érudition eſt très-connue. Il ne le donne que comme un eſſai d'explication : mais la queſtion y paroît approfondie. Il eſt appuyé de preuves, d'autorités, & ſurtout de paſſages des Anciens que l'Auteur ſemble avoir bien lûs & médités.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

M. Baillet a donné un précis de la plûpart des ouvrages dont je viens de vous parler, à l'exception des Ecrits qui concernent l'anachroniſme reproché au Poëte latin, & de ceux où l'on diſcute l'endroit des Géorgiques dont il vient d'être queſtion. Ce précis m'a paru fait avec exactitude, & j'aurois pû me contenter de l'abreger ſi je ne m'étois crû obligé de conſulter les ouvrages mêmes que je voulois vous faire connoître. Comme M. Baillet s'eſt plus étendu, je crois que vous ne ferez pas mal de lire ce qu'il dit, vous y trouverez réüni ce que les PP. Rapin, le Boſſu, Thomaſſin, M. de Segrais & pluſieurs autres ont penſé du deſſein & de l'exécution de l'Enéide, de la fable & du héros de ce poëme, de ſa matiere & de

Jugem. des Sav. t. IV.

ſon action, de ſa forme & de ſa narration, des mœurs & des caracteres marqués dans le même poëme, des ſentimens & de la morale de Virgile, du ſtile & de l'expreſſion de ce Poëte. Le même critique à joint à ce précis un autre abregé de la comparaiſon que l'on a coutume de faire entre Homere & Virgile. Si l'Auteur ſe trompe quelquefois, M. de la Monnoye eſt attentif dans ſes notes à le redreſſer; alors le guide eſt ſûr, & vous pouvez le ſuivre pour ſçavoir au moins ce que les autres ont penſé, ou pour vous rappeller ce que vous aurez lû dans leurs ouvrages.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Il ne ſera pas inutile que vous liſiez auſſi ce que M. de Voltaire dit de Virgile dans ſon *Eſſai ſur le poëme épique.*

S'il y convient des défauts où le Poëte eſt tombé, s'il en montre quelquefois la ſource, il le juſtifie fort bien contre la cenſure outrée que quelques Modernes en ont faite. Il paroît préférer Virgile à Homere, mais il rend juſtice à l'un & à l'autre. Il venge en particulier le héros de Troye contre le ridicule que M. de S. Evremont tâche de jetter ſur ſon caractere, en voulant le faire paſſer plûtôt pour un dévot que pour un guerrier. « Ce préjugé, dit

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

» M. de Voltaire, vient de la fauſſe i-
» dée que la plûpart des hommes ont
» du courage : leurs yeux ſont ébloüis
» par la fureur brutale d'un homme vio-
» lent & féroce. Si Virgile avoit été moins
» Philoſophe ; ſi le courage d'Enée a-
» voit été une ferocité ſauvage, au lieu
» d'une valeur tranquille & meſurée, peut-
» être auroit-il plû davantage, mais il
» auroit aſſûrément moins mérité de plai-
» re. »

L'endroit de S. Evremont que M. de Voltaire a en vûë, eſt ſans doute celui dont je vous ai parlé plus haut. Ce n'eſt pas le ſeul où S. Evremont paroît avoir jugé des Anciens plus ſelon ſes idées particulieres, que ſelon la vérité. Je vous ai déja fait faire cette obſervation; & vous aurez encore occaſion de la faire, ſi vous liſez ſes *Réflexions ſur les poëmes des Anciens, & ſur le merveilleux de ces poëmes*, dont j'aurois pû vous parler quand je vous ai entretenu des Ecrits pour & contre Homere, qui eſt plus que Virgile l'objet de ces réflexions. S. Evremont n'y prend point aſſez, ce ſemble, l'eſprit des Anciens dans les perſonnages qu'ils faiſoient faire à leurs divinités, ni dans le merveilleux qu'ils introduiſoient dans leurs poë-

mes. Il en juge trop selon nos idées & nos mœurs, si differentes de celles des Anciens. Je pourrois contredire quelques autres principes de ces réflexions, qui appartiennent plus à la Théologie qu'à la critique, & vous verriez que M. de S. Evremont a quelquefois parlé de matieres qu'il n'entendoit point. Mais pour ne pas sortir des bornes que je me suis prescrites, je me contente de vous en avertir.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Oeuv. de S. Evrem. t. v. édit. de 1725. in-12.

Dans le Mercure du mois d'Avril 1696. on trouve une Dissertation de M. Sarrau sur un endroit du premier livre de l'Enéide, qui a fort embarrassé les Traducteurrs. Il s'agit de ces deux vers où Jupiter parlant de l'origine de Rome, raconte à Venus la naissance future de Romulus. M. de Segrais a traduit ainsi.

Nourriçon d'une Louve & fils de la Vestale]
Romulus fondera la ville Martiale.

Il omet de rendre ces mots latins, *fulvo tegmine latus* qui font la difficulté. Martignac les a pareillement omis; d'autres les ont traduits, mais fort différemment. M. Sarrau examine ces diverses interprétations, & les rejette. Il croit

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

que le deſſein du Poëte eſt que l'on ſe repréſente Romulus enfant, couvert de feüilles par la Louve ſa nourrice, ſoit pour le cacher, ſoit pour le tenir enveloppé & à l'abri des injures de l'air. Il tâche de faire valoir cette idée, & il la développe le mieux qu'il peut. Mais ſi elle eſt vraie, elle n'a point été ſaiſie par les quatre derniers Traducteurs de Virgile, les PP. Fabre & Catrou, MM. Mallemans & de la Landelle. Cela me paroît trop peu important pour que je m'y arrête davantage.

Je vous avoüerai néanmoins que ſi j'avois à traduire l'endroit de Virgile dont il s'agit, je ne voudrois pas chercher un ſens ſi éloigné, tel que celui que M. de Sarrau y donne. J'aimerois mieux rapporter à la Louve même cette expreſſion latine *fulvum tegmen* : elle peint en effet avec beaucoup de vérité la couleur de l'animal, & ſon attention à couvrir de tout ſon corps le jeune Romulus qu'elle regarde comme un de ſes petits.

En parcourant les ouvrages périodiques ou les Journaux littéraires, vous rencontrerez pluſieurs autres explications de différens endroits de Virgile, que vous

pouvez lire. Dans les unes on ne propoſe que des conjectures ; il faut les peſer, & ne les admettre que lorſque vous ſerez convaincu de leur ſolidité. Dans d'autres on répand réellement de la lumiere ſur quelques endroits obſcurs ou difficiles ; vous pouvez ſuivre cette lumiere, à moins que vous n'ayez une évidence plus grande. ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Les Remarques critiques ſur un paſſage de la quatriéme Eglogue du Poëte, imprimées dans le premier tome de la *Bibliotheque Angloiſe*, m'ont paru judicieuſes. En changeant une ſeule lettre dans le vers quarante-cinquiéme, l'Auteur fait parler le Poëte raiſonnablement, & lui ſauve une ignorance dans laquelle il y a lieu de croire qu'il n'eſt point tombé, & qui vient apparemment des Copiſtes. Le P. Fabre a donné le précis de ces Remarques dans celles qu'il a faites ſur cet endroit de Virgile. Tout ce que l'ingénieux Auteur du *Pour & Contre* a inſeré ſur le même Poëte dans ſon ouvrage périodique, ne mérite pas moins votre attention. Telles ſont en particulier les obſervations ſur les caracteres de l'Enéide ; ſon explication de l'endroit du ſecond livre du même poëme où Virgile parle de Riphée ; la critique qu'un

Pour & contre, nombres 219. 224. 226.

anonyme fait de cette explication, & la réponse de l'Auteur du *Pour & Contre.*

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Je vous conseillerois aussi de lire l'explication du quatre cens trente-cinq & du quatre cens trente-sixiéme vers du quatriéme livre de l'Enéide, donnée par M. de Fresneuse, & imprimée dans un des volumes des Mémoires de Trevoux, & quelques dissertations sur l'enfant qui fait le sujet de la quatriéme Eglogue de Virgile, publiées dans les mêmes Mémoires & ailleurs. De toutes les difficultés qui se trouvent dans Virgile, il n'y en a point, dit-on, de si épineuse que celle des deux vers (*) que M. de Fresneuse a tenté d'expliquer. On a lû, & on lit encore différemment ces deux vers, & par conséquent on les explique aussi *différemment* : mais le P. de la Ruë, Jesuite, critique très-habile, trouve que de toutes ces différentes leçons on ne sçauroit tirer aucun sens juste & raisonnable, & c'est ce qui l'a obligé de faire trois corrections dans le second de ces deux vers, & de l'écrire ainsi :

Mem. de Trev. Juillet 1702. art. 11.

Quam mihi cùm dederit, cumulatam morte remittam.

De cette sorte, dit M. de Fresneuse,

(*) *Extremam hanc oro veniam, miserere sororis,*
Quam mihi cùm dederis, cumulatam morte relinquam.

l y aura un ſens, & même un beau ſens: nais il ne croit point que ce ſoit celui le Virgile; & après avoir rapporté les lifférentes explications qui y ont été don- ıées par ceux qui s'en ſont tenus à l'an- ienne leçon, il propoſe auſſi la ſienne. Elle conſiſte principalement à montrer ue le verbe *oro* dans le premier des deux ers ſe doit rapporter à Enée, & non as à Anne ſœur de Didon; & à lire ans le ſecond vers *dederit*, comme le P. e la Ruë, au lieu de *dederis*, la troiſié- ne perſonne au lieu de la ſeconde. C'eſt, lit-il, comme ſi Didon s'exprimoit ain- i : « Enée ne peut reſter avec moi : Ju- piter me l'arrache, & il eſt réſolu d'obéir à ce Dieu pour aller en Italie: qu'il parte » donc; mais qu'il ne parte pas ſi vîte: » qu'il me donne quelques jours pour me » préparer à ſon départ : qu'il adouciſſe » mon malheur, autant qu'il le pourra, » par cette derniere complaiſance; & » qu'il me l'accorde pour combler toutes » ſes bontés, toutes les obligations que » je lui ai. Il ne languira pas long-tems. » Je mourrai bientôt, & ma mort le laiſ- » ſera libre. » M. de Freſneuſe appuye cette explication ſur ce qui précede ces eux vers dans Virgile, & ſur pluſieurs onvenances qui ont paru mieux fondées

que tout ce qui avoit été juſques-là écrit ſur ce ſujet.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE

Venons aux Diſſertations ſur la quatriéme Eglogue. Ce qui forme la principale difficulté de cette Eglogue, c'eſt de ſçavoir quel eſt l'enfant, dont Virgile y célebre la naiſſance. Les Commentateurs ne ſont pas moins embarraſſés à le déterminer, qu'à ajuſter leurs ſentimens, ſoit avec l'hiſtoire, ſoit avec les *merveilles* que le Poëte ſe promet de ſon héros. La plûpart, ſur les traces de l'ancien Grammairien Servius, ont prétendu que l'Eglogue regardoit un fils de Pollion; que ce fils fut appellé Salonin, du nom de Salone, Ville de Dalmatie, l'une des conquêtes de ſon pere. Ce ſentiment qui ſuppoſe l'Eglogue publiée ſous le Conſulat de Pollion l'an 714. de Rome, eſt, dit-on, démenti par l'hiſtoire, puiſque cette Ville n'a pû être priſe qu'en 715. au plûtot. On a donc eu recours à un autre fils du même Pollion, nommé Caïus Aſinius Gallus. Mais de fortes raiſons s'oppoſent encore à cette opinion. Joſſe Badius Aſcenſius avoit ſoupçonné que l'enfant dont il s'agit, pouvoit bien être Marcellus, fils d'Octavie ſœur d'Auguſte qui fut adopté par ce Prince. Le Pere Catrou a fait revivre cette conjectu-

Mem. de Tr. Fevr. 1740.

qui n'avoit pas fait fortune, & lui a donné toute la vraiſemblance qu'elle pouvoit acquérir. D'autres Critiques n'en ont pas trouvé cette opinion moins inſoutenable. Dès 1702. le P. de Tournemine avoit propoſé un autre ſyſtême qui a été plus goûté. Fondé principalement ſur un paſſage de l'Hiſtorien Velleïus Paterculus, il prétendit que l'Eglogue quatriéme avoit été compoſée à l'occaſion de la naiſſance de Druſus fils de Tibere Neron & de Livie, lequel nâquit l'an 714. chez Auguſte. Car Livie enceinte de Druſus avoit épouſé ce Prince du conſentement de ſon premier mari, qui n'avoit pas crû pouvoir la refuſer au maître de Rome. Le P. de Tournemine dans ſa diſſertation ſur ce ſujet, ouvrage de ſa premiere jeuneſſe, mais publié ſeulement en 1702. développe ce ſyſtême avec tout l'eſprit & toute la ſagacité dont on ſçait qu'il étoit abondamment pourvû. Il le développe non-ſeulement par pluſieurs circonſtances hiſtoriques qui peuvent y donner beaucoup de jour, mais encore par quantité d'endroits choiſis de la même Eglogue qu'il explique fort heureuſement en conſéquence de ſon ſyſtême, & auſquels on eſt bien embarraſſé, dans les autres ſyſtêmes, de donner un ſens raiſonnable,

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Mem. de Trev. Juil. 1702.

ECRIT POUR ET CONTRE VIRGILE.

Il fait voir en particulier, que les louanges outrées que Virgile donne, & les promeſſes magnifiques qu'il fait à ce heureux enfant dont il parle, conviennent beaucoup mieux à Druſus fils adoptif d'Auguſte, qu'au fils de Pollion. Qu'il eſt évident par l'Eglogue même qu'elle fut publiée ſous le Conſulat de Pollion l'an 714. de la Ville de Rome; & que pour peu que l'on faſſe réflexion ſur l'état où étoient alors Pollion & Virgile, on comprendra aiſément qu'en ſuppoſant que le Poëte a eu en vûe dans ſon Eglogue un enfant de Pollion, c'eſt attribuer à ce Poëte ſi ſage & ſi reſervé, un excès d'imprudence dont il étoit incapable, & que Pollion n'auroit pas ſouffert. Celui-ci, dit le Critique, n'étoit que depuis fort peu de tems dans les bonnes graces d'Auguſte, & il y avoit entre Antoine & Auguſte beaucoup de froideur. Qui peut croire que dans cette ſituation Virgile eût oſé publiquement promettre au fils de Pollion l'empire du monde?

Les preuves & les raiſonnemens du P. de Tournemine ne plûrent pas néanmoins à M. Joannis, Médecin d'Avignon; & celui-ci tâcha de les réfuter dans une Lettre qu'il adreſſa aux Auteurs du Journal de Trevoux, & que ces Auteurs publie-

rent

nérit dans leur Journal du mois de Novembre 1704. avec la réponſe du Pere de Tournemine à qui cette Lettre avoit été communiquée. M. Joannis prétendoit que le ſyſtême du ſçavant Jeſuite étoit à peu-près le même que celui que Badius Aſcenſius avoit ſuivi. Il répondoit le mieux qu'il pouvoit aux preuves & aux raiſons de ſon adverſaire; & il concluoit que toutes ces circonſtances marquées dans ces quatre vers : *Incipe, parve puer, &c.* loin de pouvoir être adaptées à Druſus, ne convenoient uniquement qu'à la naiſſance de Vulcain dont la difformité chagrina, dit-il, ſi fort Junon, qu'il fut précipité du ciel, privé de la table des Dieux, & rebuté par Minerve qu'il voulut épouſer dans la ſuite. Cette Lettre donna lieu au Pere de Tournemine, en répondant à M. Joannis, de fortifier ſes premieres preuves, de donner un nouveau jour à ſes conjectures, & de montrer en même tems par l'expoſé du ſyſtême d'Aſcenſius combien le ſien en étoit différent.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Celui du Pere de Tournemine a été adopté depuis quelques années par M. Ribaud de Rochefort, dont je vous ai déja parlé parmi les Traducteurs de Virgile. Mais M. de Rochefort l'a propoſé

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

si différemment, soit en 1736. dans les Mémoires de Trevoux, soit en 1739. & en 1745. en publiant la traduction de la quatriéme Eglogue, qu'il eſt aiſé de voir qu'il n'a rien emprunté des deux diſſertations de l'habile Jeſuite. Leurs idées n'ont rien de commun que l'attribution à Druſus. M. de Rochefort ſemble même plaider en faveur de ſon ſyſtême avec beaucoup plus d'avantage. Il le développe, il l'étaye d'autorités & de raiſonnemens plauſibles, & tâche de le mettre hors d'atteinte à toute critique fondée. Cependant malgré l'évidence qu'il croit trouver dans ſes preuves & dans ſes raiſonnemens, le fond de la queſtion pourroit bien ne pas paroître encore décidé en dernier reſſort. Je ne répéterai point ce que je vous ai dit plus haut, à l'occaſion de la traduction de Virgile par M. l'Abbé Desfontaines, de deux autres diſſertations ſur la même Eglogue, l'une par le ſçavant M. Deſvignoles, l'autre par Monſieur l'Abbé Desfontaines lui-même. Voyez l'idée que j'ai crû vous devoir donner alors de l'une & de l'autre.

Joignons à ces différentes explications, celle des vers 62. & 63. de la premiere Eglogue, que vous trouve

rez dans les Mémoires de Trevoux du mois de Mars 1742. M. Richer traduit ainſi ces deux vers :

Oüi l'on verra plutôt....
Du Tigre le Germain boire l'onde bruyante,
Et le Parthe les eaux de la Saone dormante,
Que mon cœur, &c.

M. Mallemans, le P. Fabre, l'Abbé de la Landelle, ont donné le même ſens à ces deux vers. Tous font entendre que Virgile inſinuoit un changement mutuel de climat entre le Parthe & le Germain. L'Auteur de l'explication nouvelle prétend que ces Interprétes ſe ſont trompés, faute d'avoir fait attention, 1°. A la conjonction disjonctive *aut* répétée : 2°. Au ſens que l'expreſſion *pererratis amborum finibus* préſente à l'eſprit. Pour lui, voici comment il traduit & explique ces deux vers.

Oui le Parthe exilé parcourra & traverſera, non-ſeulement les vaſtes contrées qu'il habite, mais encore toute la Germanie ; & viendra enfin s'établir ſur les bords de la Saone, c'eſt-à-dire, dans les Gaules : *ou bien* le Germain pareillement exilé ſe verra contraint d'errer dans toute la Germanie, de ſe tranſporter juſqu'au pays des Parthes, de la par-

courir entiérement, & de venir fonder un nouvel empire dans cette partie du monde que le Tigre arroſe, c'eſt-à-dire, dans l'Aſſyrie, ou dans la Méſopotamie, ayant que, &c.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

L'anonyme donne de cette explication des preuves qui paroiſſent fondées: vous pouvez les voir dans ſon Ecrit: le Journal qui les contient eſt entre les mains de tout le monde.

En finiſſant ce qui regarde Virgile, il faut au moins vous dire un mot d'une accuſation ridicule formée contre ce Poëte, & qui eſt déja ancienne. On a accuſé ce grand homme d'avoir été un grand magicien. Les Journaliſtes de Trevoux qui ont rappellé cette extravagante accuſation, en la condamnant, conjecturent que Thevet, qui vivoit ſous Henri III. eſt le premier qui ait avancé une opinion ſi abſurde. Ces Sçavans ſe ſont trompés. Cette opinion eſt beaucoup plus ancienne, comme Naudé l'a démontré dans le chapitre vingt-uniéme de ſon *Apologie pour tous les grands perſonnages qui ont été fauſſement ſoupçonnés de magie.* Ce chapitre eſt tout entier ſur cette matiére.

Mem. de Trev. Juin 1740. pag. 1048.

Vous y verrez entre autres, que l'Anglois Gervais de Tillebery qui vivoit

au commencement du treiziéme ſiécle, a enſeigné l'opinion abſurde dont il s'agit dans ſes *Otia Imperialia*, ouvrage que l'on peut définir un tiſſu d'impertinences. Quoique cet Auteur fût indigne de croyance, l'imputation faite à Virgile ne laiſſa pas de s'accréditer dans ces tems ténébreux ; & beaucoup d'autres Ecrivains ont répété depuis la même abſurdité. Vous pouvez voir ce détail dans le chapitre de Naudé que je viens de citer, & dans le *Journal Helvetique* du mois de Mars 1741. où l'on abrege ce que Naudé a rapporté.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

L'Auteur de ce Journal ajoûte aux preuves de ce Critique, que l'on voit dans la Bibliotheque de Genêve un manuſcrit intitulé : *La fleur des Hiſtoires*, & qui eſt au plûtard du commencement du quinziéme ſiécle, dans lequel on trouve auſſi un long chapitre ſur les prétendus prodiges magiques de Virgile. Vous ne ferez pas mal de lire l'article de ce Journal, où il y a des traits curieux ſur le ſujet en queſtion. L'Auteur y examine, après Naudé, ce qui avoit pû avoir donné lieu à faire regarder Virgile comme un magicien, & il croit que cette opinion que l'on a eue de ce Poëte, pourroit être venue de la

lecture de ſa huitiéme Eglogue qui a pour titre l'*Enchantement*, parce que le Poëte y décrit pluſieurs opérations magiques, & que ce n'eſt d'un bout à l'autre que charmes & enchantemens. Des ignorans, dit le Journaliſte, auront pû imaginer qu'il falloit avoir pratiqué ſoi-même cet art, pour en faire des deſcriptions ſi détaillées; ils étoient diſpenſés de ſavoir que cette Eglogue eſt preſque toute tirée d'ailleurs, & que peu s'en faut que ce ne ſoit une ſimple traduction de Théocrite: & ils n'avoient pas aſſez de juſteſſe d'eſprit pour ſe convaincre que ce n'eſt pas être magicien que de décrire des enchantemens. Seneque, ſans être magicien, n'a-t'il pas rapporté ceux de Medée, Horace ceux de Canidie, & Homere, avant eux, ceux de Circé?

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Chap. VII. n. 13.

Malgré tout ce que Naudé dit ſur ce ſujet, le ſieur Gaffarel dans ſes curioſités inoüies prend le parti de Gervais de Tillebery contre Naudé même, mais par des raiſons qui ne feront aucune impreſſion ſur un eſprit ſenſé. C'eſt ce que remarque Bayle dans ſon Dictionnaire, où il y a un article curieux de Virgile que vous ne devez pas négliger.

Aucun des Auteurs que je viens de

citer n'a fait mention d'un vieux Roman intitulé, *Les faits & dits de Virgile*, où ce Poëte eſt encore accuſé de nécromancie. On ne perd rien au reſte à ignorer un pareil écrit plein de fadaiſes & d'impertinences : toute l'idée qui m'en eſt reſtée, car ce livre ne m'eſt point préſent, c'eſt que Virgile eſt le héros de ce Roman. On l'y donne pour fils d'un Empereur Romain ou d'un grand Seigneur, qu'un uſurpateur avoit chaſſé & mis à mort. La veuve, ajoûte le Romancier, réduite à un état fort miſérable, avoit envoyé ſon fils étudier dans une Univerſité d'Eſpagne ; & dans la ſuite, jugeant que ce fils étoit capable d'exécuter les deſſeins qu'elle avoit conçus pour recouvrer ſes Etats, elle le fit revenir.

ECRITS POUR ET CONTRE VIRGILE.

Je me ſouviens que l'Auteur du Roman inſiſte ſur ce que Virgile avoit fait des études profondes, ſurtout dans la Nécromancie : qu'il s'étoit introduit à la Cour de l'Empereur de Rome où il avoit fait mille prodiges, tous ridicules, & qui ſemblent néanmoins racontés ſérieuſement ; & qu'enfin il avoit trouvé le moyen de ſe rétablir dans les Etats dont il étoit héritier. Je ne me rappelle plus le tems où ce Roman a

été compoſé : mais s'il n'eſt pas né dans les ſiécles d'ignorance, il étoit digne d'y être enfanté.

CHAPITRE XI.

Des Traductions d'Horace en Vers François.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

VIRGILE eſt connu & eſtimé ; vous venez de le voir : Horace ne l'eſt pas moins, & il eſt plus lû. Ce Poëte eſt auſſi goûté à la Cour de nos Rois qu'il l'a été à la Cour d'Auguſte. Les autres chefs-d'œuvre de l'antiquité ſe ſentent un peu du chagrin *qu'on* a eu en les apprenant par cœur. La jeuneſſe dégoûtée par de pénibles eſſais revient plus rarement à Ciceron & à Virgile : Horace eſt privilégié ; on l'a lû au Collége, & on le lit dans le monde. Une diſtinction ſi avantageuſe pour le Poëte latin, vient, ſans doute, de la variété & du choix des ſujets qu'il a traités. Elle vient encore plus de ce qu'il a donné à tant de ſujets différens la beauté propre de chacun. Sublime ſans emphaſe dans la plûpart de ſes O-

Mem. de Trev. Mars 1701. art. 6.

des, délicat dans celles qui ne demandent point d'élévation, tendre quand il ſe plaint, véhement quand il blâme, droit quand il loüe, ſage lors même qu'il s'emporte, admirable dans le tems même qu'il ne fait que badiner, il penſe toujours finement, & ſon expreſſion, par tout ingénieuſe, égale preſque toujours la fineſſe de ſes penſées. Dans ſes Satyres, il eſt ſimple, mais inimitable dans ſa ſimplicité. Quelle netteté dans les inſtructions! Quel enjouëment dans les railleries! M. Blondel le préfere à Pindare dans la comparaiſon qu'il a faite de ces deux Poëtes; comme vous pouvez vous en aſſurer en liſant cet ouvrage de M. Blondel dont je vous ai déja parlé dans l'article de Pindare, & il y convient des mêmes qualités que vous venez de voir donner au Poëte latin.

Plus je trouve ces portraits d'Horace reſſemblans, plus vous me verriez ſenſible aux plaintes que fait un célebre Ecrivain de ce ſiecle ſur l'indifférence qu'il croit que l'on a pour ce Poëte, ſi ces plaintes avoient quelque choſe de réel. Mais je ne ſais point me paſſionner pour des chimeres, ni m'affliger d'un mal qui n'exiſte point. Quoiqu'en

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Dans les Mem. de l'Acad. de B. L. t. XII. Et Oeuvr. diverſes de l'Abbé Gédoyn, pag. 340. & ſuiv.

diſe M. l'Abbé Gédoyn, Horace, comme le lui a fait voir M. Moreau de Mautour, Horace eſt de tous les anciens Auteurs celui qui eſt le plus lû : il fait tous les jours les délices de quiconque a quelque goût pour les véritables beautés de la poëſie. C'eſt toujours le Poëte des beaux eſprits ; c'eſt en particulier celui des gens de Cour & des Guerriers. N'y eût-il que le nombre prodigieux d'éditions, de Commentaires, & de traductions qu'on a faites de ce Poëte, & qu'on en fait encore tous les jours, ſans parler de celles des Colléges qui ſe multiplient annuellement, il n'en faudroit pas davantage pour prouver qu'il eſt toujours lû, & qu'il le ſera tant qu'il regnera quelque amour *pour les* Belles Lettres. Il faut avoüer que l'on auroit lieu de s'étonner qu'Horace pût être négligé, ſi l'on en juge par le portrait que M. l'Abbé Gédoyn en fait, & que je ſuis tenté de vous rapporter, quoiqu'il reſſemble dans pluſieurs traits à celui que je viens de copier.

Le ſavant Académicien a raiſon de dire qu'il ne connoît point de Poëte plus propre qu'Horace à ſatisfaire un Lecteur ſenſé & qui a du goût. On y trouve en effet toutes ſortes d'eſprits & de

caracteres. » Tantôt précis & ſerré, » il dit beaucoup en peu de mots, & » n'en eſt pas moins clair; tantôt riche » & abondant, il s'égaïe en des deſcrip- » tions fleuries. S'agit-il d'objets plus » tendres, il leur donne de la grace & » les peint avec délicateſſe, & de ce mê- » lange de caracteres il réſulte une viva- » cité infinie qui rend ſes poëſies char- » mantes. Il n'étoit pas de ces Poëtes » dont la lyre toujours montée ſur le » même ton, ne chantoit que les amours, » comme Anacréon & Sapho; ou que » les combats, comme Alcée & Tyr- » tée; ou que des Elégies, comme Si- » monide, ou que les vainqueurs aux » jeux de la Grece, comme Pinda- » re. Il traitoit toutes ſortes de ſujets, » & toujours avec la beauté convena- » ble; bien différent de quelques-uns » de nos Poëtes, qui ne réüſſiſſent qu'à » rimer un trait de ſatyre, de libertina- » ge, ou d'obſcénité; plus différent en- » core de quelques autres qui véritable- » ment ont beaucoup d'eſprit, mais qui » ne brillent qu'aux dépens des loix, du » gouvernement, & de la Religion de » leurs pays.

» Horace avoit ſes foibleſſes, ſes vi- » ces même & de grands vices: mais

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

» bien loin de ſe donner pour un impie;
» il faiſoit profeſſion de pieté, & n'en
» rougiſſoit point: il parloit des Dieux
» avec reſpect & avec dignité: il recom-
» mande partout leur culte & leurs cé-
» rémonies avec un zéle digne d'une
» meilleure cauſe. Honnête homme &
» bon citoyen, on diroit qu'il n'écrivoit
» que pour rendre ſes compatriotes plus
» gens de bien: & le grand motif *qu'il*
» leur propoſoit, en homme qui con-
» noiſſoit parfaitement le cœur humain,
» c'étoit leur propre intérêt, c'étoit
» la récompenſe qu'ils devoient atten-
» dre des Dieux, toujours proportion-
» née au ſacrifice qu'on leur fait....
» Ce n'eſt pas ſeulement dans quelques-
» unes de ſes piéces qu'il témoigne *un*
» zéle ſi loüable, c'eſt dans la plûpart;
» ſans que la condition des perſonnes
» à qui il les adreſſe, l'empêche
» de leur dire librement ce qu'il pen-
» ſe....

» Les loüanges mêmes qu'il donne à
» Auguſte, toutes flateuſes qu'elles ſont,
» *pourroient être regardées* comme au-
» tant d'avis ſur la maniere dont le Prin-
» ce devoit ſe conduire pour ſe faire ai-
» mer de ſes peuples par ſa bonté, & en
» même tems pour les contenir dans

» leur devoir par une juſte ſévérité.
» Mais c'eſt particulierement dans ſes
» Satyres & dans ſes Epîtres qu'il traite
» ce que la morale a de plus important.
» C'eſt en liſant les unes & les autres,
» que vous croyez lire Socrate, Platon,
» Epictete, & tout ce que le Portique
» & l'ancienne Académie ont produit
» de plus excellent en fait de mœurs;
» avec cette différence, que les Plato-
» niciens alloient à leur but par des dé-
» tours & des longueurs inſupportables,
» les Stoïciens avec une ſéchereſſe re-
» butante, & qu'Horace nous propoſe
» des vérités ſi claires, ſi ſenſées, ſi
» bien aſſaiſonnées, qu'il n'y a point de
» lecteur qui ne s'y rende avec plai-
» ſir.... Son art eſt de ne dire que des
» choſes tirées de cette lumiere natu-
» relle qui nous éclaire, même en dépit
» de nous. Il parle toujours raiſon. »
Voilà le parfait Philoſophe, voilà tout Horace, ſelon M. l'Abbé Gedoyn.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Mais ce Poëte n'étoit-il qu'un Philoſophe qui moraliſe toujours? Sans ſortir de ces mêmes écrits où il débite des maximes ſi judicieuſes, nous appercevons un homme qui aimoit la bonne chere, le bon vin ſur-tout, & qui avoit eu un grand nombre de maîtreſſes. Il nous

a débité d'excellens préceptes de morale, on ne peut en disconvenir ; il en a aussi débité de galans. Quelquefois trop libre dans ses expressions, il n'est pas moins disciple d'Epicure que du Portique. Il est allé même jusqu'au Cynique dans sa seconde Satyre ; desorte que M. Dacier, tout prévenu qu'il étoit en faveur de ce Poëte, est obligé de dire, dans ses remarques sur *cette* Satyre, qu'il n'y reconnoît point Horace, & qu'il falloit qu'il fût yvre quand il la composa.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Ibid. ut supra.

» C'est ainsi, dit M. de Mautour, » que le même homme considéré sous » différents points de vûë, est souvent » très-contraire à lui-même, ou, pour » parler plus juste, est lui-*même une* » véritable contradiction ; » à moins qu'on ne dise qu'Horace ressembloit à ceux dont parle M. Despreaux,

Qui dans leur cabinet, assis aux pieds des hêtres.
Font redire aux échos des sotises champêtres.

Mais il n'en seroit pas moins vrai que les écrits du Poëte ne sont que trop semés de maximes dangereuses, & contraires aux bonnes mœurs.

De cette opposition de caractere & de sentimens sont nées les vûës différen-

tes qui ont animé ceux qui se sont donné la peine de traduire Horace en notre Langue. Ceux qui n'ont eu pour but que de former le goût des jeunes gens sans nuire à leurs mœurs, ou qui ont voulu faire lire le Poëte aux personnes qui n'entendoient point le latin, sans allarmer leur pudeur, ont pris le loüable parti d'en retrancher ce qui y sent l'esprit de libertinage & de dissolution. D'autres au contraire, amis de tout ce qui respire la passion & la galanterie, n'ont pas fait difficulté de tout traduire. Quelques-uns même n'ont choisi que les endroits libres & passionnés, comme plus conformes à leur goût, & peut-être à celui du plus grand nombre des lecteurs. Mais sans prétendre sonder les intentions de personne en particulier, il faut vous rendre compte de ces traductions d'Horace.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Jacques Pelletier du Mans n'a pas seulement traduit l'art poëtique, comme je vous l'ai dit ailleurs, nos deux Bibliothequaires, la Croix du Maine & du Verdier, ont eu le soin de remarquer qu'il avoit mis aussi trois Odes du même Poëte en vers françois. Cette version fait partie de ses œuvres poëtiques imprimées en 1547. L'Abbé de Ma-

Bibliothq. franc. t. 3. p. 97.

rolles cite cette édition dans ſes remarques ſur Horace, & ne laiſſe pas de dire qu'il n'y a point trouvé cette verſion. Il falloit qu'il fût bien diſtrait, ou qu'il dormît en la liſant, puiſqu'on y voit en effet la ſeiziéme Ode & la trente-uniéme du premier livre & la ſeconde du cinquiéme ou du livre des Epodes. La premiere en vers héroïques, la ſeconde en vers de trois pieds, & la derniere en vers de huit ſyllabes.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Pelletier étoit tenté d'en traduire davantage; mais il avoit pris pour ſa deviſe, *moins & meilleur*; & il ſeroit à ſouhaiter que pluſieurs de ceux qui ont couru après lui la même carriere, euſſent ſuivi encore plus littéralement le ſens de cette deviſe. Pelletier *n'étoit* pas d'ailleurs fort content de l'emploi de Traducteur, comme il l'avoüe dans ſon Epître à M. de S. Gelais où il répond ainſi à ceux qui portoient envie à la réputation qu'il croyoit que ſon mérite lui avoit acquiſe.

Je leur pourroy dire qu'en tranſlatant,
Y a grand' peine & de l'honneur pas tant:
Car du profit je ſuis, ſans en mentir,
Juſques ici encore à m'en ſentir.
Le plus ſouvent la regle & loi du métre
Nous rend contrains d'ajoûter ou d'ometre;

Ou, en voulant ſuivre fidelement
L'original, il nous prend tellement,
Qu'il faut uſer d'une grand' périphraſe
Qui veut ſauver du vulgaire la phraſe. . . .
Voilà des points aſſez avantageux,
Pour refroidir un homme courageux.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Pelletier ajoûte une raiſon encore meilleure : quoiqu'il aimât à traduire les Poëtes en vers, il avoit aſſez de modeſtie pour avoüer que quoiqu'il ne fût pas dépourvu du génie de la poëſie, ce n'étoit pas auſſi ſon plus grand talent :

Car poëſie n'eſt en moi, Dieu mercy,
Le meilleur don, & n'eſt le pire auſſi,
Que par faveur m'aint départis les Cieux.

François Habert, d'Iſſoudun en Berri, ne ſe croyoit pas obligé à tant de modeſtie. Flatté du titre de *Poëte du Roi* qu'Henri II. lui donnoit, ſi dans un de ſes dixains il ſe met au-deſſous de Marot, on voit par un autre qu'il n'étoit pas fâché qu'on le comparât à ce Poëte. J'ai trouvé cependant dans le plus grand nombre de ſes vers moins de génie poëtique, & une expreſſion moins facile que dans ceux même de Pelletier. Mais il étoit mieux venu à la Cour,

& cette faveur contribua plus que ſon mérite perſonnel à ſa réputation. Henri II. lui ordonna de traduire en vers les Métamorphoſes d'Ovide; & cet ordre lui tenant lieu de génie, il s'appliqua à y ſatisfaire. Cependant il interrompit ce travail pour s'exercer ſur Horace, afin de faire ſa Cour à Jacques Thibouſt, Ecuyer, *Seigneur de Quantilly, Notaire & Secretaire du Roi, & ſon Elu en Berry.*

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Habert commença par les Satyres du Poëte latin dans un ſéjour qu'il fit chez le ſieur de Quantilly; & lorſqu'il fut revenu à Paris, il acheva le premier livre, le fit imprimer, & le dédia à ſon Bienfaiteur dont il vouloit, dit-il, faire faire paſſer le nom à la poſtérité. Celui-ci fut ſenſible à cette marque d'eſtime, & faiſant lui-même un effort poëtique, il en remercia l'Auteur par un Quatrain où rendant à Habert loüanges pour loüanges, il dit au lecteur:

Voy ces ſermons, & note bien la grace
Qu'en traduiſant à heu le Traducteur,
Car il a fait reſſuſciter Horace,
Pour en françois faire parler l'Auteur.

Le premier livre des Satyres parut en 1549. & fut réimprimé deux ans après

avec le second. C'étoit en 1551. Je ne sais si Jacques Thibouſt étoit mort, ou si Habert dégagé de sa parole, crut devoit chercher un nouveau Mécene. Il dédia ces deux livres à Jean de Bretagne, Duc d'Eſtampes, Comte de Penthievre, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en Bretagne. Dans une Epître en vers, il s'attache à faire voir à ce Seigneur que c'eſt par le moyen des Ecrivains que le nom des Grands paſſe avec honneur à la poſtérité, & il en conclut que ſi ceux-ci ſont jaloux de leur reputation, ils doivent rechercher & favoriſer ceux qui cultivent les Lettres, & ſurtout les Poëtes.

Habert joignit à ces deux livres des Satyres d'Horace, la traduction, auſſi en vers de dix ſyllabes, de quelques Epîtres du même Poëte. Il promettoit de traduire le reſte des Epîtres; mais je ne crois pas qu'il l'ait exécuté. C'eſt dans cette édition que l'on trouve l'Epître du même Habert à Melin de S. Gelais, Aumônier du Roi, ſur l'immortalité des Poëtes françois. C'eſt un ſonge poëtique, que l'Auteur raconte, & dans lequel il fait venir les éloges des Poëtes que ſe diſtinguoient de ſon tems. Il ne s'y oublie pas, mais il parle de lui fort modeſtement :

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Après j'ouy que d'Habert on parla,
Mais je ne veux te révéler cela,
Soit mon honneur ou deshonneur qu'il touche,
Il me ſuffit de paſſer par la bouche
De ceux qui ont yeux clairs pour bien juger,
Sans le chapeau du laurier m'adjuger,
Dont à toi ſeul poſſeſſion eſt dûë.

Jacques Mondot crut quelques années après rendre un grand ſervice à Horace & à notre Langue, en traduiſant en vers les cinq livres des Odes du Poëte latin.

Sa verſion fut imprimée en 1579. Du Verdier dans ſa Bibliotheque, & après lui, l'Abbé de Marolles, qui en cite divers endroits, donnent à Mondot la qualité de *Religieux de l'Ordre de S. Benoît au Monaſtere de la ChaiſeDieu.* Mondot ne prend que le titre de *Docteur en Droit*; & dans les éloges en vers qui lui ont été conſacrés par quinze ou ſeize Poëtes, on ne lui en donne point d'autre, & il eſt toujours nommé *M. Mondot.* Mais Jean de la Roche (*Joannes Rupeus*) Religieux de la ChaiſeDieu, l'appelle ſon Confrere (*Sodalis ſuus*) ce qui eſt une preuve qu'il avoit embraſſé la vie monaſtique. Il étoit du Puy en Velay, & il paroît qu'il étoit

onnu & eſtimé des plus beaux eſprits e ſon tems. Ceux-ci ſe jouant ſur l'agramme de ſon nom, ne ceſſent de épéter qu'il avoit *docte nom acquis*. Je e vous rapporterai que ces quatre vers e Nicolas Poncelet, qu'on lit à la fin le l'ouvrage.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Mondot, icy finit, (mais c'eſt pour toujours vivre
Malgré le noir tombeau) ton livre tant exquis.
Entre les plus ſçavans tu as *nom docte acquis*,
Dont chacun veut tes vers imiter & enſuivre.

C'étoit s'attacher à un modéle fort mparfait. La verſification de Mondot eſt remplie de tous les défauts qui étoient communs aux Poëtes de ſon ſiécle. Comme il étoit le premier qui eût oſé entreprendre de traduire toutes les Odes d'Horace, il avoüe qu'il avoit d'autant plus beſoin de l'indulgence de ſes Lecteurs, que *c'eſt choſe bien difficile de ne s'égarer en un chemin par où perſonne n'a encore paſſé*. Il avoit dit plus haut qu'il ne donnoit pas ſa traduction *pour trancher du brave* : car, ajoûte-t-il, « je ſais un » nombre preſque infini en cette ſa» meuſe Univerſité de Paris, qui plus » clairvoyans que moi, m'euſſent fait » la leçon parmi l'obſcurité de cet Au» teur. » Mais il proteſte que le ſeul

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

but qui l'avoit porté à hazarder ſa traduction, c'étoit « pour donner moyen » à la jeuneſſe françoiſe de voir en ſon » langage ce que les Anciens ont voulu tenir caché l'eſpace de tant de ſiè» cles. » Guidé par le même motif, il avoit traduit en vers toutes les autres poëſies d'Horace; mais avant d'en faire part au Public, il vouloit *eſpier* ſi ſon travail lui ſeroit agréable. Il paroît *qu'il fut* bien reçu, ſi l'on en juge par cette multitude d'éloges que l'on donna à l'Auteur; cependant on ne voit pas *qu'il ait fait ſortir le ſecond tome*, qu'il promettoit.

La traduction des Odes, dédiée par une longue Epître en vers au Duc d'Angoulême, qui étoit alors à *Marſeille*, eſt partie en vers de huit ſyllabes, partie en vers Alexandrins, ou ſur d'autres meſures. Les rimes maſculines & féminines m'y ont paru exactement obſervées. L'ouvrage finit par une *complainte* en vers héroïques, *ſur le decès de Chriſtine*, ſœur de l'Auteur, *qui mourut en* 1578. *à la contagion au Puy*. On y trouve des ſentimens fort tendres & aſſez bien exprimés. Mondot nous y apprend qu'il avoit déja perdu trois freres, comme on le voit par ces vers où

dreſſe la parole à ſa ſœur :

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Mais quoi ! tu vis là haut entre les feux divers
Du rond corps eſtoilé, puis ici dans mes vers.
De nos reres tu vas trouver la belle troupe,
Loüis, François, Gabriel, & boire dans la coupe
Où ils ont déja bû l'ambroſie des Dieux ;
Pour là prendre ta place, & pour vivre auprès d'eux.

Il lui reſtoit encore un frere, Pierre Mondot qui a fait quelques vers à ſa loüange.

Les mêmes défauts qui caractériſent la verſion de Mondot ſe font également ſentir dans le recueil de quelques autres traductions d'Horace, que Luc de la Porte, Pariſien, *Docteur ès Droits & Avocat*, publia en 1583. & 1584. à Paris, en deux volumes *in*-12. Ce recueil eſt dédié à Guillaume Roſe, grand-maître du Collége de Navarre, qui fut nommé la même année à l'Evêché de Senlis. Outre deux vies d'Horace dont on ignore les Auteurs, écrites en latin, & traduites en proſe françoiſe par l'Editeur, & le peu que Crinitus rapporte du même Poëte dans ſon troiſiéme livre des Poëtes latins, le premier volume de ce recueil contient les quatre livres des Odes miſes en vers françois par Luc de la Porte, avec un ſommaire

à la tête de chaque Ode; les Epodes, & l'Hymne séculaire, de la même traduction, avec des sommaires.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Dans le second volume on trouve les deux livres des Satyres, de la version de François Habert dont je viens de vous parler : les mêmes Satyres paraphrasées en vers françois par le même : les deux livres des Epîtres ; le premier est adressé à Marguerite de France, Duchesse de Savoye, & Luc de la Porte ne nomme point le Traducteur. Celui du second livre n'est désigné que par ces lettres G. P. P. Enfin *l'art poëtique mis en rime françoise par Jacques Pelletier, du Mans.* Tous les argumens sont de Luc de la Porte qui a revû & corrigé tout ce qu'il n'a pas traduit lui-même.

Cet Ecrivain croyoit avoir rendu un grand service à Horace & à notre Langue, en publiant ces traductions véritablement gothiques. Il s'en fait à lui-même des complimens fort sérieux dans son Epître à Guillaume Rose; & il y veut qu'Horace lui sçache gré de l'avoir fait parler françois. Cependant il y avoit dès-lors des Traducteurs qui le surpassoient en fidélité, & en pureté de style; & il a raison de dire que l'on pourra croire qu'*il étoit plus versé dans les Jurisconsultes*

risconsultes, que familiarisé avec Horace.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

On ne lit pas plus ces traductions aujourd'hui que celle qui nous a été donnée de toutes les œuvres du même Poëte par les deux freres Robert & Antoine le Chevalier d'Agneaux, qui vous sont déja connus. Leur version qui parut en 1588. est dédiée à Henri III. Dans l'avis au Lecteur les deux freres font paroître beaucoup de modestie, & de zéle pour le progrès de notre Langue, à la perfection de laquelle ils ont travaillé selon leur pouvoir & le génie de leur siécle. Leur traduction d'Horace est assez littérale; on sent qu'ils ont entendu les mots & les phrases de leur Auteur: mais son esprit y manque.

Le Cardinal du Perron a mieux réussi dans sa traduction des deux premiéres Odes du premier livre, l'une en vers héroïques, & l'autre en vers de huit syllabes. Je préférerois la premiere, quoique ce soit plus une imitation qu'une traduction. Du Perron a adressé l'une & l'autre à M. de Bellievre, Chancelier de France, à qui il dit entre autres choses:

Je t'adresse ces deux Cantiques
Retissus sur les tons antiques

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

D'Horace, Pindare Romain ;
Pour montrer par experience,
En ce foible eſſai de ma main,
Qu'il n'eſt eſpece de ſcience
Qui ne te prenne pour ſon but,
Et qui ne te doive tribut.

La traduction de M. du Perron eſt dans *les délices de la Poëſie françoiſe* imprimées en 1620. & dans le recueil des œuvres de l'Auteur.

Si jamais vous liſez les Poëtes françois qui ont vécu vers le même tems, vous trouverez dans leurs ouvrages d'autres traductions ou imitations de diverſes Odes & autres piéces d'Horace, que vous pouvez comparer entre elles, afin de juger par vous-même qui a le mieux ſaiſi le génie du Poëte & celui de notre Langue. J'ai eu occaſion d'en lire de Bonaventure Deſperiers, de Joachim du Bellay, de Philippe Deſportes, de Meziriac, de la Demoiſelle de Gournay, de Nicolas Rapin, Poitevin, grand Prévôt de la Conneſtablie, & de Guillaume Colletet. Toutes ces traductions ſont en vers, excepté celle de Bonaventure Deſperiers, qui eſt en aſſez mauvaiſe proſe ; & l'on auroit pû en former au commencement du dix-ſeptiéme ſi

cle un petit recueil qui n'auroit peut-être pas déplu alors. Aujourd'hui il ne pourroit être lû que par ceux qui trouvent quelque amuſement à comparer les divers ſtyles & les différens génies.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Je donnerois la palme à la verſion de l'Ode vingt-uniéme du premier livre, & de l'Ode ſeconde du quatriéme livre, par Colleter: cette traduction ne m'a pas paru mauvaiſe, quoique la verſification en ſoit trop proſaïque. L'Abbé de Marolles dans ſes remarques ſur Horace nous a conſervé le commencement d'une traduction en vers héroïques que Furetiere avoit faite de la premiére Satyre du premier livre; & je crois qu'il n'a pas tort de dire qu'il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur en eût traduit davantage. J'ai trouvé de la fidélité, de l'élégance & beaucoup de naturel dans cette verſion. Mais j'aime encore mieux celle de l'Ode cinquiéme du troiſiéme livre que Monſieur de la Foſſe nous a donnée, & qu'il a enrichie de notes ſçavantes & de bon goût.

Horace de Marol. t. 2. p. 493.

En 1664. Pierre de Marcaſſus donna une *libre verſion des Odes & des Epodes d'Horace* en vers françois; c'eſt le dernier ouvrage de ce fécond Ecrivain. Il avoit alors quatre-vingts ans; & depuis

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

l'âge de vingt-cinq ans sa plume trop fertile avoit enfanté presque chaque mois quelque volume. Celui-ci est une preuve que sa vanité s'étoit fortifiée avec l'âge. Dès le titre, il a soin de faire remarquer qu'il avoit commencé cette traduction à 80. ans, & qu'il l'avoit achevée en deux mois. Mais je trouve plus que de la vanité dans les titres qu'il y prend, de *particulier & principal Historiographe du Roi, rayé de l'Etat.* Sa traduction est précédée d'une Epître à Louis XIV. qui est fort bien assortie au titre du livre. On y voit jusqu'où l'Auteur portoit la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, & le chagrin qu'il ressentoit de ce que tout le monde n'étoit pas d'accord avec lui sur ce point.

» J'ai, dit-il, donné à Horace à-peu-» près la même pompe & le même éclat » dont il auroit dû paroître à vos yeux, » si son Auteur eût eu le bonheur de » vivre sous votre regne. » Ensuite, après avoir fait une espece de parallele entre Auguste & Louis XIV. il ajoûte: » vos libéralités & votre magnificence, » à ce que j'ai oui dire, & comme le » bruit en a couru de toutes parts, se » sont étendues jusqu'aux gens de Let-» tres, parmi lesquels j'ai l'avantage

» n'avoir perſonne au-deſſus de moi, » de même que celui d'en voir beaucoup » au-deſſous. Avec tout cela, quoique » j'euſſe ſujet de me plaindre, je me » ſuis tenu dans le reſpect & dans le ſi- » lence. Dans mon mal même, je me ſuis » réjoui du bien d'autrui à cauſe de ſa » ſource; & quoique très-rigoureuſe- » ment traité d'ailleurs, au grand éton- » nement de tout le monde, je n'ai pas » laiſſé de m'eſtimer heureux de ce que » le tems, ni mon accablement ne » m'ont rien ôté des richeſſes de l'eſprit, » que le Ciel m'a départies. »

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Je crois qu'il ſeroit difficile de pouſſer plus loin la vanité d'Auteur; & l'on ſeroit tenté de dire que Marcaſſus étoit en enfance quand il parloit avec tant de préſomption, ſi l'on ne voyoit par ſa traduction que l'âge n'avoit pas tout-à-fait glacé ſa veine, & que pluſieurs de ſes vers ne ſe ſentent point de la précipitation avec laquelle il avoit travaillé. Parmi bien des défauts, on y trouve quelques beaux endroits qui auroient fait honneur à des Poëtes plus connus & plus eſtimés. Cette verſion d'ailleurs, quoique fort libre, conſerve ordinairement le fond des penſées d'Horace. Marcaſſus a traduit les Odes qui peu-

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

vent bleſſer la pureté des mœurs, comme celles qu'on peut lire avec utilité, ou au moins ſans danger; & quelquefois il a enchéri ſur la galanterie, dirois je ſur l'obſcénité du Poëte.

Une autre ſingularité de cette verſion, c'eſt que chaque Ode eſt adreſſée à quelque perſonne diſtinguée dans l'Epée, dans la Robe, ou dans le miniſtere public; pluſieurs à des Sçavans connus; d'autres à quelques perſonnes qui n'avoient peut-être d'autre mérite que celui d'être des amis de l'Auteur. On diroit qu'il a voulu faire paſſer en revûe toute la Cour & la Ville. Peut-être même que beaucoup ont ignoré que leur nom fût inſcrit dans ſon livre. Sa vanité l'a porté encore à faire imprimer les éloges, que quelques verſificateurs, & entre autres le célebre Desbarreaux, ont bien voulu donner à ſon travail: éloges dictés par la flatterie la plus outrée, dans leſquels on ne craint pas de mettre le Traducteur au-deſſus d'Horace, & de regarder ſa verſion comme ſupérieure aux poëſies de cet ancien Poëte.

Le titre d'un livre qui fut imprimé à Paris en 1677. *in*-12. & dont l'Auteur ne s'eſt déſigné que par ces lettres C. D.

promet *les Odes, Satyres & tendres Elégies d'Horace en vers françois.* Mais à peine s'y trouve-t-il quelque piéce qui réponde à ce titre. Preſque toutes ne ſont pas même une imitation libre du Poëte latin. Du reſte, l'Auteur n'a voulu en impoſer qu'à ceux qui ne s'arrêteroient qu'à ſon titre. Dès la préface, il avertit que ſi les Elégies qu'il donne ne ſont pas dignes d'Horace pour la pureté du ſtyle, elles le ſont pour les ſentimens & pour la tendreſſe. On pourroit leur diſputer encore cette qualité. *Il en eſt tout de même*, ajoûte-t-il, *des Odes & des Satyres que l'on trouvera ici, mais qui n'ont point encore vû le jour.* On y trouve en effet une Ode qui commence par ces mots : *O Venus Regina.* Parmi les Satyres, on ne reconnoît que la premiére, qui ſoit imitée d'Horace. Les autres ont des étiquétes auſſi peu connues que celles des Elégies. Le prétendu Traducteur *aimant mieux être agréable que fidéle, a fait prendre à Horace l'habillement, l'air & les manieres des François.* Perſonne ne lui a ſçu gré de ſon travail : il étoit digne de l'oubli dans lequel il eſt tombé. TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Meſſieurs de Brie, Louis de Puget, Prépetit de Grammont, Baron, & Pel-

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

legrin ont tenté auſſi de traduire quelques parties d'Horace en vers françois. Je connois peu le premier : il dit dans ſa préface, qu'il lui avoit paru que tous ceux qui avoient écrit avant lui ſur Horace, n'avoient eu en vûe que d'applanir les difficultés que les gens de Lettres pouvoient trouver dans la lecture de ce Poëte ; mais qu'il y avoit bien des perſonnes qui ne connoiſſoient point encore le Poëte ; je ne ſais trop ce que cela veut dire. Si on avoit applani les difficultés qui peuvent ſe rencontrer dans les poëſies d'Horace, on l'avoit donc fait connoître, ſur-tout aux gens de Lettres. Et en effet, que de commentaires, de notes & d'éclairciſſemens n'avoit-on pas compoſés ſur cet *ancien* Auteur depuis le renouvellement des Lettres en France, ſans compter les travaux des étrangers ſur le même ſujet !

Si le ſieur de Brie veut parler de la perſonne d'Horace, de ſon génie, du caractere de ſes ouvrages, on ne l'avoit pas attendu pour éclaircir ces différens points : ce qu'il en dit n'avoit plus rien de nouveau, & même qui n'eût été traité plus ſolidement. Le portrait qu'il fait du Poëte n'étoit nullement ignoré : trop

de pinceaux s'étoient appliqués avant lui à nous le tracer. A l'égard de sa traduction d'un petit nombre d'Odes, en même-tems qu'il ne la présente que comme un essai, il voudroit persuader qu'elle lui a couté de longues méditations. Si cela est, il ne donne pas une grande idée de la fécondité de son esprit.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Il semble qu'il ne falloit pas de si grands efforts pour faire une traduction languissante, & plus paraphrasée que littérale, des vers foibles & prosaïques, une version où les pensées de l'Auteur ont une prolixité qui leur fait perdre presque toute leur vivacité, & dans laquelle le Traducteur substitue souvent ses propres pensées à celles de l'original. Il convient lui-même qu'il a quelquefois quitté la traduction pour l'imitation, *quand la matiére s'est tout-à-fait éloignée du génie de notre Langue.* Mais ces occasions auroient dû être rares; & si l'on en juge par cette traduction, il n'y a point d'Ode qui ne les offre plusieurs fois.

Cet essai parut en 1693. & ne contenoit que dix-huit Odes choisies. Deux ans après, le sieur de Brie l'augmenta de dix autres Odes. Il promettoit de

continuer sur le même plan, si son recueil étoit favorablement reçu. Il paroît que le Public l'a dispensé de faire de nouvelles *méditations*. Il a eu la complaisance de lui épargner *ce travail & ce tems immense* qu'il demandoit pour traduire tout Horace; & puisque *sa paresse avoit besoin d'être combattue par un vif désir de la gloire qui vient de l'approbation publique*, on a jugé qu'il valoit mieux le laisser joüir d'un repos dont il avoit tant de peine à sortir.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Bien des gens ont cru que si l'Abbé Pellegrin eût pareillement consulté le Public avant que d'exposer à ses yeux sa traduction des Odes d'Horace, *on l'eût* aussi volontiers dispensé de ce travail. On a dû être un peu surpris de lire dans un écrit de M. de Rozel Beaumon, François refugié à Berlin, qu'il avoit lû cette traduction avec un extrême plaisir, & que ce qu'il avoit cru presqu'impossible, *de se soutenir depuis le commencement jusqu'à la fin*, l'Abbé Pellegrin l'avoit pleinement exécuté. La vérité est que le succès du travail de ce Traducteur n'a ni répondu à son attente, ni encouragé le Libraire à publier la suite de cette version que l'Auteur avoit promise; & que le Public n'oubliera pas

Nov. observ. sur divers endroits d'Hor. dans l'hist. critiq. de la Rep. des Lettr. t. x. p. 295.

de cette Epigramme que fit M. de la Monnoye en voyant le texte d'Horace à côté de cette traduction :

Il faudroit, soit dit entre nous,
A deux Divinités offrir ces deux Horaces ;
Le latin à Venus la Déesse des graces,
Et le françois à son époux.

Je répéte cette Epigramme avec d'autant moins de répugnance, que quoique l'on y faſſe un partage un peu mortifiant pour un homme qui cherche l'immortalité par la poëſie dont il fait ſon unique occupation, l'on aſſure que M. l'Abbé Pellegrin n'en a reſſenti aucune peine, & qu'il n'en a eu aucune inquiétude pour ſa propre gloire. Flatté d'ailleurs de l'approbation de M. de la Motte, qui pour le payer des loüanges qu'il lui avoit données, a prononcé que ſon ouvrage ſeroit également agréable & utile, il ne s'eſt point inquiété de ce que le Public ne ratifioit point cette approbation, & il n'a rien fait pour tirer ſa traduction de l'obſcurité où elle eſt demeurée enſévelie. Croyant avoir porté la lumiere dans tous les endroits obſcurs des Odes d'Horace, il n'a pû regarder que comme prévention ou mauvaiſe humeur de ce qu'on n'approuvoit

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

pas les retranchemens & les additions qu'il s'eſt donné la liberté de faire à l'original, & de ce qu'on s'obſtinoit à ne point voir avec lui que ſa traduction étoit plus claire que le texte, & pouvoit ſervir à celui-ci d'un excellent commentaire.

Le long diſcours ſur Horace, qui précéde cette eſpece de traduction, eſt deſtiné à montrer que ce Poëte eſt *digne* de tous les éloges qui lui ont été accordés dans tous les ſiécles. Pour le prouver, M. l'Abbé Pellegrin examine les penſées & les expreſſions d'Horace, l'ordre & la variété qui regnent dans ſes Poëſies, ſur-tout dans les Odes *dont tout* ce diſcours eſt une ſorte d'analyſe, qu'on liroit avec encore plus de plaiſir ſi le ſtyle n'en étoit pas extrêmement lâche. L'Abbé Pellegrin y convient qu'il n'eſt pas auſſi concis dans ſa traduction qu'Horace l'eſt dans ſes Odes, & il n'eſt pas difficile de s'en appercevoir. Il y loüe avec profuſion M. de la Motte, à qui il accorde de ſa propre autorité l'honneur d'avoir fait renaître parmi nous le vrai goût de la poëſie lyrique que l'on ſembloit, dit-il, avoir abandonné depuis Malherbe. Il ſoutient que M. de la Motte a pris Horace pour mo-

lèle, & peu s'en faut qu'il ne le place au-dessus du Poëte latin. Quelques malins ont dit que l'Abbé Pellegrin *étoit un digne Panégyriste de ce froid versificateur*; mais je ne veux pas que vous adoptiez tous les traits que la malignité est ingénieuse à lancer.

Dans le même discours, notre Traducteur a donné en prose l'Ode vingt-huitiéme du premier livre d'Horace; il croit que c'est un dialogue, & il la regarde comme inintelligible, sur-tout telle qu'elle avoit été traduite jusques-là: sa version n'est pas plus claire, il l'avoue; mais graces à celle qu'il a faite de la même Ode en vers, toute obscurité disparoît, si on l'en croit: jugez de-là quelle obligation on doit lui avoir, & si ce n'est pas une injustice de ne lui en avoir point témoigné de reconnoissance. Je ne vous dirai rien de ses notes, ni de son abrégé de la vie d'Horace; il m'a paru que les premieres servoient peu à l'intelligence du texte, & que dans la vie on n'apprenoit rien de nouveau.

On fait encore quelque estime des *plus belles Odes d'Horace*, mises en vers par Louis de Paget, fils du Procureur du Roi au Présidial de Lyon, mort dans

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

n'en avons aucune qui ſoit moderne. La difficulté d'y reuſſir a arrêté la plume de preſque tous ceux qui auroient pû tenter une pareille entrepriſe. On a mieux aimé s'exercer ſur quelque piéce particuliere, dont la traduction & l'imitation coûtoit moins de tems & de travail, & demandoit moins de courage, & peut-être de génie; de-là cette multitude étonnante de traductions de divers morceaux de ce Poëte, qu'il ſeroit difficile de nombrer, & peut-être même de connoître : & dont on pourroit former pluſieurs recueils ſi l'on entreprenoit de les raſſembler.

Je ne connois qu'un recueil de cette eſpece : on le doit aux ſoins de M. Bruzen de la Martiniere, qui le dédia à feu M. le Maréchal d'Eſtrées. Ce recueil parut en 1727. à Amſterdam, ſous le titre d'*Eſſai d'une nouvelle traduction d'Horace en vers françois par différens Auteurs*. En général le choix de ces traductions n'eſt pas mal fait, quoique la plûpart ſoient plus paraphraſées que littérales : & preſque tous les noms des Traducteurs vous ſont connus. Vous y trouverez ceux de MM. de Valincour, le Noble, de la Motte, Gacon, de la Foſſe, le Laboureur, du Comte de Buſſi Rabutin, des Marquis de la Fare &

ſe Mimure, de l'Abbé Regnier Deſmarais, du P. du Cerceau, de M. Faylit de Saint Bonnet, & de M. de la Martiniere, éditeur de ce recueil, & Auteur en même tems de la traduction de pluſieurs Odes, & d'une partie des Satyres, auſſi-bien que de la préface & du diſcours ſur les Epîtres & ſur les Satyres. Les traductions de M. le Noble, au nombre de ſept Odes, ſe trouvoient déja réunies dans le quatorziéme volume du recueil des œuvres de cet Auteur, donné à Paris en 1718. *in*-12.

M. de la Martiniere ne porte pas ſon jugement ſur le mérite de ces piéces, excepté ſur celles qu'il s'eſt hazardé de traduire. Il avoue à cette occaſion dans ſa préface, qu'Horace eſt concis, qu'il dit beaucoup de choſes en peu de mots; & que c'eſt ce qui en rend la traduction difficile. » J'ai été ſouvent obligé de m'é-» tendre, ajoûte-t-il, pour dire la même » choſe que lui; mais j'ai quelquefois » auſſi reſerré ſa penſée, ou même je » l'ai laiſſée entiérement à l'original, ou » ſeulement un peu changée, lorſque » je n'ai pû l'exprimer fidélement ſans » qu'il fallût un commentaire pour la » faire entendre de tout le monde.

Sa raiſon eſt que le Poëte fait quel-

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

quefois alluſion à des choſes que les lecteurs contemporains entendoient à demi-mot; au lieu qu'aujourd'hui ces alluſions perdent leur ſel, parce qu'on ignore ſur quoi elles portent. M. de la Martiniere ajoûte qu'il a traduit bien des endroits du Poëte que le P. Tarteron avoit omis, ce Jeſuite ne croyant pas pouvoir exprimer décemment ce qui n'eſt pas honnête. Notre Auteur a l'ame aſſez bonne pour ne pas blâmer cette juſte délicateſſe; mais il s'eſt cru en droit de ne la pas imiter. Si vous me demandez ſes motifs, c'eſt que le P. Tarteron travailloit pour l'utilité de la jeuneſſe à qui l'on n'offre point dans les Colléges ce qui pourroit tendre à corrompre les mœurs; au lieu que M. de la Martiniere n'a écrit que pour les gens d'eſprit, qui apparemment ne ſont pas ſuſceptibles des impreſſions que la licence & l'obſcénité d'un Poëte ſont capables de faire.

Si Horace montre dans quelques endroits une impudence cynique, l'éditeur vous répond froidement, que c'eſt le génie de ſa langue: mais n'étoit-ce pas plûtôt le vice de ſon cœur? S'il donne des éloges à ce qui ne mérite que d'être blâmé; M. de la Martiniere croit

fermer la bouche à ceux qui pouvoient lui reprocher d'avoir traduit en langue vulgaire des maximes pernicieuſes, en diſant qu'Horace étoit payen, que ce ſont les penſées de ce Poëte, & non les ſiennes qu'il exprime ; qu'après tout beaucoup de Poëtes, Chrétiens de religion, ont écrit dans le même goût. Voilà, ſelon lui, ce qui doit juſtifier ſon entrepriſe ; & voilà préciſément ce que tout homme ſage ne peut s'empêcher de condamner.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Le diſcours ſur les Epîtres & ſur les Satyres, eſt à proprement parler, une apologie d'Horace contre les fauſſes déciſions de Scaliger, de Juſte Lipſe, & de quelques autres Sçavans qui avoient plus d'érudition que de goût. J'ai trouvé des réflexions fort ſenſées, des maximes très-judicieuſes dans ce diſcours. C'eſt dommage que le ſtyle en ſoit ſi négligé, & qu'il s'y rencontre ſouvent des expreſſions & des tours qui ſe reſſentent du pays que l'Auteur a choiſi pour ſon ſéjour.

Dans un Journal qui s'imprimoit alors dans le même pays, on trouve quelques remarques ſur la traduction de la ſixiéme Satyre du premier livre, qui fait partie de celles dont M. de la Mar-

Hiſt. lit. de l'Eur. t. 6.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

tiniere a orné ſon recueil : on y reprend quelques vers foibles, quelques expreſſions vicieuſes, quelques tours un peu proſaïques. Et ſi l'on faiſoit un examen un peu ſcrupuleux de chaque piéce du même recueil, il n'y en a gueres à qui l'on ne pût reprocher quelquefois les mêmes défauts. Mais ces imperfections ne doivent point empêcher d'eſtimer un aſſez grand nombre de ces traductions. Si vous vous donnez la peine de les lire il ne vous ſera pas difficile de ſentir qui ſont celles à qui la préférence doit être accordée. Vous pouvez tirer un autre avantage de cette lecture, c'eſt de voir comment divers Auteurs ont exprimé les mêmes penſées ; & de conſidérer cette variété dans les tours & dans les termes, qui fait que quoique chacun diſe la même choſe, il l'exprime plus ou moins élégamment, avec plus ou moins de naturel, de force, ou de fidélité.

Si l'on ajoûtoit un ſecond volume à ce recueil, on pourroit y inſérer pluſieurs Odes traduites par le P. Dubois, Jeſuite, & par Pierre Bellocq, Valet de Chambre du Roi, mort en 1704. les imitations que M. le Préſident Bouhier a données en 1742. à la ſuite de ſa traduction du quatriéme livre de l'Enéide,

de l'Ode XI. du Livre I. de l'Ode IX. du Livre III. de l'Ode I. du Livre IV. de l'Ode XIII. du même Livre, & de l'Epode quinziéme, la traduction de l'Ode *Donec gratus eram*, dont on ignore l'Auteur, mais qui se trouve sous le titre de *Dialogue amoureux*, & sans avertir que c'est une Ode d'Horace, dans la troisiéme partie des *Délices de la poësie galante*, à Paris 1667. *in*-12. C'est peut-être la meilleure traduction que l'on ait en vers de cette Ode : elle a été réimprimée dans le tome XI. des *Réfléxions* de M. l'Abbé Granet *sur les ouvrages de Littérature*.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

On pourroit encore orner le même recueil, de la même Ode *Donec gratus eram*, plus imitée néanmoins que traduite d'Horace par Urbain Chevreau, qui la fit pour M. le Duc du Maine, & qui se trouve dans la seconde partie des *Oeuvres mêlées* de l'Auteur : de l'imitation de l'Ode *Audivere Lyce*, que Thomas Corneille composa autrefois, & qui se trouve dans le recueil de ses *Piéces choisies d'Ovide traduites en vers françois*, & imprimées à Roüen en 1670. & d'autres imitations de divers endroits des Odes & des Epîtres du même Poëte, dont M. l'Abbé de Lomenie, de

Brienne a fait part dans le tome second de son *Recueil de poëſies diverſes*, dédié à M. le Prince de Conti. Je conviens néanmoins que ces imitations, dont l'Auteur n'eſt point nommé, & qui peut-être étoit M. de Brienne lui-même, ne ſont gueres que des penſées priſes d'Horace, & plûtôt imitées que traduites. Il faut en dire autant des penſées morales tirées d'Horace, exprimées chacune en quatre vers françois d'un ſtyle fort mauvais, & qui ſervent d'explication aux emblêmes d'Horace repréſentées par de très-belles eſtampes du deſſein d'Othon Venius de Leyde, Peintre célébre, & homme de Lettres. La meilleure édition de cet ouvrage eſt celle d'Anvers en 1607. *in*-4°.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

Un grand nombre de volumes de l'ouvrage périodique connu ſous le nom de *Mercure*, renferme pareillement quantité de ces traductions ou imitations d'Horace. C'eſt même de-là que M. de la Martiniere en a tiré quelques-unes pour enrichir ſon recueil : peut-être pourroit-on y glaner après lui, & en extraire pluſieurs qui mériteroient une place plus diſtinguée. J'en dis autant des différentes collections de poëſies que l'on a imprimées en France & dans les pays étrangers.

Je ne crois pas que vous exigiez de moi que je vous faſſe ici une énumération de toutes ces piéces ; elle ſeroit immenſe : mais je ne puis me diſpenſer de vous avertir que le Préſident Nicole a traduit les Satyres deuxiéme & ſixiéme du douziéme livre d'Horace, & environ trente Odes. Celles-ci ſont tirées ſans ordre des cinq livres du Poëte ; mais le choix du traducteur n'eſt tombé que ſur celles où il regne plus de galanterie. C'étoit le goût de ce Magiſtrat Chartrain, qui crut bien réparer l'abus qu'il avoit fait de ſon talent pour la poëſie, en compoſant ſur ſes vieux jours un très-petit nombre de piéces de vers ſur quelques ſujets de morale ou de piété. On a encore un certain nombre d'imitations d'Odes d'Horace dans les Mémoires du ſieur Moreau de Brezey : dont je vous ai parlé à l'occaſion de la premiere continuation du Virgile traveſti ; mais ces imitations ſont fort mauvaiſes.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

La fureur du burleſque a plus épargné Horace que Virgile ; mais le premier n'en a pas été entiérement exempt. Vigneul Marville, ou Dom Bonaventure d'Argonne dans ſes mêlanges d'hiſtoire & de littérature, dit qu'un *Rimailleur*

Mêlanges de Vign. Marv. T. 2. p. 155. de la derna. édit.

TRADUCTIONS D'HORACE EN VERS.

se trouva assez de loisir pour mettre en vers burlesques trente-huit Odes de ce Poëte, & que son ouvrage fut imprimé à Leyde chez Jean Sambic en 1653. Il ne marque pas la forme de ce volume. L'édition que j'en ai vûë est de 1652. à Paris *in*-4°. Il n'y a ni avertissement, ni préface, ni nom d'Auteur. Quel qu'il soit, il n'a donné en effet que trente-huit Odes, c'est-à-dire, le premier livre, & c'est encore trop. Rien de plus fade que ce burlesque. Mots triviaux, quolibets, platitudes de toute espece, indécences quelquefois; voilà le caractere de ce livre, qui ne méritoit pas assurément l'honneur d'une réimpression, supposé que l'édition *in*-12. de 1653. citée par Vigneul Marville, soit réelle.

CHAPITRE

CHAPITRE XII.

Des Traductions d'Horace en Proſe.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

LA premiére traduction d'Horace en proſe que je connoiſſe, eſt celle du ſieur Bienvenu. Elle parut en 1633. dédiée à M. le Prince. L'Auteur ſe dit *Lieutenant Général au Siége Royal de Mehum-ſur-Yevre, & en la Juſtice de Graçay.* Il devoit ſe contenter de ces titres, & ne point aſpirer à celui d'Ecrivain. Il avoue lui-même qu'*il ſentoit ſon imprudence & ſon impuiſſance ;* mais en même tems il nous laiſſe croire qu'il étoit ſi peu perſuadé de l'une & de l'autre, qu'il veut qu'on lui ſoit obligé de ſon travail. Je ne puis blâmer le motif qui l'y engagea : il vouloit profiter du loiſir qu'il trouvoit dans la ſolitude.

» Eloigné des Villes, des troubles & » des inquiétudes du monde, comme il » nous l'apprend, retiré dans ſa demeu» re de Mehum-ſur-Yevre, autrefois » l'agréable ſéjour de Charles VII & » charmé de la douceur du lieu, Hora» ce lui parut ſi beau & ſi mignard en

son langage, qu'il crut rendre un bon » office à quelques curieux en le faisant » paroître en habit françois. »

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROS

Il traduisit d'abord quelques Odes, il les montra à ses amis ; ceux-ci l'obligerent de continuer & de faire part de son travail au Public qui avoit ignoré son nom jusqu'alors. C'étoit le cas de méditer sérieusement sur le précepte que donne le Poëte même qu'il traduisoit, de ne rien entreprendre au-dessus de ses forces ; mais on est peu capable de suivre de sages conseils quand on est aveuglé par son amour-propre, & séduit par la flatterie. Bienvenu regardoit Horace comme *le plus obscur* des Poëtes lyriques ; il comptoit avoir dissipé ces prétendues ténébres : quelle gloire ne devoit-il pas en espérer ? Il aimoit tout ce qui sent la gayeté & l'enjouement ; quel motif plus puissant pour un homme qui s'étoit imaginé que la plus belle qualité d'Horace, c'est qu'*il excite aux ris, aux danses, aux festins, aux voluptés !*

C'est ainsi que par une tournure bizarre d'imagination on est ingénieux à se tromper soi-même, & que l'on n'apperçoit la séduction que lorsqu'on a été pris dans ses filets. C'est ce qui arriva

à notre Traducteur ; il livra au Public sa traduction des Odes. Il comptoit qu'une seconde édition lui donneroit lieu de s'annoncer de plus comme un Dessinateur habile, en faisant graver les sujets de cent vingt Odes sur les desseins qu'il avoit lui-même inventés : la première édition fut méprisée ; on ne fut pas tenté par conséquent d'en entreprendre une seconde : voilà le charme rompu, & toute la gloire de l'Auteur évanouïe, malgré les certificats de ses amis qui oserent assûrer, que *voir son livre & l'admirer ne servit qu'une même chose, & qu'il seroit plus facile aux critiques de le reprendre, que de l'imiter.*

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Je ne sais que l'Abbé de Marolles qui content de dire que cette traduction *n'est pas faite avec tout le soin & toute l'intelligence qui auroit été à désirer*, ait entrepris d'excuser l'Auteur, *parce que*, selon lui, *il avoit cru bien faire, dans l'opinion qu'il avoit sans doute, d'entendre bien cet Auteur, avec tous les soins qu'il y avoit apportés.* Qui n'excuseroit-on point par une semblable raison ? Mais est-il vrai que le sieur Bienvenu ait apporté tous ses soins à une traduction où il n'approche jamais du génie & de la délicatesse du Poëte, remplie

Horace de Marol. t. 1. p. 343. 344.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

d'ailleurs de vieilles phraſes, de façons de tourner vicieuſes, & quelquefois ſi ridicules, que l'on ne comprend pas comment elles ont pû lui échaper. Je veux vous en rapporter ſeulement un exemple, entre beaucoup d'autres que vous pourrez lire vous-même, ſi vous en êtes curieux. Je le tire de l'Ode vingt-deuxiéme du premier livre. Voici comment notre Traducteur tourne le milieu & la fin.

» Lorſque banniſſant de mon eſprit » tous ſoucis, & repoſant dans le plus » épais & horrible d'une fôrêt ſans ar- » mes aucunes, je chante mon *la la*, les » loups les plus raviſſans, & les monſ- » tres les plus effrayans me voyant, s'en- » fuyent. « Et plus bas; » Sans crainte » de ma perte, je chérirai toujours & » chanterai mon la la innocent. « Ajoûtons que l'Auteur a omis pluſieurs Stances, faute d'avoir pû les rendre en notre langue, & qu'il a laiſſé pareillement la neuviéme & la quatorziéme Ode du quatriéme livre, par cette raiſon que la neuviéme eſt, ſelon lui, ſemblable à la huitiéme, & la quatorziéme à la cinquiéme du même livre, ce qui n'eſt nullement vrai.

Horace ſi étrangement défiguré, ne

fit que tomber dans des mains moins mauvaiſes, lorſque l'Abbé de Marolles entreprit environ dix-huit ans après, de traduire toutes les œuvres de ce Poëte en notre langue.» Comme un labeur, » dit-il dans ſes Mémoires, n'étoit pas » plûtôt fini, que je formois le deſſein » d'un autre, j'entrepris ſur le commencement de l'année 1651. de traduire toutes les Poëſies d'Horace, » que peu de perſonnes croyoient qui » puſſent réüſſir en proſe, & ſur-tout » ſur les Odes. C'étoit le ſentiment de » M. Rougeault . . . Cependant on m'a » dit depuis qu'il en fait quelque é» tat. Et certes je me perſuadai moi» même que je n'avois guéres fait de » choſe plus agréable.» Le fâcheux eſt qu'il ne put auſſi en perſuader le Public. Comme il étoit tout occupé de cet ouvrage, il apprit la mort de deux de ſes proches parens; & cette nouvelle lui fit tomber la plume des mains. Mais & il la reprit aſſez promptement pour achever ſa traduction la même année, en faire même commencer l'impreſſion.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Mem. de Marol. p. 187. 193.

Il dédia le premier volume, celui des Odes, à ſon Alteſſe Royale, Gaſton Duc d'Orleans, & le ſecond qui contient les autres poëſies d'Horace, à M.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

le Duc de Valois, enfant, *pour avoir occasion d'honorer encore le pere en la personne du fils*. L'Abbé de Marolles ajoûte qu'il préſenta ſon ouvrage au Duc d'Orleans le jour de l'éclipſe du ſoleil 1652. La rencontre étoit remarquable. Horace éclipſé dans cette traduction méritoit de paroître en pareille circonſtance.

Le Traducteur n'avoit pas eu d'autre deſſein, ſi on l'en croit, que de mettre un exemplaire de ſon livre dans la Bibliothéque du Prince, & de ſe retirer auſſi-tôt ſans ſe montrer, mais l'Abbé Bruneau, Bibliothécaire du Duc d'Orleans, fit violence à ſa modeſtie. Il préſenta le livre & l'Auteur à ſon Alteſſe Royale qui reçut le préſent *comme tous les grands Princes, quand ceux qui font des livres, leur rendent les honneurs qui leur ſont dûs*. « Il eſt vrai, continue l'Abbé » de Marolles, que cela ne ſert de rien; » mais quelque expérience que j'en ai » eue, je n'ai pas jugé à propos juſqu'ici » de m'en corriger; parce que je m'ima» gine qu'il y a toujours de la gloire à » parler aux Grands. Je m'étois rendu » ingénieux dans les remarques de ce » livre de dire quelque choſe en l'hon» neur de pluſieurs qui ont écrit de no-

» tre tems. Mais cela eſt encore égale-
» ment inutile, & ne produit pas mê-
» me un bon effet; de ſorte que je ne
» conſeillerois à perſonne d'en uſer
» comme j'ai fait: & ſi j'écris encore,
» (pouvoit-il en douter?) je ſuis bien
» réſolu de m'en abſtenir, parce qu'il y
» a des gens qui ſe perſuadent que c'eſt
» par intérêt, ou qui ne prennent pas
» toujours de bon biais cette ſorte de
» civilité. » Le premier motif étoit injuſte: on devoit ſçavoir que l'Abbé de Marolles ne conſultoit guéres plus l'intérêt de ſa bourſe, que celui de ſa réputation.

Comme par Arrêt du Parlement du huitiéme de Mars, on avoit diſſipé la Bibliothéque du Cardinal Mazarin, notre Traducteur avoit fait ſur cela dans ſes remarques quelques réflexions un peu vives, auſquelles un pareil événement pouvoit donner lieu. Mais, *à ſon grand regret, on l'obligea de les ſupprimer;* il s'en dédommage dans ſes Mémoires où il ne craint pas de dire, ce qui eſt outré, *que les Vandales & les Goths n'avoient rien fait de plus barbare & de plus rude.*

Il ajoûte que ſa verſion d'Horace fut aſſez heureuſe pour ne pas déplaire à

beaucoup de perſonnes d'eſprit & de condition, entre autres au Comte de Mouchy, de la maiſon *des Boutillers* de Senlis, qui s'en ſervit, dit-il, pour faire une traduction en vers des Odes d'Horace. Ce n'étoit point faire l'éloge de cette nouvelle traduction: & quoi qu'en diſe l'Abbé de Marolles, on ne ſera pas facilement diſpoſé à décider ſur ſa parole qu'une verſion faite ſur une autre ſortie de ſes mains puiſſe être également *agréable & fidéle*. Au reſte je ne connois point cette traduction du Comte de Mouchy, & l'Abbé de Marolles ne nous dit point ſi elle a été imprimée.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Dans ſa préface il fait des réflexions aſſez inutiles ſur le ſort des livres, lequel il traite de capricieux, & ſur l'indifférence qu'il ſuppoſe que l'on a pour l'étude, & en particulier pour les traductions. Il eſt rare qu'un bon livre ne ſoit pas gouté & recherché, & qu'une traduction fidéle, exacte, & élégante, demeure dans l'obſcurité. Comme il a traduit Horace en proſe, il fait de vains efforts pour prouver qu'il eſt plus avantageux de traduire ainſi les Poëtes. Il eut dit le contraire ſi ſa verſion eût été en vers, comme on le voit par la préfa-

te de ſa traduction des œuvres de Virgile en vers. Le genre dans lequel il écrivoit, étoit toujours le meilleur ; & il ne s'embarraſſoit pas de ſoutenir le pour & le contre, ſelon les occaſions.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Sa vie d'Horace, & ſes longues & abondantes remarques méritent peu d'attention. Ce qu'il y a de plus curieux dans celles-ci, c'eſt qu'il y rapporte un grand nombre d'endroits de nos Poëtes imités ou traduits d'Horace, outre la traduction entiere de l'Ode *Sic te Divà potens Cypri*, par le fameux Théophile, qui lui avoit été communiquée par M. Nublé.

A l'égard des loüanges que l'Abbé de Marolles donne dans ces mêmes remarques aux Ecrivains de ſon tems, & qui rempliſſent quelquefois des pages entieres, elles ſont ſouvent outrées, & preſque toujours mal amenées. Chaque *Ode*, chaque Satyre, chaque Epître a ſon argument : Horace n'en avoit point mis : mais on ne peut pas dire que ces argumens ſoient abſolument inutiles. Cette traduction de l'Abbé de Marolles fut réimprimée en 1660. avec quelques corrections, & pour la troiſiéme fois en 1678. en deux volumes *in*-12. Cette troiſiéme édition m'a paru

entierement semblable à celle de 1660. Vous voyez par ces différentes éditions, que l'on avoit fait quelque accueil à cette traduction, parce qu'on n'en avoit pas de meilleure. Mais depuis longtems elle est tombée dans l'oubli. Personne ne conseilleroit de juger sur elle du génie & du caractere des ouvrages du Poëte latin.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

L'Auteur la regardoit cependant comme son chef-d'œuvre, ce qui pouroit être, sans que son ouvrage en fût plus estimable; & il convient qu'il vit avec peine que le sieur Algay de Martignac osât entrer en concurrence avec lui. Mais ce qui le chagrina davantage, ce fut l'éloge que l'Auteur du Mercure osa faire de cette nouvelle traduction, en disant que par son moyen *les Dames deformais connoîtroient ce qu'elles n'avoient jamais connu, & que les Sçavans même en profiteroient.* L'Abbé de Marolles souffrit impatiemment cette préférence; son amour propre s'irrita du silence que l'on gardoit sur sa version, & de l'éloge exclusif que l'on donnoit à celle de Martignac. Dans un écrit particulier où il parle de tous ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages, ou qui l'ont honoré de leur estime, il

Dénombrement, &c. p. 410.

traite, sans hésiter, le discours de l'Auteur du Mercure, (c'étoit alors le sieur de Vizé) de discours non-seulement peu obligeant, *mais qui sembloit même contenir quelque chose qui blessoit la vérité de l'honnêteté civile.* Il ajoûte qu'il demanderoit volontiers que l'on comparât les deux traductions; ce parallele pourroit servir, dit-il, à déterminer le jugement. Mais il n'insiste pas sur cette demande; *parce que*, selon lui, *on se met peu en peine de bien juger, & que ce qui désoblige les uns, réjoüit quelquefois les autres.*

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

M. de Marolles ne se tint pas à cette censure indirecte. Il composa deux discours, où se livrant à tout le ressentiment qu'un amour-propre irrité peut faire naître, il attaqua vivement la traduction de Martignac, & fit avec complaisance l'apologie de la sienne. Que ne dit-il pas pour tâcher de convaincre que celle de son concurrent ne différoit de la sienne que dans les expressions? que l'Auteur ne rend pas mieux que lui le sens du Poëte; qu'il ne s'exprime ni plus élégamment, ni avec plus d'énergie; que souvent même les tours qu'il employe ont moins d'élégance; que le génie d'Horace y est moins fi-

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

délement représenté ; que la traduction eſt quelquefois moins exacte ? Il en rapporte un grand nombre d'exemples ; & l'on ne peut diſconvenir qu'il y en a pluſieurs qu'il faut lui abandonner. Mais il n'eſt point heureux dans beaucoup d'autres, où aſſûrément la traduction de Martignac eſt préférable à la ſienne.

Ces obſervations générales ſuffiſent pour vous donner une idée de ces deux diſcours de l'Abbé de Marolles. Mais vous ne ſerez peut-être pas fâché que je vous rapporte quelques-uns de ces traits ſinguliers dont ils ſont remplis. Dans le premier, il a la ſimplicité de convenir que ſes traductions ſont ſi mépriſées, qu'il ſuffit que l'on ſoit informé qu'il eſt Auteur de quelqu'une, pour la rebuter. Il exagere les loüanges que l'on donnoit à celle de Martignac, pour ſe faire un droit de les tourner en ridicule.

A l'en croire, il y avoit une cabale formée contre lui en faveur de ſon concurrent ; plein de cette idée, il pourſuit cet être imaginaire avec des armes fort offenſantes ; dans le même tems qu'il ſe loüe lui-même avec une indécence dont tout autre que lui auroit eu honte.

Comme il mettoit toujours la plus grande partie de ſa gloire à avoir fait un grand nombre de traductions, il défie Martignac de traduire autant de Poëtes qu'il en a mis lui-même en notre langue. Et venant à parler de ceux qu'il n'avoit pas encore expoſés au grand jour, il s'excuſe de ce retardement par cette raiſon ſinguliére, mais vraie, « *qu'il* » *n'avoit pas acquis aſſez bonne opinion* » *chez les Libraires, pour leur perſua-* » *der que les ouvrages qu'il devoit don-* » *ner, ne ſont pas indignes de la lumié-* » *re.* » Malgré cet humiliant aveu, il raille de nouveau Martignac en l'invitant de traduire les mêmes Auteurs, & de les parer *de ſon ſtyle ſi noble, ſi galant, ſi poli*, afin de s'en faire honneur, & que les Libraires en profitent. Comment accorder tant de baſſeſſe avec un ton de hauteur ſi ſurprenant ?

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Meſſieurs Guéret & de l'Eſtang ſont auſſi l'objet de ſes vivacités. Le premier étoit, ſelon lui, un faux politique, qui louoit en préſence des Auteurs les ouvrages qu'ils avoient faits, & qui les déchiroit enſuite dans ſes écrits : & tout le fondement de cette accuſation eſt qu'il prétend que M. Guéret étant venu le voir, avoit beaucoup loué, en lui par-

lant, ſa traduction de Terence, & que dans ſa *guerre des Auteurs*, il l'avoit miſe au-deſſous de celle de Martignac qui n'avoit traduit que trois Comédies de ce Poëte. Il ne parle pas avec moins de chaleur contre M. de l'Eſtang, qu'il nomme ici *l'Eſtange*, & qu'il dit ne pas connoître; quoique dans ſes obſervations ſur les *régles* de celui-ci *pour la traduction*, il faſſe entendre qu'il le connoiſſoit depuis long-tems.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Dans le ſecond diſcours, *s'il eſt impoſſible de traduire Horace*, l'Abbé de Marolles toujours monté ſur le double ton d'élégie & de ſatyre, continue de s'encenſer lui-même, de ſe plaindre qu'on le décrie, & de s'en prendre à la prétendue malignité de ſon ſiécle. Dans le nombre de ſes adverſaires, il met le fameux Desbarreaux, qui avoit, dit-il, attaqué ſa traduction de Virgile en proſe. Mais étoit-ce par écrit ou ſimplement de vive voix? Il ne le dit point. Il ne s'explique pas plus clairement ſur une imputation qu'il fait à *deux excellens hommes que le Roi honore de ſon eſtime, & qu'il employe à écrire ſon hiſtoire*, d'avoir dit, *qu'il n'y a perſonne ſur la terre qui puiſſe traduire Horace*.

Il ſemble qu'il veüille déſigner par

là Messieurs Despreaux & Pelliſſon, ou le premier & M. Racine. Mais où, & dans quelle occaſion ont ils dit ce qu'il leur impute? C'eſt ce qu'il ne nous apprend pas. Contênt de ſuppoſer comme vrai ce dont on étoit en droit de lui demander des preuves, il employe la plus grande partie de ce diſcours à faire l'apologie de notre langue, que *ces deux excellens hommes* poſſédoient infiniment mieux que lui; & à montrer que l'on pouvoit traduire Horace en françois, puiſqu'il l'avoit traduit: car voilà ſa plus forte preuve. Ce bon homme ſe citoit toujours pour exemple; & il répete encore ici juſqu'à l'ennui, l'apologie de ſes traductions, contre tous les diſcours déſavantageux que l'on en faiſoit; *& que ſon Libraire du Palais avoit grand ſoin*, dit-il, *de lui rapporter*.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

La grande facilité qu'il avoit à barboüiller du papier, lui fit enfanter encore de longues *obſervations ſur la verſion d'Horace imprimée à Paris chez Coinard & Pradard en* 1670. c'eſt-à-dire, ſelon lui, la premiére édition de celle de Martignac. Il y répete une partie des obſervations qu'il venoit de faire dans les deux écrits dont je vous ai rendu compte; & il en fait de nouvelles.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

On peut dire de ces nouvelles observations ce que j'ai dit des premières, que l'Auteur a quelquefois raison & plus souvent tort dans la censure qu'il fait de cette version imprimée en 1670. & dans la supériorité qu'il donne à la sienne. Et au fonds ce que l'on en doit conclure, c'est que l'une & l'autre paroissent fort défectueuses.

L'Abbé de Marolles dit que cette nouvelle traduction ne contient que les deux premiers livres des Odes, & quelques Satyres du premier & du second livre, & qu'elle est dédiée sous le nom du Libraire, à M. le Marquis de Louvois, Sécretaire d'Etat. Il ajoûte que dans la Préface, l'on dit que trois personnes ont travaillé à cet ouvrage, *deux desquelles portent un nom fort célébre* : qu'on trouve ensuite une Dissertation sur Horace, où l'on nomme avec éloge parmi les vivans, Messieurs Despreaux, Racine, la Fontaine, & Corneille ; & entre les morts, Malherbe, Racan, Voiture & d'Ablancourt. L'Abbé de Marolles fâché de ne point trouver son nom dans cette liste, traite tous ces éloges d'affectation, & s'en plaint avec une amertume qui dévoile toute sa vanité.

Mais s'il eſt vrai que de *grands hommes* ayent travaillé à cette traduction, on ne doit regarder leur ouvrage que comme un eſſai informe qu'ils n'avoient pas deſtiné à l'impreſſion. Preſque tout y eſt ſi défectueux, qu'on ne peut en faire honneur à des Ecrivains dont le mérite n'étoit point équivoque. Outre l'Epître à M. de Louvois, qui a toute la fadeur ordinaire aux Epîtres dédicatoires, on trouve, non une Préface, mais un Avis au Lecteur qui n'a d'autre mérite que celui d'être court. Vient enſuite une diſſertation ſur Horace, d'environ quinze pages, qui m'a paru ſenſée, & qui vaut elle ſeule toute la traduction. On y parle en effet de pluſieurs grands hommes, & de ceux qu'a cités l'Abbé de Marolles : Ronſard y tient auſſi ſa place ; mais il y figure comme il convient. Le Diſſertateur appelle hardiment du Jugement de Jules Scaliger, qui met Juvénal au-deſſus d'Horace, & il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût auſſi-bien rendu celui-ci en notre langue, qu'il a connu ſa ſupériorité ſur Juvénal. Il a raiſon de dire que de grands hommes ſe ſont formés ſur un ſi beau modéle ; mais il a tort de nous en faire ſi mal connoître les beautés par ſa traduction.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Si Martignac y a eu la plus grande part, comme M. de Marolles le prétend, il faut qu'il ait donné depuis une forme toute différente à son ouvrage, puiſque dans l'édition de 1678. que tous les Journaux regardent comme la premiere, je n'ai trouvé aucune des phraſes, ni preſque aucune des expreſſions cenſurées dans les obſervations. La Diſſertation ſur le Poëte latin n'y paroît pas davantage, & dans la préface rien ne rappelle l'eſſai donné en 1670. L'édition de 1678. eſt en deux volumes : elle porte le nom du Traducteur, Etienne Algay ſieur de Martignac qui eſt mort en 1698. & elle contient la verſion de toutes les œuvres d'Horace, avec le texte latin à côté, & des remarques. Elle n'eſt point dédiée à M. de Louvois, mais à Victor Amédée II. Duc de Savoye, Prince de Piémont, Roi de Chipre, &c. Martignac proteſte qu'il ne s'eſt pas engagé légerement dans ce travail; & qu'avant de l'entreprendre, il en connoiſſoit à peu près toutes les difficultés.

« Je ſçavois, dit-il, que dans les » Odes du Poëte latin il y a un tour harmonieux, & des expreſſions figurées » dont il eſt preſque impoſſible de con-

ſerver la beauté, quand on les réduit en proſe. Son élégance inimitable, la propriété de ſes termes, la juſteſſe de ſes penſées ne m'étoient point inconnues, & je n'ignorois pas non plus que mon génie eſt trop foible pour un ouvrage ſi important : cependant je l'ai entrepris, perſuadé que le ſuccès ne me ſçauroit être glorieux du côté de la politeſſe : auſſi n'ai-je prétendu que donner l'intelligence de cet Auteur par une verſion fidéle, conforme à ſon ſens. » Il croit cependant que ſa verſion des Odes ſe ſent du génie poëtique d'Horace : à l'égard des Epîtres & des Satyres, il a tâché d'en conſerver la ſimplicité.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Le Journal des Sçavans du 28. Novembre 1678. lui rend à peu-près la même juſtice. Il dit que ce qu'il y a de nouveau dans cette verſion, c'eſt qu'outre la fidélité & l'exactitude avec laquelle elle a été faite, M. de Martignac y explique en peu de mots, & avec ſa netteté ordinaire la fable & les antiquités qui ſont très-fréquentes dans ce Poëte ; qu'il ne manque jamais d'ajuſter l'ancienne géographie avec la moderne, & qu'il apporte les différentes opinions des principaux Commentateurs touchant le

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

ſens de cet Auteur, laiſſant au Lecteur liberté de prendre le parti qu'il voudra. Cette traduction d'Horace a été réimprimée en 1684. & en 1687. Mais celle du Pere Tarteron la fit preſque oublier, même dans les Colléges où ſa fortune s'étoit beaucoup plus ſoutenue que chez les perſonnes inſtruites.

Let. du P. Tarter. à un de ſes amis, dans l'édit. de ſa trad. d'Horace de 1723.

Ce Jeſuite, quoiqu'avec du goût, de la délicateſſe dans le ſtyle, & un aſſez grand fond de Belles-Lettres, ne ſe crut d'abord propre qu'à traduire les Satyres, les Epîtres & l'art poëtique, & n'oſa toucher aux Odes. Il s'étoit perſuadé que cette partie des poëſies d'Horace étoit peu ſuſceptible en proſe de cette élévation, de ce nombre, de cette harmonie qui charme toujours. Et pendant vingt ans, c'eſt-à-dire, depuis 1685. que ſa traduction des Satyres parut pour la premiére fois, il perſiſta à ne pas vouloir entreprendre celle des Odes.

Mais enfin, dit-il, preſſé par les vives inſtances de quelques perſonnes qu'il honoroit, & animé par le dépit qu'il eut de voir ces belles Odes défigurées par la traduction de l'Abbé de Bellegarde qu'on s'aviſa de joindre à celle qu'il avoit faite des autres écrits du Poëte, il oſa ſe hazarder à tourner ces Odes en

ue, & les livra au Public à la
94. Il ajoûte que comme elles
z bien reçues, il ne ſe repen-
le ſon travail, & *que ſon dépit*
oment qne l'ouvrage qui l'avoit
ſparut. Il y avoit long-tems
ue l'on s'étoit apperçu que la
e l'Abbé de Bellegarde étoit
e de commande, fait à la hâ-
conſéquent fort défectueux.
cet Abbé n'avoit pas eu la
n de ſupprimer ce qui pouvoit
mœurs ; ce que le Pere Tar-
it fait dans ſa traduction des
conformément à l'Horace la-
re Jouvenci.

ouanges ſatisfont un Auteur,
terpréte n'eut tant lieu de ſe
ue le Pere Tarteron. Outre le
nbre d'éditions qu'il a vû faire
vrage pendant ſa vie, de com-
ges ne l'a-t-on pas comblé !
uns, l'on peut dire qu'Hora-
es mains n'a rien perdu de ſa
i de l'élévation de ſes penſées;
oſe n'ôte rien à la poëſie ; &
e devenu françois ne ſeroit
onnu des courtiſans d'Auguſ-
d'autres, rien n'eſt plus net,
el, ni plus poli ; c'eſt une co-

pie qu'on peut admirer, après même qu'on a ſenti les beautés de l'original.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

C'eſt encore un éloge pour cette traduction, que l'uſage que pluſieurs écrivains fameux en ont fait quand ils ont eu beſoin de citer Horace : Bayle, Baſnage, & pluſieurs autres ne le citent preſque jamais que d'après la verſion du Jéſuite. Et il faut avouer que ces éloges ſont bien fondés, s'il eſt vrai, comme le P. Tarteron l'aſsûre lui-même, qu'il a mis toute ſon application à bien exprimer le génie & le caractere de ſon original, de façon que l'on puiſſe, en liſant la traduction, ſentir le même plaiſir que ſi on liſoit Horace même, & qu'on ne ſoit pas obligé de s'en rapporter à ceux qui le liſent en latin, pour croire que le Poëte eſt auſſi admirable qu'on le dit ; qu'en un mot il ne s'eſt pas propoſé d'autre modéle que celui qu'il a traduit, & qu'il s'eſt efforcé de le repréſenter avec tous ſes attraits.

Mem. de Trev. Mars 1703. art. 36. Pref. de M. Coſte.

D'autres critiques en avouant que cette traduction eſt d'une grande légereté de ſtyle, que l'enjouement du Poëte y eſt aſſez reconnoiſſable, prétendent que le Traducteur ne s'aſſujettit pas autant qu'il l'auroit dû à la diction & aux détails du Poëte ; & que ſa verſion en proſe eſt

Diſc. ſur les Sat. & ſur les Ep. d'Horace dans l'eſſai d'une nouv. trad. de ce Poëte par divers Auteurs.

ıſſi peu littérale que le ſeroit une tra-
uction en vers. Il prend, dit-on, en gros
s idées de ſon Auteur, & les rend en
s termes qu'on lit toujours avec plai-
r, mais qui, comme il en convient lui-
ême, ſont détachés & indépendans des
ıraſes & des façons de parler d'Hora-
. Du reſte, ajoûte-t-on, l'on ne peut
ns injuſtice lui refuſer la louange d'en
oir bien ſaiſi la naïveté & l'agrément.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

C'eſt preſque à cette unique qualité
ıe le Pere Sanadon a borné le mérite
e cette traduction de ſon Confrere. Il
oue que renfermé dans le naturel, le
acieux & l'enjoué, le Pere Tarteron
a point aſpiré au grand & au ſublime
l'Ode; & qu'à l'égard des Epîtres &
s Satyres, il n'a pas toujours ni pris ni
mpli le ſens de l'original, c'eſt dire aſ-
ſ clairement, qu'il s'en eſt quelquefois
ırté; & cette oppoſition entre le tex-
& l'interprétation, eſt encore plus fré-
ente qu'on ne le fait entendre, même
ns l'édition de 1713. ſi différente de
lle de 1708. qui s'étoit déja éloignée
e-même des éditions précédentes.
ıici ce qui donna lieu à cette édition
1713. à laquelle celle de 1723. &
ſuivantes ſont conformes.

En 1710. M. Coſte, ſçavant retiré

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

en Angleterre, charmé de cette traduction du Pere Tarteron, mais ſans s'aveugler ſur les défauts qu'il y trouvoit, jugea à propos de la faire réimprimer à Amſterdam ſur l'édition de Paris de 1708. qui étoit alors la plus correcte. Et afin de la rendre plus utile, il ajoûta au bas des pages la critique de différens endroits où il croyoit que le Pere Tarteron n'avoit pas rendu ſon Auteur avec aſſez d'exactitude & de fidélité; ſur quoi il dit avec politeſſe, qu'on ne doit regarder ſa critique, que comme l'*errata* d'un ouvrage fort correct. Mais au fond c'eſt preſque une critique complette: il y a quelques remarques judicieuſes, ſolides, bien appuyées, & très-utiles pour l'intelligence d'Horace dans le ſens duquel le critique ſemble entrer fort naturellement: elles ſont d'ailleurs écrites d'une maniére agréable.

Voilà le beau côté de ces remarques; elles en ont un autre qui fait moins d'honneur à M. Coſte; c'eſt qu'il y a peut-être un plus grand nombre de ces notes où l'on cherche inutilement la ſagacité du Cenſeur, & qui ſemblent ou peu juſtes ou inutiles. M. Bernard en ſoin de le faire obſerver dans ſes Nouvelles de la République des Lettres; il y

cenſure

ensure plusieurs de ces remarques, propose ses doutes sur quelques autres, & rend ouvertement sur divers points la défense du Pere Tarteron, qui y étant encore plus intéressé que tout autre, entreprit lui-même de se défendre dans une lettre qu'il adressa à M. Coste.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Nouv. de la Rép. des Let. c. 49. art v.

Cette Lettre datée du quinze Juin 1710. répond principalement *à la Préface que le* Censeur *avoit mise à la tête de sa critique sur la traduction d'Horace.* Le Pere Tarteron y examine scrupuleusement presque toutes les remarques de son adversaire ; il entre dans la discussion la plus exacte, & prétend démontrer que la plûpart sont plus ébloüissantes que solides. Je vous avoüe que j'ai lu cette Lettre avec beaucoup de satisfaction, quoique j'eusse désiré que l'habile Jesuite fût convenu plus souvent qu'il s'étoit mépris & qu'il avoit trop donné à sa brillante imagination. Il dit entre autres à M. Coste :

Mém. de Trev. Nov. 1710. art. 157.

« Tenez pour constant que tout ce que vous avez remarqué d'altéré & d'ôté dans ma traduction, est entiérement conforme à l'Horace du P. Jouvenci.... Je me suis fait une espéce de religion de suivre pas à pas tout son texte, à quelques petits mots près

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

» de nulle conſéquence. A la vérité, [il] » a laiſſé, quelques vers qui m'ont pa[ru] » délicats ; mais enfin ils ſe ſont trou[vés] » vés dans la route ; je me ſuis exprè[s] » familiariſé, pour ainſi dire, avec eux [...] » afin de les conduire inſenſiblement au [...] » terme où j'allois. Parlons nettement : [...] » j'ai fait de mon mieux pour les tour[ner] » ner du bon côté, & pour les rendre [...] » irrépréhenſibles aux perſonnes les plus [...] » ſcrupuleuſes. »

Ce ſcrupule, quoique bien fondé, [...] étoit un des articles qui avoient déplû à [...] M. Coſte: Il eſt vrai qu'il n'oſe blâmer [...] le Pere Tarteron d'avoir *ſupprimé* dans [...] ſa traduction les endroits licentieux [...] d'Horace; mais il croit qu'il auroit en[...] core mieux fait de les donner. *Pour lui, il les a publiés, à l'imitation*, dit-il, *des Commentateurs à la Dauphine, ſages Religieux pour la plûpart, qui nous ont conſervé fidélement tout le texte des Auteurs qu'ils ont mis au jour.* Mais ces *ſages Religieux* n'ont point fait certainement de Commentaires ſur ces Auteurs dont les ouvrages contiennent des *images trop licentieuſes*, tels que Lucrece, Plaute, Terence, Ovide, Tibulle, Catulle, Properce, Martial, & Juvenal. Le Commentaire du Pere Rodel[...]

ſuite, ſur Horace, qui fut fait à l'imi-
tion des commentaires à la Dauphine,
e préſente point le texte d'Horace en-
er. L'Auteur du commentaire ſur Ovi-
imprimé en 1689. qui n'étoit pas du
mbre de *ces ſages Religieux*, n'a pas
iſſé que de rejetter à la fin de l'ouvra-
, tous les endroits qu'il a jugé à pro-
os de retrancher. Ce ſont des faits que
. Coſte ne devoit pas ignorer.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Le Pere Tarteron, pour achever de
ſtifier ſa traduction auprès de Mon-
eur Coſte; le renvoye à une autre
ettre qu'il avoit jointe en 1709. à la
ite de ſa verſion des Odes, & dans
quelle il avoit fait diverſes corrections,
ii auroient diminué le nombre des no-
s de M. Coſte, ſi celui-ci en eût eu
nnoiſſance. Mais la juſtification la plus
mplette du P. Tarteron, fut l'édition
ſa verſion de toutes les œuvres d'Ho-
ce qu'il donna, comme je vous l'ai déja
, en 1713. Non-ſeulement il y pro-
a de tout ce qu'il crut devoir adopter
s notes de M. Coſte, & des obſer-
tions particuliéres que ſes amis lui
oient fait faire; il en fit auſſi de nou-
lles qu'il mit en uſage. Il dit lui-mê-
que ſes corrections montent à près
cinq cens.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Lettre du P. Tarter. à un de ſes amis dans l'édit. de ſa trad. de 1713.

« Oüi, dit-il, j'ai renchéri des trois » quarts au moins ſur les ſçavantes notes de M. Coſte, & je puis vous proteſter ſans hyperbole, que preſque pas » une page n'a échappé à ma vigilance, » & à l'humeur difficile que l'âge & les » réflexions amenent ordinairement.... » Mon deſſein dans tout cet ouvrage » eſt de contenter les perſonnes de l'un » & de l'autre ſexe, les plus délicates & » les plus habiles ; en ſorte que toute » femme d'eſprit ſe conſole d'ignorer » parfaitement le latin en liſant cette tra- » duction ; & que d'un autre côté le plus » intelligent & le plus verſé dans la lec- » ture de ce Poëte trouve à l'air dont je » le repréſente, que toutes ſes penſées » & tous ſes mots y ſont exprimés avec » tant de juſteſſe & d'exactitude qu'il » n'y puiſſe rien reprendre, quelque » difficile critique qu'il ſoit. » C'eſt à ce but que le P. Tarteron proteſte qu'il a viſé ; mais il ne ſe flate pas de l'avoir atteint, & il a quelquefois raiſon, puiſque c'eſt de cette même édition que l'on a dit, que le Traducteur n'avoit pas toujours ni pris ni rempli le ſens de ſon Auteur.

Il avoüe dans le même endroit qu'il penſoit autrefois que les vers françois

lont les loix, dit-il, trop rigoureuſes, & les rimes gênent beaucoup, approheroient moins que la proſe de ces beautés qui nous enlevent dans Horace. Il penſoit néanmoins différemment lorſqu'il refuſoit de traduire les Odes. Quoi qu'il en ſoit, il ajoûte qu'il avoit bien changé d'opinion depuis qu'il avoit lû *ces excellens ouvrages du premier Poëte lyrique de nos jours.* A ce mot on s'attend de voir citer M. *Rouſſeau*, & l'on eſt aſſez ſurpris de ne lire au bas de la page que le nom de M. *de la Motte.*

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

La traduction d'Horace de M. Dacier, qui commençoit de paroître lorſque le P. Tarteron donna la ſienne, s'écarte moins du ſens littéral que celle de l'Abbé de Marolles, de Martignac, & du Jeſuite; mais elle n'eſt guères propre à donner une idée de la fineſſe & de l'enjoüement du texte latin; & ce n'eſt qu'à la faveur des longues & nombreuſes remarques dont elle eſt ſuivie, qu'on entrevoit des beautés qu'elle ne fait preſque point ſentir. Malgré ces défauts, & les critiques preſque ſans nombre que cette traduction a eſſuyées, cet ouvrage fut parut d'abord ſucceſſivement à Paris depuis 1681. juſqu'en 1689. en pluſieurs volumes *in*-12. n'a pas laiſſé que

Diſc. ſur les Ep. & les Sat. d'Hor. dans l'eſſai d'une trad. en vers de ce Poëte.

d'être réimprimé plusieurs fois.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Dès 1691. il fut contrefait à Lyon; & il l'a été encore depuis en plusieurs endroits, entre autres à Amsterdam en 1691. même, quoiqu'on veüille faire croire dans le titre que cette édition avoit été faite à Paris chez Denis Thierri & Claude Barbin. Mais celle que Monsieur Dacier a donnée lui-même en 1709. à Paris en dix volumes, a effacé toutes les éditions précédentes par les corrections & les augmentations que les critiques & ses propres réflexions lui avoient donné lieu de faire.

Le fameux Perrault, *partisan* outré des Ecrivains modernes, & presque l'ennemi des anciens, fut un des premiers qui invoqua la satyre contre cet ouvrage. M. Dacier l'avoit maltraité dans ses remarques; il avoit jetté sur lui un soupçon d'ignorance & de mauvais goût, & malheureusement Perrault n'avoit que trop confirmé ce jugement. Mais le portrait déplut à l'original, & celui-ci s'en vengea contre le peintre dans une Lettre qu'il écrivit à l'Abbé Ménage, & qui se trouve imprimée dans le Mercure du mois de Mars 1690. Il répond entr'autres que M. Dacier ne sera point le juge de sa science & de son goût.

Puis venant à la nouvelle traduction d'Horace : » Je ne rencontre, dit-il, » que des gens qui prétendent qu'elle ne » vaut rien, & je leur ſoutiens à tous » qu'elle doit être fort bonne. Et en effet, leur dis-je, comment ne ſeroit-» elle pas la meilleure de toutes, puiſ-» que M. Dacier avoit eu devant lui » cinquante ou ſoixante Interprétes, & » qu'il n'a eu qu'à choiſir les endroits où » chacun a le mieux rencontré ? Ce qui » vous fait parler de la ſorte, ajoûtai-» je, c'eſt que ne trouvant pas dans Ho-» race les beautés ineffables que ſon » obſcurité vous avoit fait croire juſqu'i-» ci y être renfermées, vous vous en » prenez mal-à-propos à ſon Traduc-» teur qui vous le fait voir tel qu'il eſt, » & qui n'eſt qu'une cauſe innocente du » déchet où tombe Horace dans votre » eſprit. Quelque beau que ſoit Horace, car aſſûrément cet Auteur eſt admirable en mille endroits, M. Dacier lui » a fait un mauvais tour de le traduire. »

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Cette ironie aſſez fade eſt plus fondée ſur les préventions ſi connues de M. Perrault, que ſur la vérité. M. Dacier a laiſſa tomber, & peut-être eût-il bien fait de garder le même ſilence ſur les

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

autres critiques qui s'éleverent quelques années après contre ſon ouvrage, ſe reſervant ſeulement le droit, qu'on ne pouvoit lui ôter, de profiter de ce qu'elles pouvoient contenir d'utile, & de négliger tout ce qui y étoit de perſonnel ou de mal cenſuré.

Ce fut le conſeil que quelques amis lui donnerent, & qu'il n'eut pas la docilité de ſuivre lorſqu'il eût parcouru la vie d'Horace en latin que le ſieur Maſſon publia en Hollande au commencement de ce ſiécle. Ce *Miniſtre réfugié en Angleterre*, prétendoit qu'en rangeant par ordre chronologique les actions & les écrits du Poëte latin, ſon ouvrage pourroit tenir lieu d'un Commentaire hiſtorique & critique, au moins ſur les principaux ouvrages d'Horace; qu'il rendoit ceux-ci à leurs dates véritables; qu'il les éclairoit d'un nouveau jour, & les dégageoit des mauvaiſes interprétations des plus célebres Commentateurs, & ſur-tout de M. le Fevre, de Saumur, & de M. Dacier ſon gendre. C'eſt ce que Maſſon promet dès le titre de ſon livre.

Quelque jugement que l'on puiſſe porter de cet écrit, il eſt certain que dès l'entrée l'Auteur s'annonce comme un

ennemi qui va déclarer une guerre ouverte, & qui mépriſe, même avant que d'en venir aux mains, ceux à qui il va livrer l'attaque. Il lui étoit libre de prendre un parti différent de celui des deux Sçavans contre qui il s'éleve. Mais l'équité demandoit qu'il le ſoutînt avec modération ; & il paroiſſoit trop d'affectation de choiſir par préférence Meſſieurs le Fevre & Dacier, & de les mettre, avant toutes preuves, au rang *des mauvais Interprétes*. Le même ton de hauteur & de mépris regne dans tout le livre de Maſſon ; & quoique l'Auteur y loue quelquefois ceux qu'il avoit pris pour l'objet principal de ſa critique ; il ſemble qu'il ſoit encore plus ardent à les cenſurer, & il le fait rarement ſans montrer une vivacité qui déplaît toujours, lors même qu'on a raiſon.

Voilà ce qui irrita M. Dacier, trop prompt lui-même à s'enflammer, & qui prétendoit à la gloire du plus célebre Commentateur des Anciens ſur leſquels il travailloit. Voilà ce qui lui fit faire une réponſe où l'aigreur & l'emportement ne ſe font pas moins ſentir que dans l'ouvrage du ſieur Maſſon. Quoique ceux qui attaquent ayent toujours le premier tort, ſur-tout quand ils n'ob-

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

ſervent pas les régles ſéveres de la modération & de la civilité; cependant on n'eſt jamais blâmé de répondre avec douceur. Le Public qui juge de ſang froid d'une querelle où les Parties ſont échauffées, eut peut-être rendu plus de juſtice à M. Dacier, s'il ſe fût mieux poſſédé.

Ses *nouveaux éclairciſſemens ſur les œuvres d'Horace*, qu'il oppoſa à *ſon adverſaire* en 1708. contiennent en effet d'excellentes remarques. Quelques-unes portent une lumiere pure ſur divers endroits du Poëte latin. Mais il falloit s'en tenir là, céder de bonne *foi à ſon* adverſaire tout ce qu'on pouvoit raiſonnablement lui abandonner, & ſur-tout éviter de rendre injure pour injure. Que fait au contraire M. Dacier? Il accuſe le ſieur Maſſon de vanité, de plagiat, de mauvaiſe foi, d'ignorance. Il lui reproche d'avoir emprunté des deux critiques qu'il mépriſe la méthode qu'il a ſuivie, & de s'en faire honneur, comme s'il ne la devoit qu'à ſon propre génie. Il prétend qu'il ne réuſſit qu'autant qu'il copie les autres, & que dès qu'il parle de ſon chef ou qu'il cenſure, il s'égare: que ſa critique tombe toujours à faux quand il veut aſſigner aux ouvrages

d'Horace d'autres dates que celles que M. le Févre & lui ont données : qu'il n'a pas repris avec juſteſſe ni avec fondement une ſeule de ſes explications ; que tous les jours nouveaux qu'il croit avoir donnés, ſont faux ou empruntés.

Il appuye ces accuſations d'un grand nombre d'exemples auſquels il défie de répliquer quelque choſe de ſolide. S'il convient quelquefois que ſon adverſaire a raiſon, c'eſt toujours en récriminant, & en tâchant de montrer dans ſon Cenſeur de nouveaux égaremens. Une date, une conjecture, un rien excite également la bile de ces deux critiques : il ſemble qu'il s'agiſſe entre eux de l'honneur ou de la ruine entiere de toute la République des Lettres. Du reſte, il y a beaucoup d'érudition dans l'écrit de M. Dacier, mais peut-être y en a-t-il trop. Tant de paſſages grecs & latins étoient-ils néceſſaires pour prouver à M. Maſſon que ſa critique portoit quelquefois à faux ?

Comme M. Dacier étoit prêt de faire paroître une nouvelle édition de ſa traduction, il ſaiſit pour l'annoncer l'occaſion de cette réponſe à la critique de M. Maſſon ; & afin de prévenir le Public en faveur de cette édition, il l'aver-

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

tit qu'il y a corrigé des fautes réelles, non ſur les avis ou les remarques de ſon critique, mais des fautes dont celui-ci ne s'étoit point apperçu; qu'il y a donné à beaucoup de paſſages de nouvelles explications qui ont échappé à ſes lumiéres, & qu'il y réfute les autres critiques auſquelles il n'avoit pû répondre dans ſes *nouveaux éclairciſſemens.*

Eloge de M. Dacier par M. de Boze.

Il pouvoit d'autant moins refuſer cette édition qui parut en 1709. qu'on la lui demandoit de toutes parts; & qu'à ſon inſçu & malgré lui on le réimprimoit, c'eſt-à-dire, on le défiguroit & en France & dans les Pays étrangers, tandis que dans ſon cabinet vingt années de lecture & d'expérience avoient mis chaque jour à ſon ouvrage quelque nouveau dégré de perfection.

Je vous ai parlé ailleurs de la Préface qui orne cette nouvelle édition, eſpece d'écrit didactique ſur la poëſie lyrique, & ſur ceux qui l'ont cultivée tant chez les Grecs & les Latins, que chez les François. La fin de cet écrit eſt deſtinée à faire connoître l'utilité de la poëſie d'Horace. L'Auteur croit que tous les Etats peuvent en retirer beaucoup de profit. « Selon lui, elle enſeigne aux » Philoſophes à être contens de leur

» condition, à ne pas troubler la tran-
» quillité de leur vie par une ambition
» déréglée, à obéir aux loix, à être
» soumis aux Supérieurs, à fuir l'ava-
» rice, à être modérés en tout, à n'ap-
» peller & à ne croire bienheureux que
» ceux qui sçavent user sagement des
» présens des Dieux, & à craindre la
» honte plus que la mort. Elle enseigne
» aux Magistrats à surmonter leurs pas-
» sions, & à rendre la justice avec fer-
» meté & avec constance. Elle donne
» aux jeunes Guerriers des préceptes
» très-utiles. Elle leur fait voir que pour
» réüssir, il faut renoncer à la molleſſe,
» passer sa vie dans les hazards, sup-
» porter les plus grandes fatigues; &
» que loin de porter dans les camps la
» molleſſe & le luxe des Villes, il faut
» apprendre à y souffrir la plus étroite
pauvreté. «

C'est dommage que le Poëte n'ait pas aussi donné des préceptes pour être modéré dans la dispute, sage & prudent dans les répréhensions, modeste dans l'usage des talens, ou que M. Dacier n'y ait point vû ces préceptes; aussi prévenu qu'il l'étoit en faveur de la morale d'Horace, il y a lieu de croire qu'il l'eût pris pour guide dans ses actions & dans

ſes travaux. Il compare enſuite cette morale avec celle de pluſieurs Philoſophes; & vous jugez bien qu'il trouve la premiere plus pure & plus ſolide. Il ſemble même qu'il ait quelque regret de convenir que le Poëte ait donné ſur pluſieurs points eſſentiels dans des excès que l'on ne peut que condamner.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Les changemens & les additions qu'il a faites à ſes notes ſont de différentes eſpeces. Elles ſervent à expliquer & à appuyer de raiſons & d'autorités nouvelles ſes anciennes remarques. Dans pluſieurs il réfute ce que M. Zurck Profeſſeur à Harlem, M. Maſſon, le Cardinal Noris, & quelques autres avoient écrit contre ſon ouvrage. Dans d'autres il ſe réfute lui-même, abandonnant les ſentimens qu'il avoit ſoutenus dans ſa premiere édition. Vous trouverez des exemples de ces différentes ſortes de notes dans les Nouvelles de la République des Lettres, mais expoſés de maniere que M. Bernard y fait au Traducteur diverſes objections, lui propoſe de nouvelles conjectures, & le critique quelquefois, quoique plus ſouvent il lui applaudiſſe.

Tom. 49. Avril 1710. & t. 50. Mai 1710.

A la tête du ſecond volume de la même édition, ſe préſente un *Diſcours*

de quatre pages *sur Horace*. M. Dacier dit qu'il vient d'un homme de qualité, & qu'il y a trouvé tant d'esprit & de politesse, qu'en le supprimant il auroit cru faire un vol au Public & un grand tort à Horace. Ce discours contient un jugement sur ce Poëte, à peu près tel que tous ses Traducteurs & ses Commentateurs l'ont porté. M. Dacier s'applaudit beaucoup de ce que l'Auteur dit que comme Horace n'a rien oublié pour rendre ses expressions aussi fortes & aussi justes que ses pensées, on ne doit pas s'attendre que les traductions que l'on fera de ses ouvrages, quelque fidéles & polies qu'elles soient, puissent passer pour quelque chose de plus que des copies : il en conclut, que s'il a été assez heureux pour avoir communiqué à sa prose quelque petite partie des graces du Poëte, il doit espérer que sa peine ne sera pas entiérement perduë, & que les gens de bon goût feront assez contents de ses efforts. Et voilà apparemment toute la raison qu'il a euë pour faire imprimer ce petit discours dont la suppression n'auroit fait sûrement aucun tort ni au Public ni à Horace.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Cette nouvelle édition du Poëte & de la traduction de M. Dacier, n'étoit

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

point encore répandue, lorſque le ſieur Maſſon fut averti des *nouveaux Eclairciſſemens* du Commentateur. Mais un voyage en Italie qui l'occupoit alors, l'empêcha de repliquer auſſi-tôt qu'il l'auroit ſouhaité. Il ne put y travailler qu'à ſon retour en Angleterre, & ſa réponſe ne fut prête qu'en 1710. Il l'adreſſa à M. du Trouſſet de Valincour, de l'Académie Françoiſe, & la publia dans l'Hiſtoire critique de la République des Lettres. Elle eſt datée de Londres au mois de Juillet 1710. M. Dacier, comme je vous l'ai déja fait entrevoir, avoit accuſé entre autres M. Maſſon d'avoir mal pris le ſens de ce qu'il avoit cenſuré dans ſes remarques & dans ſa traduction, d'avoir copié ſes idées & de s'en être fait honneur comme ſi elles euſſent été de lui; enfin d'avoir profité de ſon travail, & de ſe l'être attribué à la faveur de quelques legers changemens.

Hiſt. crit. t. 3.

C'eſt ſur ces trois points que Maſſon ſe défend. Il prétend que ſon ouvrage ſur Horace étoit fait avant celui de M. Dacier; qu'ainſi il n'a pû copier ce Sçavant: il ſoutient tout ce qu'il avoit déja dit dans ſa vie d'Horace, & tâche de détruire les *nouveaux éclairciſſemens*. Cette réponſe eſt faite avec toute la vi-

vacité dont on eſt capable un Sçavant prévenu pour lui-même, qui ſe croit offenſé, & qui ne ſait pas aſſez bien la langue dont il ſe ſert pour ſentir toute la force des expreſſions qu'il employe. Elle fut ſuivie peu après d'une ſeconde & d'une troiſiéme partie de ſa réponſe en forme d'additions à la premiere, où il s'agit encore de ſens de paſſages, de fixations de dates, de récriminations, d'accuſations de faux, d'injures repouſſées par d'autres injures, & de tout cet attirail de pédantiſme qui plaiſoit un peu trop aux deux conteſtans. Ces additions, imprimées dans le même Journal, ſont encore adreſſées à M. de Valincour, qui paroît néanmoins n'avoir pris aucune part à cette querelle.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Maſſon revint pour la quatriéme fois à la charge dans ſon *explication du commencement de la premiere Ode du premier livre d'Horace*, inſérée dans la même hiſtoire critique. Il s'y agit principalement de la ponctuation & de l'arrangement du commencement de cette Ode. M. Dacier ne met un point qu'après le ſixiéme vers : Maſſon prétend qu'il faut le placer à la fin du cinquiéme, & que ceux qu'Horace dit qu'on éleve au rang des Dieux, ne ſont pas les vainqueurs dans la courſe, mais ceux

Hiſt. crit. t. 7. & t. 8.

Ibid. t. 9.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

que le peuple travaille à élever aux premieres dignités. Ce sentiment paroît assez raisonnable ; quoique le P. Sanadon l'ait rejetté depuis. Mais falloit-il tant de vivacités pour une question d'une si mince importance ?

A l'égard de Bentley, qui est aussi l'objet de la critique de Masson, on doit l'abandonner. Ce critique Anglois, comme le remarque le Pere Sanadon, avoit des idées singulieres : il trouvoit dans les douze premiers vers de l'Ode dont on parle, une confusion étonnante ; & pour remédier à un défaut imaginaire, il tombe dans un réel. *Il remanie* tous ces vers, il combine les pensées en différentes manieres, il dérange les constructions, & ensuite il les arrange à sa fantaisie : il répand successivement l'obscurité & la lumiere ; c'est un cahos qu'il forme pour avoir le plaisir de le débrouiller. Tout cela est accompagné d'un étalage d'érudition en partie bonne, en partie superficielle, mais entierement inutile.

Un Sçavant résidant à Berlin, saisissant l'occasion de la dispute entre MM. Dacier & Masson pour annoncer au Public l'étude particuliere qu'il avoit faite d'Horace, remplit alors l'*Histoire criti-*

ue de la République des Lettres à laquelle Maſſon travailloit, & quelques volumes, ſoit des Nouvelles de la République des Lettres de M. Bernard, ſoit du Journal ittéraire de la Haye, de Lettres, de Remarques, d'obſervations, de conjectures de toute eſpece ſur le même Poëte & ſur quelques-uns de ſes Commentateurs & Traducteurs, entre autres M. Dacier & le P. Tarteron en France, & M. Bentley en Angleterre.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Ce Sçavant étoit Jacques de Rozel-Beaumon, Conſeiller d'Ambaſſade de Sa Majeſté Pruſſienne, né à Caſtres, & qui eſt mort à Berlin le 23. de Novembre 1729. âgé de plus de quatre-vingt-trois ans. Je ne crois pas que vous me demandiez que j'entre ici dans le détail de cette multitude d'écrits remplis de citations grecques & latines, de traits d'érudition qui n'appartiennent ſouvent que de loin au ſujet principal, de conjectures, de dits & de contredits, qui ne peuvent gueres avoir de l'agrément que pour des Sçavans de profeſſion, que le goût ou quelque neceſſité engageroient à lire tout ce que l'on a écrit pour & contre un Auteur. Maſſon qui profitoit de tout pour charger perpétuellement M. Dacier, ſouvent harcelé dans ces

différens écrits, le rameme encore plusieurs fois sur la scene à l'occasion de ces mêmes écrits, auxquels il ajoûte de tems en tems ses propres réflexions : au moins celles-ci ne paroissent - elles pas avoir d'autre but.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Mais la différence que je trouve entre Masson & M. de Rozel-Beaumon, c'est que le dernier propose toujours ses conjectures avec modestie, & n'attaque jamais qu'avec modération : au lieu que la plume de Masson est toujours remplie d'aigreur & trempée dans le fiel le plus amer. Je remarque cette politesse & cette modération de M. Beaumon *jusques* dans les écrits où il répond à ceux qui avoient censuré ou contredit plusieurs de ses observations ; comme M. Coste qui écrivit à cette occasion plusieurs Lettres pour défendre ses propres remarques sur Horace, contre le Sçavant de Berlin; M. de Valbonays qui avoit donné une explication particuliere du *Tricesima Sabbata* de la neuviéme Satyre du dixiéme livre d'Horace, dans les Mémoires de Trevoux du mois d'Avril 1716. l'anonyme dont les remarques latines envoyées par David Wilkins à M. Masson, ont été inférées par celui - ci dans le tome neuviéme de son *Histoire criti-*

ique de la République des Lettres, & M. de Sallengre qui avoit auſſi propoſé ſes conjectures ſur un endroit de l'Ode ſeiziéme du ſecond livre d'Horace dans une lettre imprimée au tome premier du Journal littéraire qui s'imprimoit alors à la Haye, & auquel ce jeune Sçavant avoit beaucoup de part.

Pour M. Dacier, quoiqu'il y ait peu de ces écrits où il ne ſoit l'objet de la critique, il ne répondit à aucun ; & il eut raiſon. C'eût été multiplier les diſputes ſans néceſſité, & s'expoſer à les rendre interminables, & à perdre un tems précieux qu'il pouvoit beaucoup mieux employer.

Il s'attacha principalement à lire les remarques du Docteur Bentley qui dans ſon édition d'Horace avoit ſouvent contredit ſa traduction & ſes notes : il fit quelques obſervations ſur pluſieurs remarques du ſçavant Anglois ; il ſe corrigea lui-même ſur quelques-unes ; mais en cenſura le plus grand nombre. C'eſt ce que l'on voit dans l'édition de l'Horace de M. Dacier que les Weſteins donnerent à Amſterdam en 1727. L'on y trouve ces nouvelles remarques que le ſçavant Intrepréte avoit achevées un de tems avant ſa mort.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Cet habile homme n'eut pas, dirai-je, la ſatisfaction ou le déplaiſir de voir la nouvelle traduction d'Horace dont le P. Sanadon fit préſent au Public en 1728. On a lieu de douter ſi les graces dont le Poëte s'y trouve revêtu, euſſent flatté ſon amour ardent pour cet ancien Ecrivain, ou ſi le chagrin de voir un concurrent qui venoit lui enlever la gloire d'en avoir été juſques-là le *plus* exact Traducteur, & le plus ſçavant Interpréte, ne l'eût pas emporté ſur ſa tendre affection pour Horace.

Quoi qu'il en ſoit, M. Dacier n'étant plus au monde lorſque l'ouvrage du P. Sanadon parut, l'habile Jeſuite n'eut *plus* lui-même à craindre un critique qui avoit ſçû rarement épargner les meilleurs ouvrages quand il y étoit contredit ou réfuté. Les poëſies d'Horace paroiſſent dans cette nouvelle traduction, fruit d'une longue méditation, & de pluſieurs années d'un travail aſſidu, diſpoſées ſuivant l'ordre chronologique, c'eſt-à-dire, ſuivant un ordre inconnu à tous les Interprétes & à tous les Commentateurs du Poëte, & dont on peut dire que le P. Sanadon eſt lui-même le créateur.

Je ne vous rapporterai point le magnifique éloge qu'il fait du Poëte dans

ſon Epître dédicatoire à M. le Prince de Conti, de peur de copier divers traits que je vous ai déja tracés d'après les autres Traducteurs du Poëte, mais je vous exhorte à lire cet éloge dicté par la vérité, & peint avec beaucoup de délicateſſe. La préface du Traducteur eſt un écrit d'un autre genre qui m'a paru fort intéreſſant. Le P. Sanadon y fait voir la ſupériorité, non de ſa traduction, ſa modeſtie l'en a empêché, mais de ſon édition du texte d'Horace, ſur toutes les éditions précédentes. Il y parle au long des changemens qu'il a faits ſoit dans l'ordre & dans l'arrangement des piéces, ſoit dans les piéces elles-mêmes. Il juſtifie ces changemens par une multitude de raiſons qui, pour la plûpart, ſemblent plus que vrai-ſemblables, & il répond avec autant de diſcernement que de modeſtie, aux objections qu'on pourroit lui faire.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Ce n'eſt pas parce qu'il a traduit Horace en proſe qu'il prend la défenſe de la proſe contre ceux qui voudroient que les Poëtes ne fuſſent traduits qu'en vers: il rapporte leurs raiſons ſans les affoiblir; on peut dire même qu'il les met dans un jour avantageux; & s'il croit que les raiſons qu'il y oppoſe ſont déciſives en

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

sa faveur, il les fait valoir, moins pour surprendre l'approbation du lecteur, que pour l'obliger à ne céder qu'à la lumiere & à la conviction. Sans prétendre décider moi-même ce qui apparemment sera longt-tems encore un objet de dispute, il est sûr qu'en voulant traduire un Poëte en prose, on doit varier le style selon les sujets, & les conformer au génie & au caractere des ouvrages que l'on traduit.

C'est ce qu'a fait le P. Sanadon : dans la traduction des Odes il employe un style élevé, une prose poëtique : dans les Satyres & les Epîtres, il se réduit à un style plus simple, plus familier, mais toujours pur, élégant, & exact. C'est par choix & par goût, comme il le dit lui-même, que dans la version des Odes il a employé une prose poëtique ; il a cru qu'elle étoit seule capable de conserver à l'Auteur toutes les richesses de la poësie qui rehaussent particulierement l'éclat de cette partie de ses ouvrages. C'est de même par choix qu'il a réservé la prose ordinaire pour les Epîtres & les Satyres, qui ne tiennent à la poësie que par ce que celle-ci a de moins essentiel, par les mesures de la versification. Ce double choix est une preuve du discernement dont le P. Sanadon

P. Sanadon a donné tant de fois des preuves sensibles: on y a applaudi, & on l'a dû.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Les changemens qu'il a faits dans l'ordre des Odes & des autres poësies d'Horace, & dans presque chaque piéce en particulier, ont trouvé plus d'adversaires. On les a regardés au moins comme des nouveautés; ils ont causé quelque surprise, & le P. Sanadon s'y étoit bien attendu. De toutes les piéces du Poëte, il n'en a laissé que trois dans leur ancienne situation. Partout il met de nouveaux titres & de nouveaux argumens. Il partage quelquefois une piéce en deux, & quelquefois de deux il n'en fait qu'une. Ici il enleve au Poëte plusieurs vers qui avoient toujours paru sous son nom, là il change la distribution à laquelle on avoit été accoutumé jusqu'à lui. Il fait disparoître entierement le titre d'Epodes que le cinquiéme livre avoit porté, & en fait un dernier livre d'Odes. Mais il n'est pas le premier qui s'en soit ainsi expliqué: on avoit déja remarqué avant lui, que le nom d'Epodes n'est ni du tems d'Horace, ni convenable aux piéces de ce cinquiéme livre. Enfin il suit dans le texte latin & dans sa traduction une ortographe particuliere.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE

Voilà bien des nouveautés qui demandent aſsûrément d'être appuyées ſur de ſolides fondemens pour n'être point ébranlées. Le Pere Sanadon l'a ſenti: il expoſe ſes raiſons: il va au-devant des objections; il réſoud les difficultés: il eſt rare qu'il ne ſatisfaſſe point ceux qui écoutent plus la raiſon que la prévention, ſur-tout pour les changemens faits à l'ordre des piéces & à la plûpart des endroits du texte même, dans leſquels il s'écarte des autres éditions. Comme ce texte étoit le ſujet & la matiére de ſon travail, il n'eſt pas étonnant qu'il l'ait remanié à pluſieurs repriſes, qu'il en ait épluché tous les mots & toutes les phraſes, qu'ainſi il ſoit parvenu à le bien connoître; & que ſecondé par les diverſes leçons des manuſcrits, par les conjectures des Sçavans, & par ſes réflexions particuliéres, il ait tâché d'en bien aſsûrer toutes les parties, & de remédier, le mieux qu'il étoit poſſible, aux playes qu'il avoit reçues des copiſtes & des éditeurs.

Ce n'eſt pas en effet ſans fondement qu'il croit que les poëſies d'Horace ont été ramaſſées & publiées ſans aucun ordre; & que l'arrangement que les anciens Grammairiens y ont donné, fait

au hazard & sans critique, s'est perpétué jusqu'à nous par la multiplication des copies manuscrites & imprimées. « Horace en cet état a toujours conservé les » traits d'un grand Poëte ; mais on peut » dire que ces traits ne lui ressembloient » que de loin, parce qu'étant déplacés, » ils manquoient de ce rapport, & de » cette symmétrie qui sont nécessaires » pour la ressemblance entiére. »

Par l'arrangement que le Pere Sanadon a suivi, il a tâché de remettre tout en sa place. Les piéces qui sont caractérisées par quelques faits, il les a mises suivant l'ordre des tems où ces faits sont arrivés, à moins qu'elles ne fussent des especes de préfaces ou d'épilogues : car alors il a cru devoir les tirer de l'ordre des tems où elles ont été composées, pour les ranger suivant l'intention de l'Auteur. Pour les autres, qui ne portent aucune circonstance de tems, comme elles n'ont rien d'intéressant pour l'histoire, peu importe dans quel rang on les présente : le Pere Sanadon n'en a pas moins tâché d'y mettre tout l'ordre dont elles lui ont paru susceptibles, en les rapportant à de certaines époques générales tirées de leur caractere même. Il a placé dans les premiers livres celles

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

dont les penſées, les ſentimens, & le ſtyle ſentent plus la jeuneſſe de l'Auteur, & dans les derniers livres il a répandu toutes celles où la morale domine, & qui ſemblent être les fruits naturels d'un âge plus avancé & plus mûr.

Cet arrangement offre deux avantages; au moins le Pere Sanadon a-t-il eu en vûe de les procurer: on pourra ſuivre Horace dans ſes progrès, en voyant par où il a commencé, continué, & fini: on ſera en état de comparer ſes premieres productions avec les dernieres, & celles du milieu avec les unes & les autres. Un nouvel avantage plus conſidérable, ſuppoſé qu'il ſoit auſſi réel que notre Auteur le penſe, c'eſt qu'en liſant l'ancien Poëte on lira une hiſtoire ſuivie & fidéle du premier Empereur de Rome, écrite par un Ecrivain contemporain, & ornée de toutes les graces de la plus belle poëſie.

Le Pere Sanadon a raiſon de dire en conſéquence, que cela ſeul ſuffiroit pour juſtifier le nouvel ordre qu'il a donné aux ouvrages d'Horace. Mais il faut ſuppoſer en même-tems que dans cet ordre il n'a rien donné aux frivoles conjectures, rien à une imagination trop épriſe des charmes du Poëte, & que ſon

système est aussi bien fondé qu'il paroît ingénieux. Vous en jugerez en lisant les réponses qu'il fait aux difficultés qu'il semble exposer lui-même avec beaucoup de sincérité.

Ce détail aussi curieux qu'intéressant, dans lequel vous pouvez entrer avec lui, annonce un Ecrivain qui a également consulté les manuscrits & les imprimés d'Horace, ses Commentateurs & ses Critiques, mais qui a encore plus médité son Auteur & l'histoire du tems auquel il écrivoit. Ce qui prouve encore son discernement, & semble le décharger de tout soupçon de partialité, c'est que quelque estime qu'il ait conçue pour Horace, il ne paroît pas s'y être livré avec cette prévention aveugle qui ne laisse plus ordinairement de liberté que pour louer, pour admirer, pour adorer.

Persuadé que le premier but de ces sortes d'ouvrages est de former le goût de la jeunesse; & que ce goût ne se forme pas moins en faisant remarquer les fautes qui ont échappé aux plus grands Ecrivains de l'antiquité, que les perfections qui les distinguent, il manque rarement de faire également sentir les unes & les autres. Parmi des beautés sans nombre qui éclatent dans Horace, & que le seul

Perrault refuſoit de voir, il a trouvé quelques négligences, & il en a averti. Il a repris la conduite de quelques Odes dont la fin ne lui a pas paru ſoutenir aſſez la dignité du ſujet. Il déſapprouve certains vers lyriques dont la cadence n'eſt pas aſſez correcte ni l'expreſſion aſſez châtiée. Il a relevé en pluſieurs endroits des penſées, des tours, des ſentimens, des termes qui lui ont paru répréhenſibles. Mais auſſi en beaucoup d'autres endroits, il s'eſt appliqué à juſtifier le Poëte contre la témérité des Critiques ignorans, prévenus, ou de mauvais goût.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

C'eſt le but principal des notes, peut-être trop abondantes, dont il a enrichi ſa traduction. Il y ſuit Horace pas à pas, & rarement il le perd de vûe. A ces longues tirades de citations grecques & latines, ſouvent inutiles, & preſque toujours ennuyeuſes, que l'on trouve dans d'autres Commentateurs fort renommés, il a ſubſtitué des remarques de goût, particuliérement dans les Odes, en expoſant toutes les richeſſes de la plus belle poëſie lyrique qui fût jamais. Il l'a fait avec d'autant plus de ſoin, que cette partie des œuvres du Poëte avoit été traitée plus ſuperficiellement que les

Satyres & les Epîtres, même par Monſieur Dacier. Il s'eſt auſſi attaché à ajuſter l'ancienne géographie à la nouvelle, & à éclaircir en peu de mots, quand l'occaſion s'en eſt préſentée naturellement, divers points de chronologie, d'hiſtoire & de géographie, qui ont donné de l'exercice aux Sçavans.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Pour ce qui eſt de l'allégorie morale des hiſtoires fabuleuſes, ſur quoi nos Commentateurs s'étendent ſi volontiers, il n'y eſt point entré. Ces allégories peuvent être ingénieuſes, mais elles ſont arbitraires; & chacun eſt en état de débiter là-deſſus tout ce qu'il lui plaira d'imaginer. Si dans ces mêmes notes Meſſieurs Dacier, Bentley, & autres Commentateurs ou Interprétes d'Horace, ſont ſouvent l'objet de la critique du Pere Sanadon, jamais il ne les cenſure qu'avec une modération que l'on devroit prendre pour modéle, & c'eſt toujours en prouvant pourquoi il les reprend: quand il peut s'accorder avec eux, il leur fait volontiers honneur de leurs découvertes.

La vie d'Horace qu'il a donnée à la tête de cet ouvrage, n'eſt pas travaillée avec moins de ſoin, & elle ſert auſſi beaucoup pour l'intelligence du Poëte,

étant dreſſée ſur ſes œuvres & dirigée par années. Je ne vous parle point de ſon petit Traité ſur les différentes ſortes de vers qui ſe trouvent dans Horace; il n'eſt utile qu'à un certain genre de Sçavans qui n'eſt pas fort étendu. Vous trouverez à la fin du ſecond volume une *Diſſertation* (adreſſée au Traducteur) *où l'on examine la traduction & les remarques de M. Dacier ſur un endroit d'Horace; & où l'on explique par occaſion ce qui regarde la Tetracorde des Grecs.* C'eſt un morceau aſſez curieux pour ceux qui aiment cette ſorte d'érudition. On l'attribue au Pere du Cerceau, Jeſuite; & il avoit déja paru dans les Mémoires de Trevoux.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Mem. de Trev. Janv. & Fev. 1727. art. 7. & 16.

Outre cette piéce, le Pere Sanadon dans ſes remarques ſur l'Ode neuviéme du cinquiéme livre, parle auſſi de la muſique des Anciens d'après le Pere du Cerceau qu'il prend pour guide, & qui lui avoit fourni le ſyſtême qu'il embraſſe. M. Burette, de l'Académie des Belles-Lettres, qui travailloit alors au Journal des Sçavans, attaqua ce ſyſtême dans le Journal du mois de Mai 1728. ce qui engagea le Pere du Cerceau à faire une réponſe qui fut imprimée la même année dans les Mémoires de Tre-

Ibid. Nov. & Dec. 1728. art. 114. & 119.

voux; & M. Burette repliqua dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres qu'il honoroit depuis long-tems par ſon érudition. Je ne fais que vous indiquer ces piéces, dont je pourrai vous parler ailleurs : il s'y agit moins d'Horace que de la muſique & de la ſymphonie des Anciens.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Mem. de l'Acad. des B. L. t. VIII.

Le P. Brumoy parlant de cette diſpute dans l'éloge du Pere du Cerceau, dit que ſon confrere engagé ſur la fin de ſa vie à défendre une explication d'Horace qu'il avoit ſuggerée au Pere Sanadon, eſt entré dans ce que l'ancienne muſique a de plus profond & de plus inacceſſible; qu'il y a porté & repouſſé les attaques d'un ſçavant adverſaire (M. Burette) avec tant de force, que la victoire eſt encore douteuſe. Cela peut être; mais bien des gens croyent que le ſçavant adverſaire a au moins approché davantage du triomphe.

El. du P. du Cerc. au devant de la conjuration de Gabrini.

Revenons à l'ouvrage du Pere Sanadon. La difficulté d'en joüir cauſée par des intérêts de Libraires, a engagé les ſieurs Weſtein & Smith de le réimprimer à Amſterdam en 1735. avec celui de M. Dacier ſur le même Poëte. Cette édition qui compoſe huit gros volumes *in*-12. eſt dédiée à M. Walpole,

alors Ambaſſadeur d'Angleterre en Hollande. Si le projet a quelque choſe de ſingulier, de former un ſeul tout de deux ouvrages qui different preſque toujours entre eux dans le texte, dans la traduction & dans les notes, on peut dire, ce ſemble, qu'il ne laiſſe pas que d'avoir quelque utilité. Il met plus facilement à portée de comparer le travail des deux Ecrivains. L'éditeur a même voulu épargner cette comparaiſon à ceux qui voudroient ſe contenter de ſon autorité, en faiſant lui-même ce parallele.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

« Chacune de ces traductions, dit-il, » a ſon caractere diſtinctif & ſon excellence particuliére. M. Dacier exact & » laborieux, ne veut pas que l'on perde » une ſeule parole d'Horace. Le Pere » Sanadon, vif & délicat, en cherche » & en ſaiſit avec grace les plus grandes » beautés. Le premier s'applique par » tout à lui donner du bon ſens, & le » ſecond s'occupe à le faire parler en » homme d'eſprit. L'un le traduit fidélement, & l'autre le fait avec nobleſſe » & avec élévation. Enfin, celui-là ſimplement Traducteur, ſe borne à le » faire entendre d'une maniére qui ne » choque point les oreilles françoiſes; » & celui-ci, Poëte lui-même, a voulu

» faire admirer en France, ce que Ro-
» me admira dans le siécle d'Auguſte. »
Il faut convenir que ce parallele eſt aſ-
ſez exact.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

« Je ne voudrois pourtant pas dire,
» ſelon la réflexion d'un critique, que
» M. Dacier ne veut pas que l'on per-
» de une ſeule parole d'Horace. Il eſt
» aiſé de voir que pour ſe conformer au
» génie de la langue françoiſe, il a don-
» né à pluſieurs idées un tour différent
» de celui de l'original. Le grand défaut
» de M. Dacier, dit le même critique,
» eſt d'exprimer peu heureuſement
» tout ce qui eſt du reſſort de l'eſprit &
» du ſentiment; ces graces naïves & dé-
» licates, qui ont tant de vie dans l'ori-
» ginal, ſont preſque mortes dans ſa co-
» pie. A l'égard du P. Sanadon, il faut
» avoüer qu'il eſt preſque entiérement
» doüé de toutes les qualités qu'on lui
» attribue dans le parallele. Mais il faut
» reconnoître en même tems qu'il eſt
» quelquefois plus Paraphraſte que Tra-
» ducteur. A la poëſie lyrique d'Hora-
» ce, qui eſt ſi ſerrée & ſi énergique,
» il ſubſtitue ordinairement une proſe
» poëtique où il y a du feu & de l'éle-
» vation, mais quelquefois diffuſe & al-
» longée. Le même défaut ne ſe fait pas

Obſervat. ſur les Ecr. mod. t. 21. Lett. 305.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

» sentir dans les Satyres & dans les Epîtres. Du reste il y a de l'esprit, du » goût, & de la délicatesse dans sa traduction & dans ses notes, & l'on ne » peut disconvenir qu'elle ne se fasse lire avec plus de plaisir que celle de M. » Dacier.

Dans l'édition qui a donné lieu à ces réflexions, l'on n'a pas retenu l'ordre du P. Sanadon, parce que l'on s'est astraint à mettre sa traduction à côté de celle de M. Dacier, qui a suivi l'arrangement ordinaire. Mais on a suivi le P. Sanadon dans le poëme séculaire, & par cette raison on l'a mis seul avec sa traduction & ses notes hors de rang, à la fin du premier volume; ce qui n'empêche pas qu'on ne l'ait mis encore à sa place ordinaire, & dans son ancien état. Sur quoi je ne dois pas oublier de vous avertir qu'un des changemens les plus considérables que le P. Sanadon ait faits au texte du Poëte latin, regarde ce poëme séculaire.

Jusqu'à lui l'on n'avoit donné ce nom qu'à l'Ode *Phœbe sylvarum*; cependant Horace y parle expressément de trois chants, & le P. Sanadon les a trouvés dans le Poëte. Il a fait plus: il y a découvert un prologue & un épilogue; &

de ces cinq morceaux il en a formé un corps d'ouvrage également capable de frapper par sa singularité, & de plaire par sa beauté. C'est en effet un des plus riches morceaux de la poësie lyrique. Il fut glorieux à Horace d'avoir été choisi par Auguste pour chanter les jeux séculaires. Sa piéce est de plus un monument curieux & unique des cérémonies qui s'observoient en cette fête. L'éditeur de Hollande a donc bien fait de la conserver telle que le P. Sanadon l'avoit donnée.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Mais je ne puis le loüer de ce qu'il dit que l'habile Jesuite a traité Horace avec trop de rigueur, en refusant de traduire ce qu'il y a de licentieux dans ce Poëte. C'est, selon cet anonyme, *un attentat contre les droits du Parnasse*. Mais cet attentat prétendu n'est point particulier au P. Sanadon. Non-seulement dans les Etats Catholiques, mais en Angleterre même, les poësies d'Horace destinées à la jeunesse, s'impriment avec des retranchemens. On craint avec raison que dans un âge tendre, ces endroits obscènes, ces traits de galanterie dont le Poëte n'est nullement exempt, ne laissent des impressions dangereuses. Ne suffit-il pas de connoître le

funeſte penchant de l'homme au mal ; & ce qu'exige la juſte ſévérité du Chriſtianiſme pour arrêter ce mal dans ſa ſource, autant qu'il eſt poſſible, loin de le fomenter ?

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Les reproches vifs & amers que l'Editeur fait au P. Sanadon ſur ces retranchemens, ne deshonorent donc que le cenſeur, & ſont eux-mêmes un attentat contre les loix de la Religion. Et lorſqu'il a la hardieſſe d'en prendre occaſion d'inſulter, comme il le fait, aux Peres de l'Egliſe, & de les repréſenter comme des deſtructeurs des plus beaux ouvrages de l'antiquité, il ne prouve que ſa prévention & ſa mauvaiſe foi. Quintilien, quoique payen, penſoit bien autrement, lui qui vouloit que les Maîtres, dans le choix des livres qu'ils font lire aux jeunes perſonnes, fuſſent plus attentifs à la pureté des mœurs qu'à celle du langage, par la raiſon que les premieres impreſſions durent plus longtems, & ont de grandes ſuites.

Cette régle ſi ſage n'eſt pas obſervée avec encore aſſez d'exactitude dans la traduction de quelques Satyres & des Epîtres d'Horace, qui a été donnée en 1726. dans les *nouvelles œuvres poſthumes* attribuées à feu M. de Maucroix.

Cette verſion, auſſi-bien que celle de l'art poëtique, qui fait partie des mêmes œuvres, & de laquelle je vous ai parlé ailleurs, eſt de plus une traduction fort libre. L'Auteur retranche ſouvent du texte, & ſouvent il y ajoûte. J'ai apperçu beaucoup d'endroits où le ſens même eſt manqué. Dans d'autres, il tourne en proverbes triviaux des maximes qui n'ont rien que de ſérieux dans le Poëte pour le ſens & pour l'expreſſion. Il badine là où la gravité ſembloit requiſe. Cet ouvrage eſt peu digne de la réputation que l'Abbé de Maucroix s'étoit ſi juſtement acquiſe. On a douté par une autre raiſon s'il étoit de lui, parce qu'on ne le trouve point indiqué dans la liſte imprimée de ſes Manuſcrits. Mais il pouvoit ſe faire que celui-ci fût demeuré à l'écart, & que l'Auteur l'eût abandonné à quelque ami qui ne l'auroit point indiqué lorſqu'on fit cette liſte. Quoi qu'il en ſoit, il y manque trois Satyres, la cinquiéme, la ſeptiéme & la huitiéme du premier livre.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Si la méthode raiſonnée pour apprendre la langue latine par M. Cheſneau du Marſais, imprimée en 1722. ombe entre vos mains, vous pourrez y ire une traduction particuliere du poë-

me séculaire d'Horace qu'il a renfermé comme tous ceux qui en avoient parlé avant lui, dans l'Ode *Phœbe ſylvarum &c.* qui dans les éditions ordinaires du Poëte eſt à la fin du livre des Epodes. M. du Marſais a fait cette traduction pour montrer l'uſage de ſa méthode, & il y joint des remarques preſque toutes grammaticales, pour donner l'intelligence du texte. Dans l'expoſition du ſujet il explique en peu de mots ce qu'étoient les jeux ſéculaires que les Romains célébroient pendant trois jours & trois nuits tous les cent dix ans, en l'honneur des Dieux.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Un écrit encore plus récent, dont on peut vous conſeiller la lecture, eſt une brochure qui parut en 1734. à Paris ſous le titre d'*Eſſais ſur quelques Odes d'Horace.* C'eſt un nouveau ſyſtême qui ne s'accorde avec aucun Traducteur, Critique, ou Commentateur du Poëte latin. On dit que cet écrit vient de Provence; mais l'Auteur m'eſt inconnu. Il convient que ſon ouvrage attaque toute l'autorité des Commentateurs, qu'il tend à renverſer des idées qu'on a reçûes dès l'enfance, & qu'*il annonce au Public un aveuglement de près de deux mille ans ſur des Odes d'Horace qu'il*

l'a ceſſé d'avoir ſous les yeux.

Il explique, ſelon ſon nouveau ſyſtême, les Odes ſeconde, onziéme, douziéme, quatorziéme, quinziéme & vingt-huitiéme du premier livre; la dix-neuviéme du ſecond livre, la ſeconde, la cinquiéme & la vingt-ſeptiéme du troiſiéme, & la cinquiéme du quatriéme. Il paraphraſe en même tems ces Odes, & dans ſon commentaire il développe les raiſons du ſens qu'il leur donne. On ne peut nier qu'il ne propoſe des vûes toutes nouvelles; ſouvent il contredit celles de M. Dacier, ſans s'accorder davantage avec celles du P. Sanadon, quoiqu'il ne le nomme point. Le ſyſtême du Jeſuite paroît très-lié; celui de l'anonyme, quoique fort différent, ne le paroît guéres moins. A qui croire? Il viendra peut-être encore quelqu'autre fabricateur de ſyſtêmes, qui renverſera les précédens. Ainſi chacun prête-il ſes vûes aux Anciens.

Les vieux Traducteurs d'Horace ſe contens de faire entendre, le mieux qu'ils pouvoient, le texte de ce Poëte à ceux qui ignoroient la langue latine; ont fait peu de notes pour l'éclaircir, n'ont point inventé de ſyſtême pour l'expliquer. Ils ne le croyoient pas aſſez obſcur pour en avoir beſoin. Qu'auroient-

ils dit, s'ils euſſent vû le petit volume des œuvres d'Horace noyé dans un amas immenſe de notes, d'obſervations, de conjectures, de variantes, de diſſertations ? L'Abbé de Marolles en a compoſé avec le texte & ſa traduction, deux volumes in 8°. M. Dacier l'a pouſſé juſqu'à dix volumes *in*-12. Le P. Sanadon en a fait deux volumes *in*-4°.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

On en formeroit encore pluſieurs autres, ſi l'on s'aviſoit de réünir les remarques, les conjectures, les explications, les dits & les contredits de MM. Maſſon, de Rozel-Beaumon, Coſte, de Sallengre, de l'Auteur anonyme des Eſſais ſur quelques Odes du Poëte, & de pluſieurs autres, l'explication de la quatriéme Ode du troiſiéme livre, donnée par le ſieur de Girac, dans la ſection vingtiéme de ſa réponſe à la défenſe des œuvres de Voiture faite par Coſtar, une Lettre d'Urbain Chevreau à M. Dacier ſur l'*atrocem animum Catonis*, dans la ſeconde partie des œuvres mêlées de même M. Chevreau ; les explications de divers endroits du même Poëte données par MM. Boivin, Couture, & Fourmont, dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres ; les judicieuſes réflexions de M. le Préſident Bouhier

sur la sixiéme Satyre du premier livre, & sur un endroit de la seconde Epître du second livre, publiées dans les Mémoires de Trevoux; les remarques sur la même Satyre, & sur plusieurs autres passages du Poëte qui sont dans le même Journal. Les connoisseurs verront bien, disent les Journalistes en parlant des corrections du sçavant Magistrat, que les observations ne viennent pas d'un Scholiaste; & ils regretteront, sans doute, que la naissance & les grands emplois de l'Auteur ne lui ayent permis de donner à ce genre d'étude, que des momens dérobés. On ajoûte dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, que ces remarques ne sont qu'un essai de celles que M. Bouhier avoit faites sur toutes les œuvres du même Poëte.

Est-il donc vrai qu'Horace soit si peu clair qu'il faille des commentaires si étendus, si variés, si nombreux pour le rendre intelligible? Si du moins cet amas de notes de toute espece, en rendoit l'intelligence sûre, s'il la fixoit, peut-être pourroit-on le supporter. Mais presque tous les Commentateurs dont je viens de vous parler, peu d'accord entre eux, prêtent souvent à Horace leurs propres pensées, chacun le tire de

son côté, on se combat mutuellement. Au milieu de tant de réflexions, de remarques & de conteſtations, on cherche ſouvent le ſens du Poëte, on a peine à le trouver, il échappe. On croyoit l'entendre, on ne l'entend plus. Il paroît néanmoins certain qu'un Auteur, comme celui-ci, qui n'a fait que des chanſons & des portraits des mœurs & des vices de ſon tems, ne doit pas être ſi obſcur. Il ne doit y avoir que quelques faits, quelques traits d'hiſtoire qui puiſſent demander d'être éclaircis.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Journ. lit. de la Haye de l'an 1736. p. 410. & ſuiv.

Et Vign. Marv. Mêlang. t. 3. p. 235. édit. de M. l'Abbé Banniet.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que tous ces Commentateurs & ces Critiques qui différent entre eux ſur le ſens d'Horace, ſur l'hiſtoire, la chronologie, le deſſein de ſes piéces, s'accuſent mutuellement d'ignorance, de prévention, de bizarrerie, quelquefois de mauvaiſe foi. Ils ne ſont preſque d'accord qu'à ne trouver dans le Poëte aucun défaut, qu'à y voir partout des myſteres. Tout y eſt grand; rien n'eſt plus beau, ni plus admirable: la délicateſſe, la fineſſe ne peuvent aller plus loin: chaque Ode en particulier eſt la plus belle; l'harmonie eſt achévée, peu de perſonnes ſont capables d'en ſentir, d'en appercevoir même les beautés; il n'y a pas

e penſée fauſſe ou peu ſolide. Pour le
ıgage, ce ſeroit un crime de penſer
ılement qu'il ne ſoit pas le plus élé-
nt, le plus correct. Tous diſent qu'ils
ıt extrêmement en garde contre l'eſ-
ce de paſſion qu'un Sçavant conçoit
dinairement pour l'Auteur qu'il tra-
it ou qu'il commente ; mais s'ils a-
ient été guéris de cette maladie, n'euſ-
ıt-ils point trouvé quelquefois un peu
matiere à leur critique dans les poë-
s d'Horace ?

Un commentaire où l'on feroit ſen-
les expreſſions impropres d'un Au-
ur, ſes phraſes obſcures, ſes tours
rcés, & ſes autres défauts, ſeroit, on
voüe, un peu ſingulier ; mais peut-ê-
: ſeroit-t-il plus utile, & prouveroit-
autant de goût que ceux où l'on ſe
nne la torture pour approuver tout,
ur juſtifier tout. Le P. Sanadon n'a
s été blâmé de trop de hardieſſe, il a
me été loüé, pour avoir fait obſerver
s fautes dans Horace.

On a eſſayé depuis un pareil com-
ntaire critique ſur les Odes du même
ëte & ſur ſon art poëtique, dans la
:onde partie du tome vingt-troiſiéme
Journal littéraire, & dans la premie
partie du tome vingt-quatriéme ; &

cet eſſai m'a paru bien fait & utile. On y reprend dans ces ouvrages du Poëte des défauts qui ſemblent mériter la cenſure : peut-être chicane-t-on quelquefois, & critique-t-on avec trop de ſévérité : mais plus ſouvent la critique ſemble juſte. On y attaque auſſi bien des notes & des réflexions de M. Dacier & du P. Sanadon ; mais on parle avec eſtime de leurs perſonnes, & l'on ne prétend point leur diſputer une grande érudition. Il n'y a qu'à profiter en effet de leurs travaux : ce qui ne ſert pas à éclaircir Horace, peut du moins ſervir à augmenter ſur d'autres ſujets les richeſſes de l'eſprit.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Je ne crois pas que quelqu'un puiſſe dire la même choſe des *amours d'Horace*, imprimées en 1728. à Amſterdam, quoique le titre porte à Cologne. Cet ouvrage eſt anonyme ; & l'Auteur a eu raiſon de ſe voiler ; C'eſt un Roman plûtôt qu'une hiſtoire ; mais un Roman où la licence ſe montre trop à découvert. C'eſt en vain que le ſieur Bruys, Auteur lui-même de divers ouvrages qui auroient à jamais deshonoré ſa mémoire, s'il n'en eût pas témoigné ſon repentir, a eſſayé de juſtifier l'anonyme ſur ce point dans ſa *critique* prétend

Crit. des Journ. t. 1. p. 41. & 42.

nteresſée des Journaux litteraires : il t jamais permis de choquer les bon- mœurs.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

Ce livre des amours d'Horace eſt agé en cinq Lettres, où l'Auteur d ſouvent de vûe ſon objet pour ſe er dans quantité de digreſſions, dont lques-unes peuvent avoir leur utilité r l'hiſtoire littéraire, mais qui ne t pas là à leur place. M. de la Cha- le avoit déja donné les amours de Ca- e & de Tibulle, mais avec autant de deſtie à-peu-près qu'on peut l'atten- d'un ouvrage de galanterie. L'ano- me lui fait un reproche de cette eſ- ce de retenuë : il prétend que par cet- onduite il a trop maſqué ſes Auteurs. ur lui, non-ſeulement il dévoile Ho- e, mais il ajoûte à ſes obſcénités. Il laît à le conduire chez toutes ſes ſtreſſes, & partout il lui fait joüer le ſonnage d'un parfait débauché. Auſſi uteur veut-il *que l'on ſe méfie de tout nme qui ſe gendarme d'une expreſſion te & enjoüée.* Quel langage ?

Il ne s'eſt pas moins donné de licen- n traduiſant ou Horace, ou les Au- s qu'il cite aſſez fréquemment dans livre. C'eſt une paraphraſe qui reſ- ble rarement à une traduction. Ce

qui eſt ſingulier, c'eſt que dans un ouvrage où il prétend amuſer les gens du monde, il lance contre les femmes les traits les plus indécens. On pourroit lui demander quelle eſpece de lecteurs il a prétendu avoir. Horace, quoique le héros du livre, n'y eſt pas plus ménagé. Ajoûtons qu'il y a dans cet ouvrage, tout écrit en proſe, tant de termes nouveaux, que l'on pourroit en remplir pluſieurs pages d'un ſecond Dictionnaire néologique. L'Auteur dit qu'il les a trouvés plus propres à bien exprimer ſes penſées. Mais s'exprime-t-on bien, quand pour ſe faire entendre, on ſe ſert de termes preſque toujours inintelligibles au commun des lecteurs? Cependant il fait au commencement de ſon livre de bonnes réflexions ſur le ſtyle qui convient aux Lettres; mais il ne ſuit pas ſes principes dans la pratique.

TRADUCTIONS D'HORACE EN PROSE.

CHAPITR

CHAPITRE XIII.

Des Traductions d'Ovide en Proſe & en Vers.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

SI la lecture des poëſies d'Horace eſt propre à former le goût, celle des écrits d'Ovide peut le gâter, ſi on ne l'a déja bien formé. On convient communément que ce fut ce Poëte qui contribua beaucoup à changer celui de ſon ſiécle. « C'étoit, dit M. l'Abbé Gedoyn, » le plus bel eſprit de ſon tems, & le » plus galant. Jamais Poëte n'a fait des » vers avec une facilité ſi heureuſe. » Tous les ſujets qu'il traitoit, quelque » ſteriles, quelque bizares même qu'ils » fuſſent, devenoient riches, gracieux » & fleuris entre ſes mains. Mais com- » me il avoit infiniment d'eſprit, il en » mettoit partout juſqu'à l'excès. Se » plaignoit-il de ſes malheurs ? Il ſon- » geoit bien plus à être ingénieux qu'à » s'attirer de la compaſſion. Ecrivoit-il » des Lettres amoureuſes ? c'étoient » penſées ſur penſées, de l'eſprit à cha- » que mot, par conſéquent peu de ſenti-

Pref. de la traduct. de Quintil.

» dérée de ſon ſtyle. Il veut tout dire ; » il ne ſçauroit finir. Il a hazardé plu- » ſieurs mots qui ne ſe trouvent que » chez lui, & qu'on voit clairement n'a- » voir été faits que pour remplir la me- » ſure des vers où il les placés. D'un au- » tre côté on reconnoît par tout un eſ- » prit fort élevé, fort étendu, très-culti- » vé, & poli par l'uſage du grand monde. » Au milieu même des ouvrages où il » s'eſt le plus relâché, il lui échappe des » traits inimitables. » Cette addition de M. Huet étoit néceſſaire pour rectifier le jugement qu'il porte en particulier des Métamorphoſes, qui eſt aſſûrément trop ſévere.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Troiſiéme diſc. ſur l'éleg. par M. l'Abbé Souchay, dans les Mem. de l'Acad. des B. L. t. VII.

Permettez-moi de vous rapporter encore le caractere qu'un Critique plus moderne que M. Huet, fait d'Ovide comme Poëte élégiaque. Ovide, ſelon lui, eſt leger, abondant, fleuri ; il ſurprend, il étonne par ſon incomparable facilité. Mais il veut trop paroître ſpirituel : au lieu de ſuivre la nature, il court après des ornemens frivoles ; il répand des fleurs au lieu de montrer des ſentimens. Juſques dans ſes Héroïdes il ne ſait point maîtriſer ſon imagination, lorſqu'une fois elle eſt échauffée, ni modérer la démangeaiſon qu'il a de faire briller de l'eſprit.

Un autre défaut, c'eſt qu'il aime à s'égayer juſques dans les ſujets les plus graves & les plus ſérieux, comme on le voit en beaucoup d'endroits de ſes Triſtes. Bien différent encore de ce Peintre admirable dont Pline fait mention, qui donnoit toujours plus de choſes à deviner au ſpectateur qu'il n'en exprimoit; Ovide ne laiſſe rien à deviner, il exprime toujours plus qu'il ne peint, il offre une idée ſous toutes les images dont elle eſt ſuſceptible, & ne la quitte qu'après avoir épuiſé celles qui peuvent la repréſenter. Cette abondance exceſſive eſt comme le fond de ſon caractere; & les exemples en ſont ſi fréquens dans ſes Elégies ſur-tout, qu'elle n'a pas beſoin d'être prouvée: il aime ce qui eſt ſuperflu; il s'en tient rarement au ſeul néceſſaire: en quoi conſiſte pourtant l'excellence d'un ouvrage qui n'eſt jamais plus parfait, que quand on ne peut rien y retrancher, ſans en altérer la perfection. C'eſt la réflexion que fait M. l'Abbé Souchay en finiſſant ce portrait d'Ovide dont j'ai raſſemblé d'après lui les traits principaux.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Reprenons les différens ouvrages du Poëte latin, afin de vous parler par ordre des traductions qui en ont été faites

en notre langue, soit en prose, soit en vers. Je commence par les Epîtres, que l'on appelle Héroïdes, parce qu'elles portent le nom de quelque Héroïne. Elles ne sont pas toutes d'Ovide, quoiqu'elles soient parmi ses ouvrages. Quelques-unes n'ont été faites que depuis lui; d'autres lui sont supposées; plusieurs sont d'Aulus Sabinus. Ovide avoue celles de Pénélope, de Phylis, de Canacée, d'Hypsipile, d'Ariadne, de Phedre, de Didon, de Sapho. Ces Epîtres sont remplies de sentimens tendres & passionnés, & d'une morale qui n'est digne pour l'ordinaire que de l'école du libertinage & de la volupté.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Il faut supposer une extrême simplicité dans Octavien de Saint Gelais, Evêque d'Angoulême, pour l'excuser d'avoir cru qu'il lui étoit permis d'employer son tems à traduire ces Epîtres. De la maniere même dont il parle dans son Prologue au Roi, il semble qu'il n'avoit rien de mieux à faire, & qu'il mettoit cette occupation au nombre de ses devoirs. Le desir de plaire au Roi n'étoit pas, comme S. Gelais le croyoit, un motif suffisant pour travestir en bonne œuvre une occupation qui ne convenoit ni à la Religion ni à son caractere.

Cependant l'on recevoit alors avec une eſpece d'avidité des traductions qui n'ont rien préſentement de remarquable que le mauvais goût qui y regne. Abandonnons l'éloge de celles de S. Gelais à Pierre Groſnet, ſuppoſé qu'il ait voulu les louer, lorſqu'il dit dans ſa piéce intitulée : *De la louange & excellence des bons Facteurs qui ont bien compoſé en rime & en proſe tant deçà que delà les monts :*

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Octavian de Saint Gelais
Virgile & Ovide en François
Compoſa auctentiquement ;
Chacun le ſcet évidemment.

Quel françois en effet ! ou plûtôt, quelle barbarie de langage dans cette verſion d'Ovide par Saint Gelais ! Ses vers ſont de dix ſyllables, où l'alternative des rimes maſculines & féminines eſt communément obſervée, ce qui étoit aſſez rare alors : & voilà tout leur mérite. Du reſte, rien de plus plat & de plus corrompu que la verſification du Traducteur : une ſyllabe de plus ou de moins ne l'embarraſſe point : pourvû que la fin du vers fût rimée, l'obſervation des autres régles l'arrêtoit rarement. Il n'étoit gueres plus inquiet s'il rendoit ou non le

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

sens de son Auteur : il exprimoit comme il pouvoit, dans son vieux langage, ce qu'Ovide avoit écrit avec tant de pureté & de délicatesse ; & il suppléoit sans façon à ce qu'il n'entendoit point, ou à ce qui lui eût coûté trop de peine à rendre avec fidélité.

Cette traduction eut néanmoins un tel succès, que l'on en fit quatre éditions avant le milieu du seiziéme siécle, & dans l'espace de moins de vingt ans. J'ai vû ces quatre éditions : deux sont *in*-4°. la troisiéme est *in*-12. & la quatriéme est *in*-16. Des deux premieres, l'une est sans date, l'autre est de *1525*. Toutes les deux en caracteres gothiques, & avec le même Prologue: mais les figures qui ont rapport aux sujets traités dans les vingt & une Epîtres sont différentes: l'édition sans date est d'ailleurs d'un caractere plus net, & a de plus l'image d'Ovide à la tête. L'édition *in*-12. *qui* est très-bien imprimée est de 1538. & l'*in*-16. de 1544.

Dans ces deux dernieres éditions on trouve quatre autres Epîtres, de *Philistine à Elinus ;* de *Cloacus à Clibane ;* de *la belle Amazone à son ami Cazias ;* de *Cynaras à son faux & déloyal ami Celius*. L'Auteur, qui étoit un ami de S.

Gelais, les donne sous le titre d'*Epîtres d'Ovide*, quoiqu'elles soient de son invention, & seulement faites à l'imitation de celles du Poëte latin. Elles sont aussi en vers de dix syllabes ; dans le même goût & avec les mêmes défauts que la traduction d'Octavien de Saint Gelais : il y a même un défaut de plus ; c'est que l'observation des rimes masculines & féminines y est rarement gardée.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

L'Auteur de ces quatre Epîtres se nomme Maître André de la Vigne ; il est qualifié d'*Historien & Orateur, Secretaire de la Reine, & de M. le Duc de Savoye ; & depuis Orateur du Roi de France Charles VIII.* Il étoit ami de l'Evêque d'Angoulême, & il avoit travaillé beaucoup plus que ce Prélat au *Vergier d'honneur sur l'entreprise & voyage de Naples de Charles VIII.* La Croix du Maine ne parle point de ces quatre Epîtres ; & du Verdier n'en cite qu'une édition faite, dit-il, à Paris chez Denis Janot *in*-16.

Charles Fontaine, Parisien, l'un des plus féconds Traducteurs du seiziéme siécle, rejettoit les défauts de la version d'Octavien de Saint Gelais sur ceux du siécle où ce Prélat écrivoit ; & il avoit

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

quelque raiſon. *Notre langue*, comme il le dit, *n'étoit pas encore bien avant ſortie de ſon enfance*, les arts & les ſciences n'étoient pas ſi bien éclaircies, les eſprits n'étoient ni ſi prompts, ni ſi *vifs*, ni ſi pénétrans qu'ils le furent depuis. Fontaine qui croyoit jouir de ces avantages dont le ſiécle de Saint Gelais avoit été privé, & qui dès ſon jeune âge avoit toujours admiré les ouvrages d'Ovide, voulut donc auſſi faire connoître ces ouvrages à ceux qui ignoroient la langue latine. Il choiſit ſur-tout les Epîtres dites Héroïdes, à cauſe de l'eſtime qu'on en faiſoit, & parce qu'elles ſont, ſelon lui, *brieves*, *utiles*, *& récréatives.*

On pourroit peut-être lui paſſer d'avoir cru qu'elles n'étoient pas inutiles pour apprendre à bien parler, & à écrire avec grace : mais on ne ſe ſeroit pas attendu qu'il eût loué ces Epîtres du côté des grands avantages que les mœurs pouvoient en retirer. La raiſon qu'il en apporte eſt chimérique, ſçavoir, qu'*en voyant les folles paſſions & leurs ſuites, on eſt plus porté à les éviter* : l'expérience montre tous les jours le contraire : on n'éteint point le feu en l'entretenant. Tout ce que dit Fontaine ſur cela, ſent trop l'affection de Traducteur.

On n'a de lui que la verſion des dix premieres Epîtres : elle eſt en vers françois, *avec des préfaces & des annotations*. Elle parut à Lyon où elle fut achevée d'être imprimée le 14. Avril 1552. avant Pâques, c'eſt-à-dire en 1553. ſelon le calcul que l'on ſuivoit alors. L'Epître dédicatoire à M. de Cruſſol, *Sénéchal de Cahors en Quercy, & l'un des cent Gentilshommes de la Chambre du Roi*, eſt du premier Janvier 1551. datée de Lyon où Fontaine s'étoit retiré depuis quelque tems. Il y avoit même commencé cette traduction dès 1546. & il l'avoit gardée quelques années ſans prendre la réſolution de la publier. Elle fut bien reçue dès qu'elle parut ; & le débit en fut aſſez prompt, puiſqu'en 1555. l'Auteur dit qu'il eut beaucoup de peine à en recouvrer deux exemplaires, pour ſatisfaire deux amis qui lui demandoient ſon ouvrage. Il nous apprend qu'on le ſollicita alors de toutes parts de le faire réimprimer, & qu'il y étoit porté lui-même *par cette affection naturelle & paternelle que chacun vrai pere porte à ſes enfans.*

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Avec une pareille diſpoſition, l'on juge aiſément qu'il ne ſe fit pas longtems prier : il revit ſa traduction ; & afin que l'ouvrage fût plus complet, il réſo-

lut d'y joindre les onze Epîtres qu'il n'avoit point traduites, en ſe ſervant de la verſion d'Octavien de Saint Gelais qu'il retoucha dans un aſſez grand nombre d'endroits. Mais il ne s'appliqua qu'à en corriger le ſtyle, & *à racouſtrer l'ortographe, les points, quelques mots, & lignes entieres, laiſſées en ſens imparfait.* Peu inquiet ſi elle étoit fidéle, il ne ſe donna pas la peine de la conférer ſur le texte latin. *J'aurois mieux aimé*, dit-il, *en faire une nouvelle, comme j'en ai eu bonne envie qui n'eſt pas encore éteinte : vrai eſt*, ajoûte-t-il, *que le tems, les procès, & affaires domeſtiques par moi ſoutenus, ont icelle mienne affection juſques ores retenue & retardée: & d'ailleurs quelque plaiſir que je trouve dans la compoſition de mes ouvrages, ni moi, ni ma famille ne pourroient en vivre un ſeul jour.*

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Cette nouvelle édition eſt de 1556. dédiée à Madame de Cruſſol, mere du Sénéchal de Cahors. La dix-ſeptiéme Epître qui eſt l'Epître de Léandre à Héro, & la dix-huitiéme qui eſt la réponſe de Héro à Léandre, ne ſont point de la traduction de S. Gelais, mais du Seigneur de Saint Romat. C'eſt Fontaine qui nous l'apprend dans l'Epître à Ma-

dame de Cruſſol. Cette traduction du Seigneur de Saint Romat eſt moins mauvaiſe que celle de Saint Gelais ; mais je n'ai pû découvrir qui étoit ce Traducteur. L'Epigramme que Fontaine lui adreſſe dans un recueil de ſes poëſies intitulé, *les Ruiſſeaux de Fontaine*, donne de lui l'idée d'un Sçavant, mais ne fait point connoître ſa perſonne.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

A la fin des vingt & une Epîtres Fontaine a ajoûté *les Amours de Mars & de Venus, imitées d'Homere*; le *raviſſement de Proſerpine, imité d'Ovide*, & *le combat d'Hercule & d'Acheloüs, pris du même Poëte*, & traduit par Joachim du Bellay. Après l'Epître de Léandre à Héro, on trouve le poëme de Muſée ſur le même ſujet, de la traduction en vers de Clement Marot, avec une Epître auſſi en vers ſur cette traduction. Je vous ai parlé ailleurs de cette Epître, déja imprimée dans la verſion de Muſée par Marot en 1541. J'ignorois alors qu'elle fût de Charles Fontaine, & que l'Epître de Léandre à Héro & la réponſe de Héro qui ſont dans la même édition de 1541. ſans nom d'Auteur, fuſſent de la traduction du Seigneur de Saint Romat.

Fontaine eut à eſſuyer pluſieurs re-

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

proches à l'occaſion de ſa verſion des dix premieres Epîtres d'Ovide : on trouva mauvais qu'il eût entrepris de traduire ce qui l'avoit déja été par Saint Gelais ; & il ſe crut obligé de ſe juſtifier. C'eſt le but d'un *petit avertiſſement aux Lecteurs*, qui ſe lit dans les éditions de 1552. & de 1556. Fontaine y fait voir que ſa conduite n'avoit rien en cela d'extraordinaire : que quoique Saint Gelais eût auſſi traduit l'Enéïde, Des Maſures n'avoit pas cru que cette verſion dût l'empêcher d'en donner une nouvelle : que feu M. de ſaint Ambrois, & M. de ſaint Romat, avoient traduit après l'Evêque d'Angoulême, les Epîtres de Paris à Helene, d'Helene à Paris, de Léandre à Héro, de Héro à Léandre.

Ce Monſieur de *ſaint Ambrois* eſt, ſans doute, Jacques Colin, Lecteur du Roi, Abbé de ſaint Ambroiſe de Bourges : je n'ai point vu ſa traduction. Fontaine ajoûte, en parlant toujours de ceux qui lui reprochoient d'avoir traduit les Epîtres d'Ovide après Saint Gelais : Que s'ils avoient cru que la verſion de celui-ci étoit trop défectueuſe pour plaire, il avoit été en droit d'en porter le même jugement, & de tâcher de faire mieux : *Que les Seigneurs Carles* (c'eſt

Lancelot de Carle, Evêque de Riez) *& Pelletier*, avoient tous deux mis en vers françois l'Odyſſée d'Homere, ou une partie de ce poëme. Je ne vois pas que celle de Carle ait été imprimée. Que d'ailleurs, loin de blâmer deux Auteurs qui traduiſent en même tems le même ouvrage, on doit leur en ſçavoir gré, puiſqu'ils mettent par-là les Lecteurs en état de comparer leurs ouvrages, & de voir qui a le mieux réuſſi; que cela ſert à former le jugement, & peut être utile pour perfectionner la langue. Qu'enfin ſa traduction a cet avantage au-deſſus de celle de Saint Gelais, qu'il y a ajoûté des argumens où il expoſe les ſujets de chaque Epître & la fable, & des notes où il explique les endroits obſcurs ou difficiles.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Quant à ſa traduction en elle-même, il dit dans un autre avertiſſement en forme de *diſcours* ſur cette verſion, qu'il s'eſt plus attaché au ſens qu'aux termes de l'original; qu'il en a approché le plus près qu'il lui a été poſſible; & que le génie de notre langue le lui a permis: que ſouvent il a rendu deux vers d'Ovide en trois vers françois, & quelquefois qu'il a exprimé en un vers un autre vers de l'original. « J'ai évité, dit-il, autant

» que je l'ai pu, la contrainte & l'obſ-
» curité dont je ſuis ennemi naturel, &
» ne me ſuis par cette raiſon en quel-
» ques paſſages tant voulu aſſujettir à la
» rime, que quand le ſens s'eſt mieux
» offert autrement, eſtimant la rime être
» la miniſtre & chambriere du ſens, &
» non au contraire. » Il proteſte qu'il a traduit, même les endroits les plus difficiles, & il blâme les Traducteurs qui agiſſent autrement. Il fait enſuite de fort bonnes réflexions contre les traductions trop littérales, & prouve fort bien que l'on doit tourner un Auteur comme celui-ci auroit fait lui-même, s'il eût écrit dans la langue qu'on lui fait parler.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

A la fin de l'édition de 1552. Charles Fontaine a jugé à propos de faire imprimer dix réponſes aux dix Lettres qu'il avoit traduites. Ces dix réponſes ſont de l'invention de Michel d'Amboiſe, Seigneur de Chevillon, ſurnommé *l'Eſclave fortuné*. Cet ouvrage eſt en vers de dix ſyllabes. L'alternative des rimes maſculines & féminines y eſt encore plus négligée que dans la traduction des dix Epîtres d'Ovide par Fontaine. Celui-ci ſemble faire croire qu'il eſt le premier qui ait mis au jour cette production de Michel d'Amboiſe. Elle avoit

cependant été imprimée dès 1546. avec cinq réponses de plus, sous le titre de *Contre Epîtres d'Ovide nouvellement inventées, & composées par Michel d'Amboise, dit l'Esclave fortuné, Seigneur de Chevillon; où sont contenues plusieurs choses récréatives & dignes de lire.* La Croix du Maine n'a point connu cet ouvrage; & du Verdier en cite seulement une édition, qu'il met en 1541. antérieure par conséquent aux deux que j'ai vûes. Ces contre-Epîtres sont dédiées par l'Auteur au Prince Charles de Valois, Duc d'Orleans, & l'Epître dédicatoire est en prose.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

On trouve à la fin de ce livre plusieurs piéces en vers latins & françois, dans lesquelles on fait sans façon Michel d'Amboise égal à Ovide. Ce n'est pas sûrement du côté de la versification qui est fort mauvaise. Pour l'ouvrage même il n'est pas sans génie, & l'on y remarque de l'invention. Ce sont les héros qui y parlent; & dans plusieurs des discours que l'Auteur leur prête, on voit qu'il n'a pas eu intention de faire sa cour aux Dames. Ces Epîtres sont d'ailleurs remplies d'expressions qu'on n'entend plus, ou qu'on n'entend que très-difficilement, à moins que d'être

extrémement verſé dans la lecture de ces vieux Poëtes.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

J'ai vu pluſieurs autres traductions de quelques-unes des Epîtres Héroïdes, faites en proſe par différens Auteurs, dans un recueil imprimé pour la quatriéme fois en 1603. chez Mathurin Guillemot, à Paris, ſous le titre de *Fleurs de bien dire, recueillies des cabinets des plus rares eſprits de ce tems, &c.* Ce recueil, qui contient pluſieurs autres piéces, eſt dédié *à Madame, ſœur unique du Roi* : c'étoit Catherine, Ducheſſe de Bar, ſœur de Henri IV. Les Auteurs de ces traductions, leſquelles ſont preſques toutes d'un fort mauvais goût, ne ſont point nommés.

La traduction en proſe des vingt & une Epîtres par le ſieur de Deimier, qui parut en 1615. *in*-8°. n'eſt ni plus fidéle ni d'un meilleur ſtyle. Le Traducteur a beaucoup ajoûté du ſien, comme il l'avoue dans ſa Préface. Il a auſſi traduit dans le même goût une *Epître amoureuſe*, attribuée à Aulus Sabinus. La verſion de l'Epître de Didon à Enée, & de celle de Héro à Léandre en vers françois par le ſieur de la Rocque, imprimée en 1609. avec ſes *Oeuvres* poëtiques, eſt autant une paraphraſe que

celle de Deimier ſon contemporain.

Le premier Traducteur françois des Héroïdes que l'on puiſſe lire avec quelque ſatisfaction, eſt Jean Davy du Perron, depuis Evêque & Cardinal. Mais il ne pouſſa pas loin ſa traduction : je ne connois de lui que celle de l'Epître de Pénelope à Ulyſſe : elle eſt en vers héroïques, & c'eſt en ce genre ce que l'on fit de mieux alors. On remarque dans ſon vieux ſtyle beaucoup de douceur jointe à une noble ſimplicité. Mais ayant fait ſa verſion en forme de Quatrains, il eſt aiſé de remarquer qu'il a été obligé d'employer pour rendre cette Epître, preſque une fois plus de vers françois qu'il n'y en a dans le Poëte latin. On a du même la Lettre de Phylis à Démophoon, en proſe : mais ce n'eſt qu'une imitation d'Ovide, qui finit par douze vers en forme de *Complainte de Philis après ſa mort.* Ces deux piéces font partie des œuvres du Cardinal du Perron, de l'édition *in-folio* faite à Paris. La premiere avoit déja été donnée dans *les fleurs de bien dire*; & c'eſt la ſeule des traductions d'Ovide que contient ce recueil qui ſoit en vers. Du Bray l'inſéra auſſi dans les *Délices de la Poëſie françoiſe* de l'édition de 1620.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

L'exemple du Cardinal du Perron fut contagieux. Plusieurs Ecrivains qui lui étoient inférieurs en mérite, s'efforcerent de l'imiter. » Je sortois du Collége, » dit M. Ogier dans une de ses Let- » tres, lorsque cette fantaisie de tradui- » re & d'imiter les Epîtres d'Ovide, ve- » noit de s'emparer de l'esprit des plus » honnêtes gens du siécle. » Nous avons un recueil de la plûpart de ces traductions, imprimé dès 1615. & réimprimé en 1618. en 1621. & peut-être encore depuis. Je n'ai vu que l'édition de 1621. qui ne contient que des traductions en prose, excepté celle de *la* premiere Epître, traduite en vers par *le* Cardinal du Perron, qui a été réimprimée dans cette collection. Les autres Traducteurs sont, M. de la Brosse, Ecclésiastique attaché à ce Cardinal, & de qui l'on a plusieurs versions de divers ouvrages de Peres de l'Eglise; M. Hedelin, pere de l'Abbé d'Aubignac; des Portes, Abbé de Thiron; Guillaume Colletet, & M. de Lingendes.

Lettre à l'Abbé de Villeloin, au devant de la Tr. des Ep. d'Ovide par cet Abbé.

Ce fut ce dernier qui réunit ces traductions, & qui les dédia *à la Reine Mere du Roi* (*Marie de Médicis*). Il avoit traduit lui-même les vingt & une Epîtres d'Ovide *pour le contentement de*

deux Princeſſes à qui, dit-il, *il lui eût été bien difficile de les pouvoir refuſer*: Cependant le recueil dont je vous parle, n'en contient que treize de ſa traduction. M. de Lingendes ſe contenta, ſans doute, de faire un choix de celles qu'il avoit travaillées avec plus de ſoin; & pour le reſte, il aima mieux faire honneur au travail d'autrui que de publier le ſien. Il a donné quelquefois pluſieurs traductions de la même Epître par différens Auteurs, tant afin que l'on puïſſe comparer les divers ſtyles, que pour faire plaiſir au Public, en lui préſentant toutes ces traductions. Ce ſont les motifs qu'il allegue.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Si vous parcourez cette collection, qui ne vous amuſera pas beaucoup, & dont le ſtyle lâche, & plus que ſuranné, vous plaira encore moins, vous remarquerez qu'en général toutes les traductions qu'elle contient ſont fort paraphraſées; & que la plûpart ſont plûtôt des imitations que des traductions. Celle d'Ariadne à Théſée par le ſieur de la Broſſe, en particulier, eſt une eſpece de Roman dont il n'y a que le fond qui ſoit pris d'Ovide. Celle d'Hypermneſtre à Lyncée, dont le Traducteur n'eſt point nommé, eſt ſi mauvaiſe, & d'un ſtyle ſi plat, que M. de Lin-

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Je ne connois de Jean Prevôt que l'*Epître de Philis à Démophoon imitée*, en vers françois *du latin d'Ovide*. Elle se trouve dans la seconde partie de son *Bocage*, imprimé à Poitiers en *1613*. à la suite de son *Apotheose* de Henri IV. Cette imitation, qui n'a point été connue de l'Abbé de Marolles, commence ainsi :

A toi Demophoon, ta femme & ton hôtesse.
La Princesse Phylis envoye ces regrets,
Pour se plaindre de toy, qui contre ta promesse.
Sejournes trop long tems sur les rivages Grecs.

Nicolas Renoüard qui venoit de s'acquérir de la réputation par sa traduction des Métamorphoses d'Ovide, croyant qu'il augmenteroit sa gloire en traduisant les Epîtres du même Poëte, se mit aussi sur les rangs : mais il manqua de courage ou de tems après les premiers essais. Il ne donna que trois Epîtres, qui sont en prose, celles de *Didon à Enée*, d'Adriadne à Thésée, & de Médée à Jason. La *Lettre d'Octavie à Marc-Antoine, tirée de la vérité de l'histoire*, que Renoüard a ajoûtée aux trois premieres Epîtres, & dans laquelle il se flattoit d'avoir imité Ovide, n'est qu'un discours fade & insipide, exprimé

né avec beaucoup de platitude. Octavie auroit assûrément désavoué un Sécretaire de si mauvais goût, & Marc-Antoine n'auroit eu que du mépris pour une Lettre dictée avec si peu de génie, & si mal tournée.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

De toutes ces anciennes traductions des Epîtres d'Ovide, la seule pour laquelle on conserve encore quelque estime, est celle du sçavant Gaspard Bachet, sieur de Méziriac, membre de l'Académie Françoise qu'il avoit vû naître. L'émulation lui fit entreprendre cet ouvrage. Témoin des applaudissemens que l'on donnoit à l'Epître d'Œnone à Paris traduite en vers par son frere aîné Guillaume Bachet, il traduisit dans le même goût l'Epître de Phylis à Demophoon, & la fit imprimer en 1616. à Dijon sous un titre ortographié à l'Italienne.

Cet essai lui fit honneur : on l'engagea à tourner de même en vers françois les autres Epîtres : il se rendit aux vœux de ses amis, & se fit de ce travail un musement qui remplit les intervalles que son amour pour l'étude des Mathématiques lui laissoit libres. Il lisoit chaque Epître dans les compagnies qu'il fréquentoit le plus ordinairement, à

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

mesure que la traduction en étoit achevée; & l'on prétend qu'il ne comptoit pas d'abord en faire d'autre usage. Mais un Poëte s'obstine rarement à livrer ses productions aux ténébres, sur-tout quand elles sont applaudies & demandées. Méziriac en fit l'épreuve. On loua les fruits de sa Muse & l'on ne tarda pas à obtenir de lui qu'il les rendît publiques.

Dès 1620. il laissa paroître dans *les Délices de la Poësie françoise* quatre des Epîtres qu'il avoit traduites, celles de Pénelope à Ulysse, de Phylis à Démophoon, d'Hypsipyle à Jason, & de Didon à Enée; & l'on eut soin d'avertir que l'Auteur se préparoit à donner dans peu la traduction de toutes les Epîtres du même Poëte. On assûre en effet que Méziriac les avoit toutes traduites. Mais nous n'en avons que sept de sa version, qui, avec celle d'Œnone à Paris que son frere avoit déja donnée, parurent en 1626. à Bourg en Bresse.

M. de Méziriac dédia cet ouvrage à André Frémiot, ancien Archevêque de Bourges, & l'accompagna d'un ample Commentaire historique, mythologique, & critique, où il a versé à pleines mains l'érudition grecque & latine. Cet

jectures de toute eſpéce, corrections de textes, citations ſans nombre, variantes, tout en un mot ce qui peut annoncer un Sçavant, & montrer une vaſte lecture, s'y trouve juſqu'à la profuſion. Auſſi quels éloges ce Commentaire n'a-t-il pas fait donner à ſon Auteur?

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Mais ſa verſion des Epîtres d'Ovide qui étoit pour le plus grand nombre des Lecteurs, n'a pas reçu les mêmes applaudiſſemens. On a trouvé que la verſification en étoit dure, ſans élégance, ſans délicateſſe; & que quelquefois même elle péchoit contre les régles auſquelles ce genre d'écrire doit être ſoumis. On a jugé que la verſion elle-même étoit trop libre; qu'elle approchoit trop de la paraphraſe ou de la ſimple imitation. Méziriac ne s'étoit, dit-on, ſi fort étendu, que pour faire mieux entendre le ſens de ſon original: cependant, pluſieurs fois il oublie la moitié d'un vers l'Ovide, & en d'autres endroits il s'éloigne un peu de la fidélité qui eſt le premier caractere de toute bonne traduction. « Sa verſion, diſoit M. Ogier, » ſent beaucoup l'huile, quoique parfumée avec beaucoup de peine & d'induſtrie.... J'y vois plus de jugement » que d'eſprit, plus d'art que de nature. »

Lettre à M. l'Abbé Villeloin.

Cet ouvrage de Méziriac étant devenu fort rare, feu M. de Sallengre le fit réimprimer en 1716. à la Haye, avec plusieurs autres écrits sortis de la même plume, & un discours fort curieux sur la vie & les ouvrages de l'Auteur. Cette édition est belle & bien exécutée.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

L'affection que le Président Nicole avoit pour Ovide, sur-tout pour les piéces où ce Poëte se livre le plus à la licence, lui avoit fait naître le desir de traduire aussi en vers les Epîtres Héroïdes; il le dit lui-même dans l'avertissement qui précede sa *suite du recueil de diverses piéces choisies traduites en vers françois*: mais il en est demeuré au seul projet. Il en est de même, sans doute, de M. de la Mare, s'il est vrai, comme l'Abbé de Marolles le fait entendre, que ce Sçavant ait eu assez de loisir pour entreprendre une pareille traduction.

A l'égard de toutes celles que nous avons, & dont je viens de vous parler, l'Abbé de Marolles en juge fort sainement dans ses remarques sur le même ouvrage d'Ovide: il les estime peu, & il a raison: il en censure le style, la trop grande liberté, le défaut d'exactitude, & l'on voit qu'il les avoit lues

avec réflexion. Mais il a un peu trop écouté ſon amour-propre lorſqu'il prend occaſion de cette cenſure, pour relever ſa propre traduction des mêmes Epîtres d'Ovide qu'il donna en 1661. La comparaiſon qu'il en fait avec chacune de ces anciennes verſions, ne tourne pas toujours à ſon avantage, au moins pour la fidélité à rendre le ſens de l'original.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Quoique plus traducteur qu'imitateur, il ne laiſſe pas auſſi que d'ajoûter ſouvent aux penſées d'Ovide, ou du moins d'étendre celles de ce Poëte, & de ſe conformer trop quelquefois au goût de la paraphraſe. Si ſon ſtyle eſt plus pur, ſi ſes expreſſions ſont plus châtiées, c'eſt que notre langue elle-même avoit fait beaucoup de progrès dans l'eſpace de quarante ans qui s'étoient écoulés depuis les anciens Traducteurs qu'il critique juſqu'au tems où il donna ſa verſion. Mais il n'avoit pas encore autant profité qu'il l'auroit dû de cette perfection vers laquelle notre langue s'avançoit lorſqu'il écrivoit, & dont pluſieurs Auteurs du même tems avoient fait un meilleur uſage que lui.

Il faut donc rabattre beaucoup des loüanges que M. Ogier lui donne dans cette longue Lettre que l'Abbé de Ma-

rolles a fait imprimer lui-même à la tête de sa traduction. Qui oseroit, par exemple, dire aujourd'hui avec l'Auteur de cette Lettre, *qu'il ne croit pas qu'il y eût alors homme en France qui entendît mieux les Poëtes latins que l'Abbé de Marolles, ni qui pût exprimer leurs pensées & leurs graces dans un tour plus juste & dans une élocution plus françoise & plus naturelle :* ce n'est pourtant là qu'une partie des éloges que M. Ogier prodigue à l'Abbé de Marolles. Mais l'Auteur étoit accoutumé à faire des panégyriques. Ce qui pourroit faire rechercher encore aujourd'hui les traductions de l'Abbé de Marolles, ce sont les notes qui les accompagnent, parce qu'elles renferment quelquefois des anecdotes littéraires, dont la connoissance n'est jamais sans utilité : car d'ailleurs ces remarques toujours trop nombreuses font plus d'honneur à la *vaste* lecture de l'Auteur, qu'à son goût, & à la justesse de son esprit.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

La traduction, aussi en prose, des Epîtres d'Ovide que l'Abbé de Bellegarde joignit à celle des Métamorphoses, n'a pas même le foible avantage qui peut faire rechercher celle de l'Abbé de Marolles ; on n'y trouve ni remarques,

ni anecdotes, & j'aurois de la peine à dire que le Traducteur dédommage ſon lecteur par la fidélité & l'exactitude de ſa verſion. Il m'a paru au moins que cette traduction étoit extrémement libre, & qu'en bien des endroits c'étoit plus une eſquiſſe des Epîtres d'Ovide, qu'une traduction en forme de ces Epîtres.

TRADUCTIONS D'OVIDE, EN PROSE ET EN VERS.

Avant, & depuis l'Abbé de Bellegarde, pluſieurs Ecrivains connus ont tenté de traduire ou d'imiter en vers le même ouvrage d'Ovide, en tout ou en partie : & parmi ces Ecrivains, il me ſemble que Thomas Corneille, l'Abbé Barrin, & Monſieur Richer n'ont pas mal réuſſi, quoique dans un dégré différent, à exprimer la tendreſſe & la délicateſſe des ſentimens que le Poëte prête à ſes Héroïnes. La verſion de Corneille fait partie de ſes *Piéces choiſies d'Ovide traduites en vers françois*, & imprimées en 1670. On y trouve les Epîtres d'Ariadne à Théſée, de Sapho à Phaon, de Leandre à Héro, d'Héro à Léandre, d'Œnone à Paris, d'Hypſipyle à Jaſon, d'Hypermneſtre à Lyncée.

Corneille ne donne pas la traduction de ces piéces comme un ouvrage parfait; il n'avoit voulu que s'amuſer, & divertir quelques amis. Auſſi n'en fit-il

point d'autre uſage pendant quelques années. Et quand on le preſſa de la publier, il demanda & prit du tems pour la revoir & la corriger. Il étoit capable de la perfectionner davantage : mais il convient qu'il ne put y travailler ni avec aſſez de loiſir, ni avec toute l'application requiſe *pour y changer tout ce qui lui paroiſſoit de mal tourné pour la verſification, ou trop éloigné des graces de l'original.* Il a diverſifié ſon ſtyle en ſe ſervant tantôt de Quatrains, tantôt de Stances, quelquefois du vers héroïque. Chaque Epître eſt terminée par de petites notes où il explique la fable.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

La traduction de ſix Epîtres du même Poëte faite par l'Abbé Barrin, eſt ſupérieure à celle de Corneille du côté du ſtyle, de la douceur & de la facilité de la verſification, & de la délicateſſe des expreſſions. Elle l'emporte même du côté de la fidélité ; quoiqu'elle approche encore plus qu'il ne faut de la paraphraſe que de la traduction. C'étoit le fruit des premiers travaux de l'Abbé Barrin qui ſacrifia les prémices de ſes talens aux ſentimens tendres & paſſionnés.

M. Richer que la poëſie galante a occupé encore plus long-tems que l'Ab-

bé Barrin, a traduit deux Epîtres de plus que celui-ci. Cette traduction eſt encore en vers françois. L'Auteur l'adreſſa en 1723. avec pluſieurs autres poëſies de ſa compoſition, à M. Delâtre d'Oby, alors premier Avocat Général au Grand Conſeil. Si on l'en croit, il a eſſayé de rendre vers pour vers, & quelquefois il y eſt parvenu. Il convient cependant qu'il y a ordinairement dans chaque Epître un quart de vers françois plus que de latins, & il s'en excuſe ſur ce que le latin eſt moins diffus que notre langue.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Il ajoûte que l'exactitude n'a pas dû l'empêcher *de paſſer par deſſus* quelques endroits qu'il avoit déſeſperé de pouvoir revêtir des ornemens de notre poëſie : mais que ces omiſſions ne ſont pas fréquentes ; qu'il n'a ſupprimé que quelques comparaiſons qui n'auroient pas en françois la même grace qu'elles ont dans l'original. Qu'il a cru auſſi qu'il étoit de la bienſéance d'adoucir, ou même de retrancher quelques traits d'une morale trop licentieuſe, & quelques obſcénités qui auroient pû allarmer les oreilles du Lecteur. Rien de plus louable : mais M. Richer auroit pû porter plus loin ces retranchemens. Chaque

Epître a ſon argument qui en donne une eſpéce d'analyſe.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

En 1745. le même Auteur publia une traduction, auſſi en vers, de la neuviéme Epître du même Poëte. C'eſt *l'Epître de Déjanire à Hercule.* Elle ſe lit dans le Mercure de France, mois de Février. M. Richer s'y eſt donné une liberté qu'il n'avoit pas oſé prendre dans la traduction des huit premiéres Epîtres. Craignant que la prodigieuſe fécondité du Poëte latin ne laſsât le Lecteur, il s'eſt contenté de rendre les idées d'Ovide ſans les répeter auſſi ſouvent que celui-ci le fait ſous des tours différens. Ce n'eſt au reſte qu'un eſſai qu'il propoſe. On nous avertit dans le même endroit du Mercure qu'il eſt diſpoſé à donner tout ce qui lui reſtoit à traduire des Epîtres d'Ovide, *ſelon la maniére qui agréera le plus au Public.* S'il m'eſt permis de dire ce que je penſe, je ſouhaiterois qu'il exerçât ſur d'autres ſujets le talent qu'il a pour la poëſie.

A ſa traduction des huit premiéres Epîtres, il a joint les *Réponſes d'Hippolyte à Phedre, & de Protéſilas à Laodamie*, deux piéces qui paroiſſent aſſez bien tournées. La ſeconde ſeule eſt toute de l'invention de l'Auteur : pour la

première, c'eſt une imitation d'une piéce latine de Sidronius, dont M. Richer n'a pris néanmoins que le plan. Le Poëte latin avoit trop de retenuë pour s'égayer autant que l'a fait ſon imitateur. Ce Jeſuïte faiſoit ſa cour aux Muſes, & elles n'ont point été ingrates à ſon égard : mais le commerce qu'il avoit avec elles n'avoit rien que de très-chaſte.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

C'eſt par la raiſon du danger où la lecture des piéces dont je viens de parler expoſe les mœurs, ſur-tout des jeunes gens, qu'il ne ſeroit pas à déſirer que les Héroïdes d'Ovide fuſſent traduites avec autant d'élégance & de délicateſſe que l'on en trouve dans la traduction ou imitation de l'Epître de Léandre à Héro que M. le Préſident Bouhier nous a donnée en 1737. & 1738. à la ſuite de pluſieurs autres piéces qui ont été ſi bien reçues du Public. Ce que l'on goûte avec tant de ſatisfaction, laiſſe ordinairement une impreſſion durable. La traduction de l'Epître de Léandre a été réimprimée dans le quatriéme tome des *amuſemens du cœur & de l'eſprit.*

Le danger dont je parle eſt plus à craindre dans l'imitation de la même

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Epître, faite en vers par le ſieur Tyſſot de Patot, Profeſſeur ordinaire en Mathématiques dans l'Ecole de Deventer en Ower-yſſel. Si ce burleſque Ecrivain n'avoit fait de cette Epître qu'une piéce ridicule, on n'en ſeroit pas ſurpris; rien n'étoit mieux aſſorti au caractere de ſon génie. Mais il y a pouſſé la licence beaucoup plus loin qu'Ovide. C'étoit le goût de cet Auteur; il avoit l'eſprit & les ſentimens fort libres ſur les mœurs auſſi-bien que ſur la Religion. Tout ce qu'il a dit pour ſe juſtifier ſur ces points eſſentiels, n'a fait aucune impreſſion ſur ceux qui ont connu ſa perſonne & ſes ouvrages.

Quoique fort éloigné de vous donner la même idée de Mademoiſelle l'Héritier dont la ſageſſe n'a pas beſoin d'apologie, je ne puis m'empêcher de la blâmer de s'être fait une occupation ſérieuſe de traduire de nouveau les vingt & une Epîtres d'Ovide, & ſur-tout dans un âge où ceux qui ont le plus aimé ces frivoles & dangereux amuſemens, ſont ordinairement portés à les condamner. Du reſte, je conviendrai que cette traduction eſt ſupérieure à toutes celles qui avoient paru juſques-là. Elle eſt adreſſée *à Madame la Comteſſe de Ver-*

tillac par une Epître en vers où l'esprit & la délicatesse du goût de cette comtesse recoivent un juste tribut de louanges.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Pour mettre de la variété dans cette traduction, Mademoiselle l'Héritier a traduit les Epîtres du Poëte latin en différentes maniéres : on en trouve en vers suivis, en Quatrains, & en vers de diverses mesures. Il y en a même cinq qui ne sont qu'en prose, pour rendre la diversité complette : en évitant l'uniformité, le plus qu'il est possible, elle a tâché de satisfaire les goûts différens. Quoique cette traduction soit de l'année 1732. elle a été oubliée dans la liste des ouvrages de Mlle l'Héritier donnée par l'Auteur de l'*Almanach des Dames sçavantes* qui n'a été imprimé qu'en 1735.

Aux vingt & une Epîtres d'Ovide, on en joint ordinairement trois autres qui répondent à trois de celles de ce Poëte. Ces trois Epîtres ajoûtées, sont celles d'Ulysse à Pénelope, de Démophoon à Phylis, de Paris à Œnone. On les attribue à Aulus Sabinus, Orateur & Poëte, qui étoit contemporain d'Ovide, si c'est de lui que parle ce Poëte dans quelques-unes de ses Elégies. Les

bons critiques font peu de cas de ces trois Epîtres : ils n'y trouvent ni la délicateſſe, ni le génie d'Ovide. L'Abbé de Marolles qui en portoit un jugement plus favorable, & qui y appercevoit une élocution digne des bons ſiécles, crut faire plaiſir au Public en les traduiſant en notre langue. Sa verſion étoit peu capable de leur concilier l'eſtime de ceux qui les mépriſoient. Mais le Traducteur n'en étoit nullement perſuadé. Sa traduction qui eſt en proſe fait partie de ſon *Recueil de diverſes poëſies d'Ovide, & d'autres Poëtes anciens* qu'il a traduites, accompagnées de remarques, & publiées en 1661. *in*-8°.

TRADUCTION D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Ceux qui ont mis en notre langue les Elégies amoureuſes d'Ovide, ont encore plus nui aux bonnes mœurs que les Traducteurs des Epîtres Héroïdes. Pouvoient-ils ignorer que ces Elégies ne reſpirent que la molleſſe, & qu'elles ſe ſentent trop de la vie efféminée du Poëte ? Combien de fois Ovide fait-il gloire de ce qui n'étoit propre qu'à le couvrir de confuſion aux yeux des Lecteurs moins paſſionnés ? Si l'on y trouve rarement de ces expreſſions obſcènes qu'on lit dans Catulle, dans Horace & dans Martial, le poiſon n'en eſt que plus

dangereux. Plus il y a d'art dans ces écrits, plus l'Auteur eſt attentif à n'y employer que des termes convenables à la molleſſe qui en fait le caractere principal; plus les traits qu'il lance ſont capables de bleſſer, plus les playes que font ces traits peuvent être incurables.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Le premier qui ait traduit quelques-unes de ces Elégies, eſt François Habert, que l'on croit mort vers l'an 1561. Il en a traduit quatre en vers françois de dix ſyllabes où il n'obſerve que par hazard l'alternative des rimes maſculines & féminines. Il les adreſſe à ſon ami, *Benoît Fourcheret, Prieur de Fontaines, amateur des Lettres humaines*, dont il dit dans une de ſes Epîtres, que voulant lui écrire, *Dame Vergogne* tâcha de l'en empêcher en lui diſant:

Je m'ébahis de ta folle entrepriſe
D'écrire à cil que tant on autorize;
Et qui a plus de doctrine au cerveau
Que tu ne beus oncques de gouttes d'eau.

Dame *Vergogne* auroit encore mieux fait de le détourner de traduire ces quatre Elégies d'Ovide, ou de lui repréſenter du moins qu'il devoit chercher des expreſſions moins indécentes que celles dont il s'eſt ſervi. Mais un Poëte eſt rarement docile; & je doute qu'Ha-

bert se fût soumis aux plus sages remontrances.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Sous le regne d'Henri IV. le célebre Regnier imita quelques Elégies du même Poëte latin dans deux de ses *Satyres*, la septiéme & la treiziéme, & dans trois de ses Elégies, la seconde, la troisiéme & la quatriéme. Bellefleur *a toutes dérobées* (les Elégies d'Ovide) *à la langue latine pour les mettre en prose françoise*. C'est ce que dit l'Abbé Barrin qui avoit eu la patience de lire cette traduction imprimée en 1621. sous le titre des *Amours d'Ovide*. Ce que l'Abbé de Marolles en cite dans ses remarques sur les Elégies d'Ovide, est d'un goût si mauvais, & d'un style si peu supportable, que ce seroit un vrai supplice si l'on étoit condamné à lire une pareille traduction.

L'Abbé Barrin, quelque modéré qu'il soit dans le jugement qu'il en porte, asſûre *que l'on peut dire de l'Auteur qu'il entend assez bien Ovide, mais qu'il en détruit le sens, par ce qu'il ajoûte de lui-même : & que son expression trop hardie nuit à l'éclaircissement qu'il auroit pu en donner, s'il eût estimé assez l'original pour ne suivre que les pensées du Poëte.* C'étoit en son tems un très-habile homme,

continue M. Barrin; mais à préſent il n'auroit qu'à *rengaîner* ſa traduction; *& le goût de nos connoiſſeurs ne lui pardonneroit pas les ſoins qu'il a pris pour la ſatisfaction du Public.*

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Le pardonneroit-on davantage au Marquis de Villaines qui a choiſi les endroits les plus tendres & les plus dangereux des mêmes Elégies pour les traduire en vers françois? Cet Ecrivain, qui avoit été de l'Académie de l'Abbé d'Aubignac, a ſenti lui-même qu'on ſera étonné *qu'un homme de ſa naiſſance & de ſa profeſſion ſe ſoit donné le loiſir de s'attacher à un pareil ouvrage.* Il avoit en effet des emplois qui lui faiſoient plus d'honneur que ſes minces talens pour la poëſie, & des occupations qui devoient emporter une grande partie de ſon tems. Mais il vouloit ſe divertir; c'eſt l'excuſe au moins qu'il apporte fort ſérieuſement; & il ne croyoit pas, ſans doute, pouvoir choiſir un divertiſſement plus noble. Son intention d'ailleurs n'étoit pas, ſi on l'en croit, que ſon ouvrage devînt public; & ce n'étoit que par précaution qu'il y avoit fait une Préface. Vous en croirez ce qu'il vous plaira. Ce Marquis de Villaines, Baron de Chapelaine-d'Anglure, Gouverneur

de Vitry-le-François, &c. se nommoit Nicolas Bourdin, & mourut en 1676. Ainsi sa traduction parut de son vivant, puisqu'elle fut imprimée en 1668. On a encore de lui quelques ouvrages. Sa versification est communément fort plate & fort rampante.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Celle du Président Nicole, autre Traducteur des Elégies amoureuses, est plus noble & mieux soutenue. L'Abbé Barrin qui n'avoit point d'intérêt à l'élever, dit que ses vers sont naturels, que son tour est galant, que ses expressions sont justes, & qu'il traduit parfaitement bien Ovide. C'est peut être un peu trop dire : il me semble qu'il est plus imitateur que Traducteur. Ce Magistrat Chartrain ne s'est attaché qu'à quelques Elégies particulieres, sans suivre l'ordre que l'Auteur leur a donné; de quarante-six Elégies, il n'en a fait paroître que dix-sept.

C'est l'unique motif que l'Abbé Barrin dit avoir eu pour travailler sur le même sujet. Il proteste qu'il n'eut pas tenté une nouvelle traduction, si celle de M. Nicole eût été complette, mais qu'il crut pouvoir s'enrichir des restes d'une plume si délicate, *& cacher les désavantages de sa nouvelle traduction*

sous ce qu'il lui donnoit d'étendue. Il insinue cependant un autre motif dans l'aveu qu'il fait de la passion de l'amour qui le tourmentoit. Elle lui dictoit d'exprimer ses sentimens ; & il les chercha encore plus dans son propre cœur que dans Ovide. Aussi convient-il qu'il n'a fait aucuns larcins à son prédécesseur.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Mais il n'avoit dessein apparemment que de faire un simple compliment, lorsqu'il ajoûte qu'il seroit bien fâché d'emprunter quelque chose de ceux qui ne voudroient pas lui rien devoir en pareille rencontre. Il avoit lui même trop de conformité avec Ovide, considéré comme Poëte galant, pour ne pas sentir la supériorité de sa traduction sur celle du Président Nicole. Comme lui, il étoit *perdu d'amour ;* c'est lui-même qui le dit : comme le Poëte latin, il ne voyoit rien alors, il ne goûtoit rien que ce qui pouvoit nourrir & enflammer sa passion. Son cœur se montre, pour ainsi dire à nud dans cette traduction, & dans la préface qui la précede, remplie de préceptes & de maximes de galanterie que l'on ne peut que condamner.

Il y fait néanmoins lui-même le procès aux Elégies d'Ovide, quand il dit : Que ce Poëte y a si bien humanisé la

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

vertu, & rendu les ſens ſi ſpirituels, que le jugement s'eſt trouvé d'accord avec le plaiſir, & la pudeur avec la galanterie. La vertu humaniſée par Ovide, la galanterie d'accord avec la pudeur, le plaiſir en union avec le jugement! Voilà des phénomenes auſſi impoſſibles que l'alliance de la piété avec le libertinage. Le Privilége accordé pour l'impreſſion de cette traduction eſt de 1665. Cependant je n'en ai point vû d'édition antérieure à l'année 1676.

Cet ouvrage, étoit comme la traduction des Epîtres Héroïdes, un fruit de la jeuneſſe de l'Auteur; & il y a lieu de croire qu'il n'étoit point encore engagé dans l'état Eccléſiaſtique, lorſqu'il le fit, s'il eſt vrai qu'il ne fut ordonné Prêtre qu'en 1703. Fils d'un Magiſtrat du Parlement de Rennes, il fut lui-même élevé aux dignités dans l'état qu'il avoit embraſſé. Il a été Chanoine, Grand Chantre, & Grand Vicaire de Nantes; & l'on dit qu'il ſe diſtingua dans la prédication. Ce qui doit le faire eſtimer davantage, c'eſt qu'il témoigna, comme on l'aſsûre, un vif regret des ouvrages de ſa jeuneſſe. Quelque belle que ſoit ſa traduction, ſon repentir a dû cauſer encore plus de plaiſir. Pour moi j'aime

mieux voir couler ſes larmes, que d'entendre les charmes de ſa voix : ceux-ci peuvent corrompre les cœurs, ſes regrets ont pû guérir le ſien.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

Thomas Corneille a traduit auſſi ſept des Elégies d'Ovide, & M. Richer a donné depuis la douziéme du ſecond livre. La traduction du premier eſt avec celle qu'il a faite en vers de quelques piéces choiſies du Poëte latin, & celle de M. Richer parmi les poëſies diverſes qui ſont à la ſuite de ſa traduction des Héroïdes.

Long-tems auparavant, l'Abbé de Marolles avoit donné à la ſuite de ſa traduction en proſe de Tibulle en 1653. une verſion auſſi en proſe de l'Elégie ſur la mort de ce Poëte, qui eſt la neuviéme du troiſiéme livre des amours d'Ovide. Cette traduction eſt un peu différente de celle qui fait partie de ſa verſion de toutes les Elégies d'Ovide. Dans une remarque ſur cette Elégie, il parle de deux autres traductions de la même piéce ; l'une en vers par Pierre de Marcaſſus; l'autre en proſe par M. de Bellefleur : la traduction de celui-ci parut en 1621. je vous en ai parlé ; celle de Marcaſſus fut imprimée

en 1620. C'eſt une amplification, qui n'auroit pas même fait honneur au plus médiocre écolier.

TRADUCTIONS D'OVIDE EN PROSE ET EN VERS.

L'Elégie ſixiéme du ſecond livre ſur la mort du Perroquet de Corinne a été auſſi traduite par l'Abbé de Marolles, d'abord en proſe, & enſuite en vers françois. Celle qui eſt en proſe diffère un peu de ſa traduction de la même Elégie donnée en 1661. je ne ſais dans quelle édition il a trouvé que cette Elégie étoit la ſeconde de celles du Poëte latin. Sa traduction en vers eſt très-paraphraſée. La piéce n'a que ſoixante-deux vers dans le latin, & il lui a fallu cent vingt-ſix vers françois pour la rendre aſſez mal.

Avant lui, Charles de Piard, ſieur d'Infrainville, & de Touvant, avoit traduit en forme de Stances, l'Elégie dixiéme du premier livre. Cette Elégie eſt imprimée dans les *Délices de la poëſie Françoiſe*, avec quelques autres piéces du ſieur de Touvant. Je n'ai pas de peine à croire qu'il ne ſe trouve encore pluſieurs autres traductions ou imitations des Epîtres & des Elégies d'Ovide, ſurtout parmi les œuvres de nos Poëtes: mais pour les connoître, il faudroit

avoir examiné toutes ces œuvres, & c'eſt un travail dont vous devez me diſpenſer pour le préſent.

Fin du cinquiéme Tome.